This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

## Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

## About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

296 a 1

H. 54

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Taylor Institution.

M
1895

# MEMOIRES
## DE
# PORTUGAL.
### AVEC LA
## BIBLIOTHEQUE LUSITANE.
### DEDIEZ
## A SON ALTESSE ROYALE
### L'INFANT DOM EMMANUEL DE PORTUGAL &c. &c. &c.
### ÉT DRESSEZ
### PAR LE CHEVALIER
## D'OLIVEYRA.

*TOME I.*

*A AMSTERDAM.*

MDCCXLI.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
16 MAR. 1940
OF OXFORD

# EPITRE

## DEDICATOIRE.

### A SON ALTESSE ROYALE L'INFANT DOM EMMANUEL DE PORTUGAL &c. &c. &c.

POur justifier auprès de V. A. R. la hardiesse que j'ai de de LUI dedier cet Ouvrage, il seroit mal à propos de me servir de l'exemple de presque tous les Ecrivains, qui decorent toûjours la tête de leurs Livres du nom respectable de

 quel-

quelque illustre Patron, & qui souvent, pour honorer leurs mauvais écrits, deshonorent un Mécéne fameux, à qui ils les consacrent. Ce n'est point le torrent de l'usage qui m'entraine, & ce n'est point une vaine ostentation de mon zéle, & de mon respect pour V. A. R. qui me fait agir. Je fui uniquement mon devoir. Cet Ouvrage VOUS appartient. Pouvois-je recueillir l'Histoire de Portugal, & ne pas mettre à la tête de ce

recueïl les titres glorieux de V. A. R. qui fait un des premiers, & des plus riches ornemens de ce Royaume? Un Ouvrage dont l'Auteur ose former d'assez belles espérances, doit naturellement être offert à un Prince, dont on a toûjours formé de si grands augures: que n'a-t-on point vu, & que ne se promet-on pas encore de V. A. R. je ne dis pas dans le Portugal, je ne dirai pas dans l'Europe, mais dans tout l'Univers, témoin de VOS

actions & admirateur de VOTRE ſageſſe. Quelle ſeroit ma temerité ſi voulant imiter le bout, & le ſtille des Dedicaces, je m'étois impoſé moi-même le poids immenſe d'un Eloge, au quel ni mon genie, ni l'expreſſion, ne pourroient ſuffire? Quels traits aſſez grands, quelle imagination aſſez vive, pour tracer un fidéle tableau de toutes VOS vertus? Comment peindre tout à la fois un grand Prince, un Guerrier rédoutable, un Général habile,

le,un Soldat magnanime,un Sage politique, un Seigneur généreux, un Chrétien vertueux, un Héros consommé? Je n'ai point ici prétendu la qualité de Panegyriste de V. A. R. que je n'aurois pû remplir. Ma fin est plus modeste,& ma timidité plus sage. J'offre ces Mémoires aux pieds de V. A. R. Quel bonheur pour moi si elle les honore d'un regard favorable ! Mais quelle gloire, & quelle satisfaction, si je compte parmi mes Lecteurs une Per-

ſonne Auguſte, dont le jugement ſage, & éclairé, doit ſeul me raſſurer contre la foule des Critiques mal intentionnés ! Comme cet Ouvrage, qui eſt un fidéle recueil de tout ce que j'ai trouvé écrit Pour & Contre le Royaume de Portugal, peut ſervir de mauvais prétexte à mes Ennemis, pour me prêter malicieuſement des deſſeins que je n'eus jamais, j'avois beſoin véritablement de VOS lumiéres ; & VOTRE diſcernement découvrira mon

bout.

bout. V. A. R. connoitra d'abord combien de véritez mêlées de mensonges se sont écrites du Portugal, ce que les Ecrivains ont condamné raisonnablement, & ce qu'ils ont critiqué par principes d'envie, de partialité, & d'ignorance. Cet examen, & ce jugement sont dignes de VOTRE sagesse. VOUS étes mieux instruit que personne de tout ce qui se passe dans l'Univers, & VOUS n'ignorez pas l'extravagance des prejugéz,

où ſont les autres Peuples à l'égard de la Nation Portugaiſe. V. A. R. approuvera peut-être mon travail, & mes ſoins à recueïllir les divers ſentimens de mille Auteurs, pour lui en préſenter le bizarre tableau. Je n'ai du mérite en cela que celui de Copiſte laborieux, mais j'eſtime beaucoup cette pénible qualité puis qu'elle me fournit l'occaſion de conſacrer à V. A. R. les premices de mon étude, & de mon travail : je ne mourois point

con-

content ſans donner a V. A. R. quelque preuve de ma devotion particuliére. L'ordre qui m'empêcha de rencontrer V. A. R. à Vienne, ou j'arrivais deux mois avant VOTRE depart, fut pour moi un ordre rigoureux. J'en ignoroit toûjours la raiſon, & je me diſois, quoi! il faudra que je meure ſans avoir l'honneur de connoître un Prince, qui fait les charmes de toutes les Nations, les délices de la nôtre, & le ſujet de mon admiration! Enfin tout éloigné

loigné que je ſuis de VOTRE Auguſte Perſonne, à qui je voudrois donner de plus près des témoignages de mon zèle, je prends aujourd'hui la liberté, & j'ai la conſolation de VOUS aſſurer que c'eſt avec la plus reſpectueuſe ſoumiſſion que j'oſe me dire,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE

Le plus humble, & le plus obeiſſant Serviteur

LE CHEVALIER D'OLIVEYRA.

*Amſterdam* 17. Novembre 1740.

# PREFACE.

*Etant obligé d'apprendre l'Italien & le François, lorsque je sortis de Lisbonne en* 1734. *je commencay à m'appliquer surtout à la Lecture des Livres écrits dans ces deux langues, pour m'en faciliter l'usage. Je remarquais dans tous les Auteurs que je lisois avec assez d'attention, quantité d'endroits concernants le Royaume de Portugal; les uns étoient à la louange de mon Païs; j'étois charmé qu'on en fit l'Eloge qu'il mérite. D'autres au contraire n'étoient que de purs mensonges: ou ne pouvoient passer que pour des erreurs impardonnables: j'étois faché de les rencontrer. Je tombois sur des critiques assez justes de nôtre humeur, & du genie Portugais: j'en trouvois aussi que nous ne méritions point. Tel Auteur nous peignoit bien jusqu'à un certain point, & tel autre nous defiguroit loin de nous faire connoître. Soit ignorance, soit passion, du côté des Historiens,*

*riens, nôtre portrait étoit le plus ſouvent manqué, & ne nous reſſembloit point. J'obſervois néanmoins que les Ecrivains Etrangers en diſant le Pour & le Contre du Portugal, le faiſoient d'ordinaire avec cette liberté qui ſe trouve difficilement dans un Hiſtorien compatriote, & plus rarement dans nos Auteurs Portugais.*

*Ceci me fit naitre le deſſein de tranſcrire fidelement tout ce que j'avois lû du Portugal dans tous ces différents Auteurs. Je fis un amas d'eſtraits ſi grand, & je puis dire, ſi particulier, que je me ſuis propoſé dans la ſuite de le donner au public. J'ai crû que ce fruit de mon travail, & d'une longue application ne lui deplairoit point. Je me ſuis même flatté de rendre par là un grand ſervice à mes Compatriotes. Je ſouhaite avoir atteint mon bout.*

*Dans les volumes que j'ai deſſein de faire imprimer, on trouvera l'Hiſtoire entiére du Portugal. J'oſe dire qu'elle eſt autant agréable, & inſtructive qu'aucune qui ait parû. Il eſt vrai que mon projet embraſſe beaucoup; mais plus cet Ouvrage me coute de ſoins, plus j'épargne de peine, & de frais aux Lecteurs. Je retranche les dépenſes d'une grande Bibliothéque, en raſſemblant dans un petit*

*tit nombre de Volumes, milles particularités, & mille évenemens, qu'il faudroit chercher par lambeaux dans un tas confus de Livres innombrables. Tout se voit, pour ainsi dire, d'un seul coup d'œil dans les miens. Tout y paroit dans un ordre naturel; & la liaison des faits donne toûjours moins de peine, & d'ennuis: c'est ainsi qu'il faut faire marcher de pair l'agréable, & l'utile.*

*L'utilité sera moindre pour ceux qui auront des Bibliothéques nombreuses, & complétes; ils auront peut-être sous leur main tous les Auteurs dont j'y tiré ces Mémoires, cependant ils ne leur seront point tout à fait inutiles. Il est certain que s'ils veulent chercher dans ces mêmes Auteurs quelque fait, ou quelque évenement qui regarde le Portugal, ils le trouvéront plus aisément ici, sans se donner la peine de feuilleter en vain une multitude de Volumes. Peut-être même qu'ils ne trouveront point ailleurs des Traittés du Portugal, écrits dans la propre Langue qu'ils ont été faits, comme ceux que je donneray. Peut-être aussi ne trouveront ils pas dans leurs Bibliothéques, la Bibliothéque des Auteurs Portugais, & de tous les Auteurs étrangers qui ont écrit expressement du Portugal. Que dis-je? je suis certain qu'elle ne se trouvera dans aucun Auteur,*

*teur, puis qu'elle est un fruit de mes veilles, & de mes soins: c'est moi qui l'ai recueillie, & ce n'est pas sans peine que j'espére la faire paroître complette. Ne me contentant pas de dire simplement les noms des Auteurs, & de leurs Ouvrages, j'ai soin de raporter la vie, les actions, les Eloges, & les Critiques touchant ces mêmes Auteurs, telles qu'elles ont été écrites par leurs Censeurs, & leurs Panegyristes. J'y mets aussi du mien, ma coutûme étoit en lisant un Livre d'y ajouter mon sentiment, d'en corriger les défauts que je connoissois, & d'y mettre quelques nouvelles Notes qui servissent à l'Histoire. Ces Notes paroitront à la marge, & dans le corps de la Bibliothéque sans citation, c'est à dire sans autorité.*

*Je previens le Lecteur qu'il trouvera quantité de fautes d'impression, & d'inadvertance qui ne manquent pas de se glisser, même dans les meilleurs Ouvrages. Quelque attention qu'on aporte, on n'en a point assez pour purger un Livre de toutes ses erreurs: les miennes seront bien excusables, pour peu qu'on veuille faire grace à un Ecrivain étranger. Il est si difficile d'être exact, & correct même dans sa propre langue, voudroit-on que je fuse parfait quand j'écris*

dans

*dans une langue qui ne m'eſt point naturelle?*

*Pour ce qui concerne l'étenduë de ces mémoires, je ne pouvois les reſtreindre à un Volume; le nombre des évenemens qu'ils contiennent en demande bien d'autres. Il ne faut jamais être court aux depens de la verité, ni diffus pour dire des menſonges.*

*Quand le Lecteur ne trouvera pas tout ce qu'il ſouhaite dans le prémier Tome je promets de le ſatisfaire dans le 2. le 3. & dans les autres qui ſuivront.*

*J'avois eu intention en faiſant mes extraits, d'en ſupprimer les critiques impitoyables, les menſonges, & les reproches affreux, que pluſieurs Ecrivains ont inventez, & debitez contre le Portugal, mais enſuite j'ai vu que ce ſeroit manquer mon bout qui eſt d'informer exactement le public de tout ce que j'ai remarqué dans mes Lectures, & j'ai penſé que je devois faire paroître les Manuſcrits tels que je les avois recueïllis.*

*Par la les Portugais connoitront les idées honorables & desavantageuſes que les Etrangers ſe forment à leur ſujet; ils verront en quoi ils nous louënt & nous eſtiment, & ce qu'ils blâment & critiquent dans nos mœurs & dans notre Caractère. Ils examineront à leur tour les deciſions équitables, ou injuſ-*

*tes de leurs Panégiriſtes, & de leurs Cenſeurs, pour ſe plaindre des invectives odieuſes, de ceux-ci, & remercier ceux la de leurs favorables Eloges.*

*Cet Ouvrage aura ſa critique, j'en ſuis ſûr, & pourquoi aurois-je ſeul le privilége d'être ſans ennemis & ſans envieux? L'ignorance & la calomnie parleront toûjours, & je ne prétends pas leur impoſer ſilence; l'équité de mes ſentimens, & le témoignage de ma conſcience me raſſurent, & voilà le meilleur manteau dont je puiſſe me couvrir pour répouſſer les traits malins de l'impoſture. Je demeure donc tranquille, & me ris d'avance de certains Portugais mal intentionnez, qui diront en liſant cet Ouvrage; ceci part d'une plume Cauſtique. L'Auteur eſt un mauvais compatriote; c'eſt un Portugais révolté.*

*Ils me traiteront indignement, je le ſais; mais je ſais auſſi qu'ils le feront avec la dernière injuſtice; cela me ſuffit, & ſans prétendre me juſtifier auprès d'eux, je leur dirais ſeulement en paſſant que je ſuis fidèle Citoyen, bon Sujet, & véritablement ami de ma Nation; que ſes intérêts me ſont ſacréz, & que dans l'occaſion je ferois gloire de verſer mon ſang pour le ſalut, & la dé-*

*fenſe*

*fenſe de ma Patrie; elle en a des preuves inconteſtables Cet aveu ſincère prouve aſſèz que je n'en ſuis point ennemi: enfin, j'eſpère vivre, & mourir bon Catholique, & bon Portugais. Ces deux qualitéz que je tiens pour les plus honorables, je tacherai de les conſerver ſans la moindre altération. Le zéle de ma Religion, & l'amour de ma Patrie, ſont mes deux guides inſéparables. Un honnête homme ne les quitte point.*

*Il ſeroit donc bien inutile de m'objecter un peu trop de liberté, & de franchiſe, à de voiler les défauts de ma Nation. Ma ſincerité doit paroître moins odieuſe que charitable. Eſt ce hair, que de reprendre? faire connoître à quelqu'un ſes vices, eſt ce-lui vouloir du mal? Le droit naturel ne nous apprend il pas non ſeulement à corriger, mais même à chatier les défauts de ceux qui nous ſont les plus chers? qu'on interroge les loix: ne nous diſent elles pas, qu'un pere ne merite ce tendre caractére; qu'autant qu'il cheri ſes enfans, & qu'il ne les aime, qu'autant qu'il châtie leurs vices?*

*En un mot je n'ai que deux choſes à dire. Ces Mémoires contiennent-ils de fauſſetez? Ecrivez, Meſſieurs: faites voir aux Auteurs, qui me les ont fournis, qu'ils ont com-*

*posé des mensonges. J'en serai charmé, & j'ai remarqué comme vous qu'ils ne sont pas toûjours veridiques; mais s'ils le sont quelquefois que leur répondre? Corrigéz vous, mes amis. Faites leur tomber la plume de la main. Otez leur l'occasion de vous blamer. Soyez vertueux, & mocquez vous de leurs censures. Il faut pourtant vous avoüer que les Etrangers ne haïssent pas notre Nation. C'est une verité dont j'ai des preuves. Mais ils abhorrent nos coutumes, nos maniéres, & pour tout dire en un mot, notre ignorance. Ce dernier mot vous semble hérétique? n'est-il pas vrai? sans doute; & vous êtes choquéz quand on vous traitte d'ignorans. Ecoutez, à tous tant que nous sommes, l'épithéte nous convient. Et vous en conviendrez, si vous voulez, avec moi. Mais sortèz, voyagez, voyez le monde, & je vous promets que nous serons d'accord. Dans notre Patrie nous vivons dans l'ignorance sans la connoître; hors du Portugal, il semble que nos yeux se désillent, & nous voyons en un moment dans quelle ignorance nous vivions. On voit bien de quelle ignorance je veux parler. Car les Etrangers mêmes tombent d'accord, que nous avons de l'esprit, de la docilité, des maniéres, du discernement, & un*

*un genie propre à ſaiſir tout ce qu'il y a de bon au monde. Mais nos caprices, nôtre gravité, & nos gênantes maniéres de vivre ſans liberté de penſer, nous attirent de juſtes blâmes, & fondent la cruelle opinion que forment de nous les autres peuples de l'Univers.*

*La coutûme de défendre tant de livres en Portugal, eſt la principale cauſe de nôtre ignorance, & c'eſt auſſi la pierre de ſcandale de toutes les Nations. Ceux qui ont vû cet Ouvrage, m'attaquent fortement ſur cette matiére: il aura le ſort des autres, medi-ſent-ils; il ſera auſſi probibé. Je leur donne mes raiſons pour leur faire voir qu'il ſera permis: ils ſe mettent à rire, & ne me répondent autre choſe, ſinon, vous le verrez, vous le verrez. Il feroit beau voir de ces ſortes de Livres dans votre païs: c'eſt un païs ignorant. Et plus je dis pour défendre mon païs, & plus j'entends, vous verrez que votre païs eſt ignorant. Patience, je veux le voir.*

*Il me reſte encore à parler de l'ordre des matiéres contenuës dans ces Mémoires. Chaque Chapitre contient une matiére particuliére, mais chacune de ces matiéres deviendra générale dans la ſuite, m'étant propoſé de*

*faire une Histoire complettè tant Ecclésiastique que Séculiére du Portugal, sur ce que les Auteurs Etrangers en ont écrit Pour & Contre.*

*Dans le dernier Chapitre de chaque Volume on verra la Bibliothéque Lusitane. C'est une confusion de Langues, qu'il est cependant bon de savoir. Je pouvois bien la faire toute en François, mais après bien des réflexions faites, j'ai trouvé qu'il seroit mal à propos de traduire les titres des Livres. Ce qui les déguiseroit étrangement. Ceux qui voudront avoir mes Livres, sauront le François, le Latin, & l'Italien, & ces trois idiomes aident à comprendre le peu de Portugais, & d'Espagnol qu'on trouve dans la Bibliothéque. A l'exception de ce Chapitre, tout l'Ouvrage est en François; on y trouve très-peu de Latin. Quelques allegations, quelques titres des Livres, & quelques passages en Allemand, en Anglois, & en Hollandois qui se rencontrent rarement, ne valent pas la peine qu'un Lecteur s'en offense, & sur tout s'il entend ces trois Langues. Les autres sont naturelles à tous les Savans.*

*Par la même raison je n'ai point voulu traduire les sentimens, les Critiques, & les Eloges des Auteurs, écrits en diverses Langues.*

*gues. Je ſuis ſûr que la traduction en auroit diminué la grace, & la force.*

*C'eſt expreſſement que je n'ai pas fait l'Index de ce Tome. Quand l'ouvrage ſera avancé en pluſieurs volumes alors je me donnerai la peine, & ſi je viens a bout de mes intentions je me flatte que l'Index de cet ouvrage, aura lieu de ſervir de Grand Dictionnaire à l'Hiſtoire Générale du Royoume de Portugal, & à celle de tout ſon Domaine.*

*Voici à peu-près ce que j'étois obligé de dire à mon Lecteur. Ce Préliminaire ne tend point à mandier ſes ſuffrages; & ſans vouloir extorquer ſon amitié, ni ſes faveurs, je ne lui demande que d'être aſſez raiſonnable pour excuſer bien des défauts qui ont échapé dans l'impreſſion, & d'autres fautes que j'aurai commiſes comme le plus ignorant des Portugais.*

M E-

# MEMOIRES
## DE
# PORTUGAL.

## CHAPITRE I.

### MEMOIRES *Concernants les Rois de Portugal.*

HEnri de Bourgogne, (1) Comte de Portugal, quatrième fils de Henri, fils ainé de Robert I. Duc de Bourgogne, conquit le Roiaume de Portugal sur les Maures.

(1) Il gouverna le Royaume de Portugal avec le titre de Comte plus de 20 ans. Mourut âgé de 77. ans. Il git dans la Cathedrale de la Ville de Brague.

res. Il mourut le 1. Novembre 1112. âgé de 67. ans selon quelques uns, & selon d'autres 50. ayant de Thérese, fille naturelle d'Alfonse VI. Roi de Castille, laquelle décéda en 1130. Alfonse qui suit; Urraque mariée à Veremond Panès de Trava, Comte de Trastamara, & Thérése, nommée aussi Sanche, laquelle épousa 1. Ferdinand, dit Sanche Nunez de Barbosa; 2. Ferdinand Mendez, Seigneur de Bragance. Il eut aussi un fils naturel, Pierre Alfonse, Grand Maître de l'Ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an 1147. & passa le reste de ses jours dans le Monastère d'Alcobace, ou il fut enterré.

I. Alfonse I. Roi de Portugal, (1) surnommé Henriques, fut couronné le 7. Juillet 1139. Il mourut le 9. Décembre 1185. en sa 76. anné. Il avoit épousé en 1146. Mahaud, fils d'Amé III. Comte de Maurienne, dont il eut Henri, né en 1147. mentionné dans une Lettre, que son

(1) Naquit à Guimaraens le 25. Juillet 1109. Mourut le 6. Décembre 1185. dans la Ville de Coimbre, ou il a été enterré dans l'Eglise de S. Croix après avoir gouverné & regné 57. ans.

ſon Pere écrivit à S. Bernard, mort jeune. Sanche qui ſuit. Jean. Urraque femme de Ferdinand II. Roi de Leon, & de Galice, dont elle fut ſeparé, pour cauſe de parenté, quoiqu'elle eut un fils. Mahaud appellé auſſi Théréſe, mariée en 1184. avec Philippe d'Alſace, Comte de Flandres; enſuite avec Eudes III, Duc de Bourgogne, dont elle fut ſeparée en 1195. & mourut le 6. Mai 1218. près de Furnes en Flandres, étant tombée dans un marais, & Sanche vivant en 1158. Il laiſſa auſſi cinq enfans naturels, qui ne firent point ſouche; ſavoir Ferdinand Alfonſe, Alfier Major du Royaume, nommé dans une charte de 1166. Pierre Alfonſe Religieux à Alcobace; Alfonſe, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, mort en 1207. Théréſé, mariée à Sanche Nunez, & Urraque, femme de Pierre Alfonſe de Viegas.

II. Sanche I. dit le Populaire, (1) Roi de

(1) Naquit à Coimbre le 11. Novembre 1154. Mourut à Coimbre le 29. Mars 1211. âgé de 57. ans ayant regné 26. Il repoſe dans le Monaſtère de la Sainte Croix de Coimbre.

de Portugal, mourut en 1212. Il fut marié en 1181. avec Douce, fille de Raimond Berenger IV. du nom, Comte de Barcelonne qui mourut en 1198. ayant eu Alfonse II. qui suit; Ferdinand, qui fut Comte de Flandres, par sa femme Jeanne fille de Baudouin IX. Comte de Flandres, élû Empereur de Constantinople, qui fut pris à la journée de Bouvines en 1214. ne sortit de prison que l'an 1217. & mourut à Noyon sans enfans l'an 1233. Pierre Comte d'Urgel, puîs Prince de Majorque né en 1187. qui épousa Aramburge, Comtesse d'Urgel, la quelle mourut en 1231. Il échangea le Comté d'Urgel pour la Principauté de Majorque, avec Jaques le Conquerant Roi d'Aragon, & mourut en 1258. sans laisser de posterité. Henri, & Raimond, morts jeunes. Thérése femme d'Alfonse IX. Roi de Leon, & de Galice, dont elle fût separée pour cause de parenté morte en 1250. au Monastère de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vecut saintement. Mahaud, femme d'Henri I. Roi de Castille, séparée aussi pour parenté, morte au Monastère d'Arouca, qu'elle fonda. Sanche Abbesse de

de Lorvano, morte en 1229. Blanche Dame de Guadalaxara, morte ſans alliance en 1240. & Berengère morte jeune. Le Roi Sanche laiſſa auſſi des enfans naturels, ſavoir, Martin, Comte de Traſtamara en Galice, qui ſuivit le parti du Roi de Leon contre le Roi de Portugal ſon frere, dont il défit les troupes par deux fois. Il mourut ſans enfans d'Ollaile Peres de Caſtro, fille de Pierre Fernandes de Caſtro, dit le Castillan. Roderic tué dans un combat près de Porto l'an 1245. Gilles Sanche mort ſans alliance en 1236. Urraque Théréſe Sanche, mariée à Alfonſe Telez le Vieux, qui fit bâtir la Ville d'Albuquerque, & Conſtance morte en 1269.

III. Alfonſe II. (1) Roi de Portugal, ſurnommé le Gras, mourut le 25. Mars 1223. De ſon épouſe Uraque, fille puînée d'Alfonſe IX. Roi de Caſtille, il laiſſa Sanche II. qui ſuit. Alfonſe III. mentionné après ſon frere. Ferdinand, dit l'Infant de Sept, ou de Ceuta, qui aſ-ſiſta

(1) Naquit à Coimbre le 23. Avril 1185. Mourut à Coimbre âgé de 38. ans ayant regné 12. Il fut enterré à Alcobace.

sista Ferdinand III. Roi de Castille en la guerre, qu'il fit aux Maures, épousa Sanche Fernandine de Lara, fille de Ferdinand, Comte de Lara, & mourut en 1246. Vincent mort jeune, & Leonore mariée en 1229. avec Valdemar III. Prince de Danemarc, morte de regret de la perte de son mari. Il laissa un bâtard Jean Alfonse mort en 1234.

IV. Sanche II. (1) Roi de Portugal, surnommé Capel, épousa sécretement Mencie, fille de Diego Lopes de Haro. Il fut chassé de son Royaume par ses sujets, & mourut sans enfans à Tolede, l'an 1246. âgé de 39. ans.

V. Alfonse III. Roi de Portugal, (2) naquit le 5. Mai 1210. succceda à son frere, fut excommunié par le Pape, & mourut en Février 1279. Il avoit épousé en 1235. Mahaud, Comtesse de Boulogne, & de Dammartin, veuve de Philippe de France, Comte de

(1) Naquit à Coimbre le 8. Septembre 1202. Mourut à Tolede âgé de 46. ans le 3. Janvier 1248. Il git dans la Cathedrale de Tolede.

(2) Mourut à Lisbonne le 16. Février 1279. âgé de 69. ans ayant regné 32. Il git a Alcobace.

de Mante, & fille unique de Renaud Comte de Dammartin, & d'Ide Comtesse de Boulogne. Elle fut repudiée, & mourut avant l'an 1258. Le Roi Alfonse prit une seconde alliance en 1253. avec Beatrix, fille naturelle d'Alfonse X. Roi de Castille. Il en eut Denis, qui suit. Alfonse Seigneur de Portalegre, qui d'Joland de Castille, fille de Manuel Infant de Castille, eut Alfonse Seigneur de Leiria, mort sans posterité. Isabelle, mariée à Jean, dit le Borgne Seigneur de Biscaye. Constance, alliée à Goncalez Nunez de Lara. Marie qui épousa 1. Tellez, fils d'Alfonse, Infant de Molina, Seigneur de Montalegre. 2. Ferdinand de Haro, Seigneur d'Ordugna; & Beatrix, femme de Pierre Fernandes de Castro, Seigneur de Lemos. Les autres enfans d'Alfonse III. furent Blanche, Abbesse de Lorvano, puis de Las Huelgas de Burgos; deux garçons, & deux filles, morts en bas âge. Il eut de plus sept enfans naturels. 1. Ferdinand Alfonse Chevalier de l'Ordre des Templiers. 2. Gilles, Commandeur de l'Eglise de S. Blaise. 3. Alfonse Denys qui laissa posterité. 4. Martin Alfonse

dit Chicorro, qui laiſſa auſſi poſtcrité. 5. Leonore, femme d'Etienne de Souza. 6. Leonore, dite la Jeune, Religieuſe à Sainte Claire de Santaren. 7. Urraque, mariée à Jean Mendes de Britteros.

VI. Denys Roi de Portugal, (1) ſurnommé le Pere de la Patrie, naquit le 12. Octobre 1261. & mourut le 7. Janvier 1325. Sa femme fut Sainte Elizabeth d'Arragon, fille aîné de Pierre III. Roi d'Arragon, qu'il épouſa en 1281. Elle prit l'habit du Tiers Ordre de S. François après la mort de ſon mari, mourut le 4. Juillet 1336. & fut canoniſée en 1625. Leurs enfans furent Alfonſe IV. qui ſuit. Iſabelle. Conſtance, femme de Ferdinand IV. Roi de Caſtille, morte en 1350. Il laiſſa auſſi ſix enfans naturels. L'Ainé Alfonſe Sanche, fut Comte d'Albuquerque, & Grand Maître en Portugal, qui de Théréſe Martinez, fille de Jean Alfonſe, Seigneur d'Albuquerque, laiſſa Jean Alfonſe, Comte d'Albuquer-

(1) Naquit à Lisbonne le 3. Octobre 1261. Mourut à Santaren âgé de 64. ans ayant regné 46. Il git à Odivellas Monaſtère & Egliſe qu'il a fait bâtir a deux Lieux de Lisbonne.

buquerque, qui épousa Isabelle de Menezes, & qui mourut en 1354. laissant MartinGilles d'Albuquerque, tué en 1361. par Pierre le Cruel Roi de Castille, & trois enfans naturels. Le second Pierre, fut Comte de Barcellos, & épousa 1. Blanche Peres de Portello. 2. Marie Ximenes, & mourut sans enfans en 1355. Ce Comte écrivit une Histoire des Illustres Familles de Portugal. Le troisième Ferdinand Sanche mourut aussi sans posterité de Froyla Jannes de Briteros. Le quatrième Jean Alfonse, Seigneur d'Aronce, fut tué par le Roi Alfonse IV. son frere le 4. Juin 1336. La cinquième Marie, alliée selon quelques uns, à Jean de la Cerda, & la sixième Marie, fut Religieuse à Odivellas.

VII. Alfonse IV. (1) Roi de Portugal, & surnommé le Fier, naquit le 8. Février 1290. & mourut en Mai 1357. Il avoit épousé Béatrix fille de Sanche IV. Roi de Castille, & il en eut Alfonse, Denys, & Jean,

(1) Naquit à Coimbre le 8. Février. 1231. Mourut à Lisbonne le 28. Mai 1357. âgé de 66. ans ayant regné 32. Il git dans la Cathedrale de Lisbonne.

Jean, morts en bas âge. Pierre qui suit. Marie, mariée en 1328. avec Alfonse XI. Roi de Castille morte en 1356. & Leonore épouse de Pierre IV. Roi d'Arragon morte en 1348.

VIII. Pierre dit le Justicier, (1) & le Sévére, Roi de Portugal, naquit le 19. Avril 1320. & mourut le 19. Janvier 1367. Après avoir repudié sa premiere femme, Blanche, fille de Pierre Infant de Castille, il épousa en 1340. Constance Manuel fille de Jean, Duc de Pennafiel, morte en 1344. Il en eut Ferdinand, qui suit. Marie femme de Ferdinand d'Arragon, Marquis de Tortose. Il eut aussi cinq bâtards. Alfonse mort en jeunesse. Jean Duc de Valencia, & de Campos, qui épousa 1. Marie Telles, qu'il fit mourir sous un faux pretexte. 2. Constance, fille naturelle de Henri II. Roi

(1) Naquit à Coimbre le 8. Avril 1320. Mourut à Extremoz le 18. Janvier 1367. âgé de 47. ans, ayant regné dix. Il git à Alcobace dans un superbe Mausolée. A son Coté on voit un autre Mausolée aussi magnifique, ou il fit enterrer sa chere favorite l'infortunée D. Agnés de Castro que son pere Alfonse IV. avoit fait massacrer, & qu'il épousa même après sa mort.

Roi de Castille, des quelles il eut des enfans, qui ne firent pas longue posterité. Denys, qui épousa Jeanne de Castille, fille naturelle de Henri II. Roi de Castille; & qui laissa des enfans, dont la posterité à subsisté, sous ne nom de Torres, & de Portugal, & Béatrix, épouse de Sanche, Bâtard de Castille Comte d'Albuquerque.

IX. Ferdinand (1) Roi de Portugal né le 27. Février 1340. mourut le 20. Octobre 1383. Il avoit contracté en 1371 un mariage illegitime avec Eleonore Telles mariée à Jean Laurent da Cunha. Il en eut Beatrix née en 1372. mariée en 1383. avec Jean I. Roi de Castille. Jean Grand Maître d'Avis son Oncle, Bâtard, la priva de la Succession. Ce Roi laissa aussi une Bâtarde Isabelle, mariée en 1378. avec Alfonse, Bâtard de Castille.

Suite

(1) Naquit à Coimbre le 31. Octobre 1345. Mourut à Lisbonne le 22. Octobre 1383. âgé de 38. ans ayant regné 17. Il git à Santarem dans le Couvent de St. François.

*Suite des Rois de Portugal, issus d'un Bâtard du Roi Pierre le Justicier.*

X. Jean I. (1) fils naturel de Pierre Roi de Portugal, naquit le 11. Avril 1350. Il fut premierement Grand Maître de l'Ordre d'Avis, & s'empara du Throne de Portugal, après la mort de son frere Ferdinand, & au préjudice de sa niece Beatrix Il mourut le 14. Août 1433. Il avoit épousé en Février 1387. Philippe de Lancastre, sœur aînée de Henri IV. Roi d'Angleterre, la quelle mourut de peste le 9. Juin 1415. Il en eut Alfonse mort en 1400. Edouard qui suit. Pierre Duc de Coimbre, qui fut Régent du Royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20. Mai 1449. Il avoit épousé Isabelle d'Arragon, & il en eut Pierre, qui fut proclamé Roi d'Arragon, & Comte de Barcelonne par les Catalans, & par quelques Grands d'Ar-

(1) Naquit à Lisbonne le 11. Avril 1357. Mourut à Lisbonne âgé de 76. ans, ayant regné 48. Il git dans le Monastère de la Bataille.

d'Arragon, au mois de Décembre 1464. Il mourut le 30. Juin 1466. Jaques Archevêque de Lisbonne fait Cardinal par le Pape Calixte III. en 1456. mort à Florence le 16. Avril 1459. Jean Duc de Coimbre, Prince d'Antioche, & Régent du Royaume de Chypre, qui épousa Charlotte, fille unique de Jean II. Roi de Chypre, & d'Helene Paléologue. Il fut fait Chevalier de la Toison d'or par Philippe le Bon Duc de Bourgogne, & mourut de poison sans posterité en 1457. Isabelle, premiére femme d'Alfonse V. Roi de Portugal. Philippe Religieuse, & Béatrix mariée en 1450. à Adolf de Cleves Seigneur de Ravestein. Le quatrième fils du Roi Jean I. fut Henri Duc de Viseo, & Grand Maître de l'Ordre de Christ, qui travailla beaucoup à la découverte des Terres inconnuës, & mourut en 1460. âgé de 67. ans. Le cinquième, Jean, Grand Maître de l'Ordre de S. Jaques, & Connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443. Isabelle épouse de Jean II. Roi de Castille, morte le 15. Août 1496. & Béatrix femme de Ferdinand de Portugal, Duc de Viseo son cousin. Le Roi Jean eut un sixiè-

ſixiéme fils, Ferdinand Grand Maître de l'ordre d'Avis mort en ôtage parmi les Sarraſins l'an 1443. âgé de 41. ans, & une fille Iſabelle, troiſiéme femme de Philippe dit le Bon, Duc de Bourgogne. Il laiſſa auſſi un bâtard, Alfonſe Duc de Bragance, dont la poſterité ſera ci-après deduite, & Beatrix mariée 1. à Gilbert Talbot V. du nom, Baron d'Irchenfeld, Chevalier de la Jartiére, 2. à Thomas comte d'Arondel, Anglois.

XI. Edoüard Roi de Portugal, (1) mourut le 9. Septembre 1438. âgé de 37. ans. Il épouſa en 1428. Leonore, fille puinée de Ferdinand IV. Roi d'Aragon, morte ſubitement le 18. Fevrier 1445. Il en avoit eu Alfonſe V. qui ſuit. Ferdinand, Duc de Viſeo, dont le fils continua la ſuite des Rois de Portugal. Philippe mort de peſte à dix.ans. Eleonore mariée le 17. Mars 1452. avec Frederic IV. du nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, morte en 1467. âgé de 33. ans

(1) Nâquit à Viſeo le 31. Octobre 1391. Mourut à Thomar âgé de 47. ans, ayant regné preſque cinq. Il git dans le Monaſtere de la Bataille.

33. ans. Catherine promise à Charles de Navarre, Prince de Viane, après la morte du quel elle se retira au Monastére de Sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & Jeanne mariée en 1455. avec Henri IV. Roi de Castille morte en 1475. Le Roi Edoüard laissa aussi un bâtard Jean Emanuel, qui prit l'habit de Religieux chez les Carmes de Lisbonne, fut Evêque de Ceuta en Afrique, & de Guarda, & eut des Enfans. D'un d'iceux descende la famille de Manuel, rétablie en Portugal, & qui a pris le nom de la Mére de ce bâtard.

XII. Alfonse V. Roi de Portugal, (1) dit l'Afriquain, nâquit en Janvier 1432. & mourut le 24. Août 1481. Il avoit épousé Isabelle fille de Pierre de Portugal, Duc de Coimbre, morte en Decembre 1456. Il en eut Jean II. qui suit, & Jeanne qui nâquit le 4. Fevrier 1452. & qui fut Regente du Royaume pendant le voyage de son Pere en Afrique l'an 1470. Au retour de ce Prince elle

(1) Nâquit à Cintre & mourut à Cintre âgé de 49. ans ayant regné 43. Il gît au Monastére de la Bataille.

elle ſe retira dans un Monaſtére, y vecut en grande pieté, & mourut le 14. Mai 1490. Alfonſe prit une ſeconde alliance en 1475. avec Jeanne de Caſtille ſa Niece, fille de Henry IV. Roi de Caſtille, & de Jeanne de Portugal. Il n'en eut point d'enfans, & aprés ſa morte elle ſe fit Religieuſe au couvent de Sainte Claire à Santaren, qui elle avoit fondé, & y paſſa pluſieurs années ſaintement.

XIII. Jean II. Roi de Portugal (1) ſurnommé le Grand, & le Sevére, nâquit le 3. Mai 1455. & mourut le 25. Octobre 1495. Il épouſa Eleonore de Portugal, fille ainée de Ferdinand Duc de Viſeo, & il en eut Alfonſe, qui fut marié en 1490. avec Iſabelle fille ainée de Ferdinand V. dit le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. Il mourut ſans poſterité le 13. Juillet 1491. âgé de 16. ans. Jean II. eut auſſi un bâtard, George tige des Ducs d'Aveiro, qui prirent le nom de Lancaſtre

(1) Nâquit à Lisbonne, & mourut à Alvor âgé de 40. ans ayant regné 14. Il git au Monaſtére de la Bataille.

castre, finirent en 1665. par la mort de Raimond de Lancastre, Duc d'Aveiro, & de Torres Novas, qui ne laissa point d'enfant de Claire Louïse de Ligne, fille de Claude Lamoral, Prince de Ligne son oncle. Pierre Evêque de Guarda & nommé à l'Evêché de Brague en 1647. prit le titre de Duc d'Aveiro, & de Lancastre. Les Ducs d'Abrantes subsistent en Espagne, dans la posterité d'Augustin d'Alemcastro, dont le Pere Alfonse de Lancastre, Grand Commandeur de S. Jaques avoit été crée Duc d'Abrantes par Philippe IV. Roi d'Espagne, en 1645. Les Grands Commandeurs de l'ordre d'Avis, sont aussi sortis de George bâtard de Portugal, & c'est de cette branche qu'étoit sorti Dom Verissimo d'Alemcastro, Archevêque de Brague, ensuite de Lisbonne, crée Cardinal par Innocent XI. en 1686. & mort le 13. Decembre 1692. âgé de 82. ans. Son Frere Joseph de Lancastre a été Evêque de Miranda, depuis d'Algarve, & en 1680. de Leyria, mort en Septembre 1706.

*Ducs de Viseo, Tige de la suite des Rois de Portugal.*

Ferdinand de Portugal Duc de Viseo, Grand Maître des ordres de Christ, & de S. Jaques, & Connêtable de Portugal, fut le second fils du Roi Edoüard. Il accompagna le Roi son Frere à l'expedition d'Afrique, se trouva à la prise d'Alcacer, prit la Ville d'Anose sur les Maures, & mourut le 8. Septembre 1470. âgé de 37. ans. Il avoit épousé Beatrix, fille de Jean de Portugal, Grand Maître de l'ordre de S. Jaques, & Connêtable de Portugal, dont il eut Jean, Duc de Viseo, mort sans lignée l'an 1484. Jaques qui suit. Emanuel Roi de Portugal, mentionné après son frere. Eleonore femme de Jean II. Roi de Portugal, & Isabelle seconde femme de Ferdinand de Portugal II. du nom Duc de Bragance.

Jaques de Portugal Duc de Viseo, conspira contre le Roi Jean, son beau frere, & fut tué par la propre main du Roi avec qui il dinoit, le 22. Août 1484. n'ayant encore que vingt ans. Il laissa

un

un fils naturel Alfonse, Duc de Viseo, créé par le Roi Emanuel, Connêtable de Portugal, l'an 1500. qui mourut quatre ans après, pere de Béatrix de Portugal, femme de Pierre, Marquis de Villereal.

XIV. Emmanuel Duc de Viseo, (1) nâquit le 31. Mai 1469. succeda à la Couronne de Portugal, au Roi Jean II. son cousin germain l'an 1495. & fut surnommé le grand. Il mourut le 13. Decembre 1521. Il fut marié trois fois. 1. en 1497. avec Isabelle d'Aragon, dite de Castille, veuve d'Alfonse, Prince de Portugal, fils ainé du Roi Jean II. Elle mourut en travail d'enfant le 24. Août 1498. en sa 28. année. 2. Le 30. Octobre 1500. avec Marie sœur de la precedente, morte aussi en travail d'enfant, l'an 1517. 3. en 1519. avec Eleonore d'Autriche, sœur ainé de l'Empereur Charles Quint, qui fut remariée avec François I. Roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint Michel, Prince

(1) Nâquit à Alcochete, & mourut à Lisbonne âgé de 52. ans & demi ayant regné 26. Il gît au Monastére de Belem.

ce de Portugal né le 24. Août 1408. mort le 20. Juillet 1500. Du second lit il eut Jean III. qui suit. Louïs Duc de Beja né le 3. Mars 1506. mort en 1555. Laissant Antoine Prieur de Crato, tige des Princes de Portugal, mentionnez ci-après. Ferdinand né en 1507. mort en 1534. sans laisser d'enfans de Guyomar Coutinho, fille de François, Comte de Marialva. Alfonse né en 1509. qui fut Abbé d'Alcobace, Archevêque d'Evora, ensuite de Lisbonne, crée Cardinal par la Pape Leon X. en 1517. & qui mourut en 1540. Henri Cardinal, & Roi de Portugal, mentionné ci-après. Edoüard Duc de Guimaraens, & Connêtable de Portugal, mort en 1576. sans posterité. Marie de Portugal mariée en 1566. avec Alexandre Farnese, Duc de Parme, morte en 1577. & Catherine épouse de Jean de Portugal I. du nom, Duc de Bragance. Le Roi Emmanuel eut encore de son second lit, Isabelle née en 1503. mariée en 1526. à Charles V. Empereur, & Roi d'Espagne, morte le 1. Mai 1539. & Beatrix, née en 1504. mariée en 1521. avec Charles III. Duc de Savoye, morte le 8. Janvier

vier 1538. Du 3. lit, il eut Marie née en 1521. morte en 1578. ſans alliance.

XV. Jean III. du nom Roi de Portugal né le 6. Juin 1502. mourut d'apoplexie le 12. Août 1557. Il avoit épouſé en 1525. Catherine d'Autriche, ſœur puinée de l'Empereur Charles V. morte en 1577. dont il eut entre autres enfans. 1. Jean, Prince de Portugal, qui ſuit: & 2. Marie née le 15. Octobre 1527, mariée en 1543 à Philippe II. Roi d'Eſpagne, morte en couches le 12. Juillet 1545. Il laiſſa un bâtard, Edouard, qui fut Archevêque de Brague, & mourût en 1543. âgé de 22. ans.

Jean Prince de Portugal naquit le 3. Juin 1537. & mourut avant ſon pere le 2. Janvier 1554. Il avoit épouſé Jeanne, ſeconde fille de l'Empereur Charles V. & d'Iſabelle de Portugal, laquelle mourut en 1578. ayant eu Sébaſtien qui ſuit.

XVI. Sébaſtien (1) Roi de Portugal, naquit poſthume le 20. Janvier 1554. ſucceda

(1) Naquit à Lisbonne, & il ſe perdit à la journée d'Alcacer âgé de 24. ans ayant regné 21.

ſucceda à ſon Ayeul ſous la tutelle, & Régence de la Reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. ſans avoir été mariée.

XVII. Henri (1) cinquième fils du Roi Emmanuel, naquit le 31. Janvier 1512. Il fut ſucceſſivement Archevêque de Brague, de Lisbonne, d'Evora, créé Cardinal par le Pape Paul III. en 1546. & reconnu Roi de Portugal, après la mort du Roi Sébaſtien ſon petit neveu. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 31. Janvier 1580.

Les Rois d'Eſpagne s'emparérent de la Couronne de Portugal, (2) & Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. en furent Rois ſucceſſivement. (3)

*Bâtards de Portugal, qui après la mort du Roi Henri prétendirent à la Couronne.*

Antoine de Portugal, Prieur de Crato étoit

(1) Naquit à Lisbonne & mourut à Almeyrin âgé de 68. ans ayant regné preſque un an & demi. Il git au Monaſtère de Bellem.

(2) Au mois de Décembre 1580.

(3) Juſqu'au mois de Décembre 1640. tems dans lequel fut proclamé legitime Roi de Portugal D. Jean IV qui ſuit.

étoit fils naturel de Louis Duc de Beja, second fils du Roi Emmanuel. D'autres disent que le Duc avoit épousé la mere d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été aprouvé. Quoiqu'il en soit il naquit en 1531. & prit la qualité de Roi de Portugal dans Lisbonne le 24. Juin 1580. Il mourut à Paris le 25. Août 1595. & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers, dans la Chapelle de Gondi. Il laissa des enfans naturels, savoir Emmanuel qui suit. Christophle, qui prit le titre de Roi de Portugal mourut à Paris le 3. Juin 1638. âgé de 66. ans, & git auprès de son pere. Denys, Religieux au Monastère de Valbonne de l'Ordre de Citeaux. Jean mort sans alliance. Philippe, & Louïse Religieuses.

Emmanuel I. Prince de Portugal, fut Viceroi des Indes. Il épousa en 1597. Emilie de Nassau, fille de Guillaume Prince d'Orange, & d'Anne de Saxe sa seconde femme. Elle mourut à Genéve après l'an 1624. Il se remaria a Louïse Osorio, & déceda à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé de 70. ans. De sa premiére femme il eut Emmanuel II. du nom, Prince de Portugal, qui se fit Carme

me le 15. Juillet 1628. & embrassa depuis la Religion Protestante. Il épousa en 1646. Jeanne Comtesse de Hanaw, fille d'Albert, Comte de Hanaw, laquelle mourut en 1673. & lui en 1686. laissant quatre filles, qui furent Wilhelmine Amélie morte jeune. Elisabeth Marie, née le 20. Novembre 1648. mariée le 11. Avril 1678. à Adrian Baron de Ghent. Marie Louïse, née en 1649. morte sans alliance, & Christine Delphine née le 15. Décembre 1650. aussi morte sans alliance. Les autres enfans d'Emmanuel I. furent Louïs, qui suit. Marie Belgique. Emilie Louïse. Anne Louïse. Julienne Catherine. Sabine morte sans alliance, & Maurice Eleonore, mariée à Georges Frédéric Prince de Nassau-Siegen, morte en 1674.

Louïs Prince de Portugal, Marquis de Tramoso, fut marié en 1631. avec Anne-Marie Capeci Galeoti, fille de Jean Baptiste Capeci Galeoti, Prince de Monte Leon, & de Diane Spinelli & il en eut Emmanuel Eugéne de Portugal III. du nom, Marquis de Tronert, & de Tramoso, mort à Rome sans alliance en Septembre 1687. & Ferdinand A-

lexan-

lexandre de Portugal, Chevalier de S. Jaques, Abbé de S. Bernard d'Anvers.

*Ducs de Bragance, Bâtards de Portugal, de qui sont issus les Rois d'aujourd'hui.*

Alphonse de Portugal, Duc de Bragance, Comte de Barcellos, & Seigneur de Guimaraens, fils naturel du Roi de Portugal, Jean I. & d'Agnes Pires mourut en 1461. Il épousa 1. Béatrix fille & Hérétière de Nugno Alvares Pereira, Connétable de Portugal, Comte de Barcellos, & d'Ourem. 2. Constance de Castille dite de Noronha, fille d'Alphonse de Castille Comte de Gijon, & d'Isabelle de Portugal. Il eut du premier lit Alfonse de Portugal, Comte d'Ourem, tige des Comtes de Vimioso. Ferdinand Duc de Bragance, qui suit, & Isabelle femme de Jean de Portugal, son cousin, morte en 1445.

Ferdinand I. Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa, Seigneur de Guimaraens, & Gouverneur de Ceuta, épousa Jeanne de Castro, fille de Jean, Seigneur de Cadaval. Il en eut Ferdinand

nand II. qui suit. Jean Marquis de Monte Major, Connétable de Portugal, mort en Castille sans enfans, d'Isabelle de Norogna. Alvaro Comte d'Olivença, tige des Marquis de Ferreira, dont la posterité sera raportée ci-après. Alfonse Comte de Faro, qui a fait la branche des Comtes d'Odemira, Catherine promise à Jean Coutinho, Comte de Marialva, morte avant le mariage. Béatrix épouse de Pierre de Meneses, Marquis de Villareal, & Guyomar femme de Henri de Meneses, Comte de Loullé.

Ferdinand II. Duc de Bragance, & de Guimaraens, incourut la disgrace du Roi Jean II. qui lui fit faire son procès, & trancher la tête à Evora, le 21. Juin 1483. Il avoit épousé Eléonore de Meneses, fille de Pierre Comte de Villereal, puis Isabelle de Portugal, fille de Ferdinand Duc de Viseo. Il eut du second lit Philippe mort en Castille, peu après son pere, sans avoir été marié. Jaques qui suit. Denys tige des Comtes de Lemos, dont la posterité sera raportée ci-après. Alfonse. Grand Commandeur de l'Ordre de Christ, marié avec Jeronyme de Noronha, mort sans enfans.

fans. Marguerite, & Catherine decédées sans alliance.

Jaques, Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa, & Comte de Barcellos, fut designé Roi de Portugal par le Roi Emmanuel, l'an 1498. s'il venoit à mourir sans enfans, a l'exclusion de l'Empereur Maximilien I. comme étranger, quoique fils d'Eléonore de Portugal. Il le fit encore Général d'une Armée Navale, qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épousa 1. Eléonor de Gusman, fille de Jean, Duc de Médina Sidonia; 2. Jeanne fille de Diégo de Mendoça. Il eut du premier lit Théodose qui suit, & Isabelle femme d'Edouard de Portugal, Duc de Guimaraens: & du second lit, Jaques mort sans lignée. Constantin Grand Chambellan du Roi Jean III. son Ambassadeur en France l'an 1549. & Viceroi des Indes. Il mourut sans enfans de Marie de Meneses, fille de Roderic de Mello, Marquis de Ferreira, & de Béatrix de Meneses. Fulgence Prieur de Guimaraens, qui laissa deux enfans naturels. François Chanoine à Evora mort en 1634. & Angélique Abbesse de Villaviciosa. Theoton Archevéque d'Evora

vora mort en 1602. Jeanne femme de Bernardin de Cardenas, Duc de Maqueda, d'où descendent les Ducs de ce nom. Eugénie, épouse de François de Mello, Marquis de Ferreira. Marie Abbesse de Villaviciosa, & Vincente Religieuse au même Monastère.

Théodose de Portugal, I. Duc de Bragance épousa Isabelle de Castro, fille de Denys de Portugal-Bragance, Comte de Lemos, puis Béatrix de Portugal Lancastre, fille de Louïs I. Grand Commandeur d'Avis. Du 1. lit, il eut Jean qui suit; & du 2. Jaques tué à la journée d'Alcacer avec le Roi Sébastien en 1578. & Isabelle femme de Michel de Meneses, Duc de Caminha.

Jean de Portugal, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II. Roi d'Espagne pour ses prétensions sur le Portugal, & fut fait Chevalier de la Toison d'or en 1581. Il mourut en 1582. ayant eu de Catherine, fille puînée d'Edouard de Portugal, Duc de Guimaraens, Theodose II. qui suit. Edouard tige des Ducs d'Oropesa. Alexandre Archevêque d'Evora. Marie morte promise au Duc de

Parme,

Parme, & Séraphine épouse de Jean Fernandes Pacheco, Duc d'Escalona.

Theodose de Portugal II. du nom, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, mourut le 20. Novembre 1630. Il avoit épousé en 1603. Anne de Velasco, & de Giron, fille de Jean Fernandes, Duc de Friàs, Gouverneur de Milan, & de Marie Giron. Il en eut Jean IV. qui suit Roi de Portugal. Edouard Prince de Portugal, qui après avoir servi l'Empire en Allemagne plusieurs années, fut arrêté prisonnier à Ratisbonne en 1641. & conduit au Château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. âgé de 44. ans, sans posterité. Alexandre né en 1607. mort le 31. Mai 1637. & Catherine née en 1606. morte jeune.

*Rois de Portugal de la Maison de Bragance.*

XVIII. Jean IV. (1) Roi de Portugal;

(1) Naquit à Villaviçiosa & mourut à Lisbonne âgé de 52. ans & demi ayant regné presque 16. Il git au Monastère de S. Vincent de Lisbonne.

gal, Duc de Bragance, & de Barcelles, dit le Fortuné, naquit le 19. Mars 1605. & fut proclamé Roi de Portugal le 1. Décembre 1640. Il mourut le 6. Novembre 1656. Il avoit épousé en 1634. Louïse de Gusman, fille aînée de Jean Emmanuel Peres de Gusman, Duc de Medina Sidonia, qui fut Régente durant la minorité de son fils, & mourut le 28. Février 1666. Leurs enfans furent, Theodose Prince de Portugal né le 8. Février 1634. mort en 1653. Alfonse Henriques qui suit. Pierre mentionné aprés son frere. Marie née le 18. Séptembre 1636. morte sans alliance, & Catherine Infante de Portugal, née le 25. Septembre 1638, mariée avec Charles II. Roi d'Angleterre le 31. Mai 1662. dont elle restat veuve en 1685: elle se retira à Lisbonne, & mourut le 31. Décembre 1705. ayant été Régente, durant la maladie du Roi Pierre, son frere. Il laissa aussi un fille naturelle, Marie qui fut Religieuse Carmelite.

XIX. Alfonse Henriques (1) Roi de Por-

(1) Naquit à Lisbonne & mourut âgé de 40. ans ayant regné 11. Il git au Monastère de Bellem.

Portugal né le 21. Août 1643. succeda à son pere, & épousa le 25. Juin 1666. Marie Elisabeth Françoise de Savoye, fille puînée de Charles Amedée Duc de Nemours, mais ayant été reconnu impuissant, où, du moins en ayant été accusé, son mariage fut declaré nul en 1668. Ses mauvaises qualitez & son incapacité le firent interdire du Gouvernement de ses Etats en 1669. On le conduisit dans l'Isle Tercere, d'ou on le ramena au Château de Cintra, à sept lieuës de Lisbonne, où il mourut d'apoplexie le 12. Septembre 1683.

XX. Pierre II. (1) Roi de Portugal, & des Algarbes né le 28. Avril 1648. Il fut établi Régent de Portugal le 22. Novembre 1667 & épousa le 2. Avril 1668. la Reine femme de son frere laquelle mourut le 27. Décembre 1683. laissant Elisabeth Marie Louïse Joséphe Infante de Portugal née le 6. Janvier 1669. morte le 21. Octobre 1690. Ce Prince se remaria

(1) Naquit à Lisbonne le 26. Avril 1648. & mourut à Alcantara près de Lisbonne âgé de 58. ans, ayant regné 38. Il git au Monastère de S. Vincent de Lisbonne.

maria le 2. Juillet avec Marie Sophie Elisabeth de Baviére, fille de Philippe Guillaume Duc de Neubourg, Electeur Palatin, laquelle mourut le 4. Août 1699. & lui le 9. Décembre 1706. âgé de 58. ans, & 7. mois. De ce mariage sont sortis. Jean Prince du Bresil né le 30. Août 1688. mort le 17. Septembre suivant. Jean François Antoine Joseph Bernard Benoît, qui suit. François (1) Xavier Antoine Urbain, né le 15. Mars 1695. (2) Emmanuel (3) né le 3. Août 1697.

(1) Né le 25. Mai 1691.

(2) Antoine-François-Xavier Benoît-Leopold-Theodose-Henri né le 15. Mai 1695.

(3) Celui-ci étant sorti de Lisbonne le 4. Novembre 1715. sous prétexte d'aller à la chasse, se mit dans une Chaloupe, qu'il avoit fait préparer & alla s'embarquer sur un Vaisseau Anglois qui l'attendoit, & qui partit aussi-tôt, n'ayant avec lui qu'un Cadet du Comte de Tarouca Ambassadeur de Portugal auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Ce Cadet étoit *Emmanuel Telles de Silva* établi présentement à Vienne d'Autriche. Ce Prince prit aussi deux autres Domestiques, un desquels nommé *Jean Henriques de Bem* est aussi établi à Vienne. Il est fils d'un Savetier qui demeuroit à S. Julien de Lisbonne. Quand il prit la fuite, il servoit au Palais du Roi en qualité de Reposteyro. Ce Prince arriva le

1697. Thérése Joséphe, née le 8. Février 1696. (1) Françoise Xavier (1)

le 22. du même mois à la Haye aprés avoir été poursuivi quelque tems par un Corsaire d'Alger & il resta *incognito* jusqu'à ce qu'étant passé en France sous le nom de Comte d'Ourem, il y demeura jusqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'Empereur, il partit de Paris le 7. Juillet 1716. & se trouva à la prise de Témeswar sur les Turcs le 13. Octobre suivant, où s'étant derobé à l'ouverture de la tranchée, il eut son Cheval tué sous lui d'un coup de Canon, qui lui effleura la jambe droite. Après avoir voyagé en Espagne, en Italie, & en autres endroits il retourna une seconde foi à Vienne d'Autriche, d'ou après quantité d'accidens que peut-être je feray obligé de raporter dans un autre lieu, il a partit pour Lisbonne le 12. Août 1734. arrivant à cette Cour le 22. Octobre. Il se souva un seconde fois en l'année 1737. & ayant resté jusqu'à 1738. hors du Pais il retourna à Lisbonne, ou il reside présentement. Il est Colonel d'un Régiment de l'Empereur qui conserve son nom jusqu'à présent, il est aussi Chevalier de la Toison d'or & est véritablement un Prince très-renommé dans toute l'Europe, & fort généralement aimé de tous ceux qui ont eû le bonheur de le connoître.

(1) Morte le 16. Février 1704. étant promise à Charles III. Archiduc d'Autriche, alors declaré Roi d'Espagne, & Empereur au-

(1) née le 30. Janvier 1699. (2) XXI. Jean François Antoine Joseph Bernard

jourd'hui régnant sous le nom de Charles VI.

(1) Morte aussi à Lisbonne sans alliance le 15. Juillet 1736. C'étoit la Princesse la plus aimable, & la plus belle de notre Siécle.

(2) Il laissa aussi des enfans naturels, entre autres Louise qui a été legitimée le 25. Mai 1691. Elle épousa en Mai 1695. Louis Ambroise de Mello Duc du Cadaval, & après sa mort elle épousa le 16. Septembre 1702. James de Mello Duc de Cadaval son beau-frere, Grand Ecuyer du Roi, de son Conseil d'Etat, & Président du Conseil de Conscience, & des Ordres militaires. Elle est morte à Lisbonne le 23. Décembre 1732. sans posterité. Le Duc son époux s'est remarié l'année présente 1740. Les autres enfans naturels sont Dom Michel, & Dom Joseph, lesquels ayant passé le Tage pour faire une partie de chasse le 13. Janvier 1724. furent surpris en revenant l'après midi à un demi quart de lieue du rivage de Lisbonne, d'un vent si violent, que le Patron du batiment sur lequel ils s'étoient embarquez fut jetté dans la riviére, & le même batiment renversé un moment après. Dom Joseph se sauva à la nage, mais quelques efforts qu'il fit, il ne pût sauver son frere, qui fut noyé avec tous les gens de la suite de ces deux Seigneurs. Le Corps de D. Michel ne fut trouvé que le 20. du même mois. Il étoit né le 15. Octobre 1699. & avoit épousé le 20. Janvier 1715. Louise Antoinette-Casimire de Nassau & Sousa, qui a-

voit

Bernard Benoît V. du nom, Roi de Portugal né le 21. Octobre 1689. (1) fut proclamé Roi de Portugal le 1. Janvier 1707. & a épousé le 9. Juillet 1708. Marie Anne Joséphe Antoinette Reini, Archi-

voit été créé Duchesse de Lafoens à la naissance de son premier fils nommé Pierre au mois de Juillet 1718. & à laquelle le Tribunal de la Relation avoit accordé par sentence du 7. Décembre 1722. le titre d'Altesse, & les mêmes honneurs dont jouissoit Dom Michel son mari, premier fils naturel de ce Roi ; & très-digne Prince. Elle mourut après une longue maladie à Lisbonne le 16. Mars 1729. à l'âge de 35. à 36. ans. Elle étoit fille unique de Charles Joseph, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Senéchal de Hainaut, deuxiéme Marquis d'Arronches, & de Marie-Anne-Louise Françoise de Sousa Tavares de Silva e Mascarenhas, héretiére de la Maison d'Arronches. Pierre Duc de Lafoens son fils, fut fait le 11. Octobre 1732. Grand Alcalde, Commandeur de Thomar, de S. Marie de Marmeleyro, & de S. Marie de Golegan dans l'Ordre de Christ, & le cinquieme de Novembre suivant aussi Commandeur des Isles d'Açores & de Madere. Toutes ces Commanderies étoient vacantes par la mort de D. Michel son pere. Dom Joseph vient d'être nommé à l'Archevêché de Brague l'année présente 1740.

(1) Il a été juré Prince en 1697. il commença à regner le 9. Décembre 1706.

Archiducheſſe d'Autriche, fille puinée de l'Empereur Leopold, & d'Eléonore Madeleine Théréſe de Baviére Neubourg ſa troiſième femme. (1) (2)

*Branches*

(1) Cette Reine la plus ornée de toutes les vertus naquit le 7. Septembre 1683. & arriva à Lisbonne le 27. Octobre 1708. De ce mariage ſont ſortis 1. Pierre, Prince de Breſil, né le 19. Octobre 1712. mort le 29. Octobre 1714. 2. Joſeph-Pierre-Jean Louïs qui ſuit. 3. Charles né la nuit du deuxième au troiſième Mai 1716. mort le 30. Mars 1736. 4. Pierre-Clément né le 5. Juillet 1717. 5. Alexandre né le 24. Septembre 1723. mort de la petite-verole le deuxième Août 1728. & 6. Marie-Magdeleine-Joſephe-Théréſe Barbare, Infante de Portugal née le 4. Décembre 1711. qui ayant été accordée dès le 1. Octobre 1725. avec le Prince des Aſturies, fils du Roi Philippe V. d'Eſpagne, & de la Reine Marie Louïſe Gabrielle de Savoye fut épouſée au nom de ce Prince dans l'Egliſe Patriàrchale de Lisbonne le 11. Janvier 1728. Elle partit de Lisbonne le 11. Janvier 1729. fut échangée le 19. ſuivant, contre la Princeſſe du Breſil en préſence des deux Cours de Portugal & d'Eſpagne, & étant arrivée le ſoir du même jour à Badajos, elle reçut le lendemain la bénédiction nuptiale par les mains du Cardinal Borgia. De ce mariage il n'eſt point ſort d'enfant juſqu'à préſent, & on eſt même hors d'eſpérance d'en avoir.

(2) Joſeph-Pierre-Jean Louïs, Prince du

Breſil,

## *Branches sorties de la Maison de Portugal, & qui ont droit à la Couronne.*

### *Comtes d'Oropesa.*

Edouard de Portugal second fils de Jean Duc de Bragance, fut Marquis de Flechilla, & Comte d'Oropesa par son mariage avec Beatrix de Tolede, fille de Jean Alvares, Comte d'Oropesa, & de Louïse Pimentel, & prit une seconde alliance avec Guiomar Pardo, fille d'Aires

Bresil, devenu l'aîné par la mort de Pierre, naquit le 6. Juin 1714. fut batisé le 27. Août suivant, & tenu sur les fonts au nom du Roi Très-Chrétien Louïs XIV. & de l'Impératrice regnante. Son mariage fut arrêté, & conclu le premier Octobre 1725. avec Marie-Anne-Victoire, Infant d'Espagne, fille du Roi Philippe V. & de la Reine Elisabethe Farnese sa seconde femme, née le 30. Mars 1718. Il l'épousa par Procureur à Madrid le 27. Décembre 1727. & ensuite en personne à Elvas le 19. Janvier 1729. De cette alliance sont sorties trois filles. L'aînée D. Marie Françoise Elisabethe Antoinette Josephe Gertrudes Jeanne naquit le 17. Décembre 1734. elle reçut le batême le 9. Janvier 1735. & elle porte le titre de Princesse da Beyra, une des cinq Provinces de Portugal.

res Pardo, Seigneur de Malagon. Ses enfans du 1. lit furent Ferdinand qui suit, Jean, & François morts jeunes.

Ferdinand Alvares de Portugal, dit de Tolede Monron, & Ayala, Marquis de Flechilla, & de Xarandille, Comte d'Oropesa épousa Mencie Pimentel, fille de Jean Alfonse Pimentel Comte de Bénévent, & de Mencie Zuniga, & Requesens, dont il eut Jean mort jeune, Edouard qui suit, & Marie alliée à Pierre Faxardo, Marquis de los Velez, & de Molina.

Edoüard Alvarez de Portugal, dit de Tolede Monron, & Ayala, faisoit sa demeure ordinaire à la Cour d'Espagne, fut créé Duc d'Oropesa, & nommé Viceroi de Navarre. Il épousa Anne de Modica de Cordoüe Pimentel, Comtesse d'Alcaudete, & Marquise de Villat, fille de Jean de Zuniga Requesens Pimentel, Marquis de Viana, & d'Antoinette Fernandes de Cordoüe Velasco, dont il eut entr'autres enfans Manuel Joachim qui suit.

Manuel Joachim Alvarez de Tolede, Marquis de Xarandilla, Duc d'Oropesa, qui épousa le 26. Juillet 1664. Isabelle

Pacheco

Pacheco d'Aragon Velaſco, fille de Alfonſe Melchior Telles Giron Pacheco, des Comte de Montalvan, dont il a eu Pierre Vincent, qui ſuit. Joſéphe Antoinette, née le 8. Octobre 1681. mariée à Emmanuel Gaſpard de Sandoval de Giron, Marquis de Belmont, & Marie Petronille de Portugal Atocha, née le 29 Juin 1683.

Pierre Vincent de Tolede Portugal, Marquis de Xarandilla né le 5. Avril 1685.

*Comtes de Lemos, & de Caſtro.*

Denys de Portugal, fils puiné de Ferdinand II. Duc de Bragance, fut Comte de Lemos, & établit ſa demeure en Caſtille. Sa poſterité prit le nom de Caſtro à cauſe de Beatrix de Caſtro, Comteſſe de Lemos ſon épouſe. Il fut pere de Ferdinand qui ſuit, d'Alſonſe de Caſtro, Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt, Ambaſſadeur à Rome qui de Jeronyme Noronha laiſſa poſterité, de Pierre Evêque de Guença, & de Lamego, Grand Aumônier de Philippe II. Roi d'Eſpagne, d'Eleonore de Portugal Caſtro, mariée à

 Jaques

Jaques Sarmento de Mendoça, Comte de Ribadavia, d'Isabelle de Portugal Castro, premiére femme de Theodose de Portugal I. du nom, Duc de Bragance son cousin, d'Antoinette alliée à Alvare Coutinho, Maréchal de Portugal, de Mencie premiére femme de Renné Comte de Chalani en Savoye, & de Constance de Portugal Castro, Religieuse à Lisbonne.

Ferdinand Ruis de Portugal Castro, Comte de Lemos, & Marquis de Sarria, fut deux fois Ambassadeur à Rome. De Thérése d'Andrada son épouse, fille, & hérétiére de Ferdinand Perez d'Andrada, Comte de Villalva, il eut Pierre Ferdinand, qui suit. Isabelle mariée à Roderic de Moscoso, Comte d'Altamira, & Françoise, morte sans laisser de posterité, de Roderic Hierosme Portocarrero Comte de Medellin.

Pierre Ferdinand de Portugal de Castro, Comte de Lemos & d'Andrada servit Philippe II. Roi d'Espagne à la conquête de Portugal. D'Eleonore de la Cueva, fille de Bertrand Duc d'Albuquerque sa premiére femme, il eut Ferdinand Roderic qui suit. Bertrand qui servit le Roi d'Es-

d'Espagne en Italie, aux Indes, & en Espagne, & qui laissa trois bâtards. Thérése mariée à Garcia Hurtado de Mendoce, Marquis de Cagnete, Viceroi du Perou, & Isabel morte jeune. De Thérése Bobadilla de la Cueva sa seconde femme, fille de Pierre Bobadilla, Comte de Chiruhon, & de Mencie de la Cerda, naquit Pierre Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, dont la femme Hycronime de Cordoüe, fut Dame d'honneur de la Reine Marguerite d'Autriche. Roderic de Castro Chanoine de Tolede, Evêque de Çamora, & de Conca, puis Archevêque de Seville, enfin Cardinal en 1583. Il mourut le 26. Octobre 1600. ayant eu trois enfans naturels. André Commandeur d'Alcantara, fils puiné de Pierre Ferdinand, qui épousa Agnés Henriques de Ribera, fille de Perez Afan de Ribera, & d'Agnes Henriques de Tavora, Comtesse de la Torre, dont il eut Pierre de Portugal Castro mort jeune. Agnes de Castro, Comtesse de Chinchon, Marquise de S. Martin, & de la Vega, mariée à Joseph Alexis Antoine de Cardenas Ulloa Zuniga, Comte de la Puebla, & Françoise de Castro, alliée à François

 de

de Gusman, fils de Pierre, Marquis de la Algava. Il laissa aussi un Bâtard nommé Roderic. Leur pere en avoit eu deux, Antoine Religieux Bénédictin, Abbé de S. Benoit de Madrid, & Général de son Ordre, & Jean Religieux du même Ordre, Archevêque d'Otrante mort en 1603.

Ferdinand Roderic de Portugal de Castro, Comte de Lemos, fut Viceroi de Naples, & de Sicile, & mourut Religieux de S. Benoît à Burgos en 1637. De Lucréce Gattinara Legana Comtesse de Castro, fille unique d'Alexandre Gattinara, Comte de Castro, & de Victoire Caracciol, il laissa François Ferdinand, qui suit. Alexandre, & François morts jeunes, Catherine, Victoire, Claire Marie, Religieuse déchaussée, Elise, & Marie.

François Ferdinand de Portugal de Castro, Duc de Taurisano. Celui-ci fut Viceroi d'Aragon, puis de Sardaigne, enfin du Perou, & épousa Antoinette Giron, fille de Pierre, Duc d'Ossone ayant eu Pierre Ferdinand III. du nom qui suit. Marie Louïse seconde femme de Pierre Nuno Colombe de Portugal, Duc de Veraguas.

aguas. Lucie Antoinette de Castro, & Marie Catherine Religieuse.

Pierre Ferdinand de Portugal de Castro III. du nom, Duc de Taurisano, Grand d'Espagne mort en 1678. Il épousa Anne veuve de Henri Pimentel de Gusman, Marquis de Tavora, & fille de Charles Borgia, Duc de Gandia, & d'Artemise Dona, dont il a eu Gines Fernandes de Portugal de Castro, Comte de Lemos, de Castro, & d'Andrada, Viceroi de Sardaigne, qui épousa le 8. Septembre 1687. Catherine de Silva de Mendoce, fille de Georges Marie, Duc de Pastrana, & de l'Infantado, dont il n'a point eu d'enfans. Salvador qui suit, & Marie Alberte de Portugal de Castro, mariée à Manuel Didas Lopez de Zuniga, Duc de Bejar.

Salvador de Portugal de Castro, Comte de Castro, de Lemos, d'Andrada, & de Villalva, Duc de Taurisano, mourut en 1695. Il avoit épousé Françoise Catherine de Cordoüe Mendoce Carillo Albornoz, Marquise d'Almagnan, fille de François Cecil Centurion, Marquis d'Estapa, & d'Almagnan, dont il a eu Marie, Antoinette, Rose, & Raphaele.

*Mar-*

*Marquis de Ferreira de Mello, Ducs de Cadaval.*

Alvare de Portugal, premier du nom, Seigneur de Ferreira, troisiéme fils de Ferdinand I. Duc de Bragance, fut Présidené du Conseil en Castille, & Chef de la Justice en Portugal. Il épousa Philippe de Mello, fille, & héretiére de Roderic Comte d'Olivença, & il en eut Roderic qui suit. Georges Comte de Gelves, mentionné ci-aprés. Isabel alliée à Alfonse de Soto Major, Comte de Belcaçar. Beatrix mariée à Georges, Bâtard de Portugal, Seigneur d'Aveiro. Jeanne, seconde femme de François de Portugal, Comte de Vimioso, & Marie femme de Jean de Sylva, Comte de Portalégre.

Roderic de Mello, & de Portugal, Marquis de Ferreira, Comte d'Olivença, fut Gouverneur de Tanger. De sa premiére femme Leonore, fille de François d'Almeida Viceroi des Indes, il eut Alvare de Mello, mort avant lui, dont le fils unique Alvare III. fut tué à la bataille d'Alcacer en 1578.

Fran-

François qui suit, & Philippe mariée à Alvare de Sylva, Comte de Portalegre. Il eut de Beatrix de Meneses sa seconde femme, fille d'Antoine d'Almada, Capitaine Major de Lisbonne, & de Marie de Meneses; Alvare, & Marie femme de Constantin de Portugal Bragance.

François de Portugal de Mello, eut de Eugénie, fille de Jaques de Portugal, Duc de Bragance, Roderic tué à la bataille d'Alcacer. Nugno Alvares, qui suit. Jean Evêque de Viseo. Constantin tige des Comtes d'Açumar, & Jeanne Abbesse de Villaviciosa. Il laissa aussi deux bâtards, Joseph Evêque de Mirande, & Archevêque d'Evora, & François de Mello.

Nugno Alvares de Portugal Pereira de Mello, mourut en Afrique, ayant eu de Mariane de Castro Osorio, fille de Roderic Moscoso, Comte d'Altamira, François II. qui suit. Roderic nommé Administrateur de l'Archevêché d'Evora sur la fin de 1642. Eleonore femme d'Emmanuel de Moura Cortereal, Marquis de Castel Rodrigo, Ambassadeur à Rome, Gouverneur des Païs-Bas en 1644. & Jeanne femme de Maurice de

Sylva,

Sylva ; Marquis de Gouvea.

François de Mello II. du nom, Marquis de Ferreira, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, Grand Veneur de Portugal, & Général de la Cavalerie Portugaise. Il suivit le parti du Roi Jean IV. qui le fit Grand Maître de sa Maison, & l'envoya Ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il assista à la bataille de Balajos l'an 1644. & mourut le 27. Mars 1645. Il n'eut point d'enfans de Marie de Sandoval sa premiére femme, fille de Lopes Moscoso Osorio, Comte d'Altamira, & de Leonore de Sandoval: Mais de Jeanne Pimentel sa seconde femme, fille d'Antoine Pimentel Marquis de Tavora, Viceroi de Valence, il eut Nugno Alvare, qui suit, & Théodore de Mello mort en 1672.

Nugno Alvare Pereira de Portugal de Mello, Duc (1) de Cadaval, Marquis de Ferreira, Connétable de Potrugal, & Grand Maître de la Maison

(1) Mourut à Lisbonne au commencement de 1727. il fut inhumé dans la Ville d'Evora au Couvent des Chanoines Reguliers de St. Jean l'Evangeliste.

son de la Reine. Il épousa 1. Marie de Faro, Comtesse d'Odemira. 2. en 1671. Marie Angélique Henriette de Lorraine, fille de François, Comte d'Harcourt morte le 9. Juin 1674. 3. en 1675. Marguerite (1) Armande de Lorraine, fille de Louïs Comte d'Armagnac, Grand Ecuïer de France, & de Catherine de Neufville Villeroi. Du premier lit sortit Jeanne Alvare, morte jeune. Du second vint Isabelle Alvare mariée à Rodrigo Anez de Saa de Meneses, Marquis de Fontes, morte le 27. Novembre 1699. en sa 28. année, & du troisième lit sont issus, Loüis Ambroise de Portugal Pereira de Mello Duc de Cadaval, né en 1677. qui épousa en Mai 1695. Loüise de Portugal fille legitimée de Pierre Roi de Portugal, mort sans posterité le 13. Novembre 1700. James qui suit. Anne née en 1683. mariée à Louïs de Tavora, Comte de S. Jean. Eugénie (2) Rose, femme d'Emmanuel (3) Telles de Sylva,

(1) Morte le 16. Décembre 1730. Elle git à l'Eglise du Couvent de la Mere de Dieu près de Lisbonne.

(2) Morte.

(3) Mort le 9. Février 1736. il seroit aujourd'hui

va, Comte de Villar Major, & Jeanne alliée en Septembre 1699. à Bernard de Tavora, Comte d'Alvor, Grand de Portugal.

James de Portugal Pereira de Mello, Duc de Cadaval, né le 7. Décembre 1679. a épousé avec dispense le 16. Septembre 1702. Louïse de Portugal, fille legitimée de Pierre Roi de Portugal veuve de son frere ainé. (1)

Comtes

jourd'hui un des premiers Ministres de Portugal, ou il étoit connu pour un des premiers Sçavans. Les Eloges qu'on en voudroit faire, seroient toujours moindres que son merite. Pour moi je manque de termes pour le louer dignement. S'il me persecuta ce ne fut que pour faire plaisir au Comte de Tarouca son oncle. Il fut autrefois mon Protecteur, & mon Ami. Je parlerai plus amplement de ce Seigneur dans un autre lieu, ou je ferai voir la plus grande partie de ses Ouvrages.

(1) Rodrigue de Mello Pereyra, frere puîné du précédent, mourut dans une âge avancé après avoir épousé Anne de Lorraine de Sa Menéses sa niéce, fille de Rodrigue Annes de Sa Almeyda, & Menéses Marquis d'Abrantes, & de Fontes, Comte de Penaguiam, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Portugal, son Ambassadeur à Rome, puis nommé le 1. Février 1726. Ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour la conclusion du

double

### *Comtes d'Assumar, issus des Marquis de Ferreira de Mello.*

Constantin de Portugal Bragance, & de Mello, fils puiné de François de Mello I. du nom, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Christ. Il épousa 1. Marie de Mendoce, fille de Ferdinand de Meneses, & de Philippe de Mendoce. 2. Beatrix de Castro, fille de Garcie, Com-

double mariage arrêté entre les deux Cours, & Chevalier des Ordres de Christ & de la Toison d'or; & d'Isabelle-Henriette de Lorraine-Pereyra-de Mello-Portugal, fille de Nugno, premier Duc de Cadaval, & de Marie-Angélique-Henriette-de Lorraine-Harcourt sa seconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour Camareyra-Major de la Princesse du Brésil, fit son entrée publique au Palais le 1. de Mai 1728. pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la Princesse des Asturies jusqu'à son depart pour l'Espagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello son mari Marie-Marguerite-de Lorraine-de Mello-Pereyra-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Lisbonne le 22. Février 1727. avec Joachim-Annes de Sa de Almeyda & Menéses, Marquis de Fontes, Comte de Penaguiam, son oncle maternel.

Commandeur de Segurà, que le rendit père de François qui ſuit, de Jean qui ſe fit Carme, d'Alvare Chevalier de Malthe, Commandeur de Tavora, Gènéral de l'Artillerie ſous le Comte ſon frere à la bataille de Rocroi, & de Ferdinand.

François de Mello, Marquis de la Tour de Laguna, Comte d'Aſſumar, fut Viceroi des deux Siciles en 1639. Gouverneur du Milanez, & des Païs-Bas, Grand Maître d'Hôtel de la Reine d'Eſpagne. Il perdit la bataille de Rocroi contre les François en 1643 D'Antoinette de Villena de Souſa, fille d'Henri Comte de Miranda, il eut Gaſpard Conſtantin qui ſuit. Beatrix mariée à Jean Michel Fernandes de Heredia, Marquis de Moura. Mencie allîée à Pierre de Zuniga de la Cueva, Marquis de Flores d'Avila, & Marie Thérese, femme de Didace d'Avila Coelho de Caſtille, Marquis de Naval Marquende.

Gaſpard Conſtantin de Portugal Mello, Comte d'Aſſumar, & Marquis de Villeſcas mourut le 18. Août 1683. ſans enfans d'Antoinette Nugno Henriques, fille de Garcias Nugno de Ribera, laiſſant un fils naturèl, Joſeph François de

Por-

Portugal de Mello Marquis de Villescas.

*Comtes des Gelves, & Ducs de Veraguas issus des Marquis de Ferreira de Mello.*

George de Portugal, fils puiné d'Alvare Seigneur de Ferreira, fut crée Comte de Gelves par l'Empereur Charles V. à cause de ses services. Il fut aussi Alcaide d'Alcaçar de Seville. De sa seconde femme Isabelle fille de Jaques Colomb Duc de Veraguas Amiral des Indes, il eut Alvare qui suit. Antoine Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. George de Seville qui eut des enfans de Généviéve fille de Jean Botti Florentin, Louïs Philippe, & Isabelle. Il avoit contracté un premier mariage avec Guyomar d'Ataïde, & de Sylva, fille de Jean de Vasconcellos, Comte de Penela, dont il n'eut point d'enfans.

Alvare de Portugal, Comte de Gelves, eut de Leonore, fille d'Alvare de Cordoue, & de Marie d'Aragon, George II. qui de Bernardine fille de Jean Antoine Vincentelo, eut pour fille unique Leonore de Portugal, Comtesse de Gel-

ves, mariée 1. à Ferdinand de Castro de Lemos, 2. à Jaques Pimentel Marquis de Gelves. Le second fils d'Alvare fut.

Nugno de Portugal Colomb, Duc de Veraguas, Marquis de la Jamaique, & Amiral des Indes Occidentales, qui épousa Aldonce de Portocarero, dont il eut Alvare, qui suit. Christophle, Leonore, Louïse, & Philippe, Religieuses au Monastère de l'Incarnation à Madrid.

Alvare de Portugal Colomb, Duc de Veraguas, épousa Catherine de Portugal, & de Castro, Comtesse de Gelves, dont il a eu Pierre qui suit, & Eleonore, mariée à Augustin Homodei, Marquis d'Almonacid.

Pierre Nugno Colomb de Portugal Castro de la Cueva, Duc de Veraguas, Marquis de la Jamaique, Chevalier de la Toison d'or en 1670. Il avoit épousé en 1645. Isabelle Fernandez de la Cueva, veuve de George Manrique de Cardenas, Duc de Nogara & de Cardenas, fille de François Ferdinand, Duc d'Albuquerque, après la mort de la quelle arrivé en 1670. il prit une seconde alliance avec Marie Louïse de Castro, fille de François Comte de Lemos. Il mourut en 1674. laissant pour fils unique du premier lit.

Pier-

Pierre Emanuel Colomb de Portugal, Duc de Veraguas, & de la Vega, Marquis de la Jamaique, Comte de Gelves, Amiral des Indes, Chevalier de la Toison d'or en 1670. Viceroi de Valence en 1679. de Sicile en 1696. Conseiller d'Etat en 1699. à épousé en 1674. Thérése Martine d'Ayala Tolede, fille de Ferdinand III. Comte d'Ayala, dont il eut pour fils unique.

Pierre Colomb de Portugal, Marquis de la Jamaique, qui a été Envoyé extraordinaire en France par le Roi Philippe V. Il a épousé le 17. Avril 1702. Marie Françoise de Borgia, fille de Félix de Cordoüe Cardonne, Duc de Sessa.

### *Comtes d'Odemira.*

Alfonse de Portugal, fils puiné de Ferdinand I. Duc de Bragance, fut Comte de Faro, & d'Odemira. Il mourut en Castille, ayant eu de Marie de Norogna fille, & hérétiére de Sanche Comte d'Odemira, Seigneur d'Aveiro, & de Vimieyro, Sanche qui suit. François qui ne laissa qu'une fille. Fréderic Evêque de

de Cahahora, & de Siguença, puis Archevêque de Saragoce, Viceroi de Catalogne. Antoine Abbé. Ferdinand tige des Seigneurs de Vimieyro. Guyomar femme d'Henri d'Aragon, Duc de Segorbe, dit l'Infant de la Fortune. Mencie épouſe de Jean de la Cerda, Duc de Medina Celi, & Catherine Abbeſſe de Semide.

Sanche de Norogne I. du nom, Comte d'Odemira, Grand Alcaide d'Eſtremôs. Il épouſa Françoiſe de Sylva, dont il eut pour enfans Alfonſe II. qui ſuit. Roderic qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & Mencie mariée a N. Comte de Fraques, en Savoye. Il ſe remaria avec Angéla, fille de Gaſpard Fabia, & il eut Jean de Faro, Capitaine de Caffin en Afrique, qui épouſa Iſabelle Ferreira d'Andrada, d'ou vint Jean de Faro, marié à Marguerite de Norogne, fille de Jean d'Almeida, qui eut pour fille unique Louïſe de Faro, mariée à Louïs Coutinho, Commandeur d'Olivença. Fréderic de Faro, & de Portugal, premier Ecuyer d'Iſabelle de France Reine d'Eſpagne, qui de Marguerite fille de Charles Borgia Duc de Candie eut une fille

fille nommée Anne, mariée à Roderic de Sylva, Duc de Paſtrane. Une fille du ſecond lit de Sanche de Norogne, nommée Jeanne de Faro, qui épouſa Jean de la Cerda IV. du nom, Duc de Medina Celi.

Alfonſe de Norogne II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de ſon pere, & laiſſa de Marie, fille & hérétiére de Nugno Ferdinand d'Ataide, Seigneur de Penacova, Capitaine de Caffin, Sanche II. qui ſuit, & Marie ſeconde femme de Louïs d'Ataide Viceroi des Indes.

Sanche de Norogne, II. du nom, Comte d'Odemira Grand Maître d'Hôtel de Catherine d'Autriche, Reine de Portugal. Il épouſa Marguerite, fille de Jean de Sylva, Comte de Portalégre, dont il eut pour enfans Alfonſe III. qui ſuit. Antoine tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Nugno Evêque de Viſeo, & de la Guarda. Jaques Religieux de S. Dominique. Marie femme de Louïs d'Ataide, Comte d'Atouguia, & quatre autres filles Religieuſes.

Alfonſe III. Comte d'Odemira Alcaide-Major d'Eſtremôs, fut auſſi tué à

la bataille d'Alcacer en 1578. Il épousa 1. Jeanne de Villena, fille de Manuel Telles, Seigneur d'Unhao', & de Marguerite de Villena. 2. Jeanne de Gusman, fille de Pierre de Menefes, Capitaine de Ceuta, & de Conftance de Gusman. 3. Joland fille d'Alvare de Caftro, & d'Anne d'Ataïde, & laiffa pour fils unique de fon dernier mariage.

Sanche de Norogne, & de Portugal III. du nom, Comte d'Odemira, Grand Alcaide d'Eftremôs & Majordome de la Reine de Portugal, mort en 1642. fans enfans, de Jeanne de Lara fa femme, fille de Manuel de Menefes, Duc de Villereal.

*Seigneurs de Vimieyro, iffus des Comtes d'Odemira.*

Ferdinand de Faro de Portugal, Seigneur de Vimieyro, cinquième fils d'Alfonfe de Portugal I. du nom, Comte de Faro, & d'Odemira, fut Grand Maître d'Hôtel de la Reine Catherine d'Autriche, & laiffa d'Ifabelle de Mello fon époufe François, qui fuit. Denis tige des Comtes de Faro. Sanche mort élu E-

vêque

vêque de Leiria. Alfonſe Doyen de la Chapelle du Roi Sebaſtien. Marie femme de Jean de Meneſes Capitaine de Tanger, & quatre filles Religieuſes.

François de Portugal de Faro I. du nom, Seigneur de Vimieyro, fut Préſident du Conſeil du Roi Sebaſtien. De ſa premiére femme Mencie d'Albuquerque, il eut Ferdinand Henriques mort avant ſon pere, & qui de Jeanne de Gusman, fille d'Alvare de Cavallo, & de Marie de Gusman, n'eut qu'un fils, & trois filles, Louïs mort ſans alliance. Marie femme de Manuel Coutinho. Mencie mariée à Pierre Alvarez Pereira, & Catherine mariée à Blaiſe Telles de Meneſes, Capitaine de Maragnan. Georges tué avec ſes couſins à Alcacer, & Marie femme de Ferdinand Tellez de Meneſes, Gouverneur des Indes, & d'Algarbe. De ſa ſeconde femme Guyomar de Caſtro, il eut François II. qui ſuit, & Marianne épouſe de Louïs de Sylva, Préſident du Conſeil de Phelippe IV. Roi d'Eſpagne. Il n'eut point d'enfans de ſa troiſiéme femme Marie de Mendoze.

François de Portugal de Faro II. du nom, fut créé Comte de Vimieyro par

Phelippe III. Roi d'Espagne. Il épousa Marianne de la Guerra, fille de Pierre Lopez de Sousa, & d'Anne de la Guerra, qui le rendit pere de Ferdinand mort sans posterité, de Thérése Antoinette Hurtado de Mendoça, fille de Jean Marquis de Cagnette, de Louïs de Faro, Religieux de S. Augustin, d'Alfonse Ecclésiastique, de Sanche qui servit en Flandres dans l'Armée du Roi Catholique, & qui y mourut en 1640. laissant des enfans, & de Marie, femme de Roderic de la Camera Comte de Villefranche. (1)

Com-

(1) Sanche de Faro e Sousa Comte de Vimieyro, Commandeur de Moura dans l'Ordre d'Avis, & Gouverneur Général du Brésil, ou il mourut après neuf jours de maladie dans la Ville de S. Salvador le 13. Octobre 1719. à continué cette branche. Il avoit épousé Thérése Joséphe de Mendoça, fille de Louïs Manuel de Tavora, quatriéme Comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de Religieuse dans le Monastère de la Conception à Lisbonne le 28. Mai 1729. & y fit profession le 30. Mai 1730. Il laissa de ce mariage. 1. Diegue, Comte de Vimieyro, qui suit. 2. Messie de Faro, qui fit profession dans le Couvent Royal de la Mere de Dieu à Lisbonne, au mois de Novembre

*Comtes de Faro, issus des Seigneurs de Vimieyro.*

Denys de Portugal, Comte de Faro I. du nom, second fils de Ferdinand Seigneur de Vimieyro, épousa Louïse Cabral, fille de Jean Alvarez Caminha, dont il eut Jean mort sans alliance, & Etienne qui suit.

Etienne Comte de Faro, & de Saint Louïs, Président du Conseil de Phelippe III. Roi d'Espagne, épousa Guyomar de Castro, fille de Jean Lobo, Baron d'Alvito, & de Leonore Mascarenhas, dont il

bre 1730. Diegue de Faro & Sousa Comte de Vimieyro, fut marié à Lisbonne le 23. Février 1729. avec Marie Joséphe de Menéses, Dame de la Reine, & fille de Diegue de Meneses & Tavora, Visiteur de la maison de la Reine, & de Marie Barbare Joséphe née Comtesse de Breiner, Dame Camariste de la Reine. Il en a eu 1. Marie Barbare de Faro & Sousa née à Caparica maison de Campagne de son ayeul maternel le 9. Janvier 1730. & morte de la petite verole dans la Ville de Vimieyro au mois d'Août 1731. 2. Un fils né le 30. Avril 1731. & 3. une fille née à Caparica le 17. Octobre 1732.

il eut Denys II. qui ſuit. François de Portugal de Faro, Comte d'Odemira, Surintendant des Finances de Phelippe III. & Phelippe IV. Rois d'Eſpagne, qui épouſa Marie Anne de Sylva morte le 11. Octobre 1648. & en eut pour fille unique Marie de Portugal de Faro, mariée 1. à N. Pereira Pimentel, Comte de Feyra. 2. à Nugno Alvarez Pereira de Portugal de Mello, Duc de Cadaval. Jean Sanche. François Louïs. Louïſe mariée à Edouard de Meneſes, Comte de Tarouca, & Leonore femme de Bernardin de Tavora.

Denys de Portugal II. du nom, Comte de Faro, & de S. Louïs mourut en 1633. laiſſant de Madaleine, fille d'Alvare d'Alemcaſtro, Duc d'Aveiro (1) une fille unique, Jeanne Julienne, Comteſſe de Faro, mariée 1. à Michel de Meneſes Duc de Caminha, qui eut la tête tranchée à Lisbonne pour crime de leze Majeſté, avec Louïs Duc de Caminha ſon pere le 29. Août 1641. (2)

Com-

(1) Morte en Janvier 1680. âgée de 30. ans.

(2) 2. A Rodrigue Telles de Menéſes, & Caſtro; ſecond Comte d'Unhaô.

*Comtes de Vimioso sortis de la Maison de Bragance.*

Alfonse de Portugal, fils ainé d'Alfonse bâtard de Portugal, Duc de Bragance, fut Comte d'Ourem Marquis de Valença, Seigneur de Porto-de Mos, & mourut du vivant de son pere en 1460. laissant de Beatrix de Sousa sa Maîtresse un fils naturel qui suit.

Alfonse de Portugal II. du nom, fils naturel du précédent, fut nommé Archevèque d'Evora, & laissa de Philippe de Macedo deux bâtards. François qui suit, & Martin de Portugal Evêque de Funchal, & d'Algarve, Patriarche des Indes, qui eut aussi de Catherine de Sousa deux enfans naturels, Elisée Camerier secret des Papes Pie IV. & Gregoire XIII. & Marie seconde femme de Jaques de Castro.

François de Portugal I. du nom, fut Comte de Vimioso, & Seigneur d'Aguyar, Grand Chambellan du Prince de Portugal. De sa premiére femme Beatrix de Villena, il eut une fille Guyomar, mariée à François de Gama, Comte

te de la Vidiguiera. De sa 2. femme Jeannne de Villena, fille d'Alvare de Portugal, il eut Alfonse III. qui suit. Manuel, qui suivit le parti d'Antoine Roi de Portugal, & fut marié deux fois: Henri un de ses fils fut pris prisonnier à la bataille d'Alcacer, & laissa un fils, qui eut posterité. Jean autre fils de Manuel fut tué à cette bataille. François eut encore un troisiéme fils, Jean qui fut Evêque de la Guarda, & qui suivit le parti du Roi Antoine.

Alfonse de Portugal III. du nom, Comte de Vimioso, mourut à la journée d'Alcacer en 1578. ayant eu de Louïse de Gusman, François II. Comte de Vimioso, & Connétable de Portugal, qui fut fait prisonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des blessures reçuës dans un combat naval, donné le jour de Sainte Anne en 1582. Jean Religieux de Saint Dominique. Louïs qui suit. Manuel mort en Afrique. Alfonse mort en Italie, & Nugno Alvarez, Président de la Chambre de Lisbonne, & l'un des Gouverneurs du Royaume, qui épousa Jeanne de Portugal, fille de Manuel son Oncle, dont est issuë entr'autres enfans Marguerite

de

de Portugal, femme d'Alvare Perez de Castro Comte de Mon Santo, Marquis de Cascaes, Ambassassadeur extraordinaire de Portugal à la Cour de France.

Louïs Comte de Vimioso, se fit Religieux de S. Dominique du consentement de Jeanne de Mendoze son épouse, qui se retira dans le Monastère du S. Sacrement de Lisbonne, avec les Religieuses déchaussées. Ils avoient eu Alfonse IV. qui suit. Michel Evêque de Lamego, Ambassadeur à Rome, qui mourut en 1644. âgé de 40. ans. Ferdinand mort dans la guerre de Flandre, au siége de Berghes. Louïse Religieuse à Evora & Philippe Religieuse avec sa mere, morte au Monastère d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

Alfonse IV. Comte de Vimioso, fut créé Marquis d'Aguiar l'an 1644. par le Roi Jean IV. De Marie de Mendoce de Mora, fille de Christophle, Marquis de Castel Rodrigo, Grand d'Espagne, & Viceroi de Portugal, il eut Louïs qui suit. Christophle, Michel, Jeanne, Marguerite, Louïse, & Béatrix.

Louïs de Portugal, fut créé Marquis de

de Vimioſo, en 1645. & épouſa la fille du Comte de Baſto. (1)

Tous ceux qui ſont ſortis de ces différentes Branches, ſoit en ligne directe, ſoit par les femmes, où par bâtardiſe, peu-

(1) Michel de Portugal, troiſième fils d'Alfonſe de Portugal IV. du nom, Comte de Vimioſo, Marquis d'Aguiar, & de Marie de Mendoça Mouʃa devint l'ainé de cette branche par la mort de ſes freres, & fut Comte de Vimioſo. Il mourut en 1631. âgé de 51. ans, ſans enfans de Jeanne d'Albuquerque ſa femme ; mais il laiſſa un fils naturel qui ſuit. François de Portugal bâtard de Vimioſo, né en 1678. fut inſtitué hérétier par ſon pere, & legitimé par le Roi Pierre II. qui le fit élever parmi les jeunes Seigneurs de ſa Cour. Il fut créé Marquis de Valence en 1715. & il épouſa Françoiſe fille d'Emmanuel Telles de Silva, Marquis d'Alégrete. Il eut pour enfans entre autres. 1. Joſeph de Portugal qui ſuit. & 2. Michel Jean François de Portugal, né le 13. Décembre 1722. Je me ſouviens fort bien que le Marquis D. François de Portugal à auſſi une fille ſans ſavoir ſon nom, ni le tems de ſa naiſſance. Je ſais même que c'eſt la perſonne de ſon ſexe la plus aimable & la plus accomplie. Sa belle éducation, ſes qualités naturelles, & ſes rares vertus la mettent au deſſus de tous les Eloges, & ſon merite n'a pas beſoin du mien pour être connüe dans Lisbonne. Joſeph de Portugal Comte de Vimioſo, fut

peuvent prétendre à la Couronne de Portugal, au defaut de la Ligne, qui est sur le Thrône, ce qui en rend le nombre presque infini.

*Resendius Antiq. Lusit. Antonio de Souza Excellen. de Portug. Bernardin Saint Antonio Descript. Portug. Gaspard Estazo Antiq. de Portug. Antonio Vasconcellos Anacep. Reg. Lusit. Geofroi. Conestagio Duard. Viperan. Edoüard de Nugnez. Texeira &c. Hist. de Port. Damien de*

*Goes*

fut élu à la pluralité des Voix Membre de l'Académie Royale de Lisbonne au mois de Janvier 1731. Il à été marié à Lisbonne le 24. Octobre 1728. avec Louïse de Lorraine, troisiéme fille d'Emmanuel Telles de Silva, Marquis d'Alegrete, & de feue Eugénie Rose de Lorraine Portugal Mello de Cadaval, & n'en a encore qu'un fille née le 1. Janvier 1733. Ce Seigneur fait un des plus grands ornemens non seulement de la Cour de Lisbonne, mais encor de la Republique Litteraire. Sa prudence, sa civilité, & toute sa conduite sont inimitables; & tous les jeunes Seigneurs de cette Cour justifient eux mêmes ce que j'avance ici. Personne n'eut jamais une plus belle éducation, & ne fut mieux formé aux Sciences & à la vertu. Quand je sortis de Lisbonne, il étoit généralement reconnu pour un exemple de modestie, & un modèle de sagesse.

*Goes de Olissip. Mariana, Turquet &c. Hist. Hisp. Sainte Marthe Géneal. de la Maison de France; & les Auteurs, qui sont au premier Volume Hisp Illust. P. Anselme Hist. Généal. de Franc. Imhoff Stemma Regium Lusitanicum. Hist. de Portugal par Lequien de la Neuville.*

## CHAPITRE II.

### *Mémoires à l'égard des Reines de Portugal, & des Princesses de Portugal devenues Imperatrices, & Reines des autres Royaumes.*

IL étoit tems que le Roi Charles II. d'Angleterre songeât à se marier; mais il falloit une femme qui lui convint. On ne fut pas long tems à s'appercevoir, qu'il n'en vouloit point de Protestante. Un grand mépris pour les Princes Allemands, & pour les Rois du Nord, lui servoit de prétexte. En France, il n'y avoit point de filles, que celles du Duc d'Orleans, dont aucune ne lui plaisoit. Des deux Infantes d'Espagne,

gne, l'une avoit épousé Louis XIV. & l'autre étoit destinée a l'Empereur. La Couronne de Portugal étant ainsi la seule qui pût lui fournir une épouse, la proposition en fut faite à Monk, par un Juif qui faisoit ici les affaires de cette Cour étrangére. Le Portugal étoit alors reduit à de grandes extrêmitez. La France l'avoit abandonné dans la Paix des Pyrenées, ce qu'on imputoit à la Reine Mere, Espagnole de naissance, & d'inclination: si ce n'est, disoit-elle, dans les choses où la France étoit interessée. C'étoit principalement pour plaire à cette Princesse, que Mazarin soutenoit si foiblement la Maison de Bragance. Son avarice particuliére y entroit aussi pour quelque chose. Car moins on faisoit de dépenses publiques, & plus il avoit d'occasion de s'enrichir, chose qui lui tenoit plus au cœur que toute autre. Les Portugais se voyoient donc en danger de retomber sous le joug des Castillans, qui ne pouvoient manquer d'être les plus forts dans une guerre où ils n'auroient d'autres ennemis qu'eux à combattre. Ils firent donc des offres magnifiques au Roi de la Grande Bretagne, s'il vouloit

époufer l'Infante, & les prendre fous fa protection. Monk avoit ouï dire à quelqu'un, que Charles I. avoit autrefois entamé un Traité pour ce mariage, & comme l'ont confervoit une profonde véneration pour la mémoire de ce Prince dont tous les projets paffoient pour facrés, le Général Anglois s'engageât facilement à foutenir cette propofition, & à fervir en cela le Portugal. Le Chevalier Southwell m'a affuré que ce furent-là les premiéres ouvertures. L'Ambaffadeur qui vint ici pour faire des complimens de félicitation eut ordre de négocier l'affaire. Celui d'Efpagne s'y oppofa de toutes fes forces. Il faifoit valoir les égards que l'on devoit à fon Maftre, qui avoit reçu & entretenu Charles profcrit, à Bruxelles, lorfque la France l'eut abandonné. Il ajoutoit que l'Infante Portugaife n'étoit point capable d'avoir des Enfans. Mais comme les Efpagnols ne font point fcrupuleux fur les chofes où il va de leur intérêt, & qu'il étoit tout vifible que l'Efpagne devoit s'intéreffer grandement à la chofe, on ne fut point furpris de ce que difoit ce Miniftre, & l'on n'en tint aucune compte.

compte. Dans ce tems-là Monsieur Fouquet prenoit l'ascendant dans le Conseil de France, le Cardinal Mazarin étant tombé dans une langueur dont il mourut l'année 1661. Ce nouveau Ministre envoya quelqu'un en Angleterre pour proposer une alliance entre les deux Couronnes. Le messager eut ordre de s'adresser à Mylord Clarendon, auquel il exposa tous les Articles du Projet sans y oublier la Princesse de Portugal. *Mémoires pour servir a l'Histoire de la Grande Bretagne sous les Regnes de Charles II. & Jaques II. Traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Londres* 1725. *Tom. I. pag* 329.

On prétendit alors que la Place de Dunquerque étoit de peu de conséquence en comparaison de Tanger, que le Portugal offrit comme partie de la Dot de l'Infante. A la verité, la situation de Tanger la rend fort considèrable, & si l'Espagne eût alors été en état de gêner notre Commerce, la Ville ne pouvoit que nous être avantageuse, (1) en cas que le dessein; qu'on avoit d'y faire un Mole eût été plus praticable, qu'il ne le

(1) Aux Anglois.

le fut. Dans le langage flateur des Courtisans, elle alloit nous rendre les Maîtres du négoce de toute la Méditerranée, & l'on y entretiendroit à couvert de toute insulte, une Escadre qui mettroit en sûreté le Commerce des deux Indes. On eût dit que la Providence avoit reservé à Charles II. la possession de cette Ville, pour rendre son Regne aussi glorieux au dehors, qu'il étoit heureux au dedans. Cependant, quand elle fut entre nos mains, on ne put obtenir des Mores, ni par force, ni par argent, assez de terre aux environs pour entretenir la garnison. Avoüons que chacun ne cherchoit que son intérêt particulier, & que tout le monde voloit le Roi. Il auroit été possible de rendre la Place très-importante si les sommes qu'on y employa, fussent venues successivement à mesure que l'ouvrage avançoit. Mais on discontinua si souvent la Construction du Mole, & on y revint à tant de reprises sur de nouveaux Plans, qu'il en couta prodigieusement à la Cour. Enfin on se lassa de tant de dépense inutile, & l'an 1678. les Ouvrages furent rasez, & la garnison transportée. *Idem pag.* 344.

Le mariage du Roi, & de l'Infante, étant conclu, le Comte de Sandwich fut envoyé en Portugal, où il épousa la Princesse au nom de son Maître. L'affaire fut alors (1) communiquée aux deux Parlemens d'Angleterre, & d'Ecosse. Qui le croiroit! Les esprits étoient si fort changez, qui malgré tous les maux qu'une Reine Papiste avoit causez sous le Regne précédent, il n'y eut dans l'un, & dans l'autre Parlement, personne que s'opposat à ce mariage que Mylord Cassilis qui fit la proposition de prier le Roi d'épouser une Protestante. On avoit passé si fort d'une extrêmité à l'autre qu'il n'y eut qu'une seule voix qui appuyât cet avis. *Idem pag.* 345.

Dans l'Eté de 1662. Charles, & Catherine se rencontrérent pour la premiére fois à Winchester, ou l'Archevêque de Cantorbery se rendit pour leur donner la Bénédiction nuptiale. La Princesse, extrêmement bigote, ne pouvoit souffrir la vûe de ce Prélat, & ne voulut point prononcer les paroles de la Liturgie. Le Roi les dit fort à la hâte, & l'Ar-

(1) L'Année 1661.

l'Archevêque les déclara mari, & femme. Ceci fournit dans la suite une raison que quelque personnes crurent suffisante pour dissoudre ce mariage, parce que l'on prétendoit que le consentement des parties n'y étoit pas intervenu, & que ce ne pouvoit être tout au plus qu'un mariage de fait. Mais le Duc de York me dit un jour que Mylord Aubigny avoit donné la Bénédiction nuptiale selon le Rituel Romain; qui lui Duc de Yorck avoit été témoin de la Cérémonie, & que la Reine, informée du bruit qui couroit de la dissolution de son mariage sur ce défaut prétendu de formalité, lui avoit dit, depuis peu, qu'elle seroit obligée d'en appeller à son témoignage. Le lendemain des Noces le Roi écrivit à Milord Clarendon une Lettre que j'ai vüe, & par laquelle il paroit sans conteste, que la consommation s'étoit ensuivie, & que l'époux étoit fort content de l'épouse. Ce Prince m'a dit lui même, que la Reine avoit été enceinte, & le célébre Médecin Willis assura Mr. Lloyd de qui je le tiens, qu'elle avoit avorté d'un enfant, déjà si formé, que si l'on y eût bien pris garde, on en auroit pû distin-

distinguer le Sexe. Quoi qu'il en soit, femme effectivement stérile, payant peu de sa personne, & d'une humeur assez incommode, elle n'eut jamais le bonheur d'être considerée de son mari, & fit toujours fort petite figure. Il est pourtant vrai que le Roi se contraignit en sa faveur, pendant quelque tems, & ne vit plus si publiquement Madame Palmer. (1) Mais il se lassa de tous ses égards genans, & en secoüa si fort le joug qu'après avoir levé le masque, il entretint des Maîtresses jusqnes à la fin de sa vie, d'une maniére à scandaliser tout le monde. *Idem pag.* 345.

Charles étoit très las de sa femme D. Catherine & l'on s'imaginoit, qu'il souhaitoit fort d'en être défait. On accusoit le Chancelier Mylord Clarendon d'avoir fait ce mariage pour assûrer la Couronne aux enfans de sa fille mariée avec le Duc d'Yorck, après Jacob II. *Idem pag.* 506.

Il est vrai que l'on alleguoit souvent le mariage avec l'Infante de Portugal, comme si cela seul eût dû autoriser de plus

(1) Sa Favorite.

plus rudes traitemens contre Mylord Clarendon ; mais, il est vrai aussi que ce Seigneur protesta (1) sérieusement à quelques personnes de qui je le tiens, qu'il n'avoit eû d'autre part a l'affaire que de donner son opinion dans le Conseil, & qu'il en prenoit le Roi lui-même à témoin. *Idem pag.* 516.

Etant déja fort bien le Comte de Clarendon, fils du Chancelier Clarendon auprès de la Reine Catherine, qu'il servit long-tems en qualité de Chambellan, cette Princesse (2) se crut dans le devoir de lui donner des marques plus particuliéres que jamais de son affection. *Idem pag.* 520.

On forma le projet de se debarrasser de la Reine Catherine Infante de Portugal afin de donner une autre femme à un Prince, qui ayant tant d'enfans de ses Maitresses, pourroit bien en avoir d'une épouse. Ici les sentimens étoient partagéz. Les uns vouloient faire casser le mariage en vertu des nullitez dans la célébration ordonné par les Loix du Royaume;

(1) L'Année 1668.
(2) L'Année 1668.

me; comme si ce léger défaut dans les formes n'étoit pas abondamment supplée par un aveu public, & par une cohibitation de plusieurs années. D'autres disoient que cette Princesse étoit naturellement stérile, & qu'une sterilité physique dans un Sexe étoit équivalente à l'impuissance naturelle dans l'autre. Mais le Roi avoit dit souvent, qu'elle avoit fait une fausse couche; & quand bien on auroit pû prouver le contraire s'ensuit-il qu'une femme soit naturellement stérile, parce qu'elle n'a point d'enfans, ou que les Loix de Dieu, & des hommes autorisent le divorce pour cette raison? On disoit encore, que cette Princesse avoit certains défauts contraires à la copulation, & on le disoit sans fondement; car j'ai vû une Lettre écrite de la propre main du Roi, où ce Prince confessoit en autant de termes, d'avoir consommé le mariage. Il n'y eut pas jusqu'à la Polygamie, que l'on mit en jeu; & l'on vit des personnes officieuses, qui pour faire leur Cour se disposoient à maintenir la pluralité des femmes. Mylord Lauderdale, & le Chevalier Murray m'en parlérent pour savoir mon avis. Je leur repon-

repondis; (1) que je n'ignorois pas, que dans la pure ſpéculation, il y avoit beaucoup de choſes que l'ont pouvoit alleguer en faveur de la Polygamie, & du Divorce, mais que tout ce que l'on en diſoit étoit décrié, & condamné dans toutes les Communions Chrétiennes; & que des projets de cette nature ne pouvoient aboutir qu'à jetter l'Etat en des agitations convulſives, & des guerres perpétuelles s'il venoit des enfans d'un mariage ſi douteux. *Idem pag.* 528.

Une choſe, qui ſurvint dans ce tems-là rendit cette affaire le ſujet commun de la converſation dans toutes les Compagnies. Mylord Roos, qui fut enſuite Comte de Rutland, avoit intenté procès à ſa femme dans l'Officialité pour cauſe d'adultére, & y avoit obtenu ſentence de divorce. Cette ſentence n'emportant qu'une ſéparation de Lit, & de Table, il préſenta Requête au Parlement pour obtenir la rupture entiére, & la permiſſion de convoler en ſecondes Noces. Le Duc de York frere de Charles II. & ſes Partiſans, craignant les conſéquences de

la

(1) L'Année 1668.

la propofition, s'y oppoférent avec une extrême chaleur, & furent vivement foûtenus par tous les Evêques à l'exception de Cofins, & de Wilkins. Le Roi de fon côté appuyoit la requête avec autant de feu, que fon frere en oppofoit pour l'attaquer. Ce vif empreffement de ces deux Princes fit comprendre à tout le monde qu'ils prenoient plus d'intérêt à la chofe qu'il n'en paroiffoit. La grace fut accordée, & cela fit que quelques-uns propoférent au Roi de permettre qu'on la demandât pour lui. Il ne rejetta point cette ouverture, & la chofe alla fi loin, que le jour étoit pris pour faire la propofition dans la Chambre des Communes. Trois jours feulement avant celui-là le Roi donna un contr'ordre, & dit que l'expédient ne lui plaifoit pas, & qu'il n'y falloit plus penfer. Je tiens ce fait d'un homme qui ne pouvoit qu'en être bien inftruit, puifque c'eft de la perfonne qui s'étoit chargée de diriger tout dans la Chambre des Communes, & qui avoit déja pris les devans pour emboucher les membres; je veux parler de Mr. May, Garde de la Bourfe privée, qui poffédа le plus long-tems, & le plus inti-

intimement la confidence de ce Monarque. *Idem pag.* 528.

Parmi tant de moyens différens que l'on propofoit en 1668. pour donner une feconde femme à Charles II. il s'en préfentoit un facile à exécuter, mais plus odieux que tous les autres. La Cour étoit alors dans la fureur des Mafcarades. Le Roi, la Reine, tout le monde alloit en mafque heurter à la premiére maifon, où l'on faifoit cent danfes grotefques. Ces mafques inconnus à tout autres qu'aux perfonnes qui favoient le déguifement fe faifoient voiturer par la premiére chaife de loüage qu'ils trouvoient dans la rue. Un foir la Reine avoit pris des Porteurs, qui après l'avoir laiffée à la maifon où elle voulut entrer, ne revinrent point pour la reporter. Se trouvant feule, & dans un grand embarras, elle prit un Fiacre pour fe rendre au Palais. D'autres ont dit que ce fut une charette. Dans ces occafions, il n'auroit pas été difficile de l'enlever, & Mylord Buckingham s'offrit au Roi de le faire fi Sa Majefté le vouloit bien permettre. On l'envoyeroit, difoit-il, aux Colonies de l'Amérique, où l'on prendroit grand

grand soin que rien ne lui manquât, mais où personne ne la connoitroit; de sorte que l'on n'entendroit plus parler, & que dans l'opinion que l'on pourroit donner ici de sa désertion volontaire, on trouveroit des gens qui en feroient une raison valable de divorce. Le Chevalier Murray m'a dit que le Roi frappé de horreur à cette proposition, répresenta qu'il feroit infame de rendre une pauvre Dame malheureuse seulement parce qu'elle étoit sa femme, & n'avoit point eû d'enfans sans qu'il y eût de sa faute. Le Duc de Buckingham ne pouvoit rien taire, & il se repandit quelque vent de ceci. Sur des avis confus qu'en eut le Comte de Manchester, Chambellan de la Reine, il lui conseilla de ne se plus exposer comme elle avoit fait; la chose ne lui faisant point d'honneur & la mettant en danger; & cette Princesse suivit ses conseils. *Idem pag.* 530.

Enfin tous ces projets aboutirent à une conclusion que le Roi goûta. C'étoit de gagner le Confesseur pour persuader à la Reine, de sortir du Monde, & de prendre le voile. On ne doutoit point qu'après cela le Parlement ne consentit à pro-

prononcer le Divorce. Cette propoſition fut auſſi éventée, & je ne ſai point juſqu'où l'on en porta l'exécution. On crût que la Ducheſſe de York, ayant oui parler du deſſein, dépêcha un Courier au Pape, pour lui notifier ſa converſion, & que de Rome on écrivit à tous les ſerviteurs de Catherine pour leur donner ordre de s'oppoſer de concert à la propoſition, en cas qu'on la fit à leur maitreſſe. Peut-être n'étoit-il pas beſoin que le Pape s'en mêlât? Toutes les femmes, que nous avions ici (1) s'entendoient aſſez pour faire échoüer la choſe. La Reine n'avoit aucun goût pour le Couvent. La Ducheſſe de York craignoit extrêmement de ſe voir une autre Belle Sœur, & Madame Palmer, Favorite de Charles II. créée Ducheſſe de Cleveland, redoutoit encore plus une nouvelle Reine, à qui l'on ne manqueroit pas de la ſacrifier, & pour parer le coup, elle ſe réconcilia avec le Duc de York frere de Charles II. *Idem. pag.* 531.

Depuis long-tems la ſanté de la Ducheſ-ſe

(1) En Angleterre.

se d'York, qui avoit embrassé la Religion Catholique Romaine s'affoiblissoit. On ne croyoit pourtant pas qu'elle fût si-tôt emportée. Tout d'un coup elle fut à l'agonie. (1) On envoya chercher Blandford pour l'exhorter, & pour la communier, dans la Religion Anglicane. Avant son arrivée, la Reine Catherine étoit venuë, & avoit pris place auprès de la mourante. L'Evêque Blandford naturellement modeste, & timide, même a l'excès, n'eut pas la présence d'esprit de commencer les priéres, qui sans doute auroient fait sortir la Reine, & cette Princesse ne voyant rien qui la genât, demeura dans la Chambre sous prétexte d'Amitié. Le Prélat ne parlât que peu, & d'une maniére embarassée. Il lui échappa de dire, qu'il espetoit qu'elle perseveroit toûjours dans la verité. A ces paroles elle demanda: qu'est-ce que la verité? Sa foiblesse augmentant alors, elle repéta souvent; la verité, la verité, & peu de minutes après elle rendit le dernier soûpir, très-peu aimée, & aussi peu regrettée. *Idem pag.* 626.

Lors-

(1) En 1671.

Lorsque comparut Oates devant les Seigneurs, ou il repeta ce qu'il avoit dit aux Communes, on lui demanda, s'il avoit nommé tous les Complices de la conspiration fausse qu'il avoit denonnencéz en 1678.? Il dit à cela qu'il se pouvoit qu'il n'eut pas nommé certaines personnes peu considérables mais, qu'il n'en connoissoit point, de quelque rang, qu'il n'eut nommées. Cependant il se ravisa dans la suite, & Madame Elliot, femme d'un homme de ce nom qui étoit de la Chambre, vint dire au Roi de sa part, qu'il avoit quelque chose à déposer contre la Reine, sous le bon plaisir de Sa Majesté. Charles qui vouloit lui donner beau jeu, pour me servir de ses propres termes, lui fit répondre qu'il n'avoit qu'à parler hardiment. Alors, Oates ajouta de surcroît à son conte, que la Reine Catherine avoit mandé quelques Jésuites à son Palais de Sommerset; qu'il y alla lui-même avec d'autres; qu'il se tint dehors à la porte de la Chambre où ses Camarades entrerent; qu'il y entendit une personne qui parloit en dedans; que cette personne étoit une femme autant qu'il en pût juger par la voix; que cette fem-

femme témoignoit beaucoup de ressentiment de la maniére indigne dont on l'avoit traitée, & promettoit d'appuyer le dessein de faire périr le Roi ; qu'après quelques momens, on le fit entrer, lui Oates, & qu'il ne vit dans la Chambre d'autre femme que la Reine à qui on le présenta.

Dans l'examen du Dénonciateur on voulut savoir, quelle étoit la Chambre dont il parloit, & par la description qu'il en fit, ce ne pouvoit-être qu'une des plus spacieuses du Palais. La Reine avoit la voix fort basse, & parlant dans une chambre de cette grandeur, il étoit impossible qu'on put l'entendre de si loin, à moins qu'elle n'eut fait de grands efforts à dessein. Oates fut encore pressé sur ce qu'il avoit deposé en présence des Pairs, qu'il ne connoissoit point de personnes de quelque rang qu'il n'eût nommées ; il crut se tirer d'affaire en repondant, qu'il ne croyoit pas alors qu'il put sans crime, & sans danger parler de la Reine, mais ce faux fuyant ne contenta que peu de gens.

Cependant Bellow semblable imposteur parut confirmer la dénonciation précédente ;

dente; car il déclara, qu'étant un jour à la Chapelle de Sommerset, il y vit la Reine, le Duc de York, & quelques autres personnes en grande conférence, dans le Cabinet de la Gallerie; qu'ensuite quelqu'un descendit, & rapporta comme une grande nouvelle, qu'enfin la Reine s'étoit renduë, & que pendant ses voyages, un homme à qui il parloit de ce qu'il avoit vû, & ouï dans cette occasion, lui expliqua ces derniéres paroles, & lui apprit, qu'il s'y agissoit d'ôter la vie au Monarque. Quelques circonstances rendoient ceci vraisemblable. Bedlow juroit positivement avoir vû le Corps mort de Godfrey qui a été tué depuis la dennonciation de la Conspiration, dans le Palais de Sommerset, & l'on remarqua, que dans le tems de la découverte de cet Assassinat, la Reine se tint pendant quelques jours dans une si grande retraite que personne ne pouvoit l'approcher, & que le Prince Rupert, lui-même, qui demandoit à la voir, en fut refusé comme d'autres. Toutes ces choses jointes ensemble donnérent d'étranges soupçons de cette Princesse, mais le Roi se contenta de savoir ce qui

l'on

l'on en penſoit, & ne voulut pas permettre qu'on approfondit l'affaire. *Idem Tom. II. pag*. 229.

Pendant que l'on recevoit les dépoſitions, & que l'on ſe préparoit à l'inſtruction du Procès des Priſoniers d'Etat à cauſe de la Conſpiration on porta dans la Chambre baſſe un Projet d'Acte, ou l'on requeroit de tous les Membres du Parlement, & de toutes les perſonnes qui ſervoient le Souverain, ou qui venoient à la Cour d'abjurer formellement le Papiſme, & particuliérement le dogme de la Tranſubſtantiation, en déclarant auſſi que le culte que la Communion Romaine, rend à la Vierge, & aux Saints eſt Idolâtre. *Idem pag*. 232.

Le Duc d'Yorck, frere de Charles II. & qui ſuccéda depuis à la Couronne à prétendu & a obtenu de ſe délivrer de faire cette abjuration ſur quoi il y en a eu une grand diſpute avant de l'obtenir. On fit la même grace à neuf Dames dont on donna le choix à la Reine Catherine. Cette Princeſſe en laiſſa elle même la déciſion au ſort, & voulut que les Dames Papiſtes qui l'approchoient tiraſſent à qui ſeroient incluſes dans l'Acte. Elle

 ne

ne nomma que la Duchesse de Portsmouth Favorite du Roi son mari qu'elle ne crut pas devoir exposer à cette incertitude; égard que bien des gens blamerent; mais dont elle ne pouvoit guère se dispenser dans une conjonĉture qui l'obligeoit aux complaisances les plus extraordinaires pour son mari. *Idem pag.* 233.

Charles II. m'entretint aussi des dépositions qu'Oates avoit faites contre la Reine, & m'apprit tout ce qui s'étoit passé là-dessus. Il me dit que cette Princesse avoit à la verité peu d'esprit & d'assez grands travers; que cependant elle étoit incapable d'une action noire; qu'il s'estimoit obligé d'avoir de grands égards pour elle après les sujets de plainte qu'il lui avoit donnez, qu'il croyoit que la trahison, & la cruauté étoient les plus grands crimes que l'on pût commettre; qu'il confessoit que ses mœurs avoient été fort déréglées, mais qu'il tâchoit peu à peu de se corriger, & qu'il n'iroit pas en combler la mesure par l'abandon d'une Princesse qui avoit tant souffert de ses infidélitez. Comme je vis qu'il me parloit de ses defauts en homme qui s'en repentoit, je lui en dit ma pensée avec une

une liberté qui ne lui déplut point, & le confirmai sur-tout dans la résolution de protéger la Reine contre les faux témoins qui sembloient avoir conjuré sa perte. *Idem pag.* 239.

Parmi les personnes qui ont été exécutées par la fausse accusation d'Oates entrérent Grave & Pickering tous deux Prètres qui officioient dans la Chapelle de la Reine Catherine. Cela en 1678. *Idem pag.* 250.

Aussi a été accusé Wakeman Médecin de la Reine Catherine, le quel avec trois Moines de S. Benoît à obtenu pardon. *Idem pag.* 308:

C'est une chose certaine que ce Procès fut un des plus importants. La Reine elle même y étoit jugée bien plus que son Médecin. Aussi cette Princesse en agit-elle sur ce pie. A sa priére, & ne pouvant prevoir le besoin qu'elle en auroit, la Cour de Portugal avoit envoyé pour Ambassadeur en Angleterre un de ses plus grands Seigneurs. (1) Le lendemain que la cause eut été plaidée, ce Seigneur vint en grande pompe remercier Seroggs Rélateur qui a été du Procès de ses

(1) En 1679.

ſes bons ſervices. S'il eut véritablement deſſein de faire honneur à ce Juge, il en agit fort imprudemment, car cette viſite, & ces remerciemens donnérent priſe à la médiſance contre le Magiſtrat. (1) *Idem pag.* 311.

L'Eté prêcédent Bedlow mourut à Briſtol, pendant que l'on y tenoit les Aſſiſes. Se ſentant près de ſa fin il pria Mr. North premier Juge des Plaidoyers Communs, de le venir voir au lit, (2) où il confirma toutes ſes dépoſitions précédentes ſi ce n'eſt en ce que touchoit la Reine, & le Duc d'York. *Idem pag.* 352.

Depuis plus de vingt ans que nous avions (3) Tanger, on avoit dépenſé des ſommes immenſes pour y conſtruire un Mole, & quoi que les Entrepreneurs n'y euſſent réüſſi à rien tant qu'à y faire leur main, cependant l'Ouvrage avoit été preſque porté à la perfection, & cela nous donnoit la Clef de la Méditerranée. Charles contraint de devenir Oeconome,

(1) En 1680.
(2) En 1680.
(3) Les Anglois.

nome, afin de se pouvoir passer des Parlemens, se lassa des fraix continuels à quoi l'exposoit la construction du Mole, & la conservation de la Place. Il prit donc la resolution de l'abandonder, de combler les Ouvrages, & de retirer la garnison, qu'il y entretenoit. Lors qu'il en fit confidence à son Conseil sécret, il leur recommanda fortement le silence. On crut pourtant, qu'il en parla lui-même à Mylord Arlington, & que ce dernier en donnât avis a l'Ambassadeur de Portugal, qui prenant feu à cette Nouvelle fit proposer au Monarque, que s'il ne vouloit pas garder Tanger, il eût la bonté de la rendre à son Maître, qui le dédommageroit grassement des dépenses qu'on y avoit faites. Soit que l'on se défiat du dédommagement, ou que l'on craignit que le Portugal ne pût pas défendre cette Place contre les Maures, qui s'en rendant les Maîtres, le deviendroient par-là du Commerce que l'Angleterre fait dans le Levant; quelque raison, dis-je, que l'on en eût, on réjetta dédaigneusement les propositions de l'Ambassadeur, & Mylord Darmouth, alla exécuter la commission qu'on lui a-

voit donnée ſans ſe mettre en peine de ce que faiſoit la Flotte (1) Françoiſe. *Idem pag*. 561.

Charles II. n'a pas recommandé ſa femme à Jacob II. ſon frere, ni à ſon égard parla une unique parole. *Idem pag*. 599.

## CHAPITRE III.

*Mémoires des Princes, & des Princeſſes de Portugal.*

ALexandre de Portugal, fils de Theodoſe de Portugal II. de ce nom, Duc de Bragance, & de Barcellos, Connétable de Portugal, & d'Anne de Velaſque, & de Giron, naquit l'an 1607. & mourut le 31. Mai de l'an 1637. C'étoit un Prince de grande eſpérance frere de Jean IV. du nom dit le Fortuné, Roi de Portugal, & d'Edoüard que les Eſpagnols retinrent priſonnier à Milan. *Moreri Dict*.

Aléxan-

(1) Elle avoit de ce tems-là c'eſt à dire en 1684. bombardée Gènes.

Alexandre Farnese Duque de Parme épousa en 1566. Marie de Portugal fille d'Edoüard Duc de Guymaraens, sixiéme fils d'Emanuel, & frere de Jean III. Rois de Portugal. Il eût de ce mariage Ranusio Farnese Duc de Parme, & Edüard qui fut Cardinal. La Princesse Marie mourut au mois de Juin de l'an 1577. & fut enterrée aux Capucins de Parme. *Moreri Dict.*

Alfonse, dit IX. par ceux qui ne mettent pas le Roi de Aragon, étoit fils de Ferdinand II. Roi de Léon, & de Castille, & d'Urraque de Portugal, fille d'Alfonse I. Roi de Portugal. Ce Prince succéda aux Etats de son pere, & épousa Thérése de Portugal fille de Sanche I. frere d'Urraque sa mere. Ce mariage fut declaré illicite pour cause de parenté. Thérése se retira dans le Monastère de Lorvano, où elle mourut en réputation de sainteté. *Moreri Dict.*

Alfonse de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, étoit fils naturel d'Alfonse I. de ce nom, Roi de Portugal. Il servit la Religion avec beaucoup de courage, & en 1194. il fut fait Grand Maître après la mort de

Géo-

Géofroi de Cuiſſon ; mais comme c'étoit l'homme du monde le plus ſévére, il aigrit les eſprits des Chevaliers, qui l'abandonnérent, & il quitta lui-même ſa charge, peu de tems après l'avoir acceptée. Géofroy le Rat, François de nation fut mis à ſa place. Alfonſe ſe retira en Portugal, ou ſon peu de complaiſance lui fit encore des affaires, & ont dit que le Roi Sanche I. ſon frere le fit mourir. Ce fut vers l'an 1207. comme porte ſon Epitaphe. *Vaſconcellos Anaceph. Reg. Port. Boſio Hiſt. de Malthe &c.*

Alfonſe de Portugal, douziéme Grand Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, dont le Couvent étoit à Ptolemaïde, ou S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1194. à Géofroy de Donjon. Il étoit iſſu de la maiſon des Rois de Portugal, & croyant ſe faire couronner Roi il y retourna la même année de ſon élection au Magiſtere, mais il ne reüſſit pas dans ſes deſſeins. Auſſi-tôt qu'il fut élû Grand Maître, il tint un Chapitre général dans le Château de Margat, & fit de très-belles Loix pour la diſcipline réguliére, mais un peu trop rigoureuſes; ce qui lui attira la haine de pluſieurs Chevaliers. Le déplaiſir

qu'il

qu'il eut de se voir ainsi méprisé fut un des motifs qui le portérent à se demettre de sa dignité pour aller en Portugal, ou il vécut jusques en 1207. Il voulut régler la maison du Grand Maître, & réduire son état à n'avoir qu'un cheval de service, un courtant, une mule, trois Ecuyers, un Page, un Senéchal, & deux Chevaliers, qui auroient chacun quatre Chevaux. Il ordonna aussi que la Religion ne seroit obligée de faire qui que ce soit Chevalier, si on ne lui avoit promis, en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que plusieurs Gentilshommes prenoient l'habit, pour faire service à l'Hôpital, & à la Religion, pour devotion, & sans être reçus au rang des Chevaliers. Il eut pour successeur Géofroy le Rat. *Bosio Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Naberat Privilèges de l'Ordre.*

Antoine, qui prit la qualité de Roi de Portugal étoit fils de Louïs, second fils du Roi Emanuel, & de Marie d'Aragon. Ce Prince l'avoit eu d'une maîtresse nommée Yoland. Il naquit en 1580. & fut Prieur de Crato. Depuis après la mort de Sébastien, il prit la qualité de Roi

Roi à Lisbonne le 24. Juin 1531. Mais le parti des Espagnols étant plus fort que le sien, il se vit contraint de prendre la fuite, & de venir mandier le secours en France, ou il mourut à Paris le 26. Août 1595. & fut enterré aux Cordeliers en la Chapelle de Gondi. Il laissa divers enfans naturels. Emanuel dont je parle parmi les Princes de ce nom. Christophle, qui prit le titre de Roi, & mourut à Paris de paralysie, le 3. Juin 1638. en la 66. année de son âge. Denys, Religieux de Citeaux: Jean mort sans alliance, & deux filles Religieuses en Portugal. Dom Antonio écrivit son Histoire, & des Commentaires sur les Pseaumes. *Moreri Dict.*

Béatrix de Portugal, Duchesse de Savoye a été une des plus illustres, & des plus sages Princesses de son tems. Elle étoit fille de Emanuel Roi de Portugal, & de sa seconde femme Marie d'Aragon, dite de Castille. Béatrix naquit à Lisbonne le 31. Décembre 1504. & elle fut mariée par Traité du 26. Mars 1521. avec Charles III. Duc de Savoye. Les Historiens de son tems parlent très-avantageusement de cette Princesse, belle, sa-

ge,

ge, vertueuse, & dont la constance surpasse tout ce qu'on en pourroit dire de plus singulier. Car le Roi François I. ayant soumis la Savoye, & augmentant ses conquêtes de ce côté-là, la Duchesse Béatrix ne manquât jamais de courage durant ces disgraces. C'est ce que la fit admirer de tous ceux qui la connoissoient. Elle mourut au Château de Nice le 8. Janvier de l'an 1538. après avoir donné neuf enfans au Duc Charles son époux, qui ne decéda que le 16. Septembre de l'an 1553. sans avoir voulu songer à de secondes nôces. *Vasconcellos Anaceph. Reg. Lusit. Guichenon, Hist. de Sav. Sainte Marthe &c.*

Catherine de Portugal, Duchesse de Bragance, étoit fille d'Edoüard de Portugal II. du nom, Duc de Guimaraens, petit fils d'Emanuel le Grand, Roi de Portugal. Elle épousa Jean de Portugal II. du nom Duc de Bragance, & elle eut une heureuse posterité, & entre autres Theodose II. pere de Jean IV. Roi de Portugal en 1640. Catherine étant legitime hérétiére de cet état, le disputa à Philippe II. Roi d'Espagne en 1580. C'étoit une Princesse courageuse, qui avoit

avoit infiniment de l'esprit, & sçavoit les Langues Grecque, & Latine, les Mathématiques, & les belles Lettres qu'elle avoit soin d'enseigner elle-même à ses enfans. Elle survécut long-tems son mari mort en 1582. *Pierre Paul Ribera, Delle glorie de Donne illust. Liv. XIII. Art.* 375. *Nicolas Antonio Bibl. Hisp. Hilarion de Coste &c.*

Edoüard Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, étoit sixiéme fils du Roi Emmanuel, & de Marie d'Aragon sa seconde femme. Il mourut le 20. Octobre de l'an 1540. De son mariage avec Isabelle de Portugal fille de Jacques Duc de Bragance, il eut Edoüard, Connétable de Portugal, mort sans postérité à Evora en 1576. âgé de 36. ans. Marie qui épousa en 1566. Alexandre Farnese, Duc de Parme, & mourut en 1577. & Catherine femme de Jean Duc de Bragance. *Moreri Dict.*

Emanuel Prince de Portugal, & Viceroi des Indes, étoit fils d'Antoine Prieur de Crato fils du Roi Emanuel, & le même qui prit le titre de Roi de Portugal après la mort de Dom Sébastien. Il épousa en premiéres nôces l'an 1597. Emi-

Emilie de Naſſau, fille de Guillaume Prince d'Orange, & en ſecondes Louïſe Oſorio. Il mourut à Bruxelles le 22. Juin 1638. âgé de près de ſoixante dix ans. De ſa premiére femme il eut Emanuel Prince de Portugal, qui ſe fit Carme en 1628. Louïs & ſix filles. *Moreri Dict.*

Eudes III. du nom, Duc de Bourgogne avoit épouſé Mahaud, dite Théréſe de Portugal, fille puînée d'Alfonſe I. Roi de Portugal, & alors veuve de Philippe d'Alſace, Comte de Flandre, mais il en fut ſeparé pour cauſe de parenté l'an 1195. *Moreri Dict.*

## CHAPITRE IV.

*Mémoires sur les Ambassadeurs, & Ministres publics de tous les Caractères, que le Royaume de Portugal à envoyé dehors, & de ceux qu'il a reçus des autres Couronnes.*

*Parlant des évènemens d'Angleterre du tems de Cromwel dit l'Auteur.*

LA Justice fut portée trop loin lors que l'on fit mourir le frere de l'Ambassadeur de Portugal. Il est vrai que a la rigueur du Droit des Gens, la seule personne de l'Ambassadeur ne réléve que du Maître que l'envoye. Il est pourtant vrai aussi, que dans l'usage, le Droit d'exemption, s'étend sur toutes les personnes que l'Ambassadeur reconnoit lui appartenir. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne sous les Regnes de Charles II. & de Jaques II. Traduction de l'Anglois de Gilbert Burnet à Londres* 1725. *Tom. I. pag.* 163.

Après la mort de Henri, Roi de Portugal,

tugal, les Régens du Roiaume envoyérent l'Evêque de Coimbre, & Dom Emanuel de Mello à Phelippe Roi d'Espagne. Phelippe, qui prétendoit qu'il n'y avoit point d'interregne parce qu'il soutenoit, que son droit ne lui pouvoit pas être disputé, mit en déliberation, s'il les recevroit comme Ambassadeurs, ou s'il les traiteroit en sujets. Il les reçut pourtant comme Ambassadeurs, & leur donna audience publique, mais il ne traitta point de la même façon Ferdinand de Silva, Ambassadeur ordinaire de Portugal, & ne le fit point convier à la Chapelle depuis la mort de Henri bien qu'il eut des Lettres de Creance des Régens. *L'Ambassadeur & ses fonctions par Monsieur de Vicquefort, à Cologne* 1690. *Sect. III. pag.* 34.

En l'an 1641. arrivérent à Londres deux Ambassadeurs de Portugal, qui en rendant visite au Prince Guillaume d'Orange qui y étoit pour son mariage, y amenérent leur Sécretaire, & le firent asseoir auprès d'eux. Ce qui fût une grande incongruité en matiére de civilité, ou le valet ne doit jamais s'asseoir en la présence du maître. Le Prince auroit pû le faire asseoir, en recevant de

 lui

lui quelque meſſage de la part de ſes Maîtres; mais dans une viſite de cérémonie, où toutes les chaiſes devoient être poſées, & rangées, devant que les Ambaſſadeurs arrivaſent, on n'en pouvoit augmenter le nombre, ni changer l'ordre ſans confuſion. *Idem pag.* 68.

Le Pape Urbain VIII. diſoit que l'Evêque de Lamego (1) étoit ſon ſujet, & ayant fait procéder contre lui, le fit condamner. *Idem pag.* 91.

En donnant à l'Ambaſſadeur un âge meur, & avancée, je lui ai auſſi donné l'expérience, qui en eſt une ſuite néceſſaire; c'eſt pourquoi il feroit hors de propos de parler de celle-ci; comme il feroit auſſi ſuperflu de faire une Section particuliére de la fidelité, qui ſe doit trouver jointe a l'expérience dans les commiſſions de tous les Miniſtres; n'étoit que le Remarqueur de Bruxelles m'oblige à faire ici une eſpéce de digreſſion. J'avouë que je ne traite pas trop bien dans mes Mémoires Dom Ferdinand Telles de Faro, Ambaſſadeur de Portugal auprès des Etats des Provinces-Unies, parce

(1) Ambaſſadeur de Portugal à Rome.

ce que j'avois de la peine à justifier un Ministre, qui non content d'abandonner les affaires qui lui ont été commises, trahit les intérêts, devient déserteur, & transfuge, & se jette dans le parti de l'ennemi de son Maître. Cet Ambassadeur, qui arriva à la Haye au mois de Juillet 1658. se servoit fort de l'entremise des Ministres de France, & d'Angleterre en toute la suite de sa négociation; plutôt pour pénétrer leurs sentimens, que pour leur découvrir les siens. Il entretenoit cependant une correspondance fort étroite, mais très-sécrete, avec Don Estevan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne, pour moyenner sa paix à la Cour de Madrid, & pour concerter avec lui sa rétraitte; de sorte qu'il partit de la Haye au mois d'Avril 1659. Il n'y avoit pas plus de trois mois qu'il étoit en Hollande, lors-qu'il commença à trahir son Prince, & à servir d'Espion auprès de l'Ambassadeur de France, & auprès du Résident d'Angleterre. Pour justifier son action infame, il fit imprimer un Manifeste; où il disoit, que depuis la résolution des affaires de Portugal, il avoit toujours conservé une fidelité inviolable

pour le Roi Catholique comme pour celui qu'il croyoit être son Prince souverain. *Idem Sect. XII. pag.* 132.

En l'an 1646. il y avoit à Stockholm un Résident de Portugal, qui en faisant confidence du sécret de sa négociation à Chanut Ministre de France, ruïna entiérement son propre ouvrage. Il lui dit, que le Conseil de Suéde goûtoit fort la proposition qu'il y avoit faite, d'établir un commerce entre les deux Nations; en sorte que les marchandises, & les denrées, que les deux Roiaumes produisent, passassent par les mains des Hollandois; mais que les Vaisseaux allassent directement de Stockholm à Setubal, & à Lisbonne. Chanut, qui consideroit que par ce moyen la Suéde se passeroit du Sel de France, qui se débitoit avec grand profit en ce Roiaume-là, ne manqua pas de profiter de cet avis; & sçut si bien traverser la négociation du Portugais, qu'il n'en fut plus parlé. *Idem pag.* 138.

Le Roi de France, en envoyant le Sieur Lanier à Lisbonne en l'an 1646. dit dans le premier article de son instruction; qu'il l'honore de cet emploi tant pour

pour d'autres considérations, que parce qu'il sçait qu'étant connu du Roi de Portugal sa personne lui sera d'autant plus agréable. *Idem pag*. 145.

En l'an 1541. le Pape Paul III. envoya Michel de Silva, Cardinal de Viseo, Légat à l'Empereur Charles V. pour tâcher de le disposer à faire la paix avec François I. Ce Cardinal étoit fort mal avec le Roi de Portugal, & l'Empereur qui vivoit dans une confidence intime avec le même Roi, craignant que la Cour de Lisbonne ne prit ombrage de cette Légation, en devint extrêmement chagrin, & s'en plaignit, comme si le Pape eût eu dessein de le mettre mal avec le Roi de Portugal. Ce qui obligea le Pape à revoquer non seulement le Légat, mais aussi l'Evêque de Bergame, que l'avoit accompagné; & qui comme son ami, devoit demeurer Nonce à Lisbonne. *Idem pag*. 156.

Le Comte de Liche étoit prisonnier de guerre à Lisbonue, dans le tems que le Prince Dom Pedro fit enfermer Alfonse son frere, pour lui ôter, avec sa femme, la Couronne, & la liberté. Dom Pedro jugea d'abord, que la paix

lui étoit nécessaire pour son établissement ; & les Portugais la souhaitoient avec tant de passion, que pour l'obtenir ils avoient offert de très-grands avantages à la Castille ; même jusqu'à lui laisser quelques marques de souveraineté ; mais la négociation qui s'étoit faite pour cela n'ayant point reüssi, Dom Pedro la renoüa avec le Comte de Liche, qui après avoir ébouché le traité, sans Lettres de creance, se fit envoyer un plein pouvoir de Madrid pour y travailler conjointement avec le Comte de Sandwich, Ambassadeur d'Angleterre qui fit pour cela le voyage de Lisbonne. Celui de France s'y voulut opposer, mais on ne laissa pas de signer le Traité le 31. Janvier 1668. Devant que le Comte de Liche eut reçuës ses Lettres de creance, & son pouvoir il n'étoit ni Ambassadeur, ni Ministre public, & après qu'il l'eut reçu, il n'étoit plus prisonnier de guerre. Tout ce que le Comte faisoit devant qu'il eut des Lettres de creance, n'étoit pas proprement négocier, mais seulement ouvrir la voye à la véritable négociation, de la quelle le seul Ministre public est capable. *Idem pag.* 173.

L'Am-

L'Ambaſſadeur de Portugal, en diſputant le rang à celui de Hongrie au Concile de Trente, diſoit que celui-ci n'avoit pas un pouvoir authentique; mais les Peres du Concile déclarérent que la Lettre de creance ſuffiſoit. *Idem pag.* 180.

L'affaire des Paſſeports ayant été reglée a l'égard de ceux que l'Empereur devoit donner pour le Congrès de Weſtphalie, les Eſpagnols vouloient que les Plénipotentiaires de France leur donnaſſent un mémoire contenant les noms, & les qualites de tous ceux, qu'ils prétendoient y faire comprendre. On craignoit en Eſpagne que les Portugais, & les Catalans ne fiſſent paſſer leurs Deputés à la ſuite des Miniſtres de France, & on s'y en inquietoit bien fort. Les Catalans n'en demandoient point des Paſſeports par ce que s'étant donnés à la France, c'étoit à elle à parler pour leurs intérêts. Le Portugal au contraire s'étoit ſoulevé ſans que la France y eut contribué quoique ce ſoit. Auſſi n'en tiroit-elle point d'autre avantage que celui qu'elle trouvoit en l'affoibliſſement de la puiſſance d'Eſpagne. Le Roi de Portugal né-

négligeoit de profiter de la diversion que les Armes de France faisoient en Catalogne, & en Italie, & dans les Païs-Bas; c'est pourquoi le Roi n'avoit pas voulu faire une alliance avec lui, qui obligeât à le faire comprendre dans la paix, ou à continuer la guerre pour l'amour de lui. Néanmoins Servien un de Plénipotentiaires de la France avoit amené un des Députés de Portugal, & un de Catalogne à Munster quoi qu'avec grande repugnance, & pour complaire au Cardinal Mazarin; parce qu'il sçavoit qu'il hazardoit beaucoup, qu'il violoit la foi publique, & qu'il commettoit la dignité du Roi, son Maître, en s'exposant à un très-cruel affront, par une action si téméraire.

Francisco d'Andrada Leitao', Ambassadeur de Portugal à la Haye, reçut en l'an 1644. ordre du Roi son Maître, d'aller en la même qualité à Munster, mais craignant que les Espagnols ne lui fissent insulte par le chemin, il pria les Etats de lui promettre de faire le voyage en la Compagnie, & comme à la suite de leurs Plénipotentiaires. Ils lui firent représenter, que cela étoit impossible;

ble; parce qu'étant Ambassadeur de son Chef, il ne pouvoit jouïr du bénéfice du Passeport de leurs Ministres. Qu'il ne devoit rien craindre par le chemin, parce qu'ils lui donneroient si bonne écorte, qu'il pourroit faire le voyage en toute seureté; mais qu'il seroit obligé de la chercher ailleurs que dans leur garantie après qu'il seroit arrivé à Munster, où ils ne pourroient pas le protéger, ni faire leur querelle de la sienne. Le Roi de Portugal ne laissa pas d'avoir ses Ministres à Munster, & à Osnabrug, & bien que les Médiateurs, & les Amis de la Maison d'Autriche ne les considérassent point en cette qualité, ils y étoient pour le moins en seureté sous la protection des Plénipotentiaires de France, qui les traitoient d'Excellence. Les Portugais au lieu de s'en contenter, s'opiniâtroient toûjours à demander des Passeports, & sauf conduits, & en importunoient incessamment Servien, & d'Avaux; (1) même lors qu'on croyoit, que les traittés alloient être signés entre l'Empire, & la France. Ils ne considéroient point,

(1) Ambassadeurs de France.

point, ou ne vouloient point considérer que l'Espagne ne pouvoit faire expédier des Passeports pour eux, qu'elle ne les reconnut pour Ministres d'un Prince Souverain, & le Duc de Bragance pour Roi legitime de Portugal. *Idem pag.* 192.

En arrivant les Plénipotentiaires des Etats le 11. de Janvier 1646. à une demi lieuë de Munster, ils y rencontrérent les Carosses des Ambassadeurs de France, & des Ministres de Portugal, accompagnés de quelques Gentilshommes pour faire les complimens. *Idem pag.* 223.

Le Ministre, à qui le Prince refuse audience est incapable de négocier, parce qu'on lui fait connoitre, qu'on ne veut point avoir de commerce avec lui; comme lors que les Etats des Provinces-Unies la refusérent à l'Ambassadeur de Portugal. *Idem pag.* 229.

En l'an 1623. Francisco de Gama Comte de Vidigueira, Viceroi des Indes Orientales, envoya Dom Jean Fernandes Leitao' en qualité d'Ambassadeur à Venctapa Naseka, Roi d'une partie du païs que le Portugais appellent Beinaga. On ne lui fit point de civilité du

tout

tout lors qu'il arriva à Jekeri, Ville Capitale de ce prétendu Roiaume, & on ne lui fit pas le moindre compliment; sinon que le lendemain on lui apporta quelques rafraichissemens de fort peu de valeur; comme de quelques cannes à sucre, du fruit, du Sucre, & d'autres bagatelles; & on lui dit que le lendemain on le viendroit prendre, pour le conduire a l'audience. Les Indiens anticipérent l'heure qu'ils lui avoient donnée; de sorte que l'Ambassadeur n'avoit pas encore achevé de dîner, lors qu'on lui vint dire, que quelques Seigneurs Indiens l'attendoient dans la ruë, pour le conduire à l'audience. Il les envoya prier de n'être pas trop civils, & de lui donner le loisir de dîner, & de s'habiller, parce qu'en ces païs chauds on se met à son aise pendant les plus grandes chaleurs du jour. Les Indiens après avoir attendu quelque tems à la porte, entrérent dans le Logis, où on les fit attendre encore dans le vestibule jusqu'a ce que l'Ambassadeur, & ses gens fussent en état de les recevoir. L'un de ces Seigneurs Indiens avoit été Ambassadeur auprès du Viceroi de Goa de la part de Venctapa,

&

& en étoit revenu avec l'Ambaſſadeur Portugais, & l'autre avoit été Général de ſon Armée. Le dernier, qui y avoit amené ſon fils, fit préſent au Portugais d'une de ces piéces de toile fine peinte, qui eſt très-commune en ces quartiers-là, & l'Ambaſſadeur reconnut ſon préſent d'un autre, de quelques aunes de Drap. Pendant que ce petit commerce ſe faiſoit, une femme publique leur donnoit le divertiſſement de la danſe. La Compagnie étant montée à cheval, on commença à défiler en cet ordre.

Premiérement marchoient deux hommes, conduiſans autant de chevaux demain, dont l'un appartenoit a l'Ambaſſadeur, & l'autre étoit un préſent que le Viceroi envoyoit à Venctapa: & après eux ſuivoient quelques Indiens, dont les uns étoient armés de mouſquets, & les autres de demi-piques; les uns à pié, & les autres à cheval, accompagnés de leur muſique ordinaire, compoſée de tambours & de flutes.

Après eux ſuivoient quelques mouſquetaires, tous habillés d'une même couleur, repréſentant la garde de l'Ambaſſadeur. Un Fidalgo Portugais, qui faiſoit

ſoit en cette occaſion la charge de Capitaine des gardes marchoit à leur queuë, & aſſes bien vétu. L'Ambaſſadeur le ſuivoit immédiatement accompagné des deux Seigneurs Indiens; & quatre ou cinq Européens, mêlés avec autant d'Indiens, qui étoient les Gentilshommes de l'Ambaſſadeur, & des Conducteurs, faiſoient la fin du cortége. Ceux de la ſuite de l'Ambaſſadeur, qui comme je viens de dire, étoient au nombre de quatre ou cinq, étoient à cheval; à la reſerve d'un qui n'en ayant point trouvé à loüer, avoit pris les devants, & étoit allé attendre les autres à la porte du Palais, afin de pouvoir entrer lors que les autres y mettroient pié à terre. Le Palais étoit dans un grand enclos, enfermé de pluſieurs foſſés, & murailles tellement qu'il faloit paſſer pluſieurs ponts, & portes, devant que d'arriver au corps du Logis. Après que ceux de la Cavalcade eurent paſſé les deux premiéres portes, ils deſcendirent de cheval; & en entrant par une quatriéme porte, ils apperçurent le Roi qui étoit aſſis dans une petite Cour à l'oppoſitè de la porte. Il étoit ſur l'eſtrade, ſous un pavillon en forme de tour

de

de lit, soûtenu de quatre piliers de bois d'oré. Il avoit sous lui un mêchant tapis, & un petit matelas, & étoit appuyé contre un de ces piliers : ayant derriére le dos deux carreaux de toile de cotton, fort fine, & blanche. Son épée, dont la garde étoit d'argent, étoit auprès de lui d'un côté sur un autre petit matelas, & de l'autre côté, sous le pavillon, étoit une petite table octogone, ou plutôt une espéce de guéridon. Le plancher d'enbas étoit de bois, depuis le pavillon jusqu'a la porte, ayant au milieu une ouverture aussi large que la gueule d'un puit; & l'on disoit, que sous le couvercle il y avoit un reservoir, qui fournissoit de l'eau à une fontaine, que l'on y posoit pendant les plus grandes chaleurs de l'été, qui n'étoient pas trop incommodes en cette saison-là; c'est pourquoi cette ouverture étoit bouchée en sorte, qu'on avoit de la peine à s'appercevoir qu'il y en eut une. Le Roi avoit auprès de lui, à sa main droite plusieurs Seigneurs de la Couronne, & entr'autres un, qui étoit couvert d'une toile de cotton fort fine, & fort deliée, & ne faisoit qu'agiter un éventail, pour chasser

chaſſer les mouches. Tout le monde étoit de bout auprès du Roi, excepté un ſeul homme, que l'on diſoit être ſon favori, & qui étoit ſous le même pavillon contre la muraille. L'Ambaſſadeur, en mettant le pié dans la Cour, fit la reverence à la Portugaiſe, tenant le chapeau à la main, & on le fit aſſeoir auſſi-tôt dans une diſtance également éloignée du Roi, & du Favori: le Roi demeurant cependant auſſi immobile qu'une ſtatuë. L'un des Seigneurs Introducteurs, qui devoit auſſi ſervir d'interprête, ſe porta auprès de l'un des piliers, qui étoit vis à vis de celui contre le quel le Roi s'appuyoit. Après que le Roi eut demandé des nouvelles de la ſanté du Roi d'Eſpagne, & du Viceroi, & que l'Ambaſſadeur y eut répondu, celui-ci y ajouta; que tout le ſujet de ſon Ambaſſade n'étoit qu'une viſite de civilité, pour entretenir la bonne intelligence, & amitié avec ſon Alteſſe; & que le Viceroi pour lui en donner un marque, lui envoyoit un cheval, le quel il le prioit d'agréer, en attendant le préſent que les premiers navires lui apporteroient de la part du Roi d'Eſpagne; ainſi qu'il verroit par les Let-

 tres

tres du Viceroi. Je dirai en passant que les Portugais donnent le titre d'Altesse à tous les Rois de ces quartiers-là, parceque devant l'union de la Couronne de Portugal à celle de Castille ils n'en donnoient point d'autre à leur propre Roi, ni les Espagnols mêmes ne traitoient pas le Roi de Castille de Majesté devant le regne de Charles V.

Après que l'Ambassadeur eut achevé son compliment, il se leva de sa place, mit un genou en terre, & présenta sa Lettre de creance au Roi, qui sans faire la moindre inclination, la prit pour la donner au Seigneur, qui servoit d'interprête, & celui-ci la mit entre les mains d'un Sécretaire. L'Ambassadeur avoit aussi des Lettres du Roi d'Espagne; mais il les garda pour une autre audience. Cependant on apporta le présent du Viceroi, qui consistoit en quelques lambeaux de drap de diverses couleurs, & étoient dans un bassin de bois d'oré, meuble ordinaire des Indiens, & une Lance faite à la Moresque, à fer émoulu, comme celui d'une pique, avec une fort joli targe. On mena aussi le Cheval, couvert d'une housse de soye. Après que le Roi

l'eut consideré, & qu'il eut un peu manié la Lance, que l'Ambassadeur disoit être de la façon de Portugal, on fit asseoir les Gentilshommes de sa suite. On remarque que l'Ambassadeur ne se couvrit point pendant l'audience; & celui qui nous donne cette Histoire, y ajoute, que cela faisoit une conséquence d'autant plus fâcheuse, que cette Ambassade étant la premiére, que les Portugais eussent envoyé à Venctapa, il faisoit exemple pour tous ses Successeurs. Que ces exemples pouvant être d'un dernier préjudice, le Ministre doit bien prendre garde à ce qu'il fait en ces rencontres. Mais que les Portugais qui sont dans les Indes, sont fort ignorans, & ne sçavent ce que c'est que de la Cour, quelques habiles gens qu'ils soyent, ou qu'ils croyent être; comme cet Ambassadeur, qui avoit une très-grande opinion de son mérite. Il faut avouër que le Portugais en faisoit trop, & que ses bassesses étoient criminelles; quand même il auroit eu à faire, non à un Venctapa, mais à un Roi de Pégu, ou de Siam, ou Mogol, ou à l'Empereur de la Chine. Aussi se feroit-il bien passé de dire à ce Roitelet, qu'au-

trefois il avoit été en cette Cour comme particulier, & qu'il lui avoit presenté des cheveaux à vendre.

L'Audience ayant été converti en conversation, & en fin en festin, l'Ambassadeur Portugais y donnoit à tous momens dans des extravagances insupportables; jusques à prier Venctapa de le recommander par ses Lettres au Roi d'Espagne. Après que la conversation eut duré asses long-tems, le Roi se fit apporter une piéce de drap d'or, de la grandeur d'une toilette, & la mit sur les épaules de l'Ambassadeur, qui se retira avec ce présent. *Idem pag.* 242.

CHA-

## CHAPITRE V.

*Mémoires qui traitent des Saints. Cardinaux, Prélats, Grands Capitaines, Vicerois, Gouverneurs & Ministres Seculiers, & Ecclésiastiques; Familles, & Personnages Illustres en toutes sortes des professions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans tout son domaine; & aussi de toutes les Personnes Illustres étrangéres qui ont été dans le même Royaume, & dans les autres Païs de sa domination.*

ON lit dans l'Histoire Orientale des progrès de l'Eglise Catholique en la réduction des Chrétiens de S Thomas, qu'Alexis de Meneses, Archevêque de Goa, fit tous ses efforrs pour réünir les Abissins avec l'Eglise Romaine, & qu'ayant pris la qualité de Primat des Indes, il prétendit étendre sa Jurisdiction jusque dans l'Ethiopie. Il y envoya des Missionnaires avec des lettres pour les Portugais, qui étoient en ce païs-là: & il écrivit en même tems au Métropolitain

des Abiſſins en l'exhortant de ſe ſoûmettre à l'Egliſe Romaine. Cet Archevêque, & pluſieurs autres ſçavans hommes ſe ſont trompez quand ils ont accuſé les Ethiopiens de Judaïſer en leurs cérémonies. *Moreri Dict.*

L'an 1583. on donna au Cardinal Alberte VI. Archevêque d'Autriche, le Gouvernement de Portugal, & ſa conduite ayant plû à Philippe II. Roi d'Eſpagne il le choiſit pour governer les Provinces des Païs-Bas, qui lui obéïſſoient. *Moreri Dict.*

François d'Almeida Portugais, & d'une famille noble, fut au commencement du XVI. Siécle, le premier Gouverneur des Indes Orientales pour les Portugais, & le Roi Emmanuel l'y envoya l'an 1505. Les deſſeins de ceux de cette Nation étoient très-difficiles, mais toutes ces difficultez furent heureuſement vaincuës par la valeur, & par la ſage conduite des Chefs. Car premierement François d'Almeida, dont je parle, défit en 1508. l'Armée Navale de Campſon Sultan d'Egypte, & il continua à remporter d'autres avantages. *Jerôme Oſorio, Hiſt. d'Eman. Maffée Hiſt. des Ind. De Thou Hiſt.*

*Hist. Liv. I. Vasconcelles in Eman. &c.*

Emanuel Alvarez, Jésuite, natif de l'Isle de Madera, étoit un sçavant Grammairien, à qui Scioppius, & d'autres ont donné les éloges qu'il meritoit. Il fut Recteur à Coimbre, à Lisbonne, & à Evora où il mourut le 30. Décembre de l'an 1582. *Ribadaneira*, & *Alegambe Bibl. Script. S. J.*

Pierre Alvares Cabral, Portugais, fut Général de la Flotte, que Emanuel Roi de Portugal envoya dans les Indes Orientales. Deux ans après les Navigations de Christofle Colomb, & d'Americ Vespuce, il entreprit le second voyage des Indes avec une Flote composée de 13. vaisseaux. Il partit du port de Lisbonne le 8. du mois de Mars de l'an 1500. & y ayant été long-tems agité par une dangereuse tempête qui le jetta sur les côtes du Brésil, il découvrit par hazard ce pays, où il fit élever une colonne de marbre avec les armes de Portugal. Ce fut le 13. de Mai. Depuis, il arriva le 13. Septembre à Calicut dans la presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange, & il eut guerre avec le Roi de Malabar. Nous avons sous le nom d'Alvares Cabral une

Rélation de ce voyage, que Jean Ramusio a traduite en Italien. *Jerôme Osorio Liv. II. de reb. Eman. Maffée Hist. Ind. Lib. II. Jean de Barros &c.*

Andre d'Amarat, étoit un Seigneur Portugais de la premiére qualité, Grand Chancellier, & Grand-Croix de S. Jean de Jérusalem. Il s'est rendu fort odieux, pour avoir facilité à Soliman la prise de Rhodes, à cause de la jalousie avec laquelle il regardoit la gloire, & la grandeur de Philippe de l'Isle-Adam, Grand Maître de cet Ordre. Il se servit pour cette trahison du ministère d'un certain nommé Blas-Dias, qui étoit un de ses domestiques, & qui de tems en tems, de dessus un boulevard, tiroit des flêches dans l'Armée des Turcs, avec des billets qu'il y avoit attachez, & que son maître lui donnoit, pour instruire Soliman de l'état de l'Isle; & pour l'encourager à continuer le siége, l'assûrant qu'il en seroit bien-tôt le maître. Blas Dias fut enfin remarqué, & conduit devant le Grand Maître, où la trahison ayant été découverte, ce malheureux serviteur fut pendu, & écartelé; & son maître Amarat après avoir été dégradé, eut la

tête coupée; ce qui n'empêcha pas la perte de cette Isle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis, qu'il auoit reçûs de ces traîtres, qui rendirent la vigilance, & le grand courage de l'Isle-Adam inutiles. *Bosio Hist. de Malthe. l.* 20.

S. Antoine de Padoüe, ou de Portugal, Religieux de l'Ordre de Saint François, & le Thaumaturge de son Siécle, étoit de Lisbonne. Trithéme dit qu'il enseigna la Théologie à Toulouse, à Bologne, & à Padoüe, avant son entrée dans l'Ordre de Saint François, où il fut reçu durant même la Vie de ce Saint. Il en fut un des plus illustres ornemens. Ses discours étoient ordinairement confirméz par des miracles. Le Pape Grégoire IX. persuadé de la sainteté de sa vie, & des lumiéres de son esprit, le nommoit ordinairement l'Arche du nouveau Testament, & le secret dépositaire des Lettres Sacrées. Saint Antoine s'arrêta long-tems à Padoüe, dont il a porté le nom; & il y mourut le 13. Juin de l'an 1231. L'année d'aprés le même Pape Grégoire IX. le canonisa. Son Corps est dans une Chapelle de la mag-

nifique Eglise qui porte son nom. Cette Chapelle est embellie de quantité de figures de marbre blanc qui répréfentent les principales actions de la vie du Saint, dont le Corps est sous l'autel. Nous avons divers Sermons de ce Saint, & quelques autres Ouvrages qu'on a souvent publiés. Le P. Jean de la Haye Religieux du même Ordre, & Professeur en Théologie procura en 1641. une nouvelle édition de ces Oeuvres, qu'il ajoûta à celle qu'on attribuë à Saint François. Il a commencé par mettre la Vie, les éloges, & la bulle de la Canonization de S. Antoine de Padouë. Sermonis Dominicales Adventus, Quadragesimæ, ac reliqui omnes de tempore, Sermones de Sanctis. Interpretatio vel expositio mystica in Sacram Scripturam. Concordantiæ Morales Sacrorum Bibliorum. Ce dernier Ouvrage est divisé en cinq Livres, & la disposition en est admirable. *Wadinge in Annal. & Bibl. Minor. Trithéme, & Bellarmin de Script. Eccl. Sponde, Bzovius, & Raynaldi, in Annal. Eccl. Possevin. Le Mire, la Haye &c.*

Le Comte de Castel-melhor, favori d'Al-

d'Alphonſe VI. Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître abſolu de l'esprit de ce jeune Prince, il alla ſe loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Theodoſe frere d'Alphonſe, dont il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris la Reine Mére, a la quelle il fit ôter le gouvernement du Royaume; mit mal l'Infant Dom Pedro avec le Roi ſon frére, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour ſuſpects. Mais la Reine le fit bannir de la Cour, en 1668. Il ſe retira en Angleterre, d'ou il eſt retourné en Portugal après la mort de la Reine. *Relation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal, l'an 1667 & 1668.*

Alfonſe de Caſtro, Jéſuite, étoit Portugais. Après avoir été pluſieurs années Miſſionnaire aux Indes Orientales, & onze ans Recteur dans les Moluques, il tomba l'an 1558. entre les mains des Idolatres, qui le mirent tout nud, & le traînerent auſſi pendant cinq jours lié avec des cordes. Ils l'attacherent enſuite par le col à un tronc d'arbre, & après l'avoir percé de pluſieurs coups, le jetterent dans la mer. On dit que trois jours après

on

on trouva ſon corps ſur le rivage, qui jettoit une lumiere éclatante, & rendoit encore par les playes du ſang auſſi pur, que ſi elles euſſent été nouvellement faites. *Alegambe, Bibl. Pat. Soc. Jes.*

Jean de Caſtro étoit Portugais, & des plus célébres parmi ceux qui ſe diſtinguérent dans les conquêtes des Indes Orientales. Se trouvant un jour dans un grand beſoin d'argent (1), il coupa une de ſes mouſtaches, & ſur ce beau gage demanda 20. mille piſtoles aux habitans de Goa. Ils les lui prêterent, & peu de tems après il les rendit, & dégagea ſa mouſtache. *M. de Faria, e Souza Aſia Portugaiſe.*

Emanuel Dias, Jéſuite, étoit Portugais. Il fut envoyé dans les Indes, où il étoit dans le Cochim, & il y obſerva l'an 1618. une Comette. *Moreri Dict.*

Pierre de Fonſeca, Cardinal, étoit d'une Famille noble de Portugal. Il avoit beaucoup de capacité, & il ſe mit ſi bien dans l'eſprit de l'Anti-pape Benoît XIII. qu'il en obtint le chapeau de Cardinal en 1408. Depuis en 1419. il vint ſe ſoûmettre à Florence au Pape Martin V. qui

(1) Etant Viceroi des Indes.

qui lui confirma ſa dignité. Ce Pontife le deſtina Legat à Conſtantinople, où l'Empereur avoit deſſein de faire travailler à l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine. On y envoya par avance un Religieux de S. François, nommé Antoine Maſſan. Cependant, le Cardinal de Fonſeca alla en Eſpagne pour tâcher d'y finir le ſchisme, & y prêcher même une Croiſade contre l'Anti-pape Benoît, qui s'étoit enfermé dans la Fortereſſe de Penniſcola. Cette Legation ne lui fut pas heureuſe. Il revint dans le Royaume de Naples, pour y travailler à la reconciliation d'Alfonſe Roi d'Aragon, & en entrant dans le château de Vicovarre, il tomba dans le foſſé, ce qui lui fit une bleſſure, dont il mourut le 21. Août de l'an 1422. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. *Sponde A. C. 1420. Platina in Mart. V. Ciaconius, Auberi &c.*

Le Pape Paul III. à la priere de Jean III. Roi de Portugal envoya Saint François Xavier dans les Indes, pour y travailler à la propagation du Royaume de Jéſus-Chriſt. Il ſeroit difficile de bien marquer tous ſes travaux Evangéliques;

&

& il suffit de dire qu'il établit la Religion Chrétienne à Goa, dans la côte de Comorin; à Malaca, dans les Moluques, & dans le Japon, qu'il convertit un nombre infini de Barbares, & qu'il mourut à l'entrée du Royaume de la Chine, où il avoit une passion extrême de prêcher la Foi. *Moreri Dict.*

Henri Henriques, Jésuite, étoit Portugais Il travailla pres de 53. ans dans les Missions de la Pêcherie, & il mourut en 1600. *Moreri Dict.*

## CHAPITRE VI.

*Memoires à l'égard des Ordres Militaires de Portugal comprenant la notice de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme aussi des Portugais qui ont été Grands Maîtres, & Chevaliers de l'Ordre de Malte; & des Rois, & Princes, & d'autres Seigneurs Portugais qui ont eû des Ordres Etrangeres comme la Toison d'Or, &c.*

AVis est un Ordre militaire de Portugal. Alphonse I. de ce nom Roi de

de Portugal ayant conquis en 1147. la Ville d'Evora sur les Maures, & reconnoissant, que c'étoit par une faveur singuliére de la Sainte Vierge, il y établit pour la garde des Chevaliers que se signalerent sous le nom de Confreres de Sainte Marie d'Evora. Quelque tems après, on leur donna un Grand Maître, qui fut Ferdinand de Montereiro. Ils reçûrent les regles de Citeaux: un Abbé de cet Ordre nommé Jean Civita leur dressa des constitutions particulieres en 1162. & le Pape Innocent IV. approuva en 1204. un établissement qui fut très-avantageux au nom Chrétien, par les victoires continuelles que ces Chevaliers remportoient sur les Maures. Cet Ordre avoit déja le nom d'Avis. Sanche I. avoit donné un château de ce nom, & d'autres places à ces Chevaliers, pour réconnoître les services importans qu'ils lui rendoient en toute sorte d'occasions. Ils portoient l'habit blanc de Citeaux; & leurs armes étoient d'or à la Croix fleur de lisée de sinople, accompagnée en poient de deux Oiseaux affrontez de sable par allusion au mot Avis, qui veut dire Oiseau. En 1213. Rodriguez Garcia

cia de Aça, Grand Maître de l'Ordre de Calatrava, & ses Chevaliers donnerent à ceux de l'Ordre d'Avis diverses places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers se sentant beaucoup obligez de cette honnêteté, pour en témoigner leur reconnoissance voulurent s'unir plus particuliérement aux prémiers, & se soûmirent à l'Ordre de Calatrava. Dans la suite ont prit d'autres mesures durant les guerres des Portugais, & des Castillans, & enfin l'Ordre d'Avis réfusa absolument de reconnoître l'autre. Ce fut sous le Grand Jean de Portugal. Il étoit fils naturel de Pierre le Justicier, & l'an 1385. il se mit sur le throne, où il merita le beau nom de Pere de la Patrie. *Vasconcellos Anaceph. Reg. Portug. Resendius de antiq. urbis Ebor. Le Mire Orig. Ordin. equest. Favin, Mariana, &c.*

Christ, Christus, ou Jesus-Christ, est un Ordre Militaire de Portugal, fondé environ l'an 1318. par Denys I. Roi de Portugal, pour animer sa Noblesse contre les Maures. Il ordonna que les Chevaliers seroient vétus de noir, & portéroient sur la poitrine une Croix Patriarchale de gueules chargée d'une autre d'ar-

d'argent, qui sont les armes de cet Ordre. Le Pape Jean XXII. le confirma, l'an 1320. & donna la Regle de Saint Benoît aux Chevaliers, à qui Alexandre VI. permit depuis de se marier. On remarque que le prémier Grand Maître de cet Ordre fut Dom Gilles Martinez; qui l'avoit déja été de celui d'Avis; & le prémiere maison fut à Castro-marin, & depuis à Tomar, qui étoit plus voisine des Maures d'Andalousie, & de l'Estremadoure. Il a été depuis inséparablement uni à la Couronne de Portugal, & les Rois en ont pris le titre d'Administrateurs perpétuels. *Sponde*, *A. C.* 1317. *n.* 3. *Mariana. Li. II. Favin*, *Theat. d'Hon. Vasconcellos*, &c.

Louïs Mendez de Vasconcellos, cinquante quatrième Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, residant à Malte succeda en Septembre 1622. à Alof de Vignecourt. Il étoit Portugais, de la Langue de Castille, & avoit paru dans les plus belles charges de l'Ordre, spécialement dans les Ambassades pour la Religion à Rome, & en France. Mais le peu de durée de son regne ne lui a pas permis de se signa-

ler par d'autres exploits, comme il auroit pû faire s'il avoit véçu plus long-temps. Il mourut en Mars 1623. n'ayant gouverné l'Ordre qu'environ six mois. Antoine de Paule fut élû en sa place. *Naberat, Privilèges de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.*

Le Roi de Portugal D. Jean I. fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére du tems de Henri V. Roi d'Angleterre, IV. Chef.

Pierre de Portugal Duc de Coïmbre à été Chevalier du même Ordre du tems de Henri VI. cinquième Chef.

Et aussi le Roi D. Edoüard de Portugal.

Henri de Portugal, Duc de Viseo.

Alfonse Roi de Portugal.

Alvare Vasques de Almeyda, Comte de Abranches.

Jean II. Roi de Portugal a été Chevalier de la Jarretiére du tems d'Edoüard IV. sixième Chef de l'Ordre.

Dom Emmanuel Roi de Portugal étoit aussi Chevalier du même Ordre du tems de Henri VIII. d'Angleterre IX. Chef. *Moreri Diction.*

Jean de Portugal Duc de Coimbre, Prince d'Antioche, Regent du Royaume de

de Chypre mort l'an 1407. étoit Chevalier de la Toison d'or, du tems du premier Chef de l'Ordre Phelippe Duc de Bourgogne.

Emmanuel Roi de Portugal mort l'an 1521. étoit Chevalier du même Ordre du tems de Charles V.

Jean III. Roi de Portugal mort l'an 1557. étoit aussi Chevalier de la Toison du tems du même Empereur, cinquième Chef de l'Ordre.

Jean Duc de Bragance, Connêtable de Portugal, mort l'an 1582. étoit aussi Chevalier de la Toison du tems de Phelippe II. Roi de Castille VI. Chef de l'Ordre. *Moreri Diction.*

## CHAPITRE VII.

*Memoires à l'égard des Guerres, des Batailles, & des Armées terrestres, & navales du Royaume de Portugal.*

LE Duc d'Albe se trouvant à la tête de l'Armée de Philippe II. pour la Conquête du Royaume de Portugal, fit

pendre le Gouverneur de Cascaes, parce qu'il avoit fait tirer sur le trompette, qui avoit fait la chamade pour le sommer de se rendre. *L'Ambassadeur & ses fonctions par Monsieur de Wicquefort, à Cologne 1690. pag. 37.*

Les guerres de Ferdinand & d'Elisabeth Rois Catholiques en Castille, en Portugal, & en Grenade montrent qu'il étoit aussi brave en campagne, qu'il étoit fin, & éclairé au Cabinet. *Réflexions sur les Memoires pour les Ambassadeurs, & Response au Ministre prisonnier, pag. 2.*

Les deux vaisseaux de Pirates, la Revanche de la Reine Anne, commandé par un certain Lane, & Flying-King commandé par Robert Sample, arrivérent sur les Côtes du Bresil au mois de Novembre 1719. Ils se rendirent maîtres de quantité de Vaisseaux Portugais de ces quartiers là, & y commirent une infinité de maux; mais dans le plus fort de leurs entreprises, un vaisseau de guerre Portugais vint, mal à propos pour eux, interrompre le cours de leurs rapines; c'étoit un très-bon voilier qui leur donna vigoureusement la chasse. La Revanche de la Reine Anne se tira d'affaires,

res, elle ſe perdit néanmoins quelque-tems après ſur la côte; mais le Fleying-King, ſe tenant perdu ſe fit échouër. Il y avoit 70. hommes à bord de ce vaiſſeau, dont 12. furent tuez, & le reſte fait priſonnier. Les Portugais en pendirent 38. parmi les quels il y avoit 32. Anglois, 3. Hollandois, 2. François, & un de leur propre nation. *Hiſtoire des Pirates Anglois depuis leur établiſſement dans l'Ile de la Providence jusqu'à préſent. Traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnſon, à Utrecht* 1725. *pag.* 113. *Chap.* 5.

L'Année 1720. le Vice-Roi de Goa Comte d'Ericeira entreprit de ſe rendre maître de Callaba, principal Place d'Angria, fameux Pirate Indien: pour cet effet, étant aidé par la Flote de la Compagnie Angloiſe à Bombay, ou Bombaim, & d'une Eſcadre de vaiſſeaux de guerre de cette même nation qui étoient pour lors dans ces mers, il debarqua 10000. hommes; mais après avoir bien examiné les fortifications de cette place, & ayant perdu beaucoup du monde par les maladies, & les fatigues, il fut obligé de ſe retirer. *Idem pag.* 129.

Les Pirares commandés par le Capitaine Taylor ſur le vaiſſeau la Victoire, arriverent a l'Ile Maurice vers le milieu du mois de Fevrier 1721. & après avoir doublé, & radoublé leur vaiſſeau, ils en partirent le 5. Avril en laiſſant cette inſcription ſur le rivage. *Quitté cette Place le 5. Avril pour aller à Madagascar:* & cela de peur qu'on n'y rendit quelque viſite. Ils ne ſe rendirent cependant pas directement à Madagascar, mais à l'Ile Mascarine (1). A leur arrivée, qui fut le 8. ils eurent le bonheur d'y trouver un vaiſſeau Portugais à l'ancre de 70. piéces de Canon. Ce vaiſſeau avoit esſuyé une ſi terrible tempête à la hauteur de 13. dégrez au Sud, qu'ils avoient été obligez de jetter la plus grande partie de leurs Canons dans la Mer; ils avoient perdu tout leur mâts, & ſe trouvérent dans un ſi miſerable état, que les Pirates n'eurent pas beaucoup de peine de s'en rendre maîtres. Le Comte de Ericeira, Vice-Roi de Goa, celui même qui avoit fait cette infructueuſe expédition contre le fameux Pirate Indien Angria,

(1) Mascarenhas.

gria, étoit à bord de ce vaisseau avec plusieurs autres passagers. Cette prise étoit si riche que les seuls Diamans étoient estimez entre 3. à 4. millions de Risdalers.

Le Viceroi, qui étoit venu ce jour-là à bord, croyant que c'étoient des vaisseaux Anglois, fut fait prisonnier; mais après quelques debats, & en consideration de la grande perte qu'il faisoit, il fut rançonné pour 2000. Risdalers, & mis à terre avec les autres prisonniers avec promesse qu'on leur laisseroit un vaisseau pour les transporter ailleurs, d'autant que l'Ile n'étoit pas capable de nourrir tant de monde. Cependant ils ne tinrent pas leur parole, car quoi qu'ils eussent apris par eux qu'un vaisseau d'Ostende étoit sous le vent de l'Ile, & qu'en consequence de cet avis ils s'en rendirent maîtres, il leur étoit alors facile d'accomplir leurs promesses; néanmoins ils envoyérent le vaisseau d'Ostende, qui avoit été ci-devant le Grehound Galley de Londres, à Madagascar sous la conduite de quelques-uns de leur troupe, pour y porter la nouvelle de leur succès, & y fait préparer des mâts pour

réparer leur prise. Les autres Pirates suivirent bien-tôt après emmenant avec eux 200. Negres de Mozambique sur le vaisseau Portugais, sans avoir aucun égard ni à leur promesse, ni à la misere où ces pauvres gens étoient exposez. *Idem pag.* 136.

Le Capitaine Howel Davis, Pirate, se rendit en 1720. ou 1721. aux Iles du Cap Verd, & jetta l'ancre a St. Nicolas arborant pavillon Anglois. Les Portugais qui y demeurent le prenant pour un Armateur Anglois, lui firent mille honnêtetez. Il y resta pendant 5. semaines, & durant ce tems-là il fit un petit voyage vers la ville capitale éloignée de 19. miles. Le Gouverneur le reçut parfaitement bien, & à son exemple les habitans, & sur tout les femmes firent tant de caresses à ceux de sa suite, qui plusieurs d'entre eux, à l'imitation des troupes d'Annibal charmez des délices de ce païs resolurent de s'y établir.

Le Capitaine Howel Davis, & sa troupe quittérent cet endroit très-contens du bon accueil qu'ils y avoient reçu, & se rendirent ensuite à l'Ile de Mayo, où ils trouvérent sur la rade quantité de vais-

séaux,

ſeaux, qu'ils pillérent tous. Comme leur nombre accrut conſidérablement par quantité de perſonnes qui s'engagérent parmi eux ils ſe ſaiſirent d'un de ces vaiſſeaux, qu'ils montérent de 26. piéces de canon, & le nommérent le Roi Jaques. Delà ils firent voile vers S. Jago appartenant aux Portugais dans le deſſein d'y faire de l'eau dont ils avoient beſoin: Davis fut lui même à terre avec peu du monde pour y chercher l'endroit le plus commode. Le Gouverneur les aiant apperçus, ſortit avec quelque ſuite pour les examiner de près, il témoigna à Davis qu'il le prenoit pour un Pirate: celui-ci piqué de cet affront lui répondit avec beaucoup de hauteur, & de dedain, mais malgré toute ſa fierté, dès que le Gouverneur eut tourné le dos, il regagna promptement ſon vaiſſeau, & fit raport à ſa troupe de l'outrage injurieux qui lui avoit été fait. La troupe y parut ſenſible, & ſur l'aſſurance que Davis leur donna qu'il ne ſeroit pas impoſſible de ſurprendre le Fort, ils conclurent tous d'exécuter cette entrepriſe dès la nuit même. Dans cette réſolution ils marchérent droit au Fort, & y entré-

rent avant qu'on eut connoiſſance de leur approche. Ceux du Fort ſe retirérent en deſordre dans la maiſon du Gouverneur, & la barricadérent ſi bien que les pirates, malgré la quantité de grenades qu'ils y jettérent ne purent s'en rendre maîtres.

Le lendemain l'allarme aiant été portée dans le païs, les habitans vinrent attaquer les pirates; mais ceux ci contens de leur premier ſuccès, ſe retirérent en bon ordre après avoir encloué tous les canons du Fort. Cette entrepriſe, dans laquelle ils perdirent 3. hommes, qui furent tuez à côté de Davis, cauſa beaucoup de mal aux Portugais, & ne fut d'aucune utilité aux pirates.

Davis ſe rendit enſuite à l'Ile du Prince appartenant aux Portugais. Dès qu'il y fut arrivé, il arbora pavillon Anglois, & fit ſavoir aux Portugais, qui avoient envoyé une chaloupe pour le reconnoitre qu'il commandoit un vaiſſeau de guerre Anglois, & qu'aiant appris que quelques pirates infeſtoient ces côtés, il y étoit venu pour les chercher. Sur cet avis les Portugais lui firent mille hon-

honnêtetéz, & lui envoyérent un pilote pour le conduire dans le port, où il jetta l'ancre, & salua le Fort de quelques coups de canon.

Les Portugais pour lui faire plus d'honneur envoyérent un détachement de Mousquetaires pour le recevoir, & le conduire chez le Gouverneur, qui le reçut avec beaucoup de distinction, & lui offrit tous les rafraichissemens dont il auroit besoin. Davis le remercia avec beaucoup de reconnoissance en l'assurant que tout ce qu'il prendroit seroit payé largement. Après encore quelques complimens reciproques, Davis retourna à bord de son vaisseau.

Dans ce tems-là un vaisseau François vint mouiller dans ce port pour y chercher quelques provisions qui lui manquoient: Davis conçut d'abord le dessein de le piller, & pour donner qnelque couleur de Justice à son procedé, il publia que l'équipage de ce vaisseau étoit en correspondance avec les Pirates, & sut si bien persuader le Gouverneur de la verité de cette prétenduë correspondance, qu'il en obtint la permission de faire ce qu'il jugeroit à propos.

Quel-

Quelques jours après Davis avec quelques-uns de sa troupe, fut à terre, & se rendit sécretement vers un village, où le Gouverneur, & quelques autres Chefs de cette Ile tenoient leurs femmes. Il y a apparence que leur dessein ne se bornoit pas à une simple visite de civilité; mais le succès ne répondit pas à leurs desirs, car les femmes se sauvérent à leur approche dans les bois, & ces avanturiers furent obligez de se retirer à petit bruit. Cette affaire fit quelque éclat, mais n'aiant pas été reconnus on ne les en soupçonna pas.

Quand tout fut prêt pour mettre à la voile, Davis, croiant, qu'il y alloit de son honneur de quitter cette Ile sans y laisser des marques de son séjour, voulut par quelque stratagême faire voir ce dont il étoit capable: pour cet effet il resolut de faire un présent au Gouverneur de douze Nègres en reconnoissance des civilitez qu'il en avoit reçuës, & de le prier en même tems de lui faire l'honneur devenir à bord de son vaisseau, avec quelque autres Chefs sous prétexte de les régaler: son dessein étoit, en cas de succès, de les mettre tous aux fers,

&

& de ne leur donner la liberté que moiennant une rançon de 40000. livres Sterlings.

Mais la mêche fut decouverte par un Nègre Portugais qui trouva moyen pendant la nuit de ſe ſauver à la nage, & deſcendre près du Gouverneur, à qui il donna avis du deſſein que les Pirates avoient projetté contre ſa perſonne, & lui déclara en même tems que c'étoit Davis qui avoit voulu ſurprendre les femmes. Le Gouverneur diſſimula; il reçut le compliment des Pirates avec beaucoup de civilité, & leur promit de ſe rendre à bord avec pluſieurs de ſes amis.

Le jour ſuivant Davis ſe rendit en perſonne chez le Gouverneur, & pour donner plus de luſtre à cette cérémonie il s'étoit fait accompagner de quelques Pirates, qui avoient pris les titres de Lords, ou Seigneurs. Le Gouverneur les reçut très-gracieuſement, leur propoſa de ſe promener un peu, & de prendre quelque rafraichiſſement avant que de ſe rendre à bord : les Pirates y conſentirent ſans qu'ils euſſent le moindre ſoupçon de ce qui leur arriva. Ils tombérent dans un embuſcade où ils furent tous tuez à l'exception

ception d'un ſeul qui eut le bonheur de gagner le vaiſſeau. Davis quoi que renverſé, & mortellement bleſſé eût encore aſſez de force de ſe rélever, & de tirer ſon piſtolet ſur quelques perſonnes dont il ſe voioit pourſuivi, après ce dernier effort il tomba roïde mort ſur la place.

Auſſi-tôt que la nouvelle de la mort de Howel Davis fut portée au vaiſſeau, le reſte de la troupe s'aſſembla pour choiſir un nouveau Commandant. Roberts, qui avoit été contre-maître ſur le vaiſſeau la Princeſſe pris par Davis, fut choiſi unanimement pour cet emploi à cauſe de ſon habileté, & de la bravoure, qu'il avoit déja témoignée dans quelques rencontres, quoiqu'il n'y eut que ſix ſemaines qu'il s'étoit engagé parmi eux, & qu'il avoit même témoigné au commencement beaucoup d'averſion pour ce genre de vie. Mais ces ſentimens furent encore plus éteints en lui, des qu'il ſe vit éleyé au Commandement, diſant enſuite, pour s'excuſer d'avoir pris cet emploi, que puiſqu'il étoit deſtiné à vivre parmi les Pirates il valoit mieux les commander, que d'en être commandé.

Les

Les Pirates furent si sensibles à la mort de leur Capitaine précedent, qui par sa conduite, & par sa bravoure s'étoit acquise l'estime générale de ces Brigands, qu'ils resolurent d'en tirer vengeance à quelque prix que ce fût; pour cet effet ils débarquerent 30. hommes sous le commandement d'un certain Kennedy, homme hardi, & entreprenant, mais le plus impie, & le plus cruel de la troupe, avec ordre d'attaquer le Fort. Ils marchérent droit aux ennemis; mais ceux-ci le voiant approcher prirent d'abord la fuite, & se retirérent vers la ville abandonnant le Fort aux Pirates, qui y mirent le feu, & après avoir jetté les canons dans la mer, & fait tout le degât possible, ils reprirent tranquillement le chemin de leur vaisseau.

Cette vengeance leur parut encor trop douce en égard à la grandeur de l'injure qu'ils prétendoient leur avoir été faite; plusieurs furent d'avis d'attaquer la ville pour tâcher de s'enrendre maîtres, & la réduire ensuite en cendres. Mais Roberts leur ayant representé sa situation avantageuse, & le danger aparent auquel ils s'exposéroient eux-mêmes s'ils

étoient

étoient aſſez imprudens que de tenter cette entrepriſe, ils changérent d'avis, & ſe contenterent de ruïner avec 12. piéces de Canon les maiſons les plus expoſées, & de mettre le feu à 2. vaiſſeaux Portugais qui étoient dans le port; après quoi ils mirent à la voile, pour chercher de nouvelles avantures.

Après pluſieurs courſes, pendant lesquelles ils ne firent rien de remarquable, ils allérent jetter l'ancre à l'Ile de Ferdinando pour s'y rafraichir, & ſe mettre en état d'exécuter le deſſein qu'ils avoient formé de croiſer le long des côtes du Breſil.

Ils croiſérent pendant neuf ſemaines, ou environ le long des côtes du Bréſil ſans decouvrir aucun vaiſſeau, ce qui les découragea ſi fort qu'ils reſolurent de les quitter, & de faire route vers les Indes Occidentales. Etant à la hauteur de la Baye de Tous les Saints, ils tombérent dans une Flote de 42. vaiſſeaux Portugais chargéz pour Lisbonne, qui étoient à l'ancre pour y attendre deux vaiſſeaux de guer-de 70. piéces de canon chacun, qui leur devoient ſervir de Convoi, Roberts qui

ne

ne s'attendoit point à une telle rencontre en fut fort surpris; cependant malgré les inconveniens qu'il prevoioit, il résolut d'en faire son profit. Pour cet effet, aprés avoir caché son monde, il entra dans la Flote, s'aprocha fort près d'un de plus gros vaisseaux, & ordonna au maître devenir à bord avec menaces qui si ses gens faisoient la moindre resistance il ne leur donneroit aucun quartier. Les Portugais surpris de ces menaces se soumirent sans dire mot, & envoyérent leur Capitaine à bord du vaisseau des Pirates. Roberts le reçut très-gracieusement, lui disant, qu'ils étoient Gentilshommes de fortune, & que tout ce qu'ils prétendoient de lui, étoit, qu'il leur montrât le vaisseau de la Flote qui étoit le plus richement chargé avec promesse, que s'il en agissoit bien, ils le renverroient à son vaisseau, sinon, qu'il devoit s'attendre à une prompte mort.

En conséquence de ce discours, le Capitaine Portugais leur indiqua un vaisseau de 40. piéces de canon, & de 150. hommes d'équipage. Sur cet avis les Pirates, quoi qu'inférieurs en force, s'aprochérent sans balancer vers ce vaisseau.

ſeau. Dès qu'ils furent à portée d'être entendus, le Portugais eut ordre d'inviter le Capitaine à bord, ſous prétexte qu'il avoit des affaires de la derniére importance à lui communiquer : le Capitaine répondit qu'il alloit s'y rendre ſur le champ. Mais les Pirates jugeant par le manœuvre qu'ils virent faire aux Portugais qu'ils étoient découverts, ſe determinérent à les attaquer bruſquement : dans cette réſolution ils lâchérent d'abord la bordée, & s'étant accroché au navire ils furent à l'abordage. La mêlée fut chaude quoique courte ; pluſieurs Portugais y furent tuez, & les Pirates ſans autre perte que de 2. hommes ſe rendirent maîtres du vaiſſeau. L'alarme fut grande parmi la Flote ; on tira le canon, & on donna tous les ſignaux néceſſaires pour avertir les vaiſſeaux de guerre, on ſe mit même en état d'attaquer le Pirate ; qui de ſon côté ſe preparoit a les bien recevoir ; mais malgré toutes ces precautions, Roberts ſe retira avec ſa priſe ſans qu'aucun vaiſſeau eut aſſez de hardieſſe de s'en approcher de trop près.

Après cette expédition les Pirates ne ſongérent qu'à chercher quelque retraite

ſûre

ſûre pour y jouïr des richeſſes qu'ils venoient d'acquerir, & s'abandonner aux plaiſirs infames tels que leur inclination perverſe leur pourroit ſuggerer. La priſe étoit conſidérable, elle conſiſtoit principalement en 40000. Mojodore (1) en or, & en une Croix de Diamants deſtinée pour le Roi de Portugal, ſans compter les autres bijoux, & les marchandiſes d'une très-grande valeur. *Idem pag.* 188. *&* 194. *Chap. X. &* 198. *Chap. XI.*

## CHAPITRE VIII.

*Mémoires à l'égard des Traittés de Paix, de Trêves, & de Commerce qu'à fait le Portugal avec les autres Puiſſances, comme auſſi des toutes les Négociations du même Royaume.*

PEndant nos Négociations d'Angleterre avec le Portugal, la France s'engagea de prendre le parti de ce Royaume-là. Elle avoit promis le contraire aux Eſpagnols au Traité des Pyrenées: Pour

(1) *Moedas de Ouro* de 15. florins la piéce.

Pour couvrir cette perfidie, le Comte de Schomberg, Allemand de naiſſance, & Calviniſte de Religion, vint ici, comme à la ſollicitation de l'Ambaſſadeur Portugais, & en qualité de particulier qui n'avoit point d'ordres de la Cour. Il prenoit ſimplement ſa route par l'Angleterre, & cependant il y vint chargé de la commiſſion de concerter les affaires du Portugal, & le ſecours que le Roi de la Grande Bretagne lui devoit fournir. *Mémoires pour ſervir a l'Hiſtoire de la Grande Bretagne ſous les regnes de Charles II. & de Jaques II. traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Tom. I. pag.* 341.

Charles II. fit la Paix entre l'Eſpagne, & le Portugal en 1667. *Idem pag,* 511.

L'onziéme d'Avril de l'an 1654. ſe fit à Upſal un traitté, entre la Reine Chriſtine de Suéde, & Olivier Cromwel Protecteur d'Angleterre, qui ſouffrit que le 10. de Juillet de la même année il ſe fit un traitté entre lui, & le Roi de Portugal. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions, par Mr. de Vicquefort à Cologne* 1690. 2. *Partie pag.* 171.

La France prit les Catalans en ſa protection, par le traitté que ſe fit à Paris

le 18. de Septembre 1641. Il eſt vrai qu'en ce tems-là elle étoit en guerre avec l'Eſpagne, & qu'elle y alloit entrer lors qu'elle fit le traitté de Lisbonne le 31. de Mars 1667. pour une alliance avec le Roi de Portugal. Ce traitté, & l'invaſion que les Armes de France firent en Flandres en l'an 1667. furent cauſe de celui qui fut conclu à Madrid le 5. de Janvier en l'année 1668. entre l'Eſpagne, & le Portugal. *Idem pag.* 175.

Le Portugal avoit déja conclu un Traitté (1) d'Alliance avec la Cour d'Eſpagne. *Mémoires & Négociations Sécrettes de diverſes Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye* 1724. *Tom. III. pag.* 338.

Le Duc de Moles qui étoit Ambaſſadeur de Caſtille dans la Cour de Vienne en 1702. après le décès de Charles II. ſuivit le parti de la Maiſon d'Autriche pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Il avoit correſpondance par le moien de ſon Confeſſeur le Pere Ignace de S. Dominique, Général des Auguſtins dechauſſéz, avec l'Amirante de Caſtille qui informoit le Duc

(1) En 1701.

Duc de tout ce qui se passoit en Espagne, & de tous ses ressorts à Londres, & à Lisbonne par l'entremise de son grand ami le Prince George de Darmstat, qui y étoit pour lors. Parmi divers avertissemens qu'il lui donnoit, il lui dit, le troisiéme Février. Mon très-cher ami, ne desesperez point d'obtenir avant qu'il se passe un an qu'on nous accorde notre Roi legitime: (1) les choses si disposent si bien en Portugal, où le Pere Mascarenhas, Confesseur du Roi, s'est joint au Marquis d'Alegrette, à Monteyro, à Mendoza, & à plusieurs amis que j'y maintiens, qu'il faut presqu'assûrement croire que le Roi embrassera le parti de la juste cause, & je ferai en sorte que ce Prince, conjointement avec l'Angleterre, & la Hollande demande hautement le depart de notre (2) Maître. *Idem pag.* 12.

Dans l'année 1702. on mit sur le tapis deux autres grandes Négociations de la part des Autrichiens, qu'on fit si sécretement, qu'elles ne furent connuës qu'en

(1) L'Archiduc, présentement l'Empereur Charles VI.

(2) L'Archiduc.

qu'en 1703. Savoir celle du Duc de Savoye, & l'autre fut celle du Roi de Portugal, quoiqu'il eut fait un Traitté d'Alliance avec les deux Couronnès de France, & de Castile. La Négociation du Portugal fut entâmée par l'Amirante de Castille, par le moien de Don Diégo de Mendoza, qui durant sa faveur avoit été le Ministre de cette Couronne à Madrid, & celui de Don François Schomberg qui y avoit eu pareillement le même honneur de la part du Roi d'Angleterre, & des Etats-Généraux dans la même Cour. *Idem pag.* 37.

La seconde difficulté, qui regardoit le Portugal, & que retardoit la Conclusion de la Paix des Hollandois à Munster (1) intéressoit beaucoup plus la Hollande, mais il est nécessaire d'éclaircir le fait. Jean, Duc de Bragance, petit fils de Catherine de Portugal, aïant gagné l'amour des Peuples ennemies de la Domination Espagnole, fut declaré Roi l'an 1640. par une Révolution tout à fait imprévuë. Il envoïa dès l'année suivante un Ambassadeur extraordinaire à la Ré-

(1) En 1646.

République, elle étoit en guerre avec l'Eſpagne, & ravie de voir un demembrement ſi conſidérable de cette Monarchie, elle ne balança pas à reconnoître le nouveau Roi, & fit une Trêve, & un Traitté de Navigation, & de Commerce avec lui pour l'eſpace de dix années.

Il y avoit deux clauſes dans ce Traitté qui regardoient les Indes, l'une que les hoſtilités ceſſeroient aux Indes Orientales un an après la Ratification, ou plutôt, ſi le Traitté y devenoit public avant ce tems-là; l'autre que toutes les hoſtilités devoient ceſſer aux Indes Occidentales, dans tous les Païs que la Compagnie Hollandoiſe poſſedoit ſelon le Privilège des Etats, lors qu'on y auroit connoiſſence de la Trêve, & de la Ratification que le Roi de Portugal en auroit faite. (1) Ce Prince devoit envoïer dans le terme de huit mois une Perſonne munie de Pleins pouvoirs très-amples, afin de changer la Trêve en Paix, mais en cas qu'on ne pût exécuter ce Projet, la Trêve

(1) Traitté de Trêve entre Jean IV. Roi de Portugal &c. à la Haye le 12. Juin 1641. §. II. & VIII. Traittes de Paix Tome III. pag. 412.

ne devoit être obſervé réligieuſement.

La Compagnie des Indes Occidentales avoit fait de grandes Conquêtes au Breſil ſur les Caſtillans ; car elle avoit pris la Capitanie de Fernambouc, qui s'étend à plus de ſoixante lieuës, Paraiba, le Cap de Saint Auguſtin, le Récif de Fernambouc, & pluſieurs des Iles Antilles. Le Comte Maurice de Naſſau, Gouverneur de ce Païs-là, ayant remarqué qu'on n'en pourroit tirer aucune utilité, ſi on ne faiſoit venir des Négres pour travailler aux Moulins de Sucre, & à la culture de la terre, parce que le pain manqueroit aux Habitans, s'ils n'avoient le ſecours de ces Etrangers, chargea Corneille de Jol, que les Eſpagnols appelloient Jambe de Bois, & le Lieutenant Colonel Henderſon d'aller ſur la côte d'Afrique du côté de la Guinée pour ſe rendre Maîtres de quelque Places, & en tirer des Eſclaves. Céſar de Menezes, Gouverneur de Loanda fit une médiocre réſiſtance avec ſes Troupes, laiſſa prendre la Place, ſe rétira ſur la Riviére de Bengo, où les Hollandois qui voyoient augmenter ſon Armée par les Négres qui lui étoient ſoumis, allérent l'attaquer,

quer, (1) le défirent, & le menérent prifonnier à Loanda. Il foutint que cette Place devoit être reftituée parce qu'elle avoit été prife après la Tréve que le Roi avoit ratifiée dès le mois de Novembre 1641. Le Commandant Hollandois répondit au Gouverneur, que puis qu'il avoit connoiffance du Traitté, il devoit le communiquer avant que de hazarder le combat, & la prife d'une Ville confidérable; que pour lui il avoit apris l'élévation du Duc de Bragance fur le Trône; mais qu'il ignoroit parfaitement le Traitté du Roi avec fes Maîtres; puisqu'il étoit parti dès le 30. Mai 1641. & que la Ville s'étoit renduë au mois d'Août de la même année. On ne peut douter par ces dates que la prife ne fut légitime, puisqu'elle s'étoit faite avant l'échange des Ratifications, qui ne fe fit en Hollande qu'au mois de Février de l'année fuivante. Cependant les Portugais ne laifférent pas de regarder cette attaque, comme faite contre la bonne foi, quoiqu'ils euffent continué leurs hoftilités dans les Indes Orientales, & particuliérement

(1) En 1642.

rement dans l'Ile de Ceylon long-tems après que le Général Hollandois y eut fait publier la Trêve. Mais c'eſt aſſez le caractére des Rois de condanner dans une partie du Monde ce qu'ils font eux-mêmes dans l'autre.

On eût ſouhaité en Hollande que cela ne fût pas arrivé ; mais on ne vouloit pas deſavoüer une Compagnie qui afirmiſſoit ſon Etabliſſement au Breſil par une Conquête ſi importante, & par le commerce des Negres qui lui étoit abſolument néceſſaire. Les Portugais diſſimulérent eux-mêmes cet affront jusqu'à ce que le Comte Maurice, qui les tenoit en reſpect, & pour lequel ils avoient une eſpéce de vénération, eut quitté ſon Gouvernement l'an 1644. Alors les Marchands devenus Maîtres de la Direction des affaires de ce Païs-là, & n'ayant ni le mérite, ni l'expérience, ni l'autorité, néceſſaire pour gouverner des Peuples d'humeurs ſi diférentes, les Portugais crurent qu'il falloit profiter d'une occaſion ſi favorable pour détruire la Compagnie, & ſes Directeurs.

Tellez de Silva, Viceroi du Breſil pour le Roi Jean IV. ſe ſervit d'un artifice

fice qui réussit presque toûjours, c'étoit d'offrir un gain considerable aux Directeurs de la Compagnie. D'un côté il achetoit les munitions qui étoient dans les Magazins, & en donnoit un prix excessif, de l'autre il tiroit des Hollandois un grand nombre de Negres dont on payoit seulement une partie, pendant que l'autre couroit à gros intérêts. Les Portugais dévenus insolvables, par ce trafic usurier, se souléverent. Fernandez Vieyra, Mulate, c'est-à-dire, né d'une Mére Négre, & d'un Pére Portugais, étoit Fermier des Droits que la Compagnie levoit sur les Moulins à Sucre, & ayant gagné la confiance des Directeurs par ses présens, il découvroit aisément la situation des affaires. Il en donna aussi-tôt avis à la Bahia de todos os Santos, & envoya aux Portugais mécontens les Armes, & les Munitions de Guerre qu'il achétoit des Hollandois, qui vivoient dans une profonde securité, parce qu'ils tiroient un grand profit de ce Commerce. Les Portugais entreprirent d'égorger le Conseil de Fernambouc aux nôces d'une fille de Cavalcante, où ce Conseil devoit être invité avec plusieurs

Por-

Portugais. Et ensuite on projettoit de se rendre Maîtres du Récif, de Paraiba, & de Rio grande. Les Nôces étoient prêtes, l'invitation faite, & deux Regimens envoyés par le Gouverneur de la Baye de tous les Saints, étoient déja en marche pour l'exécution de ce dessein, lorsqui'l fut révélé par deux Juifs, & par deux Portugais qui en eurent de l'horreur. Les Chefs de la conspiration s'enfuirent dans les Bois, où ils assemblérent du Monde. Les Tapouyes (Habitans naturels du Païs) se partagérent, les uns prirent le parti des Portugais, & les autres démeurérent fidéles aux Hollandois; mais il commirent de part, & d'autre des hostilités cruelles qui ne conviennent qu'à des Barbares. Le Conseil de la Compagnie manquoit de tête, il n'y avoit ni Soldats dans le Païs, ni provisions dans les Magazins, les Peuples mécontens du manége des Directeurs, souffroient beaucoup d'une conduite qu'ils n'aprouvoient pas. Les deux Régimens partis de la Baye de tous les Saints s'avancérent dans la Capitanie de Fernambouc. Salvador Correa de Benavides se présenta avec trente-deux vaisseaux à la vûë du Ré-

récif, & de barqua douze cens hommes à Tamandere, qui traitérent les Hollandois en Ennemis irrités, & qui vouloient se vanger. Ils prirent plusieurs Forts qui entrainérent la perte de Fernambouc jusqu'à la Baye de tous les Saints, & la Compagnie auroit été entiérement ruïnée en peu de mois sans le secours qui lui arriva de Hollande en 1646. & l'année suivante elle en reçut un autre qui retarda sa perte totale.

Le Roi de Portugal désavoüoit en public ces entreprises, quoiqu'elles ne pussent se faire à son insçu, & sans ses ordres. Mr. Souza Coutinho, son Ambassadeur à la Haye offroit verbalement, ou d'aller en personne pour faire restituer à la Compagnie des Indes ce qu'on avoit pris sur elle, où bien de la faire rembourser de ses pertes, si elle vouloit céder toutes ses prétensions au Roi de Portugal. Mais il ajoûtoit qu'on ne pouvoit faire ce remboursement qu'après la guerre; parce qu'elle consumoit les principales Finances du Royaume. On n'écouta ni les propositions, ni les plaintes de l'Ambassadeur qui réprochoit aux Hollandois d'avoir profité de la sécurité qu'inspiroit

ſpiroit la Trêve pour ſurprendre pluſieurs Places. Les plaintes étoient mal fondées, puis que le Comte Maurice, ne pouvoit avoir aucun avis de la Trêve, lorsqu'il fit partir Jol du Bréſil pour l'Afrique, & que les Portugais avoient mis en uſage la trahiſon, & la cruauté pour ſe rendre Maîtres des Places qu'ils poſſédoient. Ainſi on ne pouvoit ſe confier aux promeſſes d'un Miniſtre qui ne cherchoit qu'à éblouïr l'Etat pendant la Négociation de Munſter.

En effet les intérêts de la République étoient fort compliqués dans cette circonſtance. Pendant la guerre, il étoit à propos d'animer les Portugais qui occupoient les forces de l'Eſpagne dans l'un, & l'autre monde; mais en faiſant la Paix, il falloit laiſſer à la France le ſoin de leur Protection, & la Politique ne permettoit pas de rendre plus puiſſant un Prince qui faiſoit une guerre ſans quartier aux Sujets de l'Etat. Les Plénipotentiaires rempliſſoient ce Caractére à Munſter; car ſi d'un côté ils tâchoient de hâter la Paix, & de la rendre générale, de l'autre ils agiſſoient mollement pour le Portugal; ils ſoutenoient même

que

que la France, ne pouvoit pas alléguer cette raiſon pour retarder le Traitté des deux Couronnes, & des Alliés, ſi l'Eſpagne y faiſoit une trop grande oppoſition. Le Cardinal Mazarin ſoutenoit au contraire avec chaleur, qu'on ne pouvoit abandonner le Portugal, puisqu'il ſeroit auſſi-tôt englouti par l'Eſpagne trop puiſſante pour lui réſiſter, & qui s'il étoit ſecouru, lui donneroit de l'occupation jusqu'à la Majorité du Roi, & peut-être au-delà. Les Portugais, qui s'apperçurent aiſément de la froideur des Hollandois, eurent recours à la Suéde, tant pour avoir un nouveau Protecteur dans le Traitté de Paix, que pour ſe vanger de la République. Pour cet effet ils formérent avec la Suéde un Projet de Commerce. Le Chancelier Oxenſtiern non ſeulement fit approuver cette Propoſition par le Sénat; mais il aſſocia un nombre de Marchands qui firent un fond de cent mille écus pour conſtruire les vaiſſeaux néceſſaires à ce Commerce. Les Portugais devoient tirer le Cuivre, & le Fer, dont ils font grand uſage aux Indes, immédiatement de la Suéde, ſans paſſer par les mains des Hollandois qui en

en tiroient un grand profit ; & la Suéde devoit établir à Gottembourg un gros Magazin de Sel de St. Hubes , pour fournir le Païs , & toutes les Places de la Mer Baltique. Chaque Nation trouvoit par-là son avantage , & la Portugaise y en avoit un particulier, qui étoit celui de diminuer le Commerce des Hollandois. Cependant ce Projet n'eut pas les suites qu'on en attendoit, & la France s'y opposa à cause du Sel qu'on vouloit fournir à son exclusion. *Annales des Provinces Unies , par Mr. Basnage , à la Haye* 1719. *in fol.* §. 101. *pag.* 44.

Le Portugal faisoit deux difficultés pour empêcher de conclure à Munster la Paix de la France, & de Castille. L'une sur le secours que la France, vouloit lui donner, parce qu'il restoit quelque scrupule sur la maniére dont cela devoit être couché dans le Traité ; l'autre étoit la liberté de Dom Edoüard, Prince de Portugal, qu'on retenoit Prisonnier à Milan. Les Espagnols le regardoient comme un Otage qu'ils ne vouloient point se laisser enlever. Ils feignoient même de craindre ce Prince, s'il dévenoit maître d'a-

gir contre eux. Les Médiateurs proposoient de lui faire prêter serment qu'il ne retourneroit pas en Portugal ; mais on ne trouvoit pas cette précaution suffisante, parce qu'un Prisonnier pourroit se rélever d'un serment qu'on avoit exigé de lui par la force. *Idem. l'An.* 1647. §. 88. *pag.* 91.

Les Etats de la Province de Hollande furent fort occupés à la fin de l'année, à terminer un différend entre les utiles de Hollande, & d'Amsterdam. La Compagnie des Indes Occidentales avoit apris la défaite de ses Troupes au Brésil, & se voyant sans Soldats, & sans Magazins, elle commençoit à perdre l'espérance de réprendre un si riche, & si vaste Païs. Le Pére Vieyra, arrivé à Lisbonne, avoit apporté un Projet d'accommodement que le Conseil du Roi réjetta, parce que selon ce Projet les Portugais devoient restituer aux Hollandois Fernambouc, & St. Thomé. Cependant le Résident de France à la Haye, prévoyant que les Portugais féroient une grande diversion contre l'Espagne, s'ils étoient délivrés de la crainte des Hol-

landois

landois répréſenta au Prince d'Orange (1), qu'il rendroit un ſervice important à la France, à la République, & à la Compagnie, s'il entreprenoit de terminer ce démêlé. Que le point d'honneur empêchoit le Roi ſon Maître, d'y paroître ouvertement, parce qu'il n'avoit pas encore digéré l'indignation qu'il avoit conçûë contre la République; mais qu'il ne laiſſoit pas d'avoir des ordres ſecrets d'agir auprès du Prince, & des Etats-Généraux. L'affaire fut miſe en déliberation, & on dreſſa des Articles, dont l'Ambaſſadeur de Portugal accepta pluſieurs, & modifia les autres. Mais il avoit uniquement en vûë d'amuſer les Intéreſſés. Je ne leur ai jamais dit une parole de vérité (2), diſoit Coutinho à ſes Amis, je les ai éblouis par des grandes promeſſes, lorſqu'ils avoient deſſein de faire des Armemens, afin de réfroidir cette ardeur; mais je leur ai parlé fiérement lorſque le tems de la Navigation étoit écoulé. La Province de Zélande

(1) En Octobre 1648.
(2) Voyez Mercurio di Vittorio Siri. Tom. XIII.

lande ne laissoit pas d'approuver ces Articles (1) & d'en demander la Ratification, parce qu'elle aimoit mieux conserver une petite partie que de tout perdre. Mais les Etats trouvérent plus à propos de faire un Armement, pour venger la Compagnie des pertes qu'elle venoit de souffrir. Cependant les Provinces, & les Villes particuliéres de Hollande vouloient armer en course, & laisser aux Armateurs la liberté de prendre les vaisseaux Portugais. La seule Ville d'Amsterdam s'opposoit à cette résolution; on lui députa cinq Pensionnaires des Villes avec le Comte de Brederode, pour l'obliger à suivre un sentiment général. L'Ambassadeur de Portugal, & le Résident de France, qui virent la conséquence de cette résolution, se remuérent avec tant de vivacité, & de succès, que les Etats de Hollande changérent de sentiment, au lieu de faire entrer la Ville d'Amsterdam, dans celui qu'ils soutenoient

(1) Voyez Articles proposés, & lûs le 4. & le 8. Octobre entre l'Ambassadeur de Portugal, & les Etats-Généraux. Traités de Paix. Tom. III. pag. 918.

noient auparavant avec chaleur. *Idem l'An* 1648. §. 96. *pag*. 130.

Nous finirons cette Année par l'affaire que la République avoit avec le Portugal sur le Brésil, où les Hollandois étoient réduits à la derniére extrémité. Trois Députés étoient venus de ce Païs-là pour faire aux Etats-Généraux une peinture de la triste situation, où ils y avoient laissé les affaires. Ils répréséntérent, que malgré les Conquêtes des Portugais, la Compagnie possédoit encore plus de trois cens lieuës de terrain le long de la Côte, & qu'il étoit dur de se voir enlever un Païs si riche par la négligence qu'on avoit a le défendre. Faut-il, disoient-ils, abandonner des milliers d'enfans, & de femmes, Sujets de la République, ou Brasiliens, qui périssent par la misére? La famine désole les Villes, & les Campagnes, on ne trouve pas de poudre pour tirer un coup de pistolet, depuis sept ans que les Portugais nous assiégent. Le Roi de Portugal n'a pas plutôt reçu avis qu'il pouroit achéver cette Conquête, qu'il à donné ordre d'armer en déligence trente Navires, dont douze sont déja prêts à mettre à la voile. Comment

ment réſiſter à des Ennemis ſi puiſſans, ſans munitions de Guerre, ſans alimens, ſans Troupes, & ſans Vaiſſeaux, ſur-tout puis que les Directeurs de la Compagnie ne fourniſſent point ce qu'ils ont promis? (1) Cette Harangue quoique touchante, ne fit pas l'effet qu'on devoit naturellement en attendre; car les Etats-Généraux laiſſérent couler trois mois avant que de répondre.

M. Goch, qui avoit été huit ans Conſeiller au Bréſil, arriva quelque-tems après, & fit une deſcription encore plus affreuſe des miſéres que les Hollandois, & leurs Eſclaves eſſuyoient, par la cruauté des Portugais. Il montra qu'il étoit facile de ſoulager un ſi grand nombre de malheureux, qu'on alloit réduire au déſeſpoir, ſi on ne leur envoyoit promptement du ſecours, ou de moins des vaiſſeaux pour les tranſporter dans leur Patrie.

La République, qui armoit contre les An-

(1) Voyez, Concept van Accoort met de Portugezen. Pointen, dienende tot Ampliatie van het Concept. Aitzema, Liv. XXXIII. page 872.

Anglois, ne pouvoit envoyer dans l'Amérique une Flote capable de résister à celle du Roi de Portugal, & la Compagnie, dont le crédit, & les Finances étoient épuisées, ne se voyoit pas en état de suppléer à de si grands besoins. C'est pourquoi on avoit résolu d'avoir recours à la Négociation, afin de gagner du tems, si on ne pouvoit obtenir quelque chose de plus. Dans cette espérance, on avoit fait partir dès le commencement de cette Année M. Rodolfi, Avocat de la Compagnie des Indes Occidentales, & Pensionnaire de la Ville de Rotterdam, & M. van der Hoeve, qui avoit été Consul de la Nation à Lisbonne, chargés d'un Projet pour accommoder cette affaire avec le Roi de Portugal.

Ils proposérent trois choses; l'une de céder aux Portugais Seregippe del Rey, & la Capitanie de Fernambouc, jusques à la Riviére de Rio, ou la Riviére das Alagoas, l'autre que la Compagnie retiendroit pour elle le Récif, la Ville Maurice avec ses Forts, Olinda, les Capitanies, ou Gouvernemens de Hameroüa, Gaïona, Paraïba, Rio Grande, & Siara, qui s'étendent du côté du

Nord. Enfin la Compagnie demandoit que tous les Marchands établis dans le Fernambouc, ne pussent vendre leurs Moulins à Sucre, ni en disposer, & que tous les Hollandois eussent le Droit d'y faire leur Commerce, & y jouïssent de la liberté de conscience, comme ils en jouïssoient à Lisbonne.

Le Conseil du Roi, ne pouvant réjetter ouvertement ces Propositions, après avoir offert si souvent des dedommagemens, & un accommodement pour les Conquêtes qu'on avoit faites, les éluda, en proposant aux Envoyés de la Compagnie de faire un Traitté Général, dans le quel on enfermât les Indes Orientales, aussi-bien que les Occidentales, & déclara, qu'il ne céderoit point les Conquêtes à l'Amérique, si les Hollandois n'abandonnoient celles qu'ils avoient faites sur eux en Orient, & s'ils ne promettoient de n'en plus faire de nouvelles. Cette Proposition étoit d'autant plausible, qu'il paroissoit inutile, & déraisonnable, qu'on fit la Paix dans une partie du Monde, pendant qu'on se faisoit une Guerre sans quartier dans l'autre, & que les Portugais cédassent les Conquêtes qu'ils

qu'ils avoient faites aux Indes Orientales ſur les premiers.

La Compagnie des Indes Orientales, qui n'étoit point liée d'intérêt avec celle d'Occident, n'avoit garde de céder un Commerce floriſſant, des Comptoirs, des Villes, & des Roïaumes, qu'elle poſſédoit en Orient, pour retirer des mains des Portugais une partie du Bréſil; & ſi le tems a fait voir, qu'on auroit pu trouver de l'avantage dans un accommodement, il n'étoit pas alors aſſez évident. C'eſt pourquoi les Députés, qui étoient partis des Ports de Hollande au mois de Mai, & qui ne s'étoient pas munis de Plein-pouvoirs pour traitter ſur une Propoſition qu'ils n'avoient pu prévoir, revinrent à la fin de cette année, ſans avoir rien obtenu des Portugais. *Idem l'an* 1653. §. 92. *pag.* 329.

La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales avoit tenté diverſes fois de ſe procurer une libre entrée au Japon, & à la Chine, mais toutes les entrepriſes, qu'elle avoit faites pour cela, avoient échoué, & elle avoit perdu l'eſpérance d'y faire Commerce, lors que le Pére Martini, Jéſuite, revenant de la Chine

par Batavia, aprit aux Directeurs, que l'Empereur avoit accordé aux Etrangers la liberté de négocier à Canton. Le Conseil de Batavia fit équiper aussi-tôt un vaisseau, qu'on chargea richement, & dont on donna la conduite à Frédéric Schedel, homme d'esprit, & qui avoit acquis une grande expérience dans la Marine. Il arriva heureusement à l'embouchure du Fleuve de Canton, & fut reçu honnêtement par le Mandarin, qui avoit le commandement de la Côte. Mais un Portugais, nommé Lucie-Fierro, aïant conçu de la jalousie de cette arrivée, non seulement le fit suivre, & charger d'injures, pendant qu'il traversoit la Ville, mais prévint tellement l'esprit des Mandarins, & des deux Vicerois de Canton qu'ils mépriserent ses présens.

Le Conseil Portugais de Macao, gagna, le Mandarin Haitouw, & par son moien, fit entendre aux Gouverneurs, que les Hollandois étoient de Maîtres fourbes, qui n'aiant qu'un pouce de terre dans leur Païs couroient le monde, afin de s'y établir, & d'y planter des Colonies; qu'ils piratoient sur la Mer, comme ils faisoient des conquêtes sur la terre,

re, & qui c'étoit par ce double Brigandage, qu'ils s'étoient rendus fameux, & redoutables dans toutes les parties du monde. Il y a, disoit l'Ambassadeur venu de Macao, vingt-trois ans, que ces mêmes Hollandois abordérent à Canton avec un vaisseau, chargé de riches présens pour éblouïr le Peuple, & les Mandarins, mais aïant découvert que leur dessein étoit de s'y établir, ou de remporter un gros butin, ils ne voulurent pas permettre qu'on le déchargeât. Ce fut, aportoit-il, par un esprit de vengeance, qu'ils changérent la Ville de Haytamon en un Bucher, où non seulement les édifices, mais les habitans furent consumés, ce qui irrita tellement l'Empereur qu'il interdit tout commerce avec ces Barbares. (1)

Ces calomnies n'empêchérent point les Vicerois d'accorder la liberté du Commerce aux Hollandois, & d'en publier l'Ordonnance, mais les Portugais poussant leur haine plus loin, avoient telle-

ment

(1) Voyez Ambassade de la Compagnie des Provinces Unies vers l'Empereur de la Chine Ch. XI. pag. 46.

ment prévenu l'Empereur par les mêmes accusations, qu'il commanda aux Gouverneurs peine de la vie, de révoquer leur Ordonnance, & d'empêcher l'établissement des Hollandois dans ses Etats. Ainsi Schedel fut contraint de réprendre la route de Batavia.

Le Conseil de Batavia, après avoir entendu le raport de Schedel, résolut d'en écrire à la Compagnie des Indes en Hollande, afin de recevoir ses ordres. En attendant la réponse il renvoïa le même Schedel avec Wagenaer, sur deux vaisseaux, chargés de présens, & de marchandises pour faire une seconde tentative. Elle ne fut pas plus heureuse que la premiére, Wagenaer eut même le chagrin de se voir environné de quatre, ou cinq barques chargées de Soldats, pendant que son Associé demandoit la liberté de faire debarquer ses marchandises. Il crut l'avoir obtenuë, & déja Wagenaer prenoit terre, & montoit à cheval, dans l'espérance d'être conduit en pompe à l'audience du Viceroi, lors que le Mandarin Haitow, que les Hollandois croïoient leur ami, parut avec deux autres Seigneurs, pour s'informer du

du sujet qu'avoit amené Wagenaer, ce qu'il demandoit, & quels étoient les présens qu'il destinoit à l'Empereur, & au Mandarin Toutang. Il ajouta deux choses, l'une que ces difficultés venoient des Portugais, qui étoient leurs ennemis, l'autre qu'il falloit distribuer de grosses sommes si on vouloit obtenir la liberté du Commerce. Wagenaer qui étoit déja mécontent de la quantité d'argent qu'il lui avoit fallu donner pour faire approuver ses Lettres de créance, réfusa ce qu'on lui demandoit, & retourna à Batavia sans avoir réussi dans sa commission. *Idem l'an* 1656. §. 66. *pag.* 444. §. 67. *pag.* 445.

M. de Thou offrit ensuite la médiation du Roi de France son Maître pour prévenir une guerre ouverte entre la République de Hollande, & le Roi de Portugal. Lors qu'on apprit en France que les Etats avoient armé contre ce Roïaume, la Flote qu'ils avoient destinée contre elle, on craignit l'une de ces deux choses, ou que les Hollandois occupant le Roi de Portugal, ne l'empêchassent d'agir avec vigueur contre l'Espagne, ou que se joignant aux Espagnols comme

des

des ennemies communs, ils ne rendissent les derniers trop puissans, & que leur union n'eût d'autres suites. Mais les Etats firent assurer Sa Majesté Très-Chrétienne, que la Flote étoit uniquement envoïée pour redemander aux Portugais la reparation des injustices qu'ils leur avoit faites à l'Amérique, qu'elle n'auroit aucun commerce avec les Espagnols; que bien loin de seconder leurs efforts, on donneroit la chasse à tous les Pirates qu'on trouveroit sur les Côtes, & que voudroient chercher une retraite dans les Ports de Biscaye. On ajouta, que les Commissaires, qu'on envoïoit à Lisbonne, agiroient de concert avec l'Ambassadeur de France, s'il y avoit quelque jour à l'accommodement. Enfin, on donna les mêmes assurances à Cromwel, qui avoit de semblables craintes. (1)

Non seulement les Princes étrangers s'opposoient à cette rupture, mais la Province de Frise protestoit contre toutes les suites qu'elle pourroit avoir, & croïoit se décharger par-là des frais que

(1) Voyez Secrete Resolutie Vrydag 5. en 6. October 1657. pag. 559.

que la guerre cauſe néceſſairement. Il y avoit même quelques Villes, (1) dans les Etats de Hollande qui la croïoient précipitée, & dangereuſe puiſque la Compagnie des Indes Occidentales étoit trop endettée pour trouver les moiens de ſe remettre en poſſeſſion des Terres qu'elle avoit perduës, & que les Etats auroient une peine infinie à y contraindre le Roi de Portugal, ou à faire des Conquêtes ſi éloignées, mais ces Villes cédérent à la pluralité des voix, & les Etats ſollicitérent fortement la Friſe de n'abandonner pas ſes Alliés, dans une affaire juſte en leur refuſant ſon aſſiſtance. (2)

Après avoir terminé cette conteſtation domeſtique, M. d'Opdam, Lieutenant Amiral de Hollande, partit de la Meuſe, (3) & l'ordre fut envoïé au Vice-Amiral Ruyter, qui croiſot dans la Méditerranée, de le joindre vers la Riviére de Lisbonne. Mrs. Ten Hove, & Gisbert de Wit, (4) furent choiſis pour

(1) Rotterdam, & Schiedam.

(2) Voyez Secrete Reſolutie, Donderdag 22. September 1657. pag. 572.

(3) Le 5. Septembre.

(4) Wicquefort dit (Livre X. de ſon Hiſtoire

pour Commiſſaires Députés des Etats, auprès du Roi de Portugal. Le dernier avoit demeuré quelque tems au Bréſil, & connoiſſoit mieux qu'un autre l'état du Païs, & l'intérêt de la Compagnie des Indes Occidentales. Ils étoient chargés de faire les complimens de la République, ſur la mort du Roi Jean IV. & ſur l'élevation d'Alphonſe VI. qui étoit encore ſour la Régence de la Reine ſa Mere. Mais leur principale commiſſion étoit, de demander la reſtitution des Conquêtes que les Portugais avoient faites ſur les Hollandois au Bréſil, toutes les Places, & Ports qui avoient été pris ſur la côte d'Afrique, depuis le quatrième degré juſqu'au treizième incluſivement, l'Iſle de St. Thomas, & Angola, avec la réparation des dommages, & pertes qu'on avoit ſouffertes. (1)

La

toire Manuſcrite des Provinces-Unies) que M. du Thou avoit été nommé pour cette commiſſion; mais qu'il la trouva au-deſſous de lui, & qu'il s'excuſa ſur l'état de ſes affaires.

(1) Voyez Tractaat van Accommodement over de differenten in Brazil, Angola, St. Thome, &c. apud Aitzema Boek 37. pag. 107, Wicquefort Hiſtoire Manuſcrite, des Provinces-Unies Livre X.

La Flote étant arrivée à la fin de Septembre elle s'arrêta à l'embouchure du Tage, pendant que les deux Députés allérent à Lisbonne, faire leur compliment, & présenter le projet d'un Traitté d'Accommodement. Les Ministres de l'Etat furent si étonnés de ces propositions, qu'ils ne perdirent pas un moment à prendre les précautions nécessaires pour la sureté des Côtes, & du Roïaume. On doubla la Garde de Lisbonne, on donna ordre aux Capitaines des vaisseaux Roïaux de les mettre en état, & on envoïa à Cascaes, ou étoit la Flote Hollandoise, de l'Infanterie, pour en observer tous les mouvemens. Dom Pedro Vieyra de Sylva, Sécretaire d'Etat, déclara aux Députés; que s'ils ne pouvoient pas modérer la dureté des propositions qu'ils avoient faites, & qu'on avoit rejettées de l'an 1648., il étoit inutile de traitter avec eux. On trouvoit mauvais, qu'ils vinssent demander la Paix, les Armes à la main, & imposer la Loi, au lieu d'entrer en Négociation. La Reine, qui étoit présente à l'Audience, eut beaucoup de peine à arrêter l'indignation des Grands, qui ne pouvoient souffrir la hauteur des

Deputés, & qui croyant qu'on violoit le respect dû aux Têtes couronnées, en parlant librement, vouloient vanger l'outrage fait à Sa Majesté. On saisit aussitôt tous les vaisseaux Hollandois qui étoient à Lisbonne, à Setuval, ou dans les autres Ports du Royaume, & les remontrances du Consul Vander Hoeve, qui répréséntoit, que c'étoit faire un Acte de hostilité, & déclarer la guerre, que d'interrompre le Commerce, furent inutiles.

Les Ministres de Portugal ne laissérent pas de continuer les Conférences pendant quelques jours. Ils offrirent un équivalent, sur le quel ils acceptoient la médiation que le Roi de France avoit offerte, mais ils soutenoient, que la restitution du Brésil étoit impossible; qu'il apartenoit originairement au Portugal; que six mille sujets, que le Roi avoit sur la côte Septentrionale, ne voudroient pas changer de Maître, pour passer sous l'obéissance des Hollandois; & que si on vouloit les y contraindre, ils se jetteroient entre les bras du Roi d'Espagne. Mr. de Comines, Ambassadeur de France, fit ses efforts pour obliger les deux

Na-

Nations à se soumettre à l'arbitrage du Roi son Maître, & du Protecteur d'Angleterre, mais les Députés avoient un ordre precis, de ne se rélâcher sur aucun Article, & les Portugais ne vouloient s'accommoder, que sur un équivalent.

Le terme de quinzé jours, que les Etats avoient fixé pour finir, ou rompre, étoit déja écoulé, sans aucune espérance d'accommodement, c'est pourquoi les Commissaires résolurent de déclarer la guerre, de coucher par écrit cette Déclaration, & de la donner à la Reine, lors qu'ils prendroient leur Audience de congé, qu'ils demandérent aussi-tôt. Sa Majesté, avertie de ce dessein, le prevint par une indisposition feinte, qui obligea Mrs. Ten Hoeve, & de Wit, de partir sans Audience. Mais en quittant Lisbonnne, ils envoïérent à Dom Pedro Vieyra de Sylva, Sécretaire d'Etat, un Paquet, dans lequel ils avoient enfermé cette Déclaration, qu'ils prioient Son Excellence de remettre à la Reine en main propre. Dès qu'ils eurent fait cette démarche, ils s'embarquérent sur deux Yachts, (1) &

(1) En 23. Octobre.

& repasférent en Hollande.

Ruyter avoit joint la Flote Hollandoise à l'embouchure du Tage, où il fallut lutter contre les vents, & la tempête. On ne laissa pas d'y prendre quelques Navires, qui arrivoient sans avoir eu avis de la rupture, mais enfin on resolut de partir, & on divisa l'Armée en trois Escadres, l'une commandée par le Lieutenant Amiral d'Opdam, & les deux autres par les Vice-Amiraux Ruyter, & Floritz. Il est nécessaire de marquer cette division, afin de comprendre ce qui arriva peu de jours après. Ruyter découvrit des feux étrangers, (1) & quelques vaisseaux qui étoient sans Fanal; c'étoit une Flote de quarante Navires Portugais revenant du Brésil, la plûpart chargés de Sucre, & de Peaux, qui se trouvérent au milieu des Hollandois. L'air étoit si chargé, & la pluïe si forte qu'on pouvoit à peine voir de l'arriére à l'avant du vaisseau. L'Amiral d'Opdam, entendoit tirer derriére lui, & à ses côtés, sans pouvoir en decouvrir le sujet. Il etoit resté à peine trois vaisseaux auprès de

(1) Le 4. & 5. Novembre.

de lui, parce qu'ils s'étoient tous écartés pour donner la chasse aux Portugais. Il n'aprit le succès que le lendemain par Ruyter, qui passa à son bord, & l'informa que la Flote Portugaise étoit tombée dans celle de Hollande; que malgré les efforts que les Matelots avoient faits pour échaper, on en avoit emmené quinze Navires. Que les prisonniers assuroient que cette Flote devoit être suivie d'une autre de quarante quatre voiles, dont le gros tems les avoit separés. Ce raport obligea le Lieutenant Amiral de mettre le Cap au sud-oüest, afin de les attendre, ou de les chercher; mais on n'en eut aucune nouvelle. D'ailleurs on commençoit à manquer d'eau, & les prises qu'on avoit faites ne pouvoient tenir long-tems la Mer; c'est pourquoi il prit la résolution de ramener la Flote dans les Ports de Hollande, (1) où elle rentra au commencement du mois de Décembre.

La République continuoit à demander la réparation des pertes, & des outrages

ges

(1) Ruyter au Texel le 6., & Mr. d'Opdam le 7. de Décembre à Helvoetsluys.

ges qu'elle avoit reçus, & ni le Roi, ni la Reine Régente n'étoient résolus de la faire. Le Roi de France offrit sa médiation, & fit demander par Mr. de Thou, son Ambassadeur à la Haye, un suspension d'Armes, pendant la quelle on travailleroit à la Paix. Les Etats-Généraux accordérent une Tréve de deux mois, à condition que le Roi de Portugal envertoit un Ambassadeur en Hollande, pour traitter avec les Etats; que s'il n'arrivoit pas dans le tems fixé, on recommenceroit la guerre avec la même vigueur, & qu'en attendant, les Ordonnances précédentes, qui défendoient l'entrée des fruits, & du sel de Portugal, seroient observées à la rigueur. (1)

On ne laissa pas de préparer la Flote en attendant l'Ambassadeur, & on en donna le Commandement au Vice-Amiral Ruyter, qui partit au mois de Juin, avec vingt-deux vaisseaux de l'Amirauté d'Amsterdam, parceque les autres n'étoient pas prêts. Ruyter ne trouva pas d'oc-

(1) Voyez Secrete Resolutie van Holland, Saturdag 26. Januari 1658. Saturdag 16. Maart 1658. pag. 580., & 588.

d'occaſion d'exercer ſa valeur, & ne retira aucun fruit de ſon expédition.

A peine avoit-il fait voile que le vent tournant au Sud-Sud-Oueſt, & soufflant avec impétuoſité, écarta pluſieurs vaiſſeaux de ſa Flote. Il l'avoit diviſée en trois Eſcadres, dont il commandoit l'une, de Wildt la ſeconde, & van Braakel la troiſième, mais les unes, & les autres ſouffrirent beaucoup de l'Orage. Ruyter fut même obligé de ſe mettre à couvert aux Dunes, & quoiqu'il y entrât avec un grand nombre de Navires, Mr. Withorn, Gouverneur des Châteaux, ne laiſſa pas de le recevoir avec beaucoup de civilité. La tempête devint ſi violente qu'on n'avoit point vû de vent ſi impétueux pendant l'été. On avoit de la peine à tenir les vaiſſeaux ſur deux, & trois ancres. Les Chaloupes, qui étoient à Bord peur faire de l'eau, périrent, ou furent endommagées. Une troupe de Matélots profita du deſordre, & déſerta. M. Withorn mit à leurs trouſſes des Cavaliers qui les arrêtérent, & il les rendit au Vice-Amiral. Il tâcha de réparer la perte qu'on avoit faite, en fourniſſant tous les ſecours néceſſaires,

 ce

ce qui étoit d'autant plus honnête que plusieurs Pirates Anglois, & François ayant pris Pavillon Portugais, venoient vendre leurs prises dans les Ports d'Angleterre; & cette manœvre donnoit lieu de croire, qu'on y voyoit avec plaisir la Guerre s'allumer entre ces deux Nations (1).

Ce prémier malheur fut suivi d'un autre plus grand; car l'entreprise échoua. Ruyter fit voile, & arriva heureusement à l'embouchure du Tage, mais il eut beau la fermer, & croiser sur les Côtes: il ne prit pendant plusieurs mois, que quelques Bâtimens de Pêcheurs, qu'il eut la générosité de relâcher presque aussi-tôt. Les Portugais sachant que la Flote Hollandoise seroit obligée de rentrer dans ses Ports à l'approche de l'Hiver, ne voulurent pas exposer la leur au hazard d'une Bataille, & ils se contentérent d'envoyer des Barques d'avis afin d'empêcher tous les vaisseaux qui venoient des Indes, ou d'autres lieux, d'entrer dans la Riviére de Lisbonne. D'ailleurs, Ruyter, qui souffroit beaucoup, par

(1) Voyez Brandt, Vie de Ruyter, à l'Année 1658.

par une épargne qu'on avoit faite en Hollande, en ne mettant sur une Flote si considerable qu'un petit nombre de Futailles d'eau, fut souvent obligé d'en aller chercher, & enfin il revint au mois d'Octobre sans avoir rien fait.

Pendant que Ruyter faisoit route vers le Portugal, Dom Ferdinand Telles de Faro, Ambassadeur de cette Couronne, fut reçu à la Haye avec les Cérémonies ordinaires. Mrs. de Reinswoude, & Bostma allérent lui faire les complimens de l'Etat. Après avoir eu son Audience publique, on nomma des Commissaires pour écouter ses propositions. Il y eut quelque difficulté sur la nomination de la Province de Hollande, qui avoit dans cette commission trois Députés au lieu de deux, mais elle fut levée en convenant, que la voix du troisième ne seroit point comptée.

L'Ambassadeur soutint dès la prémiére conférence, qu'il étoit impossible d'accepter les propositions que les Commissaires de l'Etat à Lisbonne, avoient faites l'année précédente (1), puisqu'ils deman-

(1) Le 30. Juillet.

mandoient la restitution des Villes, & des Forts situés tant en Afrique, qu'en Amérique, & que le Roi n'étoit pas le Maître de les rendre, parceque les Habitans ayant secoué le joug des Hollandois, ne vouloient plus s'y soumettre. Il offrit une compensation en argent, & au défaut des espéces, il vouloit payer le dédommagement en Sel, en Sucre, & en Marchandises, que le Portugal, ou le Brésil pouvoient fournir. Et si on ne pouvoit s'accorder, le Roi se soumettoit à l'Arbitrage de la France, & de l'Angleterre. Enfin il assuroit que tous les Habitans des Provinces-Unies jouïroient d'une entiére liberté de Commerce.

Les Députés ayant prié Dom Ferdinand Telles de Faro de s'expliquer avec plus de précision sur la somme qu'il offroit pour le dédommagement de la Compagnie des Indes, il la fixa à cinq millions. Mais sa proposition fut rejettée d'autant plus fortement, qu'elle n'étoit pas proportionnée à la perte qu'on avoit faite, & que Mr. Souza de Macedo avoit offert long-tems auparavant huit millions, & quatre Tonnes d'Or, ou quatre

tre cens mille florins, pour les Veuves, & les Orphelins de Zélande, qui avoient été ruïnés par l'irruption des Portugais (1).

L'Ambassadeur n'avoit pas intention de conclure, sa Désertion le fit assez voir. Le Roi son Maître n'avoit non plus aucune envie d'avoir la Paix, & ne vouloit rien relâcher pour y parvenir. Ce Prince ne rédoutoit ni la Compagnie des Indes Occidentales, ni la République. *Idem l'an* 1657. §. 53. *pag.* 492. §. 55. *pag.* 493. §. 56. *L'an* 1658. §. 90. *pag.* 546. §. 91. §. 92, *pag.* 547.

Ainsi la France à toûjours dit que les troupes qu'elle envoyoit en Portugal contre l'un des Articles de la Paix des Pyrenées, étoit purement une affaire de Monsieur de Turenne, & de quelques autres, qui cherchoient aveuglement la guerre où ils la trouvoient, ou y envoyoient des Braves qui aimoient la gloire, & à ne point croupir parmi les murailles d'une maison. Mais le Traitté conclu avec Alphonse VI. n'avoit pas ce voile, & étoit de Roi à Roi contre les Castil-

(1) Voyez Aitzema, Boek 38. pag. 268.

Castillans. *Réflexions sur les Mémoires pour les Ambassadeurs, & Réponse au Ministre prisonnier*, *pag.* 45.

La République de Hollande continuoit d'être en guerre avec le Portugal ; mais cette guerre n'étoit pas fort sanglante, à cause de l'éloignement des deux Etats. Il n'étoit pas aisé de faire des décentes, de transporter des Armées, & de se rencontrer dans cette vaste étenduë de l'Ocean, pour se donner des Batailles Navales. Cependant on crut en Hollande qu'il étoit tems de travailler efficacement à la Paix, & les Rois de France, & d'Angleterre y contribuérent par des vuës, & par des intérêts fort différens.

Le Roi de France, qui n'avoit pu faire entrer le Portugal dans le Traitté des Pyrenées, avoit promis de l'abandonner, mais il soutenoit sécrétement un Allié qu'il sacrifioit en public, parce qu'il étoit de son intérêt d'occuper les Espagnols, & que les réconciliations des Princes qui ont été long-tems ennemis ne sont pas fort sûres. Les Portugais consentoient que le Royaume devint un Fief de la Castille, & de payer tous les ans en réconnoissance un million. Le jeu-

jeune Roi Alphonse VI. Prince né avec des inclinations basses, se seroit contenté de retenir le Brésil en Souveraineté, avec le titre de Roi des Algarves, (1) mais le Roi d'Espagne, & son Favori, qui ne pouvoient se résoudre à pardonner ce qu'ils appelloient une Révolte, & qui croyoient qu'après avoir fait la Paix avec la France, le Portugal ne tiendroit pas une Campagne, ne voulurent prêter l'oreille à aucun accommodement. Le Cardinal Mazarin ayant prévu la fierté avec laquelle Sa Majesté Catholique en useroit avec les Portugais, envoya Mr. de Choupes à Lisbonne, sous prétexte de déclarer à la Reine, que si elle ne faisoit pas la Paix dans l'espace de trois mois, elle seroit abandonnée. Mais il devoit examiner l'état des Places, & des Troupes, la disposition des Peuples, & des Ministres pour la Guerre, & se confier uniquement à Dom Jean da Costa, Comte de Soure, qui étoit à la tête des affaires. De Choupes en partant, alla souper chez Dom Louïs de Haro: le Marquis de Vatteville, qui s'y

(1) Voyez Nani. Hist. Veneta, Lib. VIII.

s'y trouva, pénétra dans le véritable dessein du voyage, & le révéla à Dom Louis, mais il ne fut pas cru, parce qu'on raisonnoit sur les apparences de la bonne foi. Mr. de Choupes étant de retour, le Cardinal ordonna au Maréchal de Turenne de traitter avec Dom Jean da Costa, qui vint à Paris. Le secret étant l'ame de cette négociation, l'Ambassadeur Portugais ne parut point en public, parce qu'il auroit été honteux de former publiquement le dessein d'une nouvelle guerre contre l'Espagne, dans le tems que toute la France, se réjouïssoit du mariage de l'Infante, qu'on regardoit comme le sceau d'une Paix sûre, & ferme. On le cacha dans l'Hôtel de Mr. de Turenne, qui conclut avec lui le Traitté, & comme un Maréchal de France ne pouvoit se mettre à la tête du secours, qu'on lui promettoit, on jetta les yeux sur Mr. de Schomberg pour le commander. Il étoit étranger, (1) sa Religion auroit pu allarmer l'Inquisition dans une autre circonstance, mais elle ne fit alors aucun obstacle. Au con-

(1) Il étoit Allemand.

contraire, on trouva en France que ce Général étoit d'autant plus propre à cacher le mystére, qu'on croiroit que ne pouvant prétendre pendant la Paix aux honneurs dus à ses services, une espéce de nécessité l'obligeoit à chercher en d'autres lieux les occasions d'avancer sa fortune, en signalant sa valeur. Mr. de Schomberg passa en Hollande, & de là en Angleterre, il embarqua sur les vaisseaux, qu'il y avoit achetés un nombre d'Officiers, & de Soldats, qu'on avoit congediés, sachant bien qu'ils s'engageroient à son service. En arrivant à Lisbonne, il trouva les Portugais, & les Espagnols reduits à une si triste extrémité, que ces ennemis acharnés, ne pouvoient s'attaquer ni se défendre depuis plus d'un an.

Les Portugais avoient assiége Badajoz l'an 1659. & après avoir perdu inutilement leur meilleure Infanterie à ce siége, ils s'étoient retirés à Elvas. Dom Louïs de Haro, qui s'étoit mis à la tête de l'Armée Espagnole afin de faire lever le siége de Badajoz, les avoit suivis à Elvas, dans l'espérance de triompher d'une Armée déja défaite, mais le Marquis de Ma-

Marialva, ayant ſurpris le Camp de Dom Louïs, plus ſubtil Politique que grand Général, il fut obligé de fuir. Les Castillans trouvoient que c'étoit une honte pour les Portugais de n'avoir pu prendre le premier Miniſtre d'Eſpagne, qui ſe ſauvoit à toute bride, & loüoient la prudence des Eſpagnols de n'avoir pas afermi la tirannie de ce Favori, par la victoire qu'ils auroient remportée s'ils avoient voulu battre les Portugais. Le Marquis de Marialva les païat d'une pareille rodomontade en écrivant aux priſonniers en ces termes: Retournez vous en chez vous, ſouvenez vous ſeulement que lorſque l'envie vous prendra de revenir en Portugal nous ſaurons vous en chaſſer. Adieu. Il écrivit auſſi à la Marquiſe, ſon épouſe, que depuis la fondation de la Monarchie, on n'avoit point remporté une ſemblable victoire ſur les Caſtillans, & comme chacun conſervoit ſon caractére, elle répondit en deux mots:

*Si vous euſſiez moins fait, je ne vous euſſe jamais vu.*

Ces deux actions avoient tellement ruïnées

gées les Armées d'Espagne, & de Portugal, qu'elles ne purent paroître en Campagne l'an 1660. & ce fut au commencement de la suivante que M. de Schomberg, partant de Lisbonne, alla visiter les Frontiéres. On avoit résolu en Espagne de lui opposer Dom Jean d'Autriche qui prit Arronches, & empêcha les Portugais de rien entreprendre pendant la Campagne. L'inferiorité des Troupes Portugaises, quoique commandées par un Général habile, & animées par un nombre considérable de volontaires François, faisoit craindre à Paris que le Roi de Portugal ne succombât. On appréhendoit de perdre un Allié capable de faire diversion en cas de besoin, & l'on avoit intérêt d'empêcher le Roi d'Espagne de réunir à sa Monarchie ce Royaume, & le Brésil, qui auroient rendu ce Prince trop puissant. Ces considérations portérent Sa Majesté Très-Chrétienne à donner des ordres à ses Ambassadeurs à la Haye, de travailler à la Paix entre la République, & le Portugal, & de faire tous leurs efforts pour en faciliter la conclusion, craignant que les Hollandois, irrités contre les Portugais, ne s'unissent

 aux

aux Espagnols, & ne les aidassent à les soumettre.

Charles II. Roi de la Grande Bretagne, prénoit un intérêt d'autant plus grand à cette Paix, qu'il vouloit épouser Catherine Infante de Portugal. Ce mariage étoit si mal assorti, qu'on a soupçonné le Chancelier d'Angleterre de l'avoir menagé dans la vuë de faire régner les enfans de sa fille, que le Duc de York aimoit avec une passion, & une fidelité qui alloient à la reconnoître publiquement pour son épouse. Ce soupçon étoit fondé, sur ce que le Chancelier pouvoit se flater que l'Infante âgée de vingt-six ans, & qui sortoit d'un climat fort chaud, ne donneroit point de posterité au Roi, & qu'ainsi la Couronne passeroit au Duc d'York, & il ne se trompa point. L'Espagne allarmée de cette alliance, offrit à Sa Majesté Britannique, d'adopter, & de donner une dot à la Princesse d'Orange, fille de Frédéric Henri, dont l'alliance feroit plaisir à ses sujets, & ne causeroit d'allarme à personne. Le public fut étonné, de voir le Roi Catholique solliciter un Prince Réformé, d'épouser une Princesse de la même

même Religion, & le Prince Reformé aller chercher en Portugal une femme Catholique Romaine. Mais Charles II. ne devoit pas causer un si grand étonnement, parce qu'il chanceloit entre les deux Religions; & que dependant toujours des circonstances, tantôt Reformé, & tantôt Catholique Romain, il passoit facilement d'une Eglise à l'autre, ce qui joint au commerce qu'il avoit eu avec Hobbes, & à l'estime dont il honoroit ce célébre esprit, a fait croire qu'il avoit peu, ou point de Religion. Il étoit plus étonnant que les Anglois, qui avoient les mains encore teintes du sang de Charles I. son pére qu'ils avoient fait couler sur un échafaut, parceque ce Prince avoit tenté d'introduire quelque changement au service public, & aux cerémonies, qui ne sont que l'extérieur, & l'écorcé de la Religion, passassent si promptement dans un tel exces de complaisance en faveur du fils que de souffrir une Reine, des Domestiques, & des Prêtres qui venoient d'un Païs d'Inquisition. Du moins le Roi, ne pouvoit avoir perdu le souvenir de ses malheurs, & avoit lieu de craindre qu'une fem-

me Catholique ne lui attirât les mêmes désastres que la Reine sa mere, avoit déja causés dans la Maison Royale. En effet, il ne pouvoit pas deviner, que l'Infante qu'il épousoit seroit indolente sur la Religion, & sur les affaires d'Etat aussi bien que sur les jalousies, qu'une succession continuelle de Maîtresses devoit lui causer.

La Reine Régente de Portugal, qui connoissoit le mauvais naturel du Roi son fils, qui voïoit les divisions qui régnoient à la Cour, & qui craignoit d'être bien-tôt abandonnée de la France, & livrée au ressentiment de l'Espagne, travailla avec tant d'ardeur à la conclusion de ce mariage qu'elle y réussit.

On apprit en Hollande cette nouvelle avec plus de chagrin que de surprise. Les Etats-Généraux, prevoyant que ce mariage anéantiroit la reconnoissance du Roi d'Angleterre, & l'engageroit dans le parti de ses ennemis, lui firent répresenter par leurs Ambassadeurs, les intérêts de la République contre un Prince, qui refusoit de restituër le Brésil à la Compagnie des Indes Occidentales, qu'il en avoit chassée. Mais leurs insinuations

furent

furent mal reçuës, & le Roi, chagrin de ce que la Compagnie des Indes Orientales faisoit de grands préparatifs, pour attaquer les Portugais dans les Indes, déclara qu'il ne pouvoit se dispenser de les secourir en vertu de l'alliance, qu'il alloit contracter avec sa Majesté Portugaise. Il s'exprima même d'une maniére qui renfermoit une menace, quoi qu'elle fut couverte du voile de l'amitié. Je vous dis cela, ajoutoit-il, franchement, & en ami, afin que vous ne vous abusiez point. Il offrit en même tems sa médiation, qui devenoit d'autant plus suspecte que l'Infante en passant à Paris, avoit obtenu, qu'on enverroit de nouveaux secours au Roi, son frere, sur l'assurance que cette Princesse avoit donnée, que Charles II. son futur époux, joindroit ses Troupes à celles de France, pour la défense du Portugal.

La France sut tirer un grand avantage de cette intrigue, que le Cardinal Mazarin avoit menagée, & du mariage de la Princesse Henriette d'Angleterre avec Philippe Duc d'Orléans, & frere unique de sa Majesté Très-Chrétienne. La Reine Doüairiére de la Grande Bretagne,

qui souhaitoit avec passion une alliance si relevée, & dans la quelle elle trouvoit de quoi satisfaire son ambition, & le zéle qu'elle avoit pour la Religion Catholique, dont sa fille feroit profession ouverte, passa à Londres pour la conclure. Charles II. son fils, qui aimoit tendrement la Princesse, sa sœur, étoit dans les mêmes sentimens, & ne desiroit pas avec moins d'empressement la conclusion de ce mariage; mais il n'avoit point d'argent, & ne savoit où en trouver pour doter sa sœur, & le Roi de Portugal dont la guerre avoit épuisé les finances, en avoit encore moins pour aquiter la dot de l'Infante, qui consistoit en quatre cens mille livres, & Tanger, ville du Royaume de Fez, en Barbarie. Louis XIV. ne laissa pas échapper une si belle occasion de profiter de l'indigence des deux Rois, il offrit à celui d'Angleterre une somme très-considérable, à condition qu'il rendroit à la France Dunkerque; & cette affaire fut négotiée avec tant d'adresse, de diligence, & de secret, qu'elle fut presque aussi-tôt concluë que proposée. Cette ville importante fut renduë à sa Majesté Très-Chrétienne

tienne par Charles II. pour cinq millions, dont la moitié servit à payer à Monsieur la Dot de la Princesse Henriette, son épouse, & une partie de l'autre moitié, celle de l'Infante de Portugal, que la France aquitoit pour sa Majesté Portugaise, en sorte qu'il ne restoit au Roi d'Angleterre que deux millions & cent mille livres, des cinq millions qu'on lui donnoit pour Dunkerque. *Idem l'an* 1661 §. 1. *pag.* 628. §. 2. §. 3. *pag.* 629. §. 4. *pag.* 630. §. 5.

Le Comte de Miranda, Ambassadeur d'Alphonse VI. à la Haye travailloit depuis long-tems à la Paix, & à fin d'y mieux réussir, il s'étoit fait des amis considérables dans la Province de Hollande. En effet on y résolut, qu'après avoir fait de si grands efforts pour obtenir la restitution du Brésil, il falloit abandonner ce Projet, & se contenter d'un dedommagement. On y supposoit, que le Brésil seroit à charge à la Compagnie des Indes, où à l'Etat, & qu'on seroit obligé de charger les Peuples, pour soutenir une Conquête qui demandoit de grands frais, & qui ne fournissoit pas beaucoup. Il est vrai que le prix du Sucre avoit di-

minué; mais les Portugais, qui connoissoient mieux ce Païs, qui en ont tiré, & qui en tirent encore d'immenses Trésors, profitérent de l'erreur de ceux qui firent accepter les huit millions, que le Portugal offroit pour le dedommagement.

Les Etats de Hollande allérent en corps à l'Assemblée des Etats-Généraux, afin d'appuyer fortement le Mémoire, que le Comte de Miranda avoit présenté des le mois de Mars. Quatre Provinces (1), s'opposérent à leur proposition, & trouvérent qu'il étoit mal à propos de conclure cet accommodement dans un tems, où le Roi d'Espagne faisoit assurer la République, qu'il restitueroit le Brésil des le moment qu'il auroit fait rentrer le Portugal dans l'obéïssance.

La Zélande, l'une des Provinces opposantes, ajoutoit qu'on ne pouvoit terminer cette affaire qu'avec unanimité de snffrages, puis qu'il s'agissoit de la Paix, ou de la Guerre. La Gueldre, qui avoit un petit intérêt à la Compagnie des Indes Occidentales, & qu'on accusoit d'agir

(1) La Gueldre, la Zélande, Utrecht, & Groningue.

gir par des vuës, & des sollicitations étrangéres ne laissa pas de protester contre l'infraction, qu'on faisoit au Traitté d'Union; & ces deux Provinces, après beaucoup de contestations persistérent seules dans leur opposition, & déclarérent qu'elles continueroient d'armer, & de faire la guerre aux Portugais, lors que les autres auroient conclu la Paix.

La Hollande soutenoit, que la rupture avec le Portugal s'étant faite à la pluralité des voix, ont pouvoit se réconcilier avec cette Couronne par la même voïe; que la Province de Hollande se trouvant plus intéressée que les six autres à la conservation, ou à la perte du Brésil, son avis devoit être écouté avec quelque préférence, d'autant plus qu'il étoit impossible de soutenir une guerre si éloignée, sans perdre beaucoup, & que la Compagnie des Indes Orientales, qui avoit batu les Portugais en Orient, &conquis sur eux des Villes, & des Isles, déclaroit qu'elle ne pouvoit plus continuer une guerre si onéreuse, à moins qu'on ne lui fournit un secours d'hommes, & d'argent. (1)

Mr.

(1) Voyez Protest van Gelderland ende



Ze-

Mr. de Schuylembourg, Deputé de Groningue, & Président de Semaine, decida, qu'on contiueroit les Conférences pacifiques avec l'Ambassadeur de Portugal, puis qu'il y avoit cinq voix, ou cinq Provinces contre deux; mais cette démarche le rendit suspect jusques dans sa Ville, qui lui avoit donné des ordres fort différens. On l'accusa de s'être laissé corrompre par une somme de dix ou douze mille écus. Les Etats de sa Province le dégradérent de tous ses emplois, & le declarérent inhabile à en posséder de nouveaux. (1)

Ces oppositions n'empêchérent point de continuer les Conférences avec le Comte de Miranda, aux quelles M. Douw-

Zeland. Publicatie van Holland 10. Aug. 1661. was geparapheert; Schuylemborgh. Apud Aitzema, Boek XL. pag. 771. Resolutie van Holland tot zyn Justificatie Ibid. pag. 782.

(1) Elle vouloit que le dédommagement fût payé en argent comptant, & que le Roi donnât une caution pour le payement. *Wicquefort Histoire MS. des Provinces-Unies.* Resolutie van de Heeren Staten van Groningen en Ommelanden, tegen de Heer Schuylemborgh. *Ibid, ubi supra.*

Douwning assista de la part du Roi d'Angleterre, mais on remarqua, qu'au lieu d'avancer la conclusion du Traité, il y apportoit deux retardemens, l'un en feignant de craindre qu'on n'inférât quelque clause secréte qui fit tort au Commerce des Anglois, & l'autre, en attendant de nouveaux ordres du Roi Charles II. Ce Prince avoit déclaré à M. Nieuport, qu'ayant intérêt à soutenir le Portugal dans l'état où il étoit, il armeroit contre la Compagnie des Indes, si elle faisoit de nouvelles Conquêtes, & qu'il exécuteroit l'engagement dans lequel le Parlement étoit entré, d'envoyer au Roi Alphonse une Flote, en payant aux Anglois un subside de sept à huit cens mille livres. Enfin, parlant en maître, il vouloit une prompte cessation d'Armes, & d'Hostilités. Il y avoit une contradiction apparente dans la conduite de ce Prince, car il refusa de donner audience à l'Ambassadeur de Portugal, qu'il trouva à Londres; mais il en agissoit ainsi, parce que cet Ambassadeur, qui avoit été envoyé au Protecteur, & au Parlement, n'avoit point de Lettres de Créance pour lui, & son véritable

ritable but étoit de sacrifier les intérêts de la République. Ce fut en vain que les Etats réprésentérent à l'Ambassadeur Anglois, qu'il ne devoit intervenir dans les Conférences que comme Médiateur, il ne laissa pas de faire naître des difficultés, & de persuader au Comte de Miranda, que les Hollandois étant résolus de faire la Paix, & en ayant besoin, il pouvoit imposer des conditions plus dures. C'est pourquoi on résolut de faire dire au Comte, que le Traitté seroit rompu, s'il ne le signoit dans l'espace de dix jours, & cette résolution prise en Hollande fut portée aux Etats Généraux, & communiquée à l'Ambassadeur Portugais le même jour à une heure après midi. Telle est la rapidité avec laquelle une République prend, & exécute ses résolutions, lors que le besoin le demande, ou qu'il y entre de la passion. M. Douwning, irrité d'une précipitation qui rompoit ses mesures, menaça le Comte, & les Etats en déclarant à l'un, que s'il signoit le Traitté avec la Hollande celui d'Angleterre ne se feroit jamais, & aux Etats, que s'ils faisoient sortir l'Ambaſſabeur de Portugal après l'ex-

l'expiration du terme qu'ils avoient fixé, il partiroit avec lui, & que Sa Majesté Britannique se déclareroit ouvertement contre eux. Mais le Comte de Miranda, que ces hauteurs incommodoient, & qui avoit l'ordre, & le dessein de finir un ouvrage, au quel ses Prédécesseurs avoient échoué, conclut avec les Etats des Provinces-Unies, & signa le Traitté.

Le Roi de Portugal promettoit à la République, de lui payer tous les ans cinq cens mille livres en argent, en Sucre, en Sel, &c. jusqu'à la somme de huit millions, de rendre toute l'Artillerie marquée aux Armes de l'Etat, ou à celles de la Compagnie des Indes Occidentales, qu'on avoit prise au Récif, ou dans les autres Places du Brésil. Il donnoit aux Hollandois la liberté de trafiquer en Portugal, au Brésil, & sur les Côtes d'Afrique, aux mêmes conditions qu'il accorderoit aux Anglois. Les hostilités devoient cesser en Europe deux mois après la Ratification du Traitté, & en Orient, lorsque la Paix y seroit publiée (1).

Mais

(1) Voyez, Traitté de Paix fait à la Haye le 6. d'Août 1661.

Mais il y eût de grandes difficultés sur la ratification, (1) parceque le Roi de Portugal ayant accordé à celui d'Angleterre des Articles fort opposés à ceux de la Haye, il se mettoit dans l'extrémité facheuse de manquer de parole à l'un, ou à l'autre de ces Souverains. On avoit lieu de craindre que ce ne fût à la République, à cause du mariage de l'Infante, qui faisoit pancher les Ministres d'Alphonse du côté de Charles II. Enfin, les Pirates Portugais continuoient leurs courses, pendant que les Hollandois avoient fait cesser toutes les hostilités. Mr. Gisbert de Wit, qui étoit allé avec le Comte de Miranda à Lisbonne, muni d'une Commission de l'Etat, en revint mécontent, & on fut si persuadé que la guerre alloit renaître, que plusieurs Armateurs demandérent des Commissions, afin d'en profiter. Les Provinces de Gueldre, de Zélande, & de Groningue, qui ne s'étoient point désistés de leur opposition au

(1) Ratificatio Regis Portugalliæ: dadans Cidade de Lisboa aos 24. do mes de Mayo 1662. Ratificatio Dominorum Ordinum Generalium, Hagæ Comitum 24. Novembris 1662. Traittés de Paix, Tome IV. pag. 24, 25.

au Traitté fomentoient le mécontentement, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne l'augmentoit.

Il y avoit même une difficulté réelle; car Mr. van Goens qui commandoit l'Armée Hollandoiſe dans les Indes Orientales, faiſoit de grandes Conquêtes ſur les Portugais, (1) & ſe diſtinguoit par des actions ſi héroïques, qu'on eut peur à Goa de tomber ſous la domination de la République. Coulang, ſitué ſur la Côte de Malabar fut pris cette année (2). Cranganor s'étant rendu dês le commencement de l'année ſuivante, on attaqua Cochin. La vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés fit léver le Siége, mais les Hollandois étant révenus avec de nouvelles forces (3), Sarmiento, qui en étoit le Gouverneur fut obligé de capituler. Cananor, & Porca eſſuyérent le même ſort (4), & la Compagnie devint par là Maîtreſſe d'une grande partie de la Côte de Malabar. Les Directeurs de cette Com-

(1) Décembre 1661.
(2) Janvier 1662.
(3) Janvier 1663.
(4) Février 1663.

Compagnie, craignoient qu'on n'arrêtât le cours de ces heureux succès, ou du moins ils tâchoient de retarder la ratification, afin que toutes les Conquêtes qu'ils auroient faites auparavant, leur fussent cédées.

En effet, on laissa traîner cette affaire, jusqu'à ce qu'on fût content des Portugais, qui perdirent beaucoup par ces délais, puis que ce ne fut qu'à la fin de l'année suivante (1) que les Ratifications furent échangées, & que la Paix ne fut publiée qu'au mois de Mars (2) de l'an 1663. *Idem, l'an* 1661. §. 6. *pag.* 631. §. 7. *pag.* 632. §. 8. §. 9. *pag.* 633. §. 10.

(1) 24. Novembre, & 14. Décembre 1662.
(2) Voyez Artykelen van Accoort, gemaakt tusschen de Ed. Heer Jacob Hustaert, Raad van Indiën, Oud Gouverneur van Molucco, Veldheer over de Nederlandsche Militie alhier, onder de muren van Cananor, 23. February 1663. Aitzema, Boek XLIII, pag. 1080.

CHA-

## CHAPITRE IX.

*Mémoires du Royaume de Portugal en général concernant l'Histoire Ecclésiastique, & Séculiére, &c.*

LE II. Concile de Brague eſt datté du 1. jour de Mai, ou de Juin, la ſeconde année du régne d'Ariamire, ou Miron qui ſuccéda à ſon pére Théodomire, Roi des Sueves en Eſpagne l'an 570. & eut pour Succeſſeur Elberich l'an 583. ſous l'Ere d'Eſpagne 610. Saint Martin Archevêque de la même Ville de Brague lui dedia un de ſes ouvrages. *Moreri Diction.*

L'an 589. Recaredo fit célébrer un Concile à Tolede, où il vint Pantardus Archevêque de Brague, Metropolitain de la Province de Galice. *Moreri Dict.*

Le Portugal n'a des armoiries que depuis la Bataille d'Ourique qui ſe donna au XII. Siécle. *Moreri Diction.*

Portugal, Royaume héréditaire de l'Europe, dans la partie Occidentale de

l'Eſpagne, comprend une partie de l'ancienne Luſitanie, & une partie du païs des anciens Callaïques, *Callaici Braccarii*, qui habitoient dans la Province dite aujourd'hui Tras dos Montes. Cet Etat eſt un des plus petits de l'Europe, mais il eſt des plus conſiderables, par ſa fertilité, & par ſes richeſſes. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieuës Françoiſes, & à peu près cinquante dans ſa plus grande largeur. Il a la Galice au Nort, d'où il eſt ſéparé par le fleuve Minho; au Midy, & au couchant l'Ocean; & au Levant Caſtille, Leon, Eſtremadoure, & Andalouſie. On le diviſe en cinq parties, ou Provinces, qui ſont entre Douro, e Minho: Tras dos Montes: Beyra: Eſtremadura: e Alemtejo. Il y a auſſi le petit Royaume des Algarves, qui donne ſon nom aux aînez des Rois de Portugal (1). Au reſte bien que ce Royaume ne ſoit que la ſixième partie de l'Eſpagne, il a

(1) Les aînez des Rois de Portugal prennent préſentement le titre des Princes du Bréſil; le Royaume d'Algarve n'eſt qu'un titre que prennent les Rois de Portugal.

a cependant une ſituation fertile, qu'il ſurpaſſe tout le reſte de ce grand païs. Auſſi il eſt arroſé d'une infinité de belles rivieres, dont il y en a quatre très conſiderables, ſavoir le Minho, le Douro, le Tage, & la Guadiana. Elles ſe déchargent dans le grand Ocean, qui eſt le long de ce Royaume, où il y a de beaux Ports très-commodes pour le commerce, que les Portugais ont de tout temps entretenu, & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'ou ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la ſoye, &c. & où ils ont tant de Villes, dont Goa eſt la Capitale. Mais ce ne ſont pas les ſeules lieux dont les Portugais ſont les maîtres; ils ont encore le Bréſil dans l'Amérique, autrefois Malaca; les Moluques; pluſieurs Places dans le Golfe de Bengala; les Isles Azores; celles de Madere; celles du Cap Verd; Ceuta, Mazagan, & Tanger en Afrique, qu'ils ont cedé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné: les Fortereſſes de Mina, d'Arquin, & autres ſur la côte de Guinée: D'autres le long des Royau-

mes de Congo, & d'Angola : Sofala, & Mozambique au delà du Cap de Bonne-Espérance ; & d'autres en divers endroits qui rendent les Rois de Portugal puiſſans ſur mer, & riches ſur terre. Il eſt vrai que le ſeul Royaume dont je par le leur pourroit faire avoir ces avantages, ayant tant de bons Ports, comme je l'ai dit, & étant ſi fertile en vins, fruits, poiſſons, gibier, ſel, chevaux, &c. Il y a auſſi des mines, & les Romains venoient chercher en Portugal l'or que les Portugais vont chercher dans les Indes. Cet Etat eſt ſi peuplé, & ſurtout vers la Mer, qu'on y compte plus de 600. Villes, ou Bourgs priviligiés, & plus de 4000. Paroiſſes. Entre les Villes la Capitale eſt Lisbonne. Les autres ſont Evora, Braga, Coimbre, Elvas, Beja, Porto, Bragança, Portalegre, Viſeo, Guarda, & Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. Entre ces Villes, il y a trois Métropoles Brague, Lisbonne, & Evora, avec dix Evêchez. Le Portugal à été très longtemps ſoûmis aux Maures. Henry de Bourgogne le conquit ſur ces infidéles ; & par ſon mariage avec Thérеſe, fille na-

naturelle d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille, il en devint paiſible poſſeſſeur. Alfonſe I. ſon fils, ſurnommé Henriquez, fut ſalué, & couronné Roi de Portugal le 27. Juillet de l'an 1139. après avoir défait cinq petits Rois, ou Généraux Maures à Ourique près de la Riviére du Tage. Ce Prince aſſembla les Etats de ſon Royaume à Lamego, dans la Province de Beira, & l'on y fit la Loi, qui porte le nom de cette Ville, par laquelle les Princes étrangers ſont exclus de la Couronne, dont on a vû quelques exemples en Portugal. C'eſt pour cette raiſon que les Etats de ce Royaume aſſemblez en 1679. & en 1680. à Lisbonne, dérogérent à cette Loi de Lamego pour une fois ſeulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit qui ſe feroit entre leur Infante Elizabeth Marie Louïſe, avec Victor Amedée François, Duc de Savoye. Je rapporterai dans la ſuite la ſucceſſion des Rois de Portugal, où les fils naturels peuvent ſuccéder à la Couronne. Ainſi Jean I. de ce nom, dit le Pére de la Patrie, fils naturel du Roi Pierre le Juſticier ſuccéda l'an 1385. à Ferdinand ſon frére, au préjudice de

Béatrix ſa niéce, femme de Jean I. Roi de Caſtille. Cet exemple ſuffira. Sebaſtien qui succéda à ſon ayeul Jean III. en 1557. entreprit en 1574. ſon prémier voyage d'Afrique, & il fut tué au ſecond par les Maures en la journée d'Alcacer le 4. Août 1578. en la 25. année de ſon âge, & la 23. de ſon régne. Après cette mort ſi fatale au Portugal, le Cardinal Henry, cinquième fils d'Emanuel le Grand fut, declaré Roi, & mourut l'année d'après 1580. Louïs Duc de Beja, frére aîné de Henry y avoit épouſé Joland, fille de baſſe naiſſance. Ce mariage n'avoit plû ni au Roi Jean III. ſon frére, ni aux Etats du Royaume, & ils déclarérent que les enfans qui en ſortiroient ne pourroient pas ſuccéder à la Couronne. Louïs en eût pourtant Antoine; & celui-ci légitime héritier du Royaume prit la qualité de Roi l'an 1580. Mais Philippe II. Roi d'Eſpagne ne voulant pas perdre une ſi favorable occaſion d'uſurper le Portugal y envoyat le Duc d'Albe avec une puiſſante armée. Antoine fut défait en la bataille d'Alcantara, il vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainſi les Eſpagnols furent maîtres

tres de cet Etat ſous Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus ſupporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, ſécouérent un joug ſi fâcheux en 1640. & élurent pour Roi le Duc de Bragance, Jeàn IV. Pére d'Alfonſe VI. & de Pierre II. Les Souverains de ce Royaume prennent ces titres. N. Roi de Portugal, des Algarves, deçà, & delà les mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquête, & Commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perſe, & des Indes &c. Je dois encore remarquer au ſujet de la révolte de Portugal de l'an 1640. qu'on admira le grand ſecret qui s'obſerva durant plus d'une année pour cette affaire, entre plus de deux cens perſonnes. Toutes les Places, que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ſécouérent le joug Eſpagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta ſeule en Afrique que reſta aux Eſpagnols, parceque le Gouverneur, qui étoit de leur nation ignoroit le ſecret. Les principaux motifs de cette grande révolution, furent la permiſſion que le Roi d'Es-

d'Espagne donnoit à d'autres, que à des Portugais de trafiquer dans les Indes Orientales, les actions des Espagnols, & le tribut qu'on y publia en 1635. du cinquième, par lequel on vouloit prendre cinq pour cent sur tous les révénus, & les marchandises du Royaume. Les Portugais sont fiers, & méprisans, bons Soldats, ménagers, & aiment beaucoup leur Roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La seule Religion Catholique est reçûë parmi eux, ceux qui sont de race Juife ont été contraints de se faire baptiser. Il y a des Inquisitions à Lisbonne, à Coimbre, & à Evora; des Parlemens à Lisbonne, & à Porto; & des Généralitez, qu'ils appellent Comarcas, & Almoxarifados dans 27. Places (1). Outre le Conseil Royal, les Portugais ont d'autres Tribunaux, comme celui de la Fazenda, ou des Finances, le Conseil de Conscience, dit la Mesa da Consciencia, le Regedor, la Camera, o Concelho de Guerra, & a Casa da Supplicaçao', où l'on juge les affaires en dernier ressort, &c. Le Roi Jean IV. établit le Tri-

(1) Ces Places sont en plus grand nombre.

Tribunal de l'Inconfidence, contre ceux qui étoient accusez de découvrir les sécrets de l'Etat aux ennemis, ou de les favoriser. Les Rois de Portugal sont Grand Maîtres de l'Ordre de Christ qui réside à Tomar. Ils ont encore ceux d'Avis, & de S. Jaques dont la résidence est à Palmella près de Setuval.

### *Succession* (1) *Chronologique des Rois de Portugal.*

Henri de Bourgogne alla en Espagne en 1089. & il mourut l'an 1112. Régnes.

| | | |
|---|---|---|
| 1139. | Alfonse I. dit Henriquez. | 46. |
| 1185. | Sanche I. | 27. |
| 1212. | Alfonse II. | 21. |
| 1233. | Sanche II. dit Capel, chassé. | 13. |
| 1246. | Alfonse III. | 33. |
| 1279. | Denis, dit le Pere de la Patrie. | 46. |
| 1325. | Alfonse IV. surnommé le Fier. | 32. |
| 1357. | Pierre le Justicier. | 10. |
| 1367. | Ferdinand. | 17. |

1385.

(1) Il y a bien des defauts dans cette Chronologie qu'on voit corrigéz dans la succession Généalogique des Rois de Portugal déja écrite a pag. 1.

| | | Régnes. |
|---|---|---|
| 1385. | Jean I. dit le Pere de la Patrie. | 49. |
| 1433. | Edoüard. | 5. |
| 1438. | Alfonse V. surnommé l'Afriquain. | 47. |
| 1481. | Jean II. dit le Grand, & le Severe. | 14. |
| 1495. | Emanuel le Grand. | 26. |
| 1521. | Jean III. | 35-6-mois. |
| 1557. | Sébastien. | 22. |
| 1578. | Henri, Cardinal. | 1-6-mois. |
| 1580. | Philippe II. Roi d'Espagne. | 18. |
| 1598. | Philippe III. Roi d'Espagne. | 23. |
| 1621. | Philippe IV. Roi d'Espagne. | 19. |
| 1640. | Jean IV. dit le Fortuné. | 16. |
| 1656. | Alfonse Henri, déthroné en 1667. | 40. |
| 1667. | Pierre II. auparavant Régent de Portugal. | 58. |
| 1706. | Jean V. qui regne présentement. | |

*Resendius, antiq. Lusit. Antonio de Souza Excellenc. de Portug. Bernadin. S. Antonio, descript. Portug. Gaspar Estaço, antig. de Portug. Antonio de Vasconcellos, Anaceph. Reg. Lusit. Geofroi, Conestagio, Duard, Viperan, Edoüard de Nunez, Texeira &c. Hist. de Port. Damien de Goez, de Olissip. Marian, Turquet &c. Hist. Hisp. Ste. Mar-*

*Marthe Généal. de la Maison de France, & les Auteurs qui sont au I. Volume, Hisp. Illust.*

Soliman envoya une Armée devant Rhodes en 1522. & les Turcs commencérent leur Siége avec un fracas effroyable. Les Chevaliers animez par le Grand Maître, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, de la Langue de France, résistérent courageusement, & ils auroient triomphé des ennemis, s'ils n'eussent été trahis. Et en effet les infideles dégoûtez par leurs pertes continuelles, songeoient à la retraite, quand les avis qu'ils reçûrent leur fit prendre de nouvelles mesures. André d'Amarat Portugais, Chancellier de l'ordre, fâché de ce que l'Isle Adam son ennemi, lui avoit été preferé dans la dignité de Grand Maître, ne se soucia point de violer toutes les loix de l'honneur pour se vanger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au Conseil, il savoit le foible de la Place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres aussi fideles, par les soins d'un Médecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. La trahison d'Amarat fut enfin découverte, & il eut la tête coupée le 30. Octobre. Mais les Turcs étant toûjours plus obstinez

ſtinez à pourſuivre ce ſiége, & la Place, n'étant plus en état de défenſe, on la rendit à Soliman, qui y entra le jour de Noël de la même année. *Moreri Dict.*

Theodemire, Roi des Suéves, ou de Galice en Eſpagne, permit la célébration du Concile de Brachara, ou Brague l'an 561. *Moreri Dict.*

Philippe Villiers de l'Iſle Adam, Grand-Maître de Rhodes, étoit François, de la noble Maiſon de l'Iſle Adam. Il fut élû chef de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem après Fabrice de Carrete en 1521. André d'Amarat Portugais, Grand Prieur de Caſtille, prétendoit à cette dignité, & le dépit qu'il eut de l'éléction de Philippe cauſa la perte de l'Iſle de Rhodes. Mahomet II. l'avoit aſſiégée inutilement ſous Pierre d'Aubuſſon, Soliman Empereur des Turcs la fit battre en 1522. par ſon Armée compoſée de 400. voiles. Ce Prince Ottoman ayant ſçut que les Turcs vouloient abandonner le ſiége, vint lui même animer ſon Armée, qui ſongeoit encore à la rétraitte, quand recevant des avis qûe lui firent donner d'Amarat Chancelier, & d'un Médecin Juif, du mauvais état des aſſiégez, elle reprit de nouvelles

les forces. Le Grand Maître qui avoit resisté aux Turcs avec tant de courage, & qui avoit passé les mois entiers sous les armes, se vit contraint de capituler, & de remettre la Ville aux ennemis.

Pendant qu'il s'occupoit à conserver ce Boulevard de la Chrétienté, un Médecin Juif qui servoit d'Espion au Turc, lui donnoit tous les jours des avis, par le moyen d'un Grec de Scio, qui les faisoit tenir à Constantinople. D'ailleurs André d'Amarat, Prieur de Castille, & ensuite Chancelier de l'Ordre (qui étoit ennemi du Grand Maître, parceque l'Isle Adam avoit été préferé à cette dignité à la quelle il prétendoit) donna plusieurs instructions au Grand Seigneur par un esclave Turc, qu'il feignit de renvoyer pour aller querir le prix de sa rançon, & qui revint avec des Lettres de Soliman, comme on sçût depuis. La trahison d'Amarat ayant été découverte, il eut la tête tranchée, le Médecin Juif fut écartelé. *Moreri Dict.*

Aubain, est un étranger qui habite dans un païs, où il ne s'est point fait naturaliser. Le Roi de France succede à tous

tous les Aubains à l'exclusion de tous les autres Seigneurs. Les Portugais ne sont point sujets au droit d'Aubaine, & sont reputés naturels, & regnicoles. *Moreri Dict.*

C'est du Portugal que nous sont venuës toutes les façons de parler outrées. Les Portugais ne disent rien quelque bas, & quelque petit qu'il soit, qu'en des termes lumineux, & s'ils décrivent une chaumiére, leurs paroles sont si hors de propos magnifiques, qu'on la prendroit dans leur description pour quelque Palais enchanté. *Livre sans nom, suivant la Copie à Paris* 1695. *pag.* 62.

On ne cultive en Portugal que cette excellente espéce d'Oranger connuë par toute l'Europe, sous le nom d'Oranger de Portugal, & que les Portugais nomment Oranger de la Chine. *Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roi, par M. Pitton de Tournefort. Tom. I. à Lyon* 1717. *pag.* 28.

C'est fort commune en Portugal la Plante nommée Ixia, par Theophraste, (1) & Chameleon blanc par ses interprétes

(1) Theoph. Hist. Plant. Lib. IX. c. 1.

tes auſſi bien que par Dioſcoride. (1) Tournefort (2) l'à rangé ſous le genre de Cnicus, à cauſe de la ſtructure de ſa fleur, & de ſon fruit. Columna en (3) à donné une excellente figure: celle du Carduus pinea. Theophraſte (4) de Proſper Alpin, la répreſente lors qu'elle eſt en graine, & que ſes feuilles ſont paſſées, ou rôties pour mieux dire, par le chaleur de Soleil. *Idem pag.* 41.

Il y en a en Portugal au tour de Lisbonne, & ſur la montagne de l'Arrabida, proche Setuval une fort jolie fleur. (5) Sa racine eſt compoſée de deux tubercules charnus, preſque ronds, tirant ſur l'ovale, blanc-ſale, pleins d'une humeur glaireuſe, & fade: le plus gros a un pouce de diamétre, l'autre eſt plus petit, & comme fletri, & tous les deux n'ont que des filets cheveleus. La tige s'éleve juſqu'a environ demi pied, épaiſſe de 2. ou 3. lignes envelopée de quel-

(1) Dioſc. Lib. III. cap. 10.
(2) Tournefort Corol. Inſt. Rei Herb. 33.
(3) Columna Part. I.
(4) Proſp. Alp. Exot. 124.
(5) Orchis Orientalis, & Luſitanica, flore maximo, Papilionem referente.

quelques feuilles alternées, dont les gaînes font couchées les unes fur les autres, & fe dilatent enfuite en feuilles femblables à celles du lys, luiffantes, liffes, vénées, pointuës, longues de deux ou trois pouces, fur un pouce de large: celles qui approchent des fleurs font beaucoup plus petits, & plus pointuës. Ces fleurs forment un bouquet à l'extrêmité de la tige: chaque fleur eft à fix feuilles, dont cinq qui font élevées font une efpéce de coëffe purpurine, & rayée: les trois exterieures ont près de demi pouce de long; les deux inférieures font plus étroites, & plus courtes, mais très-aiguës: la feuille inférieure eft la plus grande de toutes, & fait l'ornement de la fleur; car elle lui donne en quelque maniére la forme d'un papillon qui vole: cette feuille fe termine en haut par une petite gorge furmontée d'une tête purpurin foncé, fur le derriére elle finit par une queuë, ou éperon blanchâtre long de quatre lignes: le refte eft éparpillé en maniére de rabat, large d'environ un pouce, frizé fur les bords, haut de plus de demi pouce, blanc, & rayé très-proprement de vei-

nes

nes couleur de pourpre ; le pédicule de la fleur eſt long de quatre lignes, ſur une ligne, & demi d'épaiſſeur ; il eſt tort en ſpire, vert-pâle, & devient dans la ſuite une capſule ſemblable à un petit fanal long de demi pouce, ſur trois lignes de large, composé de trois côtes aſſes fortes, les quelles reçoivent autant de panneaux membraneux, & rouſſâtres, dont la ſurface intérieure eſt chargée d'une bande veloutée ; cette bande n'eſt autre choſe qu'un duvet de ſemences très-menuës, ſemblables à la ſcieure de bois ; la fleur eſt ſans odeur, & paroit ſur la fin d'Avril ; toute la plante à un gout fade, & glaireux. *Idem Tom. II. pag.* 248.

Au mois de Septembre 1667. le Duc de Chaunes, Ambaſſadeur extraordinaire de France à Rome avoit envoyé ſon caroſſe au devant de l'Ambaſſadeur de Malthe pour lui faire honneur à ſon entrée, mais la Cavalcade étant obligée de paſſer par devant le Palais de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, celui-ci fit ſortir tous ſes domeſtiques, & faiſant arrêter les chevaux de l'Ambaſſadeur de France, il fit précéder ſon carroſſe. Le Duc s'en

plaignit au Pape, qui en parla à l'Ambaſſadeur; mais celui lui dit, qu'il n'avoit point de meſures à garder avec le Duc de Chaunes, puis que le Roi ſon Maître avoit en deux façons rompu avec le Roi d'Eſpagne; en ſecourant les Portugais, & en portant ſes armes en Flandre. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions, par Mr. de Wicquefort à Cologne* 1690. *pag.* 343.

L'Archevêque d'Embrun, Ambaſſadeur de France à Madrid étant au mois d'Octobre 1662. dans l'antichambre du Roi d'Eſpagne, entra en diſcours touchant les affaires de Portugal, avec un Seigneur Eſpagnol qui étoit fort bien à la Cour; & comme Mr. d'Embrun à beaucoup de zéle, & de chaleur, il ne ſe contenta pas de dire que le Roi ſon maître, ſe ſerviroit de toutes les forces de ſon Royaume, pour s'oppoſer à la conquête de Portugal, mais il oſa bien le ſoûtenir en la préſence du Roi d'Eſpagne; de ſorte qu'on lui ordonna de ſortir de ſa Cour. L'Ambaſſadeur repartit, qu'il ſe retireroit lors que le Roi ſon maître le lui ordonneroit, & non autrement. Le Roi d'Eſpagne s'en plaignit, & pria le Roi

ſon

ſon gendre de revoquer ſon Ambaſſadeur, parce que dans une autre occaſion il avoit parlé encore fort haut à cauſe du refus, qu'on avoit fait de mettre entre ſes mains un Cordelier François, qui, à ce qu'on diſoit, faiſoit à Madrid des intrigues contre le ſervice du Roi; mais on éluda les plaintes du Marquis de Fuentes, Ambaſſadeur de Caſtille à Paris, & le Roi maintint ſon Miniſtre. Il diſoit que les Eſpagnols n'avoient pas bien entendu le François de l'Ambaſſadeur, ou que celui-ci ne s'étoit pas bien expliqué en Eſpagnol. *Idem pag.* 444.

En l'an 1530. la République de Veniſe envoya au Pape Clément VII. & à l'Empereur Charles V. ſix de ſes principaux Sénateurs, qui ſe trouverent au Couronnement de Charles, après qu'ils eurent fait leur compliment ſur la paix, que ces deux Princes venoient de conclurre entre eux; qui étoit proprement le ſujet de leur Ambaſſade. Lors qu'ils partirent l'Empereur leur fit préſent de cinq cens doubles Portugaloiſes, de dis écus la piéce. *Idem pag.* 449.

D. Pedro d'Aragon, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome en l'an 1665. s'étant laiſ-

sé échapper quelques paroles de ressentiment contre la Cour, qui favorisoit les affaires du Roi de Portugal, en ce qui regardoit les Eglises de ce Royaume, le Pape Alexandre VII. qui en avoit été informé, lui dit, qu'il étoit un mêchant homme, & incapable de servir le Roi son maître. L'Ambassadeur repartit, que le Pape avoit raison de l'accuser de négligence, & d'incapacité, puis qu'il avoit bien voulu ne pas exécuter l'ordre du Roi, lors qu'on traittoit, à son préjudice, avec le Ministre de Portugal. Que le Pape en le faisant ce réproche, lui reprochoit aussi sa bonté, mais qu'il avoit tort de dire qui l'étoit un mêchant homme, & que lui pouvoit dire avec plus de justice, que Fabio Chygi étoit un mêchant homme; puis qu'il le contraignoit d'exécuter les ordres du Roi son maître, & de prier le Collége des Cardinaux de considérer, s'il importoit plus au Siége de Rome de faire quelque chose pour quatre Evêchés de Portugal, que de hazarder cent trente Evêchés, & soixante Abbayës en Espagne. *Idem II. Partie pag.* 81.

Les Plénipotentiaires de France au Con-

Congrès de Munster avoient aussi à soûtenir les intérêts de Portugal, & de Catalogne, où il se rencontroit des difficultés, & des oppositions invincibles. *Idem pag.* 105.

Au commencement de l'an 1646. les Plénipotentiaires de France au Congres de Munster, pressérent les Médiateurs de demander aux Ministres d'Espagne, un Passeport pour les Ambassadeurs de Portugal, & la liberté de D. Duarte de Bragance. Les Médiateurs sçavoient que cette proposition seroit fort mal reçuë; mais ils ne laissérent pas de la faire au Comte de Pigneranda, & sur ce que celui-ci s'emporta furieusement, dès que le Nonce un des Médiateurs, ouvrit la bouche pour lui parler de Portugal, Contarini autre Médiateur pour la République de Venise, qui de son côté prenoit facilement feu, lui dit: que ce n'étoit pas-là le moyen de négocier que de s'emporter de la sorte: que l'office de Médiateur les obligeoit à rapporter ponctuellement à l'une des parties, la proposition dont l'autre les avoit chargés; & que comme ils ne hesiteroient point de demander aux Plénipotentiaires François la Ville de Paris, si

les Efpagnols le defiroient, auffi ne feroient-ils point de difficultés de demander Madrid aux Efpagnols, s'ils en étoient requis par les François. *Idem pag.* 122.

Les Suédois au Congres de Munfter difoient que la France étoit injufte, en voulant empêcher l'Empereur de fecourir le Roi d'Efpagne, pendant qu'elle vouloit fe referver la liberté de fecourir le Roi de Portugal; bien qu'elle n'y fut point obligée par aucune confidération de parenté, ou d'alliance. *Idem pag.* 151.

La Religion Catholique que nous profeffons en France, eft fort contraire à la multiplication des Peuples, à caufe du grand nombre de perfonnes qui ne fe marient pas, comme les Prêtres, les Moines, les Religieufes &c. D'où vient que dans le feul Electorat de Saxe en Allemagne, où l'on profeffe la Religion de Luther, dans laquelle tout le monde fe marie il fe trouve plus de peuple, que dans tous les Etats héréditaires de l'Empereur, quoique quinze fois plus grands en étenduë de Païs que la Saxe; fçavoir les dix Provinces, qu'on appelle hérédi-

taires

taires, comme l'Autriche, qui eſt fort grande, le Tirol, la Siléſie &c. compris auſſi le Royaume de Bohême, & ce qu'il a en Hongrie; à propos de quoi j'ai oui dire à Mr. Iſaac Voſſius de Hollande, fameux Voyageur, qu'il s'offroit de prouver d'une maniére convaincante, qu'il y avoit moins de peuple dans tout le Royaume d'Eſpagne, compris même le Portugal, où l'on profeſſe la Religion Catholique, que dans la ſeule Province d'Hollande, qui ne fait qu'une partie des dix-ſept Provinces-Unies, où l'on profeſſe la Religion de Calvin; & pour prouver que le Royaume d'Eſpagne étoit autrefois beaucoup plus peuplé, avant que la Catholicité y fut établie, c'eſt qu'un Auteur (1) ancien, rapporte que Pompée ſe glorifioit d'avoir près huit cent quarante ſix Villes dans la ſeule Eſpagne ultérieure. *Carpentariana, ou Remarques d'Hiſtoire, de Morale, de Critique, d'Erudition, & de bons mots de Mr. Charpentier, à Paris* 1724. *pag.* 210.

La diſette de vivres, & ſur tout de pain qui

(1) Pline Hiſt. Naturelle L. III. c. 3.

qui étoit pour lors (1) a Madrid, commençoit à faire murmurer le peuple contre le Gouvernement. On ne favoit pourquoi, la moiſſon ayant été extrèmement abondante, le prix du pain, au lieu de diminuer, étoit tellement augmenté, que les gens du commun ne pouvoient pas en achéter. Il courut un bruit que le Comte d'Oropeſa, qui étoit, comme nous avons déja dit, Préſident de Caſtille, avoit fait paſſer quantité de grains dans le Portugal, qui en avoit extrèmement beſoin & que c'étoit de là que provenoit la diſette, dont on ſe reſſentoit dans la Caſtille, & ſur tout à Madrid.

Le 28. Avril, la Populace, ayant trouvé le pain extraordinairement cher ſur le Marché, ou Plaza-mayor, commença à s'atroupper, pour faire violence aux Boulangers, qui apportoient du pain de Vallecas, & de Covegnas. Elle les inſulta d'abord, & ſe mit enſuite à piller tout leur pain. Le Corregidor, ou Juge de Police y accourut ſur le champ avec quantité de ſes Officiers, mais le nom-

(1) En 1699.

nombre de cette Populace étoit devenu trop grand. Comme elle a coûtume de recevoir sans réflexion les mauvaises impressions qu'on veut lui donner, elle se persuada aisément que c'étoit le Corregidor, qui étoit cause de la disette, & lors qu'il voulut appaiser le tumulte, on lui jetta de la boue & des pierres; & cette canaille auroit poussé sa fureur plus loin contre cet Officier, s'il n'eut pas pris le parti de se retirer.

Sa retraite encouragea le Peuple, quoi qu'il manquat de toutes sortes d'armes, parce qu'il se voyoit soutenu par plusieurs domestiques de certains Ministres, & entr'autres par quelques-uns de chez l'Ambassadeur de France (1). Cette Populace eut l'insolence d'aller devant le Palais, de se présenter dans la grande Place, en poussant des cris effroyables, & de demander au Roi justice contre le Corregidor, & contre plusieurs Ministres, qu'elle disoit être auteurs de la misére publique.

On ne peut pas concevoir l'allarme que ce desordre causa dans la Cour. On y

(1) Etoit le Marquis de Harcourt.

y ferma toutes les portes, on fit mettre les Gardes Espagnoles, & Allemandes sous les armes ; on ne savoit quel parti prendre pour appaiser ces mutins. La Reine, & la Comtesse Perlips (1) eurent envie d'abord d'employer la force ; mais la Comtesse, voyant que le nombre des mutins augmentoit considerablement, & que plusieurs étoient armés, & craignant les suites de ce tumulte, pria des Dames de la Cour de leur jetter par les fenêtres quelques piéces d'argent, & de leur promettre qu'on donneroit les ordres nécessaires pour leur satisfaction, & leur soulagement. Pendant ce tems là le Cardinal de Cordouë, le Marquis de Leganez, le Comte de Benavente, & plusieurs Seigneurs accoururent au Palais, par la porte de derriére nommée de la Priora, parceque le Peuple tenoit assiegées les principales portes. Le Roi, attendri des plaintes qu'il entendoit, consultoit avec eux quels étoient les remedes les plus prompts, dont on pouvoit se servir pour appaiser ce tumulte ; mais la chose trainant en longueur, la Reine par le conseil

(1) Sa Favorite.

ſeil de Madame Perlips ſe montra aux mutins, & leur fit dire. Qu'on alloit prendre les meſures néceſſaires pour les contenter ; qu'ils n'avoient qu'à s'en aller chez eux ; que des que le Roi ſeroit éveillé, il donneroit ſes ſoins pour les ſoulager le plus promptement qu'il ſeroit poſſible. Comme cela n'appaiſa point le deſordre, on leur dit qu'ils devoient ſe moderer, parceque le Roi dormoit encore, mais un d'entr'eux ſe mit à crier de toute ſa force ; il n'y a que trop longtems qu'il dort, il eſt tems qu'à la fin il s'éveille. Une réponſe auſſi inſolente donna de nouvelles allarmes. Le Marquis de Leganez voulut ſortir du Palais pour leur aller parler, perſuadé que le peuple, qui l'aimoit particuliérement, l'écouteroit volontiers. Le Cardinal de Cordouë vouloit auſſi le ſuivre, mais le Roi, & les autres Seigneurs furent d'avis qu'on ouvrit une des portes, & que le Comte de Benavente, Grand Chambellan, leur allat demander de la part du Roi ce qu'ils prétendoient.

Cette réſolution fut ſuivie. Le Comte leur parlà avec aſſez de fermeté ; mais cependant avec beaucoup de moderation,

tion, ce qui les charma. Ils le priérent de répresenter au Roi leur misére, l'avarice du Corregidor, & de ses Officiers, & de tâcher d'obtenir de S. M. qu'elle donnat cette charge à Don Francisco Ronquillo. Le Comte étant rentré dans le Palais, le Roi touché des plaintes du peuple, voulut sur le champ lui donner cette satisfaction. Il envoya chercher Monsieur Ronquillo, & lors qu'il fut arrivé S. M. lui conféra l'emploi de Corregidor, & lui ordonna de prendre les mesures nécessaires pour obliger la Populace à se retirer chez elle, & pour retablir l'abondance dans la Ville. S. M. envoya un moment après le Comte de Benavente dire aux mutins: Qu'on leur avoit accordé ce qu'ils demandoient; que Monsieur Ronquillo étoit nommé Corregidor; qu'il alloit sortir (ce qu'il fit en même tems monté sur un cheval de l'Ecurie du Roi) & qu'une autrefois ils devoient éviter de tomber dans une pareille faute, puisque pour trouver du remede à leurs nécessitez, c'étoit au Comte d'Oropesa, Président de Castille, qu'ils devoient s'adresser.

Au lieu de suivre ce conseil au sujet du

du Comte d'Oropesa, ils s'imaginérent sur cet avis que ce Ministre étoit la cause de leur misére, & comme ils étoient déja prévenus, qu'il avoit conseillé de faire sortir presque tous les bleds de Castille, pour remettre l'abondance dans le Portugal, ils coururent chez lui tous furieux, avec un bruit épouvantable, & criant: allons tuer ce traitre à son Roi, & à sa Patrie. Quoique le nouveau Corregidor fit tous les efforts imaginables pour les appaiser, jusqu'à vouloir les engager à venir avec lui dans le lieu, où étoient les Magasins de farine de la Ville, & à Villeneuve (c'est un endroit pres la porte d'Alcalà, ou il y a plusieurs Boulangers) où il alloit donner les ordres nécessaires, pour faire venir au plutôt du pain au marché, ils fermérent l'oreille à ses remontrances, & leurs emportemens continuerent.

Le Comte d'Oropesa, heureusement pour lui, avoit reçu un billet de l'Amirante, dans lequel il lui marquoit; qu'il prevoyoit que cet orage les menaçoit, l'un & l'autre; qu'il étoit à propos qu'il cherchât à mettre & sa personne, & sa famille en fureté, avant qu'un peuple furieux

rieux lui en ôtat les moyens : Le Comte avoit fait venir ſur le champ dans ſon Hôtel pluſieurs Officiers de diſtinction, & quantité de Soldats, qui, ſe doutant de ce qui alloit arriver, étoient accourus lui offrir leurs ſervices en cas de beſoin.

A peine eut on fermé les portes de l'Hôtel, que tout le peuple y arriva. Pluſieurs d'entr'eux apportoient du bois, & de la paille, & ſe voyant ſoutenus par d'autres qui étoient armés de fuſils, & de piſtolets ; ils vouloient mettre le feu aux portes. Le Duc de Montalto, & pluſieurs Seigneurs, quoiqu'ils ne fuſſent point amis du Comte, s'y tranſportérent auſſi, pour voir ſi leur préſence, & le reſpect qu'on leur devoit, ne pouvoient pas mettre un frein à la fureur de cette Populace ; mais tout étoit inutile. Elle vouloit d'abord forcer les grilles des fenêtres ; & elle attacha de la paille aux portes pour les bruller, & pour s'ouvrir par là l'entrée de cette Maiſon qu'ils vouloient piller.

Ceux qui étoient dans l'hôtel voyant qu'ils alloient être forcés, ſe mirent en état de défenſe, tant pour ſe garantir eux mê-

mêmes, que pour donner le tems à d'autres de pouvoir percer une muraille, qui donnoit chez l'Inquisiteur Général, & par lequelle le Comte, son épouse, & ses enfans pouvoient s'échapper. Ils firent leur décharge plus pour intimider ces mutins, que dans le dessein de leur faire aucun mal; mais ayant tué un homme qui s'étoit trouvé là par hazard, ceux-ci mépriſérent le péril, & entreprirent de le vanger. Déja le feu commençoit à faire son effet, & les portes étoient presque brulées, lors que le Cardinal de Cordouë accompagné d'un grand nombre d'Ecclésiastiques, & suivi du nouveau Corregidor, apporta le St. Sacrement, qu'il venoit de prendre dans le Couvent de Santo Domingo el Real, & se mit au milieu de la Populace pour arréter les suites de ces desordres. Le respect dû au S. Sacrement, les exhortations du Cardinal, & des Ecclésiastiques, & les vives remontrances de Monsieur Ronquillo, appaisérent enfin leur fureur, mais avant qu'ils se reparassent, le nouveau Corregidor leur mit leur crime devant les yeux, & les engagea à faire une Députation de quelques-uns d'en-

d'entr'eux pour demander pardon au Roi de leur emportement. Il fit si bien qu'ils retournérent dans leurs maisons, après que dix-huit des principaux eurent été choisis pour l'accompagner, & faire leurs excuses au nom de tous à S. M. en réjettant leur attentat sur leur besoin, & leur misére.

Monsieur Ronquillo envoya d'abord un de ses gens, pour en donner avis au Comte de Benavente, & par son moyen au Roi, qui déliberoit encore avec ses Ministres sur les moyens, dont on se pouvoit servir pour prévenir ces malheurs, qui étoient un acheminement à une révolte générale. Le Roi se mit à une des fenêtres, & le nouveau Corregidor, portant la parole, dit à ce Prince qu'il lui demandoit pardon par tout le Peuple, qui envoyoit ses Députés à S. M. pour lui témoigner son répanti, sa fidélité, & sa soumission, & pour demander grace: le Roi touché de la misére publique le lui accorda. *Mémoires, & Négociations secrettes de diverses Cours de l'Europe. Par Mr. de la Torre, à la Haye*, 1721. *Tome I. pag.* 173. *& seqq.*

J'ai sû que l'ordre qui a été donné à l'A-

l'Amiral de Montaigu, d'aller avec la Flote contre les Pirates d'Alger, n'est qu'un prétexte, & que le véritable ordre est d'aller avec les vaisseaux Portugais au devant de la Flote des Indes. *Lettres, Mémoires, & Négociations de Mr. le Comte d'Estrades, à la Haye, 1719. Tome I. Lettre du Comte au Roi le 25. Juillet* 1661. *pag.* 131.

Quand aux affaires de Portugal, il me paroît que la plus grande part du Conseil du Roi d'Angleterre est gagnée par la Cabale d'Espagne pour entendre à une Trêve; le Chancellier m'a demandé mon avis sur cette proposition; j'ai estimé devoir lui dire, que je la trouvois très desavantageuse pour le Portugal, & pour les intérêts, & desseins du Roi d'Angleterre; le Roi d'Espagne, dans la foiblesse, où il est, n'ayant qu'à gagner du tems pour remettre ses Troupes, amasser de l'argent, faire cesser les mécontentemens, qui sont dans ses Etats, tant à Naples qu'ailleurs, semer des cabales, & des divisions dans le Portugal, & en former en Angleterre contre le Roi, pour lui donner des affaires; au lieu que s'il entreprend avec vigueur

dans cette conjoncture de soûtenir le Portugal, & de porter ses conquêtes dans les Indes,,, il réduira les Espagnols à ne se pouvoir remettre des pertes qu'ils feront, & même à ne se rétablir jamais de celles qu'ils ont faites par la longue guerre, qu'ils ont euë contre V. M.

Après avoir allégué ces raisons au Chancellier il me répondit que je parlois fort bien, que l'intention du Roi son Maître seroit bien de prendre ce parti, s'il ne lui étoit impossible faute d'argent, mais que si V. M. le vouloit assister par an de quelque somme considérable, il entreprendroit cette guerre: qu'il estimoit aussi avantageux pour V. M. que le Portugal fut conservé, comme pour le Roi d'Angleterre.

Je lui repliquai, que V. M. ne m'ayant donné aucun ordre d'entendre, ni de répondre sur telles propositions, je ne pouvois parler sur ce discours que de moi-même, & lui dire que je ne trouvois pas d'égalité d'intérêts entre V. M. & le Roi d'Angleterre pour la conservation du Portugal, parce qu'il ne pouvoit jamais être à V. M. & qu'au contraire il est comme assûré, qu'avec le tems

le

le Portugal sera joint au Royaume d'Angleterre.

Que je ne croyois pas que V. M. fût en état de fournir aucune somme d'argent pour ce dessein; que la longue guerre, qu'elle avoit eüe depuis tant d'années, avoit épuisé ses Finances; qu'elle les vouloit remettre, & pour cela diminuër les dépenses, plûtôt que les augmenter.

Il me répondit, il faut donc que contre mon gré je consente à la Trêve, que les Espagnols proposent, & que je conçois par les raisons que vous alléguez nous être fort préjudiciable. Je lui dis que je croyois, qu'il étoit de sa prudence de faire semblant d'en écouter les propositions, d'en différer les réponses sur divers prétextes autant qu'il pourra, & cependant d'essayer de disposer le Parlement à donner quelque secours extraordinaire au Roi d'Angleterre pour un si grand dessein.

Le Chancelier me pria très instamment, que cette conversation fût secrette, ne désirant pas que Mr le Comte (1) de

(1) C'étoit l'Ambassadeur d'Angleterre en France.

de Saint Alban la sçût. *Idem. Lettre du Comte au Roi le* 1. *Août* 1661. *pag.* 144, 145, & 146

Sire, Le Roi d'Angleterre m'a envoyé chercher pour me dire les propositions qu'il a fait faire à V. M. par Mr. le Comte de Saint Alban, les quelles ne sont que générales, mais que désirant venir à des propositions particulières, & qui soient seulement entre V. M. & lui, sans que le dit Comte de Saint Alban en ait connoissance, il a bien voulu me dire que prenant la derniére confiance en moi, il vouloit me remettre tous ses intérêts entre les mains, pour que vôtre Majesté en décidât, & lui donnât ses conseils sur sa conduite, ne voulant rien entreprendre que par sa participation.

Sa pensée, & celle de Mr. le Chancellier sont, qu'il faut le dernier secret pour faire réussir cette affaire, à cause de la grande cabale, que les Espagnols ont dans sa Maison, & dans le Parlement; & que pour ôter tout soupçon d'un Traitté, sous prétexte d'aller à Gravelines j'aille trouver vôtre Majesté avec les dites propositions, dont la substance est.

Sça-

Sçavoir, si on ne donnera pas secours, pour le bien, & l'avantage des deux Couronnes au Portugal, & empecher qu'il ne tombe entre les mains des Espagnols.

Les moyens qu'on prendra pour cela, & si pour cet effet V M. donnera quelque somme d'argent considerable.

Ou bien en cas que ce que dessus ne se puisse faire, si le Roi d'Angleterre acceptera la médiation que les Espagnols lui offrent pour faire une Trêve.

Je lui ai répondu, que pour aller trouver V. M. avec des propositions, je ne le pouvois faire sans ses ordres, & sa permission; mais que je me chargeois bien de lui mander par un Courier exprès tout ce qu'il me disoit, & qu'à près la réponse de V. M. on pourroit prendre des mésures plus justes, & que pour accepter la médiation pour faire la Trêve avec l'Espagne, je n'avois rien à ajoûter aux raisons, que je lui avois alléguées il y a trois jours sur ce sujet; & que je croyois qu'elle lui seroit aussi préjudiciable qu'au Portugal.

Que cependant j'estimois qu'il étoit de son service de préparer toutes choses,

 com-

comme si V. M. acceptoit les dites propositions, pour ne perdre pas du tems; que les Espagnols n'en perdoient point; puis que leur Armée étoit entrée dans le Royaume de Portugal, & que pouvant joindre les 3000. hommes licentiez des Places d'Ecosse aux 4000. hommes qu'il vouloit tirer de Dunkerque, ce seroit un secours si considerable, qu'il y avoit lieu d'espérer que les desseins des Espagnols ne réussiroient pas si facilement qu'ils ont crû.

Si V. M. me donne ordre de me charger des dites propositions, je partirai tout aussi-tôt en poste pour me rendre auprès d'elle, & lui rendre par même moyen un compte très exact tant des affaires, & des intérêts de cette Cour, que de celle de la Hollande, & des Rois, & Princes ses Alliez, qui sont du côté du Nord.

Dans les difficultez, que j'ai aportées au Roi d'Angleterre pour ce secours d'argent il m'a dit, que l'Ambassadeur de Portugal l'avoit assûré, que feu Mr. le Cardinal avoit promis de la part de V. M. à leur Ambassadeur, qui étoit, lors en France, qu'elle l'assisteroit d'une

som-

somme considerable pour les aider à se maintenir, & que Mr. le Tellier en étoit informé.

Je puis assûrer V. M. que le Roi d'Angleterre, est absolument porté au dessein des Indes, & du Portugal, & qu'il n'a plus aucune pensée sur les Places de la Flandre, comme il m'avoit parû au commencement. Je suis, &c. *Idem Lettre du Comte au Roi, le 4. Août* 1661. *pag.* 152. *& seqq.*

J'ai fort considéré tout ce que le Roi d'Angleterre, & le Chancellier Heyde vous ont dit, sur le sujet des affaires de Portugal, & de la Trêve, qu'ils vous ont fait entendre que les Espagnols proposent; sur la présuposition, que cette ouverture d'une Trêve fût véritable, ce que vous ne pouviez sçavoir, vous avez fort bien répondu à ce qu'ils vous ont dit; mais comme par tous les avis, que je reçois de divers endroits du Monde, je sai quasi de science certaine, que les Espagnols n'ont jamais proposé cette Trêve, qui donneroit lieu à la conclusion paisible du mariage de l'Infante de Portugal, & qu'au contraire toutes leurs visées jusqu'ici, & leurs actions ont

tendu à faire appréhender en Angleterre, que cette alliance ne se pût achéver sans une déclaration de guerre entre leurs Couronnes, & comme d'ailleurs l'Espagne tomberoit dans le dernier décréditement, & perte de reputation, si après avoir conclu la Paix avec moi, elle ne laissoit le Portugal en plein repos.

Pour commencer sur les trois propositions qu'on a voulu vous charger, ou, pour mieux dire, les trois questions qu'on me fait; dont la prémiére est de sçavoir si on ne doit pas, pour le bien, & avantage des deux Couronnes, faire tous efforts possibles pour conserver le Portugal, & empêcher qu'il ne tombe entre les mains des Espagnols; la seconde, les moyens qu'on prendra pour cela, & si pour cet effet je donnerai quelque somme d'argent considerable; la troisième, en cas que ce que dessus ne se puisse faire, si on acceptera la médiation, que les Espagnols offrent pour une Trêve.

Je vous dirai pour la prémiére, qu'autre chose est mon intérêt que je connois fort bien, & peut être mon desir, & autre chose s'en expliquer, & y agir ayant les mains liées par un Traitté, que

que mon honneur, ni ma foi ne me permettent pas de violer en rien; & si j'en usois autrement, le Roi d'Angleterre lui-même n'auroit pas grand sujet de s'assûrer en ce que je lui pourroit promettre aujoud'hui. Quand donc on parle de faire tous les efforts possibles en commun pour conserver le Portugal, & que le Roi d'Angleterre prétend mettre sur moi une partie du poids, dont il s'est chargé en résolvant son mariage, du quel il tire d'ailleurs des avantages indicibles, & qui lui sont particuliers, sans que j'y participe, vous voyez bien que la chose n'est ni juste, ni honnête à mon égard, & que par conséquent je ne dois ni ne puis y entendre.

La seconde question se résout par la réponse à la premiére. Et pour la troisième qui regarde la Tréve, il faut que vous demeuriez aux termes de ce que vous leur avez déja fort prudemment répésenté sur cette matiére; & si on vous réplique comme à fait le Chancellier Heyde, qui ne peuvant de leurs seules forces soûtenir le Portugal, ils seront obligez d'accepter l'ouverture d'une Tréve, vous témoignerez de ma part y acquies-

 cer

cer comme à un mal nécessaire, qui doit arriver au Portugal, & à eux, dont j'aurai grand déplaisir, mais que je ne sçaurois empêcher ni prévenir par les voies qu'ils le désirent. *Idem Lettre du Roi au Comte de* 13. *Août* 1661. *pag.* 164. 165. & 166.

Le Roi Charles II. d'Angleterre me parla de la même proposition, qu'il m'avoit faite touchant l'assistance du Portugal, & comme je jugeai bien qu'il ne vouloit que m'engager par des témoignages d'estime, & des flateries accompagnées d'amitié & de confiance, j'estimai à propos de couper court à cette conversation, & de lui dire que depuis que V. M. gouverne ses affaires elle-même; ceux qui étoient dans les emplois, avoient ordre de lui mander toutes choses, & d'attendre sa réponse, pour être informez de ses intentions, ainsi je ne pouvois lui rien dire si ce n'est, que j'ai rendu compte à V. M. de ce qu'il m'avoit dit sur le fait du Portugal; que je pouvois bien lui reïterer ce que je lui avoit répondu, qui est, que je ne croyoit pas les finances de V. M. assez rétablies pour l'assister dans une telle guerre; & qu'aussi

qu'aussi je connoissois les sentimens de V. M. si délicats dans les choses, où son honneur, & sa parole étoïent engagez, que je ne sçavois point si elle n'auroit pas quelque scrupule de donner une assistance contre les Espagnols; mais que c'étoit de moi-même ce que je lui en disois. Il me répondit avec une action assez émûë, que le fut Roi Henri IV. son Grand-Pere, qui étoit un Prince trés-prudent, & exact à tenir sa parole, n'avoit pas hésité d'assister Mrs. les Etats d'hommes, & d'argent, non obstant qu'il y eût un article dans le Traitté de Vervins, que le Roi n'assisteroit pas les dits Etats contre le Roi d'Espagne, par la seule considération, de l'avantage qu'il retiroit de donner des affaires au Roi d'Espagne; que cette même raison subsistoit pour les intérêts de la France.

Je lui répondis que ce n'étoit pas la même chose, que ce que le feu Roi Henri IV. avoit fait, étoit très-prudent, & avantageux à son Royaume, dans la conjoncture des affaires de ce tems-là; que même il avoit aussi fait l'alliance avec les Cantons Suisses, & leur avoit donné de l'argent, pour les soustraire aux Espagnols,

gnols, & les attacher à ses intérêts, parce qu'il sortoit d'une longue guerre, devant des sommes immenses, ayant divers partis dans son Royaume, la confusion dans la justice, la division dans toutes les Provinces, & un parti de la Religion, qui l'avoit servi, à contenter; les Espagnols puissans dans tous les Royaumes, sans aucune revolte que dans la Flandre; & de plus étant bien informé que Phelippe II. hâta la Paix, parce qu'il avoit une maladie incurable, & qu'il appréhendoit que laissant la guerre à son fils, qui étoit un jeune Prince sans expérience il hazarderoit de perdre ses Etats contre un grand Capitaine, & un Roi, dont l'expérience étoit consommée par le gain d'un grand nombre de batailles, de prises de Villes, & de Provinces conquises contre toutes les assistances que le dit Philippe II. avoit données à la Ligue, & à ses ennemis particuliers.

Que ce n'étoit pas à présent de même, que V. M. avoit la Paix sans aucune nécessité, qu'il n'avoit que le seul désir de mettre le repos dans la Chrétienté qu'il y avoit obligé, & même qu'elle avoit

voit consenti de perdre, voulant faire une si grande œuvre, & procnrer des avantages à tous ses Alliez, qu'elle étoit assûrée, que continuant la guerre deux ans elle auroit conquis la Flandte, & l'Etat de Milan, & qu'avec toute sorte d'apparence les autres Royaumes eussent suivi; qu'ainsi se trouvant sans affaires, sans diversion dans son Royaume, & sans apparence d'en avoir, V. M. n'avoit pas de sujet pour un intérêt d'Etat, de contribuer à donner des affaires au Roi d'Espagne après une Paix faite. *Idem Lettre du Comte au Roi le* 15. *Août* 1661. *pag.* 171. 172 *&* 173.

Vous ne pouviez aussi répondre mieux à mon frere (1) suivant mes intentions, sur l'autre point de l'assistance du Portugal, où il voudroit m'engager; & quoique je vous aye déja écrit fort amplement sur cette matiére, je ne puis pourtant m'empêcher d'y ajoûter encore sur l'exemple, que mon dit frere vous à allégué du feu Roi Henri le Grand, mon ayeul, le quel étant très-prudent, & exact à tenir sa parole, n'avoit pas pourtant

(1) Le Roi Charles II. d'Angleterre.

tant hésité d'assister les Provinces-Unies d'hommes, & d'argent, non obstant l'article du Traitté de Vervins, qui le lui défendoit: que comme je me propose pour principal modéle de ma conduite, & de mes actions celles de ce grand Prince, de qui j'ai la gloire de descendre, je ne ferai jamais difficulté de l'imiter en toutes choses autant qu'il sera en mon pouvoir, & qu'ainsi alléguer, comme vous avez fait, des raisons de la différence des tems, & des affaires pour me défendre de suivre son exemple, je veux bien encore aujourd'hui faire le même a l'égard du Portugal, que le Roi mon ayeul fit pour les Hollandois, si les Espagnols m'en donnent la même occasion qu'à lui; mais pour cela il est nécessaire que le Roi mon frere soit informé de quelques circonstances, que peu de gens sçavent. Quand on fut sur le point de conclurre en 1598. la Paix de Vervins, le Roi mon ayeul fit déclarer par ses Plénipotentiaires à ceux d'Espagne, que Messieurs les Etats l'avoient considérablement assisté de Troupes, de Vaisseaux, & d'argent pour lui aider à recouvrer son Royaume, sur les promesses qu'ils leur avoit faites de les

rem-

rembourser de toutes ces dépenses: aussi-tôt que l'état de ses affaires le lui permettroit; qu'il ne prétendoit pas que la Paix qu'il alloit signer, lui fit faire banqueroute à ses bons amis, & que plûtôt que de leur faire perdre un sou des sommes qu'ils avoient avancées pour son service, il aimoit mieux continuer la guerre; enfin qu'il étoit résolu de les rembourser chaque année de la somme que ses finances pourroient supporter, & qu'il étoit bien aise de le déclarer par avance au Roi Catholique, afin qu'il ne le prît pour une Contravention au Traité, & qu'il sçût, que c'étoit le payement d'une dette, & non pas d'une assistance volontaire contre la teneur du dit Traité. Il est vrai que ce grand Roi pût considerer, que ce remboursement pourroit tenir lieu d'assistance à ses amis, pour les empêcher de tomber sous les armes du Roi Catholique, qui devoient fondre sur les Provinces-Unies, aussi-tôt que la Paix l'auroit dégagé de la guerre de France; mais la cause de ce payement étoit si juste, qu'il ne pût être contesté par le Roi Catholique qui y acquiesça. Le Roi mon ayeul fournit donc en cette confor-

mité

mité aux Hollandois plusieurs sommes si considérables, que peu d'années après il alloit être quite de la dette, & le prétexte legitime de leur en founir d'autres étoit prêt à cesser, lors qu'en l'année 1602. qui fut quatre ans après la Paix signée, le Roi découvrit la conjuration du Maréchal de Biron tramée par les Espagnols, qui lui avoient même promis de le faire Duc de Bourgogne, en lui faisant épouser la fille du Duc Charles Emanuël de Savoye. Comme ce dessein de brouïller le Royaume, & d'en détâcher une Province de cette considération, s'il leur eût réussi de faire entrer les armes du Duc de Savoye en Province; étoit une manifeste contravention au Traitté de Paix, & tout-à-fait incontestable, le Roi mon ayeul donna à la vérité au bien des Peuples, de ne prendre pas sujet sur cette entreprise d'en rompre effectivement la Paix, quoique déja violée de la part des Espagnols; mais voyant bien qu'il ne se pouvoit plus confier à leur bonne foi, puis qu'ils ne s'appliquoient qu'à lui jetter sur les bras des affaires fâcheuses, & que sans manquer à ce qu'il devoit à son Etat, & à

soi-

ſoi-même, il ne pouvoit s'empêcher de prendre d'autres méſures, qu'il n'avoit point priſes jusques alors; il ne fit plus de difficulté, & avec raiſon d'aſſiſter hautement, & ouvertement les Hollandois, en quoi aucune perſonne ſenſée, & raiſonnable, ne lui ſçauroit donner le moindre blâme. Je veux donc dire, que ſi les Espagnols me donnoient jamais une pareille occaſion de me plaindre de leur mauvaiſe foi, en l'obſervation de ce qu'ils m'ont promis par la Paix, que nous avons faite enſemble, je ne ferai aucune difficulté, non plus que le Roi mon Ayeul, d'aſſiſter ouvertement le Portugal; mais tant que cela ne ſera point, je ne puis entendre avec honneur à des propoſitions de cette nature. Je me ſuis un peu étendu ſur cette matière au delà des bornes d'une lettre, par le plaiſir que j'ai eu à juſtifier la mémoire d'un Prince, à la valeur, & à la prudence du quel je dois tout ce que je poſſéde de grandeur d'Etats, & de gloire, & je ſerai bien aiſe que vous cherchiez quelque occaſion, de défendre cette mémoire dans l'eſprit du Roi mon fre-

re. *Idem. Lettre du Roi au Comte le 25. Août* 1661. *pag.* 177.

Le Roi d'Angleterre Charles II. me dit que Fanchon étoit arrivé de Portugal; qu'il l'avoit preſſé d'envoyer un peu plus d'Infanterie, & qu'il étoit néceſſaire que la Flote arrivât au plûtôt, parce qu'au mois de Mars le Roi de Portugal vouloit entreprendre quelque choſe de conſidérable contre les Eſpagnols.

Que pour ſubvenir à toutes ces dépenſes, il étoit néceſſaire, qu'il reçût au plûtôt les 200000 écus. Je lui répondis, que j'en écrirois à V. M. & qu'il falloit du tems pour aſſembler cette quantité d'eſpéces en or. *Lettre du Comte au Roi, le* 20. *Janvier* 1662. *pag.* 184.

Je ne doute pas qu'après ce coup (1) le Chancelier ne vous répréſente maintenant les inconvéniens de cette réſolution, ſi je m'y porte, & qu'en traittant il n'exagére le ſalut, ou la perte du Portugal, dont il vous fera voir qu'ils ſont ſur le point d'abandonner les intérêts, de rom-

(1) Par le quel la France garantit contre Angleterre la pêche des Hollandois.

rompre le mariage, & un beſoin de ſe joindre au Roi Catholique pour l'aider à cette conquête.

Je crois que tout cela peut facilement arriver, & je vois auſſi bien qu'eux l'intérêt que j'ai qu'il n'arrive pas; & cependant tout cela ne m'eſt rien à l'égard d'un point d'honneur, où je croirois la réputation de ma Couronne tant ſoit peu bleſſée; car en pareil cas bien loin de me ſoucier, ni me mettre en peine de tout ce qui peut arriver des Etats d'autrui comme du Portugal, je ſerai toûjours prêt de hazarder les miens propres, plutôt que de commettre la moindre foibleſſe, qui ternît la gloire, ou je viſe en toutes choſes, comme au principal objet de toutes mes actions. *Du Roi au Comte Lettre du* 25. *Janvier* 1662. *pag.* 193.

Le 30. je vis le Roi d'Angleterre, & j'en pris l'occaſion du Courier, que je reçûs ce jour-là, par le quel V. M. me donnoit les avis qu'elle à eu de Portugal; je lui répréſentois le mauvais état des affaires de ce Royaume; les obligations où il étoit de le ſécourir promptement, devant que les Eſpagnols euſſent le loiſir de ſe prévaloir de la diviſion, & de l'ig-

norance de ceux qui étoient chargez du Gouvernement; que V. M. ne pouvoit le voir aussi intéressé, qu'il étoit en la protection de ce Prince, sans être touchée par l'amour de lui de la méchante conduite de ses Ministres, & qu'elle m'avoit dépéché un Courier exprès afin que par moi il en reçût tous les avis.

Il me répondit, que ces avis se trouvoient conformes à ceux qu'il avoit reçûs par Fanchon, & que même ont lui mandoit quelque chose de pis; que pour satisfaire à la protection qu'il devoit au Roi de Portugal, il avoit résolu de faire partir 3000. hommes de pied, & 1000. Chevaux pour arriver à Lisbonne le 15. de Mars, qu'il faisoit équiper dix Navires de guerre de 60. pièces de Canon chacun, & en prenoit 15. des marchands pour passer la Cavalerie; qu'il travailloit à faire cesser dans cette Cour-là les jalousies, qui devisoient les Ministres; mais qu'après avoir satisfait a ce qui est de son obligation, il ne pouvoit être chargé de tous les évenemens fâcheux, qui impireroient les affaires du Royaume de Portugal; qu'il ne pouvoit les prévenir, s'il n'étoit assisté du secours que V. M. avoit

avoit promis, & qu'il me prioit de lui dire là-dessus mes sentimens.

Je lui témoignai, que j'étois persuadé, qu'ils étoient toûjours les mêmes; que les ordres avoient été donnez pour cela, & que l'exécution n'en avoit été différée que par la peine, que l'on aura maintenant à trouver de l'or pour une somme comme celle-là.

Pour le Portugal, il m'a parû dans la maniére dont le Roi d'Angleterre, & le Chancelier ont reçûs les avis que je leur ai donnez, & dans les discours qu'ils m'ont tenus là-dessus, qu'ils sont fort résignez à tout le mauvais succez, qui peut arriver dans les affaires de ce Royaume, & il a fallu les presser beaucoup pour leur faire prendre la résolution de ce prompt secours. Je vois presque qu'ils se consolent déja de sa perte, dans l'espérance d'en recueillir les principales piéces aux Indes; & cela ce me semble, doit déterminer plutôt V. M. à ce qu'elle doit faire pour son soûtien; & à s'expliquer de ce qu'elle veut que je dise sur l'argent, qu'elle a destiné pour cela, comme une affaire où elle s'engage bien plus pour son intérêt particulier,

qui pour celui du Roi d'Angleterre. *Idem Lettre du Comte au Roi le* 1. *Février* 1662. *pag*. 198. 199. & 204.

Pour ce qui est des 600000. livres que vous sçavez qui sont au Havre il y a long-tems, présuposant que la Fregate, que j'ai dit ci-dessus sera partie, & qu'ainsi il n'y a plus de risque que nous nous puissions brouiller présentement sur l'affaire du pavillon, vous pourrez maintenant dire au Roi mon frere, qu'il n'a qu'à envoyer le vaisseau, qui doit aller enlever cette somme, & que j'ai donné ordre qu'elle soit remise sans délai à celui qui portera le contre-seing, dont nous sommes convenus.

Je ne vous mande rien de ce que vous avez à dire de delà, pour faire valoir cette marque de ma bonne volonté, m'en remettant entiérement sur votre zèle, & sur votre adresse; je vous recommande seulement que cela vous serve pour presser l'envoi des 3000. hommes de pied, & des 1000. chevaux, dont vous a parlé le Roi d'Angleterre, me paroissant de la derniére importance que ce secours arrive, ou il est destiné, avant le commencement de la Campagne.

ne. *Idem Lettre du Roi au Comte, le* 5. *de Février* 1662. *pag.* 206. & 207.

Le Roi d'Angleterre me fit sçavoir Samedi, qu'il seroit bien aise de me parler le lendemain; & ce qu'il me dit ce jour-là fût: que de plus en plus les avis, qu'il avoit reçus de V. M. sur le mauvais état des affaires du Portugal lui êtoient confirmez; qu'il appréhendoit, s'il n'y remédioit à tems, qu'il n'y pourroit plus revenir, que ce tems s'entendoit à la fin de ce mois, afin qu'au commencement de Mars l'ont pût prévenir les Espagnols dans leurs desseins; qu'il m'avoüoit, qu'il n'avoit pas un sol; que les payemens des gratifications, qu'il avoit reçûs du Parlement, étoient longs à venir, & que pour équiper les dix vaisseaux de guerre, qu'il destinoit pour cela, & les quinze, qu'il devoit prendre des Marchands, il n'avoit pas de fonds pour le présent que celui qu'il attendoit de V. M. qu'il me prioit de lui en écrire incessamment; & cependant pour ne perdre point de tems, de lui donner une lettre pour celui qui devoit être chargé de la voiture au Havre, afin qu'il la délivrât à son homme tout aussi-tôt qu'il en au-

roit reçû les ordres de V. M. & il me marqua qu'il prenoit ces devans, pour ne perdre pas l'occasion du vent, qui se trouve favorable pour cette route. Je lui promis d'en écrire à V. M. & j'ai crû ne lui accorder rien en lui donnant une lettre au sens qu'elle le verra par la copie qui est ci-jointe. *Idem· Lettre du Comte au Roi le* 6. *Février* 1662. *pag.* 208.

J'ai reçû vôtre lettre du 6. avec la copie du billet que vous avez mis entre les mains du nommé de Fox, pour être donné à celui qui est chargé de la voiture au Havre; ma lettre du 5. que vous avez reçuë depuis, vous aura fait connoître, qu'en écrivant ce billet vous ne vous étiez avaneé à rien, qui ne fût conforme à mon intention, puisque j'avois déja envoyé mes ordres au Havre, pour faire remettre sans plus de délai la somme qui y est, à la personne qui apporteroit le contre seing. J'oubliai seulement alors de vous mander, que l'homme, qui a l'argent à sa disposition, s'appelle le Négre, & qu'il sera logé proche du port avec mes Mousquetaires, qui l'ont accompagné. Cependant il importe extrémement, que de Fox se conduise

duise en sorte dans cette affaire, qu'elle puisse demeurer toujours dans le dernier secret. *Lettre du Roi au Comte*, *du* 12. *Février* 1662 *pag*. 214.

Le Chancelier d'Angleterre me parla en suite de l'affaire du Havre, & me fit comprendre, que tous les préparatifs du secours de Portugal se fondoient là-dessus: que les bons effets, que l'on en attendoit, dépendoient de la diligence; qu'ainsi il étoit à désirer que V. M. ne differât plus à faire partir la voiture préparée pour cela.

Il me dit aussi, que la Frégate, qui avoit relâché à Portsmouth, avoit été chargée des ordres nécessaires pour éviter tout sujet de contestation avec la Flote de V. M. Après cela V. M. verra si elle peut envoyer ordre au Havre, pour délivrer à l'Envoyé du Roi d'Angleterre ce qu'il y est allé chercher, vû la conséquence de l'affaire, & combien il est important de hâter ce secours. Il estime que V. M. n'en fera aucune difficulté; mais cependant je ne l'ai voulu engager à rien, & il dépendra d'elle de prendre là-dessus telle résolution qu'elle jugera à propos. *Lettre du Com-*

*te au Roi du 16. Février 1662. pag. 221.*

Depuis la Lettre, que j'eus l'honneur d'écrire hier à Vôtre Majesté, j'ai eu ce matin une conférence, avec le Roi d'Angleterre; j'en ai pris le prétexte sur les avis que j'ai reçûs de Vôtre Majesté des grands préparatifs que font les Espagnols, pour entrer au mois d'Avril prochain en Portugal, se promettant par le moyen de leurs forces, & de leurs intelligences, qu'ils auront conquis ce Royaume avant que le secours, qu'on prépare, soit arrivé; que Vôtre Majesté avoit eu une pensée, qu'elle me commandoit de lui communiquer, qui est de joindre 2000. hommes de pied des vieilles troupes, qu'il a envoyées a Tanger, aux 3000. de pied, & aux 1000. Chevaux, qu'il doit faire partir à fin que ce secours joint à l'Armée des Portugais puisse être en état de rompre le prémier effort des Espagnols; & à fin que cela s'exécute avec diligence, que Vôtre Majesté m'avoit commandoit de lui dire qu'il seroit nécessaire qu'il envoyât par avance ses ordres au Gouverneur de Tanger, pour faire ce détachement en mêmetems que les troupes destinées pour le Por-

Portugal y arrivéroient. Il m'a témoigné être fort obligé à V. M. du conseil, qu'elle lui donnoit, qu'il envoyéroit dès demain 1500. hommes de la garnison pour les joindre au dit secours; que par bonheur une Frégate de sa Flote avoit relâché pour prendre un mât, & qu'elle étoit préte de partir; qu'il hâteroit toutes choses pour le départ de ce secours; & qu'il espéroit que tout seroit prêt au 15. Mars. *Idem Lettre du Comte au Roi du 21. Février* 1662. *pag.* 222.

Je crois, qu'avant que celle ci arrive à Londres, Fox sera de retour avec ce qu'il a chargé au Havre, puisque j'ai avis qu'on avoit passé la nuit du 18. à lui compter la somme, & que tout s'étoit trouvé à sa satisfaction. *Lettre du Roi au Comte du 26. Février* 1662. *pag.* 225.

Vôtre Majesté aura pû sçavoir comme le Sieur le Négre a compté le 18. au Sieur Fox les 600000. livres, dont-il étoit chargé en espéces d'or, suivant un bordereau qui m'a été remis; il est revenu ici à bon port le 24. & le Roi d'Angleterre me l'envoya ce même jour pour m'en donner avis; & ensuite il me dit,

dit, qu'il alloit faire travailler avec toute la diligence possible à l'équipage de sa Flote, & à l'embarquement des troupes, afin que le tout fut prêt à partir au 15. du mois de Mars. Je ne perdrai point de tems à le presser, & j'estime que, vû l'intérêt qu'il a dans l'affaire, il agira de son chef comme Vôtre Majesté le peut souhaiter. *Lettre du Comte au Roi du* 27. *Février* 1662. *pag*. 226.

Sur la dépêche du 4. que j'ai reçûë presqu'en même tems que celle du premier, j'ai fort satisfait le Roi d'Angleterre quand je lui ai appris, que V. M. voulant bien l'ôter de l'embaras où il étoit avec la Reine d'Angleterre sur l'affaire du Havre, demeuroit d'accord qu'il lui avouât, qu'il avoit reçû de V. M. une somme de 60000. livres en prêt, pour subvenir à des nécessitez pressantes, qui ne lui permettoient pas, sans un préjudice très-considérabe, d'attendre le payement des gratifications de son Parlement; qu'il avoit été obligé de lui en faire un secret jusqu'à présent, parce que V. M. avoit désiré que généralement personne n'en eût connoissance; il est convenu avec moi, qu'il écrivoit en ce sens

fens à la Reine d'Angleterre, & qu'il lui recommanderoit très-ſoigneuſement, qu'elle ne fit part de ce ſecret à pas un des ſiens. Je me ſuis bien apperçû qu'il a eu de la joye, que V. M. lui eût ouvert un moyen, qui lui fait éviter une affaire avec elle ſur cette reſerve. *Lettre du Comte au Roi du* 13. *Mars* 1662. *pag.* 258.

Meſſieurs d'Aubigny, Cartret, & Mylord Hollis ſéparément ne m'ont entretenu que des grandes inſtances, que l'Empereur, & le Roi d'Eſpagne faiſoient au Roi d'Angleterre de ſe lier avec eux, & les offres conſidérables qu'ils lui faiſoient, juſqu'à le laiſſer arbitre de l'accommodement du Portugal. Je n'eus pas de peine à pénétrer leur intention; ce qui m'obligea de leur répondre, que j'étois fort perſuadé que V. M. ſeroit très-aiſe de voir le Roi d'Angleterre bien uni avec le Roi d'Eſpagne, & que même il en reçût cette marque de confiance, que de devenir l'arbitre de l'affaire du Portugal, que comme il ne s'agiſſoit que d'un Royaume, le Roi d'Eſpagne ne pouvoit pas en uſer plus genereuſement, que de remettre tous ſes intérêts entre les mains du

du beau-frere de ſon ennemi; & que cela me paroiſſoit ſi extraordinaire, que je ne pouvois aſſez admirer cette propoſition. *Lettre du Comte au Roi pag.* 272.

Je vous écrivis il y a quelques jours une lettre, pleine d'avis importans, qui regardoient le bien du ſervice du Roi d'Angleterre, & que je vous chargeois de lui donner de ma part; le principal de tous étoit, que par le moyen d'un Moine Catalan, qui a entrée chez les Miniſtres de Portugal, les Eſpagnols prétendoient avoir découvert une menée, qui ſe faiſoit pour ſurprend une de leurs Places maritimes par huit vaiſſeaux, que le Roi d'Angleterre devoit fournir, & quelques troupes de terre, que celui qui lui propoſoit l'entrepriſe auroit à ſa diſpoſition à jour nommé, quand les vaiſſeaux approcheroient; mais je ne pus alors vous nommer ni la Place, ni l'auteur du deſſein; depuis trois jours j'ai achevé d'en avoir toute information, car l'Ambaſſadeur d'Eſpagne étant venu pour d'autres affaires à l'audience, avant de ſe retirer, m'a fait une plainte formelle de cette entrepriſe, parce qu'il ſe rencontre que ſon prétendu auteur eſt

au-

aujourd'hui mon ſujet, & pour me convier de témoigner à celui-ci, que je n'aprouvois pas ſa conduite, il fût obligé de m'en dire le nom, & celui de la Place; je ſçus donc de lui, que l'un étoit Cadagues, & l'autre Dom Emanuel Dauch, qui a toûjours ſuivi mon parti depuis les revolutions de Catalogne, & le ſuit encore. Le Roi d'Angleterre quand vous lui direz comme je le deſire ces nouvelles particularitez, ſçaura bien mieux à cette heure, ſi ce que le Moine a revélé aux Eſpagnols a un fondement véritable, ou s'il leur à donné ſeulement un avis faux, dans la penſée de tirer d'eux quelque recompenſe conſidérable, Vous aurez lieu cependant de faire valoir au Roi mon frere le ſoin, que je prens de lui donner en toutes rencontres les marques que je puis de la ſincérité de mon affection. *Lettre du Roi au Comte du* 15. *Août* 1662. *pag.* 283.

Depuis que je ſuis a Londres j'ai eu une conférence avec le Roi d'Angleterre, & deux avec le Chancelier, ſur le ſujet de mon voyage, (1) elles ſe ſont pasſées

(1) Etoit pour accorder le pris de la vente de Dunkerque.

ſées de leur part à m'expliquer les motifs de la propoſition, qui a été faite à V. M. qui ſont principalement la forte paſſion qu'a le Roi d'Angleterre de parvenir par là à une étroite alliance avec V. M. & à me faire entendre les raiſons qu'il a euës de porter ſes demandes à une ſomme de douze millions, par les grandes dépenſes où l'a engagé jusqu'ici l'entretien de cette Place, celles qu'il eſt obligé de ſoûtenir pour la conſervation du Portugal, qui lui ont conſumé jusqu'à préſent dix millions, & par la propre valeur de la Place, ſes canons, ſes ports, ſa grande reputation, & les avantages que V. M. en pouvoit tirer. *Lettre du Comte an Roi de* 17. *Août* 1662. *pag.* 284

Il eſt bon encore que vous ſçachiez pour vôtre information, à fin que cela vous oblige à tenir une conduite toute contraire, que les mêmes avis portent, que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui réſide auprès des Etats, n'oublie aucune ſorte de diligence dans les Provinces, pour traverſer la concluſion du Traitté qu'elles font négocier à Londres, & pour empêcher auſſi qu'on ne paſſe outre à l'é-

change

change des ratifications du Traitté, qui a été fait entre le Portugal, & les dits Etats.

Les mêmes avis disent aussi une assez plaisante instance, que le dit Ambassadeur d'Espagne étoit sur le point de faire aux Etats, comme s'il en avoit reçû ordre du Roi son Maître, du moins s'en est-il expliqué de la sorte à une personne confidente, c'est qu'il prétend faire de vives plaintes à l'Etat, que leurs Sujets manquent, & contreviennent au Traitté de Marine entre l'Espagne, & les Provinces-Unies, en ce qu'ils envoyent tous les jours du blé, & toutes autres provisions de guerre, & de bouche en Portugal, & que le dit Traitté porte, qu'on n'en pourra porter aux Places assiégées, ou bloquées par les armes de l'un des deux contractans, Esteven de Gamarre prétendant que tout le Royaume de Portugal est assiégé, ou bloqué par les trois Corps d'Armée, que le Roi son Maître a destiné à sa conquête; mais peut-être seroit-il bien embarassé, si quand il aura fait cette plainte, Messieurs les Etats pour toute réponse se contentoient d'envoyer lui demander, s'il à quelque avis que

Lisbonne, ou quelqu'autre port de Mer soient assiégez, qui sont les seuls endroits, où les Marchands Hollandois peuvent aborder, pour y débiter leurs denrées, y exercer leur trafic. *Lettre du Roi au Comte du 20. Août 1662. pag. 296.*

Je fis sçavoir au Roi d'Angleterre il y a quelques jours par Bataillier, qu'il devoit prendre garde de près à un certain Pere Raphaël, ou Gabriel, Catalan, de l'Ordre de Saint François, Confesseur d'un des Ministres de Portugal, qui est présentement à Londres, parce que j'avois avis de bon lieu, qu'il est entiérement devoué, & gagné par les Espagnols; & leur rend compte de tout ce qu'il peut pénétrer dans les maisons desdits Ministres. Bataillier me mande par sa derniéré, que le Roi d'Angleterre avoit reçû l'avis avec des démonstrations de m'en être fort obligé, & qu'il feroit les perquisitions, & donneroit les ordres nécessaires, sans commettre en rien la personne qui m'a dit la chose. Depuis cela j'y puis ajoûter que les recherches qu'on aura faites à Londres de ce Moine, se seront trouvées inutiles présentement, car il est venu faire un voyage à Paris,

& ayant fait ſuivre tous ſes pas dès qu'il eſt arrivé, j'ai trouve qu'il a de longues conférences ſecrétes avec le Marquis de Fuentes, qui j'aurois bien empêchées, n'eût été la même conſidération que j'ai euë de ne pas hazarder la ruïne de la perſonne qui me donne des avis ſi particuliers avec tant de zéle, & de verité, & ne me pas priver à l'avenir de cet avantage. *Lettre du Roi au Comte du* 20. *Août* 1662. *pag.* 298.

Les Plénipotentiaires de Caſtille au Congrès de Munſter, vouloient qu'on fit un reglement touchant Caſal; qu'on donnât ſatisfaction au Duc de Lorraine, & qu'on abandonnât le Portugal. Les François diſoient, que ce n'étoit pas leur intention que Caſal leur demeurât; mais auſſi qu'ils vouloient être aſſeurés, qu'en nul tems, & en nul cas, cette Place ne pourroit tomber entre les mains des Eſpagnols, & cette aſſurance étoit une choſe fort chimérique, dont il étoit impoſſible de convenir. Il n'y avoit rien que obligeat les François a parler pour le Roi de Portugal, ainſi que je viens de dire. Il n'y avoit point d'alliance entre les deux Rois, & celui de Portugal non ſeulement

n'avoit rien fait pour la France, depuis son avénement à la Couronne; mais même il n'avoit sçu faire son profit des puissantes diversions que la France avoit faites aux Armes d'Espagne, jusques dans l'Espagne même. Les Hollandois que avoient sujet de n'être point satisfait des Portugais, à cause de ce qui s'étoit passé au Brésil, se joignoient aux Espagnols contre eux; de sorte que les Plénipotentiaires de France avoient à combattre, non seulement l'invincible résistance de ceux-ci qui étoient leurs ennemis; mais aussi le mécontentement de ceux-là, qui étoient leurs amis, & qui ne pouvoient souffrir qu'on parlât pour les Portugais, parceque les Espagnols lui faisoient espérer, que par le moyen du traitté particulier, qu'on negocioit avec eux, ils rentreroient facilement en la possession du Brésil. *L'Ambassadeur & ses fonctions par Mr. de Wicquefort, à Cologne* 1690. *Partie II. pag.* 154.

Les Portugais ont été les premiers à se servir des esclaves & à en établir le commerce, & la vente. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat à la Haye* 1724. *Tom. II. pag.* 200.

Je

Je ne me ſuis pas trouvé dans des vaiſſeaux Portugais, mais les connoiſſant encore plus extraordinaires dans leurs devotions que les Eſpagnols, je n'ai de peine à croire du moins en partie, ce qu'on dit du culte qu'ils rendent à Saint Antoine de Padouë. Aſſez d'autres en ont inſtruit le public, ſans que je le répete ici. *Idem pag.* 276.

Je t'envoye la copie d'un lettre qu'un François qui eſt en Eſpagne a écrit ici; je crois que tu ſeras bien aiſe de la voir.

Je parcours depuis ſix mois l'Epagne, & le Portugal, & je vis parmi des peuples qui mepriſant tous les autres, font aux ſeuls François l'honneur de les haïr.

La gravité eſt le caractére brillant des deux Nations; elle ſe manifeſte principalement de deux maniéres, par les lunettes, & par la mouſtache.

Les lunettes font voir démonſtrativement que celui qui les porte, eſt un homme conſommé dans les Sciences, & enſéveli dans de profondes Lectures, à un tel point que ſa vuë s'en eſt affoiblie; & tout nez, qui en eſt orné, ou chargé, peut paſſer ſans contredit pour le nez d'un Sçavant.

Pour la mouſtache elle eſt reſpectable par elle-même, & indépendamment des conſéquences ; quoique pourtant on ne laiſſe pas d'en tirer ſouvent de grandes utilitez pour le ſervice du Prince, & l'honneur de la Nation ; comme le fit bien voir un fameux Général Portugais (1) dans les Indes ; car ſe trouvant avoir beſoin d'argent il ſe coupa une de ſes mouſtaches, & envoya demander aux habitans de Goa vint mille Piſtoles ſur ce gage ; elles lui furent prêtées d'abord, & dans la ſuite il retira ſa mouſtache avec honneur.

On conçoit aiſément que des Peuples graves, & flegmatiques comme ceux-là, peuvent avoir de la vanité ; auſſi en ont-ils. Ils la fondent ordinairement ſur deux choſes bien conſidérables. Ceux qui vivent dans le continent de l'Eſpagne, & du Portugal, ſe ſentent le cœur extremêment élevé, lors qu'ils ſont ce qu'ils appellent des vieux Chrétiens ; c'eſt-à-dire qu'ils ne ſont pas originaires de ceux, à qui l'Inquiſition a perſuadé dans ces derniers Siécles d'embraſſer la Reli-

(1) D. Jean de Caſtro.

Religion Chrétienne. Ceux qui ſont dans les Indes ne ſont pas moins flattez, lors qu'ils conſidérent qu'ils ont le ſublime mérite d'être, comme ils diſent ; hommes de chair blanche. Il n'y a jamais eu dans le Serrail du Grand Seigneur de Sultane ſi orgueilleuſe de ſa beauté, que le plus vieux, & le plus vilain mâtin ne l'eſt de la blancheur olivâtre de ſon tein, lors qu'il eſt dans une ville du Mexique, aſſis ſur ſa porte, les bras croiſez : un homme de cette conſéquence, une creature ſi parfaite, ne travailleroit pas pour tous les tréſors du monde ; & ne ſe réſoudroit jamais par une vile, & mécanique induſtrie de compromettre l'honneur, & la dignité de ſa peau.

Car il faut ſçavoir que lors qu'un homme à un certain mérite en Eſpagne, comme par exemple, quand il peut ajoûter aux qualitez, dont je viens de parler, celle d'être le propriétaire d'une grande épée, ou d'avoir appris de ſon pere l'art de faire jurer une diſcordante Guitarre, il ne travaille plus : ſon honneur s'intéreſſe au repos de ſes membres : celui qui reſte aſſis dix heures par jour, obtient préciſement la moitié plus de

consideration qu'un autre qui n'en reste que cinq, parce que c'est sur les chaises que la noblesse s'acquiert.

Mais quoique ces invincibles ennemis du travail, fassent parade d'un tranquilité Philosophique, ils ne l'ont pourtant pas dans le cœur, car ils sont toûjours amoureux; ils sont les premiers hommes du monde pour mourir de langueur sous la fenêtre de leurs maîtresses; & tout Espagnol, qui n'est pas enrumé, ne sçauroit passer pour galant.

Ils sont premiérement devots, & secondement jaloux. Ils regarderont bien d'exposer leurs femmes aux entreprises d'un Soldat criblé de coups, ou d'un Magistrat decrepite; mais ils les enfermeront avec un novice fervent, qui baisse les yeux, ou avec un robuste Franciscain, qui les éleve.

Ils connoissent mieux que les autres le foible des femmes; ils ne veulent pas qu'on leur voye le talon, & qu'on les suprenne par le bout des pieds; ils sçavent que l'imagination va toûjours; que rien ne l'amuse en chemin; elle arrive, & là on étoit quelques fois averti d'avance.

On

On dit par tout que les rigueurs de l'amour sont cruelles; elles le sont encore plus pour les Espagnols; les femmes le guerissent de leurs peines; mais elles ne font que leur en faire changer; & il leur reste toujours un long, & fâcheux souvenir d'une passion éteinte.

Ils ont de petites politesses, qui en France paroitroient mal placés; par exemple un Capitaine ne bat jamais son Soldat, sans lui en demander permission, & l'Inquisition ne fait jamais brûler un Juif, sans lui faire ses excuses.

Les Espagnols, qu'on ne brûle pas, paroissent si attachez à l'Inquisition, qu'il y auroit de la mauvaise humeur de la leur ôter; je voudrois seulement qu'on en établit une autre; non pas contre les Hérétiques, mais contre les Hérésiarques, qui attribuent à de petites pratiques Monachales, la même efficacité qu'aux sept Sacremens; qui adorent tout ce qu'ils vénérent, & qui sont si devots, qu'ils sont à peine Chrétiens.

Vous pourrez trouver de l'esprit, & du bon sens chez les Espagnols; mais n'en cherchez point dans leurs livres; voyez une de leurs Bibliothéques, les Romans

d'un côté, & les Scholastiques de l'autre; vous diriez que les parties en ont été faites, & le tout rassemblé, par quelque ennemi secret de la raison humaine.

Le seul de leur livres, qui soit bon, est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres.

Ils ont fait des découvertes immenses dans le nouveau Monde, & ils ne connoissent pas encore leur propre continent; il y a sur leurs Riviéres tel port, qui n'a pas encore été découvert, & dans leurs montagnes, des Nations qui leur sont inconnuës.

Ils disent que le Soleil s'éléve, & se couche dans leur païs; mais il faut dire qu'en faisant sa course, il ne rencontre que des campagnes ruinées, & des contrées desertes. *Lettres Persannes. à Cologne* 1721. *en* 12. *Lettre* 75. *pag.* 15.

CHA-

## CHAPITRE X.

*Mémoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royaume de Portugal.*

LEs Anglois aſſiégérent Lisbonne du tems de Abderame II. Roi de Cordouë, étant venus en Espagne en faveur des Chrétiens, mais s'appercevant que tous leurs travaux ne ſervoient de rien, ils prirent une autre route. C'étoit l'année 840. *Moreri Dict.*

Alfonſe II. ſurnommé le Chaſte, Roi de Lion, & de Caſtille prit Lisbonne, & pluſieurs autres Places ſur les Infidéles, & leur tua ſoixante dix mille hommes en une bataille l'an 793. de Salut, qui étoit le 177. de l'Egire. *Moreri Dict.*

Une Flotte composée de plus de cent vaiſſeaux Allemans, Anglois, Flamans, & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, que des particuliers avoient armée pour faire le voyage de Conſtantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'Avril, fut agitée par des vents contraires, &

& obligée d'entrer dans la Riviére de Lisbonne pour s'y rafraichir. Elle y trouva une Armée de Chrétiens sous la conduite d'Alphonse, fils du Comte Henri, & prémier Roi de Portugal, qui assiégoit la Ville de Lisbonne occupée par les Maures. Ces Croisez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Asie, se résolurent de combattre ces infidèles, ce qu'ils firent avec un succez merveilleux; car ils exterminérent les Sarazins, & établirent ce nouveau Roi sur son trône; & parce qu'après les victoires qu'ils y remportérent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Palestine, la plûpart s'en retournérent en leur païs, & d'autres demeurérent en Portugal. *Moreri Dict.*

On voit dans les anciennes listes des Villes Hanséatiques, qu'outre celles de divers Etats qui sont vers la Mer Baltique, on y comprend aussi Anvers, & Lisbonne, dont les confédérations ont été abrogées, depuis que les Rois, les Républiques, & les Princes sous la domination des quels étoient ces lieux là, ont commencé à établir dans leurs Etats des Compagnies particuliéres pour avancer eux-

eux-mêmes le négoce de leurs Sujets. *Moreri Dict.*

Lisbonne, Ville capitale du Royaume de Portugal, une des plus belles, des plus riches, & des plus peuplées de l'Europe. Les Latins la nomment *Olissipo*, ou *Ulissipo* & les Espagnols (1) Lisboa. Ceux-ci ont un proverbe, qui dit, que qui n'a vû Lisbonne n'a rien vû de beau. *Quem nao' vio Lisboa, nao' vio cousa boa.* Elle est située sur le Tage, qui se décharge dans l'Occéan, dont le réflux y remonte à la hauteur de deux toises, & a une grande lieuë de largeur en cet endroit. Sa profondeur est capable de porter les plus grands Gallions, & un nombre infini des plus gros vaisseaux, qui y demeurent en seureté, & à l'abri des vents, à cause des hautes montagnes qui bordent cette Riviére, où la Ville de Lisbonne paroit en forme de Théatre avec ses beaux édifices, & ses grandes places. Le Château qu'on y voit au haut d'une montagne est très-fort. Le Port est très-beau, avec diverses

(1) Ce sont les Portugais qui l'appellent ainsi.

verſes Tours qui en défendent l'entrée aux ennemis. Le Palais des Rois eſt au bord de la Riviére, avec l'agréable vûë de ce grand Port, & d'une très belle place. La Bourſe de l'Arcenal de Mer, la rûë neuve, la maiſon des Indes, le Corpoſanto (1) qui eſt un Palais, le Grand Marché, les Doüanes &c. ſont des édifices qui contribuent extrémément à la beauté de cette Ville, où l'on voit aborder en tout temps un nombre extraordinaire de marchands de toutes ſortes de nations que le négoce y attire. Lisbonne à un ſiége d'Archevêque depuis Boniface IX. & avant ce temps elle n'avoit que titre d'Evêché. Pour voir les Mauſolées des Rois de Portugal il faut aller à Bethlem, (2) qui eſt un Bourg à demi lieuë de Lisbonne. *Merula P. I. Geogr. Damien de Goës, Deſcript. Oliſſip. Linſchot Voyage. Pline Lib. IV. cap. 21. Reſcendius &c.*

J'ai

(1) Le Corpo Santo c'eſt une petite Place. Ce Palais s'appelle Corte Real, & appartient a l'Infant D. François de Portugal.

(2) Il faut aller auſſi à Alcobace, à la Bataille, & à S. Vincent ou l'on voit les plus Superbes, & les plus magnifiques.

J'ai vû à Lisbonne une Fille de dix ans, qui au retour de l'Eglise demanda a sa mére ce que c'étoit que la Défloration, parceque le Pére Confesseur lui avoit demandé si elle avoit été déflorée. La mére, plus discrete que le Confesseur, répondit à sa fille, que cela vouloit dire si elle prénoit plaisir à sentir des fleurs, & par cette réponse elle suspendit la curiosité de sa fille. *Le Passe-par-tout de l'Eglise Romaine, par Antoine Gavin, traduit de l'Anglois, par Mr. Janiçon, à Londres 1726. en 8. Chap. I. pag. 8.*

CHA-

## CHAPITRE XI.

*Mémoires à l'égard des Inquisitions de Portugal, & des Indes Orientales.*

L'Inquisition qui est une jurisdiction Ecclésiastique, établie dans les Etats du Pape, du Roi d'Espagne, & du Roi de Portugal, connoit des crimes de Hérésie, de Judaïsme, de Mahométisme, de Sortilége, de Sodomie, & de Polygamie. La coûtume c'est que le Roi d'Espagne nomme au Pape un Inquisiteur-Général pour tous ses Royaumes, & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquisiteur-Général nomme ensuite les Inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges, qu'ils n'ayent le consentement du Roi. Le Roi de plus met un Conseil, ou Sénat pour cette matiére dans le lieu, où est le Souverain Inquisiteur, ou Président, & ce Conseil a une jurisdiction souveraine sur toutes les affaires qui regardent l'Inquisition. Les Seigneurs les plus considérables se font Officiers de l'Inquisition sous

sous le nom de Familiers. Leur fonction est de faire la capture des accusez. Le respect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette jurisdiction jette dans les esprits, authorise si fort les emprisonnemens, qu'un accusé se laisse emmener sans oser rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles: De la part de la Sainte Inquisition. Aucun voisin n'ose murmurer. Le pere même livre ses enfans, & le mari sa femme, & s'il arrivoit quelque revolte, on mettroit à la place du criminel tous ceux qui auroient refusé de donner main forte pour empêcher son évasion. On met les prisonniers, chacun dans un affreux cachot, où ils demeurent plusieurs mois sans être interrogez, & l'on attend qu'ils déclarent eux-mêmes les sujets de leur emprisonnement, & qu'ils soyent leurs propres accusateurs; car jamais on ne leur confronte de témoins. D'abord tous les parens du criminel s'habillent de deuïl, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'osent solliciter pour sa grace, ni même s'approcher de la prison, tant ils craignent d'être suspects, & envelopez dans le même malheur; jusques-là que

les parens se refugient quelques fois dans les païs étrangers: car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoye après une longue prison; mais il perd toujours la meilleure partie de son bien, qui se consume aux frais de l'Inquisition. Le secret de toute la procecedure est gardé si étroitement, qu'on ne sçait jamais le jour destiné à prononcer la sentence. Ce jugement se fait pour tous les accusez une fois l'année, en un jour choisi par les Inquisiteurs. L'Arrêt qu'on y donne, s'appelle un Auto da Fé, c'est-à-dire, un Arrêt de Foi, ou en matiére de Religion; & il est aussitôt suivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des solemnitez extraordinaires. On éleve en Portugal un grand Théatre de Charpenterie, qui occupe presque toute la Place publique, & qui peut tenir jusqu'à trois mille personnes. On y dresse un Autel richement paré, & à côté on éleve des rangs de siéges en façon d'Amphithéatre, pour faire asseoir les Familiers, & les accusez. Vis-à-vis est une chaire fort haute, où un des Inquisi-

quisiteurs appelle chaque accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuse, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les prisonniers qui sortent de la prison pour venir sur ce Théatre, jugent de leur destinée par les différends habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leur habit ordinaire en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont un San Benito, qui est une maniére de juste-au-corps, jaune, sans manche, chargé d'une Croix rouge de Saint André, cousuë dessus, sont assurez de la vie; mais ils perdent leur bien, ou la plus grande partie, qui est confisquée au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquisition. Ceux à qui l'on fait porter sur leur San Benito, quantité de flammes de Serge rouge, cousuës dessus sans aucune Croix, sont convaincus d'être relaps, & d'avoir déja eu une fois leur grace; & sont menacez d'être brûlez en cas de rechûte. Mais ceux qui outre les flammes réprésentées sur leur San Benito, y portent leur propre tableau, environné de figures de Diables, sont destinez à la mort. Il y a impunité jusqu'à deux fois pour ceux qui

promettent de renoncer au Judaïsme, & qui ont fidellement revellé tous les complices; mais à la troisiéme fois il n'y a plus de pardon. Les Inquisiteurs étant Ecclésiastiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort. Ils dressent seulement un acte qu'ils lisent à l'accusé, ou ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime & l'ayant lui-même avoué, la Sainte Inquisition, le livre avec douleur au bras séculier. Cet Acte est mis entre les mains de sept Juges, qui sont au côté gauche de l'Autel, les quels condamnent les criminels à être brûlez, après avoir été étranglez si ce n'est qu'ils soient Juifs; car en ce cas on les brûle vifs. (1)

La Place publique où se font ordinairement ces sortes d'exécutions, s'appelle Rocio en Portugal. On y dresse des fagots avec un pôteau au milieu, où le criminel étant assis est étranglé par l'exécuteur, (2) & en-

(1) On les brûle vifs seulement dans le cas, qu'il protestent eux-mêmes jusqu'au dernier moment, qu'ils meurent dans la Loi de Moïse. D'un autre maniére, encore qu'ils soient relaps, ils sont toujours étranglez.

(2) Ce qu'on appelle Auto da Fé se faisoit autre

ensuite brûlé. La Confrerie de la Misericorde est présent à ce spectacle, où elle vient avec une Banniere suivie de plusieurs Prêtres, qui conduisent le criminel au lieu patibulaire, & font des priéres pour lui. Dans tous les païs de la domination Portugaise, il y a quatre Inquisitions, sçavoir celles de Lisbonne, de Coïmbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne le Grand Conseil de l'Inquisition, où préside l'Inquisiteur-Général. Tous les Inquisiteurs sont nommez par le Roi, & confirmez par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. *Jouvain, & Davity de l'Espagne. Du Cange, Glossarium Latinitatis. Voyez aussi Phil. à Limborch Hist. Inquisitiones*: où l'Auteur a traitté non seulement de l'origine de l'Inquisition, mais encore à donne un Abregé de sa Juris-pru-

autre fois dans la Place du Rocio, sur le Théatre de Charpenterie déja mentionné, aujourd'hui on le fait dans l'Eglise de S. Dominique, & pour ce qui regarde l'exécution des coupables, elle s'est toûjours faite dans la Place do Campo da Laa', ou Champ de la Laine, ou est la Potence publique.

prudence. Cet Ouvrage a été imprimé à Amſterdam en 1692.

A Goa dans la presqu'Ile de l'Inde au deçà du Golfe de Bengala, les Portugais ont établi deux Inquiſiteurs. Le premier que l'on nomme Grand Inquiſiteur, eſt toûjours un Prêtre Séculier, & le ſecond eſt un Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. L'Inquiſition a encore des Officiers qu'on appelle Députez du Saint Office. Ceux-ci ſont en aſſez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils aſſiſtent à l'inſtruction des procès, & au jugement des accuſez, mais ils ne viennent jamais au Tribunal ſans être mandez par les Inquiſiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme Qualificateurs (1) du Saint Office aux quels ont laiſſe le ſoin d'examiner les livres, & d'y remarquer les propoſitions que l'on ſoupçonne de contenir quelque choſe de contraire à la pureté de la Foi; & ceux-ci n'aſſiſtent point aux Jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur

(1) Il en eſt le même que dans les Inquiſitions de Portugal pour ce qui regarde les charges, & les emplois.

leur rapport touchant les choses qui leur ont été commises. Il a depuis un Promoteur, un Procureur, & des Advocats pour les prisonniers qui en demandent, mais souvent ils servent plutôt pour decouvrir leurs plus secrets sentimens, que pour les défendre. Les autres Officiers de l'Inquisition, sont les Familiers du Saint Office, qui sont comme les Huissiers, ou Sergens. Ces Officiers se croyent assez honorez de ce titre, & ne reçoivent aucunes gages. Ils portent tous une médaille d'or, sur laquelle sont gravées les armes du Saint Office. L'Inquisiteur accompagné d'un Sécretaire, & d'un Interprete, visite tous les prisonniers de deux mois en deux mois, mais ce n'est souvent qu'une formalité, & on n'a presque jamais égard à leurs plaintes. Les procedures les plus extraordinaires se font contre ceux qui sont accusez de Sodomie, ou de Judaïsme. L'accusation de Judaïsme regarde les Christaos' novos, c'est-à-dire, les Chrétiens nouveaux. On donne ce nom à ceux qui sont descendus des Juifs, qui ayant été chassez par Ferdinand V. Roi d'Arragon, & de Castille, furent reçûs

en Portugal à embrasser le Christianisme; ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif est odieux par toute la terre, on a toûjours distingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis que l'on a appellez Chrétiens nouveaux. A Goa il n'y a que le grand Inquisiteur qui ait, ou qui s'attribuë le droit de se faire porter en chaire, & l'on a pour lui beaucoup plus de respect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend sur toute sorte de personnes, Laïques, & Ecclésiastiques, à la réserve de l'Archevêque, de son Grand-Vicaire, qui est toûjours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs, qui répréséntent le Viceroi; encore les peut-il tous faire arrêter après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accuse, & en avoir reçû des ordres secrets du Conseil Souverain de l'Inquisition de Lisbonne. Les Conseillers de ce Tribunal ne s'assemblent guéres, au lieu que les autres Conseils se tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les causes, outre les Députez qui y assistent, les Archevêques des lieux où l'Inquisi-

tion

tion eſt établi, ont droit de ſe trouver au Tribunal. Lors que l'Auto da Fé, c'eſt-à-dire, l'Arrêt en matiére de Foi, a été rendu on donne un San Benito, (1) ou grand ſcapulaire de toile jaune, chargé d'une Croix de Saint André peinte en rouge, devant, & derrière, à ceux qui ne ſont pas jugez coupables de mort. Mais ceux qui méritent la mort ſon révêtus d'un Samarra, qui eſt une autre eſpéce de Dalmatique, ou Scapulaire dont le fond eſt gris, & le portrait du criminel y eſt répréſenté au naturel devant, & derriére, poſé ſur des tiſons allumez avec des flammes qui s'élévent, & des Démons tout au tour. Leurs noms, & leurs crimes ſont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confeſſé leurs crimes après la prononciation de la ſentence, & ont auſſi mérité le pardon, ils portent ſur leur Samarra des flammes renverſées la pointe en bas, ce qu'on appelle, Fogo revolto, c'eſt-à-dire feu renverſé; parce qu'ils ont évité le ſup-

(1) Pour ce qui regarde les habilemens de ces malheureux on fait la même choſe à Lisbonne, à Coimbre & à Evora.

ſupplice du feu. On donne à ceux qui ſont trouvez coupables de Magie des bonnets de Carton élévez en pointe, à la façon d'un pain de ſucre que l'on appelle Carochas. Ces bonnets ſont tous couverts de figures de Diables, & de flammes de feu. Tous les criminels étant ainſi revêtus ſelon la qualité de leurs crimes, on fait une proceſſion dans une Egliſe choiſie pour cette cérémonie, & chaque criminel eſt accompagné de ſon Parrain, qui marche à ſon côté. Ces Parrains ſont des perſonnes conſidérables qui ſont obligez de répondre de celui qui leur a été confié (1), & de le répréſenter après la cérémonie. Les criminels marchent à la proceſſion (2) l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête, & les pieds nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de ſuite. Après les derniers de ceux qui ont la vie ſauve, on porte un Cruci-

(1) Cela n'eſt pas difficile parceque le miſérable ne ſçauroit trouver la moindre occaſion de s'enfuir.

(2) Pour la formalité de cette Proceſſion, & des toutes les cérémonies ici jointes c'eſt la même choſe en Portugal.

Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent, & ensuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelque fois on porte en ce rang des statuës à hauteur d'hommes attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de cassetes remplies des ossemens de ceux que les statuës répréſent; car l'Inquisition exerce aussi sa justice sur les morts, lors qu'après leur décès ils sont chargez de quelque grand crime & s'ils sont convaincus, on les déterre pour brûler leurs ossemens dans l'exécution de l'Auto da Fé. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Eglise des Dominiquains les Portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête seulement y est répréſentée au naturel, posée sur des tisons embrassez, avec leur nom, leur païs, & la qualité du crime. Au bas du Portrait des relaps, on ajoûte ces mots: *Morreo queimado por Herege relapso*: c'est-à-dire, je meurs brûlé comme Hérétique, ou relaps. Si n'ayant été accusé qu'un fois, il a persévéré dans son erreur, on met, *pour Herege contumaz*; & s'il persiste à se dire innocent, on met. *pour Herege convicto negativo*, comme Hérétique con-

convaincu, mais qui n'a pas confessé. Plusieurs croient que ces derniers sont la plûpart innocens: (1) car disent-ils, il n'est pas possible qu'un homme assuré d'avoir la vie, s'il confesse un crime qu'on lui impose, aime mieux être brûlé, que d'avoüer une chose dont l'aveu lui sauve la vie, puis qu'on accorde le pardon pour la premiére fois. *Relation de l'Inquisition de Goa en* 1687.

Le Maréchal de Schomberg étoit alors dans le Païs de Cléves. Comme il étoit Allemand de naissance, quand il vit que l'on persécutoit en France, il demanda la permission, qu'on lui réfusa, de se retirer dans sa Patrie. Toute la grace qu'il pût obtenir, ce fut d'aller en Portugal, où l'Inquisition ne voulut point le souffrir quelques services, qu'il y eût autrefois rendus au Royaume. Il en sortit, & passant par l'Angleterre il se rendit en Hollande. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne sous*

(1) Il faut consulter d'autres mémoires que j'écrirais dans cet ouvrage à l'égard de l'Inquisition, pour faire voir l'erreur de ceux qui pensent d'une telle maniére.

*ſous les Regnes de Charles II. & de Jaques II. traduits de l'Anglois de Gilbert Burnet. Tome III. pag.* 347.

Jean Perez de Saavedra étoit de Cordouë, ou de Jaën en Espagne. Ayant amaſſé plus de trente mille ducats à falſifier des Lettres Apoſtoliques, il les employa pour introduire l'Inquiſition en Portugal. Il feignit, pour cet effet, d'être Cardinal Légat du Saint Siége, & ayant fait ſa Maiſon, & pris cent cinquante Domeſtiques à ſa ſuite, il fut reçu en cette qualité à Seville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'Archevêché; puis s'étant avancé juſqu'à Badajoz ſur les frontieres de Portugal, il depêcha un Sécrétaire au Roi pour lui donner avis de ſon arrivée, & lui porter de fauſſes Lettres du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne, & de quelques autres Princes Séculiers, & Eccléſiaſtiques, qui prioient inſtamment Sa Majeſté de vouloir favoriſer les pieux deſſeins de ce prétendu Cardinal Légat. Le Roi qui eut de la joye de cette Légation, lui fit réponſe comme à un Légat, & lui envoya un Seigneur de ſa Cour pour le complimenter, & l'accompagner dans ſon

ſon Palais, où il demeura environ trois mois, & établit cependant l'Inquiſition dans ce Royaume. Après avoir pris congé de Sa Majeſté, il ſortit de Portugal fort joyeux d'avoir réuſſi dans ſon deſſein : mais il fut découvert ſur les frontiéres de Caſtille, & reconnu pour un ancien ſerviteur du Marquis de Villeneuve. Ayant été arrêté priſonnier, il fut condamné pour dix ans aux Galères ; & défenſes lui furent faites de plus écrire ſous peine de la vie. L'Arrêt fut exécuté, & il demeura pluſieurs années aux Galères juſqu'à ce qu'il fut enfin retiré en 1556. par un Bref du Pape Paul IV. qui déſira de le voir, pour le remercier ſans doute, du bon ſervice qu'il avoit rendu au Saint Siége, d'avoir introduit l'Inquiſition en Portugal, où elle s'eſt depuis conſervée. *Chron del Card. Taver. Auberi Hiſt. des Cardin.*

On ne voit que de Catholiques en Eſpagne ; l'Inquiſition s'y exerce avec ſévérité, auſſi-bien qu'en Portugal, & l'on n'y ſouffre ni Maures, ni Juifs. *Moreri Diction.*

L'Inquiſition eſt beaucoup plus inhumaine en Portugal qu'en Eſpagne ; car

je

je n'ai jamais vû bruler personne dans mon Païs, au lieu qu'à Lisbonne, j'en ai vu bruler sept à la fois, quatre jeunes Femmes, & trois Hommes. Deux de ces jeunes Femmes, & un Vieillard furent brulez tout vifs, mais les autres furent étranglez auparavant. *Le Passe-partout de l'Eglise Romaine, par Antoine Gavin, traduit de l'Anglois, par Mr. Janiçon, à Londres, 1726. en 8. Chap. IV. pag. 351.*

## CHAPITRE XII.

*Mémoires Concernant les Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Iles, Rivières, Conquêtes, Découvertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Universitez, &c. Sujets au Royaume de Portugal.*

ABrolhos, *Aperi-Oculos*, petite Ile, & écuëuils de l'Amérique sur la mer du Brésil. Les Portugais les ont ainsi nommez. On les trouve en allant d'Europe, dans le Brésil, vers la Capitanie

tanie de Rio grande, entre la côte Occidentale, & l'Ile que les Portugais nomment Ilha de Fernando de Noronha. Ces écueuils d'Abrolhos sont d'autant plus à craindre, qu'il s'étendent durant plus de cinquante lieuës, il y en a encore d'autres très-dangereux dans la mer du Brésil, entre l'Ile de l'Ascension, & la Capitanie de Porto Seguro. *Moreri Diction.*

Les Abissins étant dans l'oppression eurent recours à Rome, & aux Portugais pour rétablir leurs affaires, protestant de ne plus recevoir de Métropolitain, de la part du Patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point; car aussitôt que leurs affaires furent un peu rétablies, ils maltraitérent Jean Bermudes qui avoit été fait Patriarche, & consacré à Rome à leur sollicitation. *Moreri Dict.*

Açores, Azores, Terceres, ou Flamandes, Iles de la Mer Océane entre les deux continens. On les nomme Açores, ou Azores à cause de la grande quantité d'Autours qu'on y voit; Flamandes pour avoir été prémiérement découvertes par un Flamand, & Terceres de la principale qui porte ce nom, où est la Ville d'An-

d'Angra, avec Evêché ſuffragant de Lisbonne. Elles obéiſſent au Roi de Portugal, & Alphonſe Henriques a été conduit dans la Tercere depuis l'an 1669. Mais au reſte, quelques Auteurs croyent que ces Iles ſont les *Cattiterides* de Ptolomée, ou les *Caſſiterides* de Pline. Elles ont commencé a être habitées vers l'an 1449. ſelon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que ſept, mais il y en a neuf principales, ſans parler de quelques autres petites de moindre conſideration. Elles ſont la Tercere, ou l'Ile de Jéſus-Chriſt, qui eſt la plus importante: Sainte Marie: Saint Michel: Saint George: Pico: Fayal: Graciofa, avec Flores, & Cuervo, où Corvo, qui ſont les deux que les modernes ajoûtent, un peu éloignées des autres, & fort expoſées aux courſes des Pirates. Tout le païs eſt plein de rochers; mais au reſte fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent Batâtas, qui croiſſent dans la terre comme les raves, & qui ſont le plus délicat manger du peuple. On y trouve pluſieurs animaux, & ſur tout des bœufs, dont on fait état en Europe; ſans parler des Blez, du Vin, &

du Pastel ; dont les habitans tirent de grands profits. *Ortelius in Theat. Geogr. Golnitz, &c.*

Alphonse d'Albuquerque assiégea Aden, Ville d'Arabie en Asie inutilement en 1513. avec 20. Navires. Jean de Barros a crû que la *Madoce* de Ptolomée est Aden, mais d'autres preuvent que c'est Menden.

Les Portugais ont en Afrique Alcazer, & Mazagan en Barbarie, Carigueſſem en Numidie. Le Fort de S. Philippe en Nigritie. Cacheu, le Château d'Azien, & le Fort de Cama dans la Guinée. Saint Paul, & les Forts de Maſſagan, & d'Angola dans le Congo. Sofala, & le Fort de Tête dans la Caffrerie. Mozambique, les Châteaux de Guiloa, & de Melinde, avec Mombaze sur la Côte de Zanguebar. Ils y ont encore les Iles Terceres, de Madere, de Porto-Santo, du Cap Verd, de S. Thome, du Prince, de Fernando-Pao, d'Annobon, & de Sainte Heleine. Ils avoient encore dans la Barbarie Tanger qu'ils ont cedée aux Anglois.

Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir dans l'Afrique la Religion Chrétienne,

tienne, & sur tout dans le païs de leurs conquêtes. Ils y ont même divers Evêchez. Les Espagnols y ont aussi les Evêchez de Ceuta en Barbarie, de S. Salvador dans le Congo, d'Angra dans l'Ile Tercere, de Funchal en celle de Madere, de St. Jago, & de St. Thome dans les Iles du Cap-Verd. Tous ces Evêchez sont suffragans de Lisbonne; il y en avoit un à Tanger qui a été uni à celui de Ceuta. Il étoit suffragant d'Evora. *Moreri Dict.*

Ce sont les Portugais qui ont les prémiers découvert ce qui étoit inconnu aux Anciens. Henri Duc de Viseo, le plus jeune des Enfans de Jean I. Roi de Portugal, découvrit l'an 1420. l'Ile de Madere; l'an 1428. l'Ile de Port-Saint: l'an 1440. les Iles du Cap-Verd; & l'an 1450. les Côtes de la Guinée. Après la mort de ce Prince en 1463. cette entreprise demeura sans effet l'espace de vingt années. Jean II. la reprit, & par le moyen de Diego Kon, découvrit l'an 1488. les Royaumes de Congo, d'Angola, & l'Ile de St. George. Barthelemy Dias passa en suite le Cap-Verd, prit terre à l'Ile du Prince, & avança vers le Midi,

 jus-

jusqu'à l'extremité de l'Afrique, dont la pointe fût depuis appellée le Cap de Bonne Espérance par Vasco da Gama, le quel ayant passé ce Cap, & laissé l'Afrique à gauche découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Mombaze, & de Melinde dans la basse Ethiopie. *Moreri Dict.*

Agan, ou Pagan c'est une des Iles des Larrons dans l'Occéan Oriental, ou Magalhaens' fameux Capitaine Portugais fut assassiné, comme il alloit chercher les Iles Moluques par la Mer du Sud. *Moreri Diction.*

Agualva, & Agua de Moura sont des Riviéres de Portugal, qui se jettent dans le Cadaon, près des ruïnes de l'ancienne Ville dite *Cecilianna* dans l'Estramadoure. *Vasconcellos*, *Vasæus*, *Nonius*, *&c. in Descr. Hisp.*

Agueda, ou Agada, est un Bourg de Portugal, sur les ruïnes de l'ancienne Ville dite *Æminium*. Elle étoit très-considérable. Ptolomée, & Pline, en on fait mention. Le nom de ce Bourg est tiré de celui d'une Riviére qui y passe. *Nonius*, *cap.* 37. *Vasæus*, *Vasconcellos*, *&c.*

Aker-

Akertewe c'eſt une Ville dans l'Ile de Maragnan, & une de celles qui ſont compriſes dans le Bréſil. *Sanſon. cap.* 31.

Albuquerque, petite ville de Portugal dans l'Eſtremadoure, avec titre de Duché. Henri II. Roi de Léon, & de Castille érigea en titre de Comté Albuquerque, en faveur de Sanche ſon frére, qui ne laiſſa qu'une fille unique, & poſthume, mariée à Ferdinand de Caſtille, qui fut Roi d'Aragon. Albuquerque a été poſſédée par d'autres perſonnes illuſtres, mais entre ceux là il n'y en a point qui mérite plus juſtement des éloges que le fameux Alphonſe d'Albuquerque, à qui ſes belles actions ont merité le nom de Grand. Emmanuel Roi de Portugal l'envoya dans les Indes Orientales, où il ſucceda à Almeida en qualité de Viceroi. Il s'acquitta de cet emploi avec une fidelité, & une prudence admirables pour l'exaltation de la Foi, & pour l'avantage de ſon Prince, à qui il acquit pluſieurs Couronnes en ce païs, & l'amitié du Roi de Perſe, qui lui envoya des préſens. Il mourut l'an 1515. dans un navire au port de Goa, où il venoit d'Ormus. On dit que ce fut de deplaiſir de ce

qu'on lui envoioit un Successeur. Le Roi en témoigna un très-grand lui-même. Il engagea Blaise d'Albuquerque, fils de ce Duc, de prendre le nom d'Alphonse, pour conserver la mémoire de ce grand homme. Ensuite il l'éleva dans de grandes charges, & entre autres dans celles d'Intendant des affaires du Royaume, que les Portugais appellent Veador da Fazenda. Celui-ci écrivit des Mémoires de tout ce que son pere avoit fait. Cet Ouvrage en langage Portugais fut imprimé à Lisbonne l'an 1576. sous ce titre: *Commentarios do grande Afonso de Albuquerque, Capitao' geral da India &c.* Il a aussi eu Edoüard d'Albuquerque Coelho, Marquis de Basto, & Comte de Pernambuc dans le Brésil, Chevalier de Christ en Portugal, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe IV. Il écrivit un Journal de la guerre du Brésil, commencée en 1630. Il mourut vers l'an 1658. *Jean de Barros, Maffée, Marmol, Vasconcellos, Nicolas Antonio &c.*

Alcaçar, ou Alcazar, ville d'Afrique en Barbarie, & sur le Détroit de Gibraltar, est au Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Al-

Alcasar, ou Alcacer du Sal; *Salacia:* est une ville de Portugal. *Moreri Dict.*

Alcacer do Sal, *Alcocerum Salinarum*, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Portugal, est située sur la riviére de Zadaon. *Moreri Dict.*

Alemtejo, ou Entre Tejo, e Guadiana; *Provinciarum Tagum*, *&* *Anam.* C'est une Province de Portugal ainsi nommée, parce qu'elle est entre les riviéres du Tage, & de la Guadiana. Elle a environ trente six lieuës de longueur, & trente-quatre de largeur, selon Oliveyra. Il y a Evora, Siége des anciens Rois, Elvas, Portalegre, Estremòz, Beja &c. C'est dans cette Province que Alphonse I. de ce nom, Roi de Portugal, gagna en 1139. la célébre bataille d'Orique contre cinq Rois, ou Généraux Maures. Alemtejo est un païs extrêmement fertile, où l'on dit que le peuple est si industrieux que les enfans des laboureurs, y deviennent Magistrats dans les villes. *Vasconcellos, Hist. Portug. Mariana Hist. Hisp. Nicolas d'Oliveyra, Grandez de Lisb. &c.*

Le Pape Alexandre VI. partagea les Indes entre Ferdinand Roi Catholique, & le Roi de Portugal, pour les rendre

favorables à ſes deſſeins. *Moreri Dict.*

Le Port d'Alexandrie eſt très-beau, & très-commode ; il y a encore quelque commerce, mais celui des Indes par la mer ne va plus, depuis que les Portugais on ouvert un chemin plus ſûr, & plus commode par le Cap de Bonne Eſperance. *Moreri Dict.*

Algarve, en Latin *Algarbia*, eſt une Province d'Eſpagne dans le Portugal avec titre de Royaume. Elle à le Portugal au Septentrion, l'Andalouſie au Levant, & la Mer Océan au Couchant, & au Midi. Ses Villes ſont Faro, Silves Evêché, priſe pour l'ancienne *Oſſonoba*. Tavira, qui paſſe pour la *Balſa* des Anciens : & Lagos. Le mot d'Algarve en Langue Moresque veut dire Campagne fertile ; auſſi les habitans de cette Province ont du vin très-eſtimé, des figues, des raiſins, des olives, des amandes, & une grande quantitê de poiſſon que la mer voiſine leur fournit. Alphonſe III. Roi de Portugal eſt le premier qui ait prit le titre de Roi d'Algarve, ou des Algarbes, après ſon mariage avec Béatrix de Caſtille, fille naturelle d'Alphonſe X. Roi de Caſtille, & de Marie de Guſman Vilhena.

C'étoit

C'étoit un Comté qui fut donné en dot à cette Princesse avec titre de Royaume. Béatrix fut mere de Denys, Pere de la Patrie, qui prit le titre de Roi des Algarbes, & depuis ses Successeurs l'ont toûjours prit de même. *Vasconcellos Anac. Reg. Portug. Montan. in Merc. Merula Géogr.*

Amacaches sont des peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil, vers le gouvernement de Saint Sébastien de Rio Janeiro. Les Auteurs Latins le nomment *Amacaxi. Moreri Dict.*

L'Ile d'Amboino fut découverte en 1515. par les Portugais sous la conduite d'Antonio d'Abreu, qui y fit ériger une colomne pour marquer la possession qu'il en prenoit au nom du Roi de Portugal. Mais en 1603. Etienne Verhagen, Amiral Hollandois, prit le Château d'Amboino, & en chassa les Portugais. *Moreri Dict,*

Amixocores, sont des peuples de l'Amérique dans le Brésil. Ils sont près du Gouvernement de Rio de Janeiro. *Moreri Dict.*

Angamala, sur la riviére Aicotta, est une ville des Indes Orientales dans le

Malabar, avec Evêché qui étoit suffragant de Goa. En 1609. le Pape Paul V. changea ce siége Episcopal en celui d'Archevêque de Cranganor, ou de Serra San Thome, qu'on nomme aussi la Métropolitaine des Chrétiens de Saint Thomas. *Le Mire, Notit. Episc. Orbis, & Geogr. Eccl.*

Angola est un païs d'Afrique, entre le Royaume de Congo, & de Bengala. Divers Géographes comprenent ce païs dans le Royaume de Congo, mais il n'y doit plus être mis depuis que les peuples d'Angola ont secoué le joug du Roi de cet Etat. La ville capitale est Congo, & le païs est bon, riche, fertile, & assez connu des Européens que le commerce y attire, & sur tout les Portugais qui y ont des mines d'argent, des Forts, & la Ville de Saint Paul avec un bon port. *Jarric, L. III. c. 6, L. IV. c. 43. Pigafette, Marmol &c.*

Angola, ou Congo, Royaume dans l'Afrique, au Midi du Congo. On compte dans ce Royaume huit Provinces principales, dont chacune est divisée en plusieurs Seigneuries. Ces Provinces sont Loanda, Sinso, Ilamba, Icollo, Ensaca

ſaca, Maſſingan, Cambamba, & Embacca. Ce païs eſt devenu fertile à force de culture, & les terres de Loanda, qui étoient ſteriles, ont été defrichées par les ſoins des Portugais, qui ont fait travailler les habitans de cette Province. Ils ont auſſi peuplé les bords de la Riviére de Calucala d'Oranges, de Citrons, de Grenades, & de Vignes; & ont fait de la Province d'Ilamba une nouvelle Eſpagne. On trouve dans ce païs un animal appellé Quojas-Morrou par les Négres, & Salvage par les Portugais, qui eſt une eſpéce de Satyre. Il a la tête groſſe, & ſon viſage a quelque choſe de humain; mais ſon nez eſt plat, & retrouſſé. Le reſte du corps a beaucoup de reſſemblance à celui d'un homme. Le devant eſt nud, mais le dos eſt couvert de poil noir. Cet animal eſt fort, vigoureux, & agile. Il ſe tient de bout, & marche le plus ſouvent tout droit. On en voit des deux ſexes; & la femelle a le ſein, les mammelles, & le ventre à peu-près comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit préſent au Prince Fréderic-Henri. Il étoit de la grandeur d'un

d'un enfant de trois ans, fort replet, & agiſſoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il beuvoit, & mangeoit proprement, & ſe couchoit dans le lit comme une perſonne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des choſes prodigieuſes de ces (1) Quojas-Morrou: on dit qu'ils réſiſtent à des hommes armez, & qu'il prennent de force les femmes, & les filles pour les violer. On voit encore dans pluſieurs lacs de ce Royaume, comme dans ceux de Quihaite, & d'Angolone, & dans le fleuue Quanſa, un monſtre aquatique, que les Négres nomment Ambiſiangulo, & Peſiengoni, & les Portugais, Peyxe-molher. Il y en a de mâles, & de femelles. Ils ont environ huit piés de long, & quatre de large, les bras courts, les doigts de la main longs, la tête, & les yeux en ovale, le front

(1) L'Empereur a un animal ſemblable a une lieuë de Vienne dans un maiſon ou il y a quantité des Lions, des Tigres, d'Ours &c. J'obſervai en cet animal quantité d'actions humaines, ſur-tout quand il voit des femmes, parcequ'il ſe met dans des poſtures très-obſcénes Il vivoit encore l'an 1740. que je ſortis de Vienne.

front élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont presque point de menton, ni d'oreilles. Leur peau eſt d'un gris brun. On tend des piéges à ces animaux, & lors qu'ils ont tombez, on les tuë à coups de dards, parmi les cris qu'ils pouſſent à peu-près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur, & le goût de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des Hippopotames, ou chevaux de mer, & un grand nombre de Baleines. Le plus grand commerce que les Portugais font au Royaume d'Angola, conſiſte en Eſclaves qu'ils achétent pour tranſporter en Amérique, afin de les faire travailler aux moulins à ſucre, & aux mines, parceque les Européens n'ont pas la force de ſupporter cette fatigue, & qu'il n'y a que ces Négres d'Angola qui y puiſſent durer quelque tems. Ainſi c'eſt aux dépens de la vie de ces malheureux que les Portugais ont acquis les grands biens, qu'ils poſſédent dans le nouveau Monde. On aſſûre que quand les Eſpagnols en étoient maîtres, ils tranſportoient toutes les années quinze mille Eſclaves d'Angola en Amérique, & l'on croit que les Por-

Portugais aujourd'hui ne dépeuplent pas moins ce païs. Les principales marchandises qu'ils y portent, sont des étoffes de drap, & de soye; des toiles, des dentelles d'or, & d'argent, du vin, de l'eau de vie, de l'huile d'olive, des épiceries &c. Les habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont appris à se servir de la hache, & du sabre; mais ils ne sont pas encore accoûtumez au mousquet. Ils combattent tous à pié. Comme le païs est fort peuplé, à cause de la fecondité des femmes, & qu'un homme en a plusieurs, le Roi d'Angola peut lever aisément une Armée de deux cens mille hommes; mais ils n'ont point de courage, non plus que les Congois. L'an 1584. cinq cens Portugais suivis de quelques habitans de Congo, mirent en déroute douze mille Angolois; & l'année suivante, soixante mille Angolois furent défaits par deux cens Portugais, & dix mille Négres. Le Royaume d'Angola, ou de Congo, ètoit autrefois divisé en plusieurs grandes Seigneuries, & chaque Sova, ou Seigneur, étoit Souverain dans ses Etats, quoi qu'ils reconnussent

tous le Roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendissent hommage, mais il y a environ cent soixante ans, qu'un de ces Sovas, nommé Angola, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à ses voisins, & les vainquit l'un après l'autre par le secours des Chrétiens. Alors se voyant maître d'un grand nombre de Provinces, il érigea ses conquêtes en Royaume, & prit le surnom d'Ineve. Le Roi d'Angola qui mourut l'an 1640. laissa trois filles, & un neveu. L'aînée, qui s'appelloit Anna Xinga, ayant été baptisée, prétendoit que selon les Loix du Royaume la couronne lui appartenoit; mais les Portugais soûtenant le parti du neveu, elle fut contrainte de se refugier dans le fond du païs, où quantité de Grands la suivirent. Après plusieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna ses armes contre les Jagos, qu'elle defit en plusieurs combats, & fit ensuite la Paix avéc les Portugais, qui tiroient un grand nombre d'Esclaves de ses Etats. Cette Princesse avoit le courage si mâle, qu'elle se faisoit un divertissement de la guerre. Elle étoit d'une humeur feroce, & barbare, & vi-

voit

voit à la maniére des Jagos, ſous des tentes à la campagne. Ayant quitté le Chriſtianisme, en haine des Portugais, qui l'avoient excluë de la ſucceſſion à la couronne, elle s'adonna à l'Idolatrie, & elle avoit coûtume de ſacrifier des victimes humaines à ſon Idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût ſenſible a l'amour. Elle entretenoit cinquante, ou ſoixante jeunes hommes, à qui elle donnoit des habits, & des noms des femmes, pendant qu'elle portoit dans ſon Armée le nom, & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazone eut du bonheur dans toutes ſes expéditions militaires, hormis contre les Portugais. L'an 1646. elle ſaccagea tous les villages de la Province de Loanda, & emmena les habitans eſclaves. Les Quiſames, peuples aux environs du fleuve Quanſa, lui payoient un tribut annuel. Le neveu, que les Portugais avoient mis ſur le thrône, étant mort, Angola Sodeſie, qui lui ſucceda, lui faiſoit ſécrettement des préſens pour avoir ſa protection. Le Roi d'Angola demeure au deſſus de Maſſingan, dans un Village

lage ſitué ſur une roche nommée Mapongo, qui a plus de deux lieuës de circuit, & dont le ſommet ſemble atteindre juſqu'aux nuës. Le pié de ce côteau eſt bordé de plaines fertiles, & arroſées de pluſieurs ruiſſeaux qui rendent ce lieu fort agreable. Le rocher n'eſt ouvert que d'un côté, & inacceſſible par tout ailleurs; de ſorte que ce Prince n'y peut craindre aucune ſurpriſe. Ce Roi entretient un grand nombre de paons, & il'eſt défendu à tous ſes ſujets d'en nourrir, ſous peine de la vie, ou du moins d'être faits eſclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit ſeulement une plume à un de ſes oiſeaux, il ſubiroit la même peine. La plupart des habitans d'Angola ſont encore Idolatres, & adorent leurs Moqueſies, ou faux Dieux de bois, à qui ils ont dreſſé quelques temples. Les Gangas; qui ſont les Prêtres de ces Idoles, ſont reſpectez eux-mêmes comme des Dieux, parce qu'ils ſe vantent de pouvoir fermer le Ciel, ou en faire tomber la pluye; de donner la vie, ou la mort, & de découvrir l'avenir, & les choſes cachées, par la vertu des Moſqueſies; mais s'ils font quelque choſe

de ſurprenant, c'eſt par quelques ſecrets de Médecine, ou par leurs enchantemens, étant tous Magiciens. Le Chriſtianiſme regne dans les terres, qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584. par les Jéſuites qui baptiſérent un grand nombre de perſonnes, & l'an 1590. on trouva qu'il y avoit déja plus de vingt mille Angolois, qui faiſoient profeſſion de la Religion Catholique. L'Evêque d'Angola réſide à Loanda San-Paulo, où demeure auſſi le Gouverneur que le Roi de Portugal y envoye. *Dapper Deſcription de l'Afrique.*

Angra, ville de l'Ile Tercere, une des Açores, en Afrique, avec Evêché ſuffragant de Lisbonne; eſt Capitale de toutes ces Iles qui obéïſſent au Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Annacious, qui ceux qui écrivent en Latin nomment *Annacieugi*, peuple de l'Amérique dans le Bréſil. Ils ont leur païs vers le Gouvernement de Porto Seguro. *Moreri Dict.*

Annobom, Ile d'Afrique ſur les Côtes de Guinée, vers le Cap de Lopo Gonſalves, & l'Ile de S. Thomas, a environ dix lieuës de circuit. Les Portugais lui don-

donnérent ce nom de Annobom, ou de Bonne-Année, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. *Moreri Dict.*

Antigonie, Ile que les Portugais ont découverte dans le Golfe Ethiopique, près de celle de S. Thomas. Ils la nomment, Ilha do Princepe. *Moreri Dict.*

Tapuïes, peuples de l'Amérique Méridionale dans le Bréfil. Les Auteurs qui ont écrit en Latin les nomment *Apui.* (1) Leur païs eſt vers la ſource du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeiro, & près de cette Province que les Portugais nomment Capitanië de Rio de Janeiro, où ils ſont les maîtres. *Moreri Dict.*

Aquigires, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Aquigiræ*, ſont des peuples de l'Amérique Méridionale dans le Bréſil, du côté de la Province; ou Préfecture du S. Eſprit. *Moreri Dict.*

Arari, eſt une Riviére de l'Amérique Méridionale, dans le Bréſil, elle ſe jette dans la mer du Nord, dans la Préfecture de Tamaraca, & vis-à-vis de l'Ile de ce nom. *Moreri Dict.*

Al-

(1) Les Portugais les appellent Tapuyas.

Alphonse V. Roi de Portugal, surnommé l'Africain, prit la Place d'Arzille d'assaut l'an 1471. Les Portugais y bâtirent un Fort, & emmenérent tous les habitans en Portugal, & particuliérement Mahomet, alors âgé de sept ans, & qui fut après Roi de Fez. Ce Prince assiégea Arzille l'an 1508. avec une Armée de cent mille hommes, & prit la ville, & le château, laissant seulement une tour aux Portugais, mais le secours de Dom Pierre de Navarre arrivant fort à propos, les Mahométans furent chassez. Depuis, les Portugais abandonnérent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garnisons. L'an 1578. Muley Mahomet la remit à Dom Sébastien Roi de Portugal, mais les Cherifs de Maroc l'ont depuis reprise, & la tienent encore aujourd'hui. *Moreri Dict.*

L'Ascension, que les Portugais nomment Ascençao', Ile de l'Amérique Méridionale sur la Côte de Brésil, vers la Préfecture, ou Gouvernement du S. Esprit, est environ à cent lieuës du Brésil, & les Portugais en sont les maîtres. Quelques Auteurs disent qu'ils lui donnérent ce nom, parce qu'ils la découvrirent le jour

de

de la Fête de l'Afcenfion de Nôtre Seigneur: fa longueur eft d'environ quatre lieuës, & fa largeur d'une. Ce n'eft proprement qu'un amas de rochers, couverts d'un peu de terre rouge, & fterile. On n'y voit ni arbres, ni herbages, ni eau douce, & même l'eau de pluye s'y corrompt, en vingt quatre heures. Il y a quantité d'oifeaux, gros comme des oifons, qui volent fur la furface de l'eau, pour prendre le poiffon dont ils fe nourriffent. Ils font fi peu farouches, qu'on les prend a la main; mais ils ne font pas bons à manger. Cette Ile fert d'afyle aux vaiffeaux, qui ont manqué celle de Saint Helene. On y trouve des tortuës d'une groffeur prodigieufe, & d'un gout admirable. Les Portugais la poffedent, & lui ont donné ce nom parce qu'ils la découvrirent le jour de l'Afcenfion. *Mandeflo, Voyage des Indes.*

Aftorgue, ou *Aftorga, Augufta, Afturica*, & *Afturum Cimontanoruu*, Ville d'Efpagne dans le Royaume de Léon avec Evêché autrefois fuffragant de Brague, & aujourd'hui de Compoftelle. On y célébra un Synode vers l'an 447. *Moreri Dict.*

L'Audience Royale dans le Brésil, est la Souveraine Jurisdiction, qui y est exercée sous l'autorité du Viceroi que le Roi de Portugal y envoye. *Moreri Dict.*

Aveiras, que les Auteurs Latins nomment *Lavare*, & *Lavara*, Ville de Portugal dans le païs de Beira. Elle est vers l'embouchure de la riviére de Vouga, environ à une lieuë de la mer. *Moreri Dict.*

Augarras, peuples de l'Amérique Méridionale dans le Brésil, & la Province, ou Gouvernement de Porto-Seguro. *Moreri Dict.*

Azamor, Ville de la Province de Ducala, ou Duquéla, dans le Royaume de Maroc en Afrique, sur la Côte Septentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le Roi de Portugal s'en rendit maître en 1508. & l'abandonna volontairement en 1540. parcequ'il étoit difficile de la défendre contre le Cherif, Roi de Maroc, d'autant qu'elle est commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve est fort dangereuse pour les vaisseaux. Il ne l'est pas plutôt quittée que le Cherif s'empara, & y envoya deux Alfaquis, ou Docteurs de la Loi, pour

pour la répeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le Gouverneur de Mazagan pour le Roi de Portugal, l'alla escalader la nuit, & prit, ou tua tous les Maures qui y étoient. Le Gouverneur d'Azamor, & les deux Alfaquis furent emmenez en Portugal, & depuis échangez contre des captifs Chrétiens. Cela fut cause que les Maures n'osérent plus répeupler la Ville, qui demeura déserte. *Marmol, de l'Afrique l.* 3.

Baçaim, est une Ville du Royaume de Guzarate dans l'Inde, au deçà du Gange. Elle est située proche de la Côte du Golfe de Cambaye, a vingt lieuës de Daman vers le Midi. Les Portugais possédent cette Place depuis l'an 1534. y ont une bonne Citadelle. Les Eglises y sont riches, & magnifiques, les maisons très-belles, & les places fort grandes. La Riviére qui baigne les murailles porte les plus grands vaisseaux en toute saison, & la rend considérable pour le commerce. On y trouve plus de noblesse qu'à Goa, d'où vient le Proverbe Portugais; Fidalgo de Baçaim; c'est-à-dire, Gentilhomme de Baçaim. *Dellon, Relation des Indes Orientales.*

Barcelor, Ville des Indes ſur les Côtes de Malabar, avec un port aſſez commode entre Goa, qu'elle a au Septentrion, & Mangalor au Midi. Barcelor a été autrefois au Portugais, mais depuis les Hollannois la leur ont enlevée. *Moreri Dict.*

Barcellos, ſur la Riviére de Cavado, *Celiobriga Celerinorum*, Ville de Portugal avec titre de Duché. Elle eſt au deſſous de Brague, environ à une lieuë de l'embouchure du Cavado dans l'Océan. Melchior du Rego a écrit en Portugais un Traitté des Antiquitez de Barcellos, *Antiguidades de Barcellos.*

Baticale, Ville de l'Ile de Ceylan dans les Indes, depuis peu aux Hollandois. Elle eſt capitale d'un Royaume qui eſt le plus Oriental de l'Ile; & qui eſt ſeparé par des montagnes de celui de Colombo, où eſt la Ville du même nom, avec un bon Port, dont les Portugais ſont les maîtres, auſſi bien que de Chilao, & de quelques autres Places. *Moreri Dict.*

Baÿe de tous les Saints, Ville Capile du Bréſil dans l'Amérique, que les Portugais appellent, Bahia de todos os Santos, & que l'on nomme communement

ment San-Salvador. *Moreri Dict.*

Beja, Ville de Portugal avec titre de Duché. C'eſt la *Pax Julia* des Anciens, comme les plus doctes Critiques en ſont perſuadez, bien que Moletius, Tarapha, & quelques autres ne ſoient pas de ce ſentiment, & la prenent pour Badajoz. Beja a été Colonie Romaine, & on trouve aujourd'hui d'illuſtres monumens de ce qu'elle a été autrefois; comme des reſtes d'un Aqueduc, des Médailles, des Inſcriptions &c. Elle eſt entre le Cadaon, & la Guadiana, ou l'Anas, à deux lieuës de celle-ci, & à dix ou douze de la mer. Son terroir eſt aſſez fertile, & la Ville riche, & forte. *Pline l. IV. c.* 22. *Antoni, in Itiner. Ptolomée, Reſendius, Vaſſæus, Barretio, Merula, Cluſius, Nonius, Mariana &c.*

Beira, Province, (1) ou Gouvernement de Portugal, qui comprend le païs dit Ribeira de Coa, depuis Coimbre jusques à Guarda, & Aveiro. C'eſt la demeure de ces anciens peuples d'Eſpagne, dits

(1) Elle a préſentement le titre de Principauté, donné par le Roi N. S. Jean V. regnant, à ſa petite fille, ainée du Prince du Bréſil.

dits Transeudani, comme Vasconcellos l'a remarqué. *Moreri Dict.*

Vasques de Gama, Portugais, découvrit le Cap de Boa Esperança la premiére fois, vers l'an 1498. & on le nomma alors le Cap des Tourmentes, d'autres l'ont appellé le Lion de la mer, & la tête d'Afrique. Mais Emanuel Roi de Portugal lui donna lui-même le nom de Cap de Bonne-Esperance, parce qu'après l'avoir passé on espére d'arriver bien-tôt aux Indes. *Moreri Dict.*

Les Portugais en ont été les maîtres de l'Ile Mascarenhas, mais aujourd'hui elle est entiérement aux François, qui l'ont nommée l'Ile de Bourbon. *Moreri Dict.*

Brague, ou Braga, *Braccara*, Ville de Portugal avec Siége d'Archevêque, est située sur la Riviére de Cavado, un peu au dessus de son embouchure, dans la Province d'entre Douro, & Minho, & a cinq lieuës de la Mer. Brague a été autrefois dans la Galice, & c'est une des plus anciennes Villes d'Espagne, que Ptolomée nomme *Braccara Augusta*, & l'Itineraire d'Antonin, *Bragara*. Ausone, la met entre les quatre premiéres

Villes

Villes d'Espagne, dans le dénombrement qu'il fait des plus illustres:

*Quaque maris sinu jactat se Braccara dives.*

On dit que ce fut le Siége des anciens Rois Suéves, & qu'elle étoit extrêmement considérable sous les Goths. Brague l'est aussi par son Eglise qui a eu tant d'illustres Prélats. Ils se disent Primats d'Espagne, & Alphonse I. ayant tiré en 1240. cette Ville des mains des Maures, tous les Evêques d'Espagne se soûmirent alors à l'Eglise de Brague. Celle de Tolède lui dispute cet honneur, mais ce proces n'a point encore été terminé, & le célébre Dom Bartholomi des Martyrs, Archevêque de Brague, étant au Concile de Trente en 1561. y sçut bien soûtenir les droits de son Eglise. *Nonius Hisp. c.* 51. *Mariana l.* 6. *Hist. ch.* 15. *Garsia Loaisa, in Not. ad Concil. Luccense. Vasconcellos, Resendius, Vie de Dom Bartholomi des Martyrs, Bernard de Britto, Monarch. Lusit. &c.*

*Conciles de Brague.*

Le premier fut convoqué environ l'an 408.

408. par Pancracion, Evêque de cette Ville, qui condamna avec neuf autres Prélats, les erreurs des Barbares qui avoient envahi l'Espagne. Bernard de Brito, Baronius, & divers autres Auteurs parlent de ce Concile quoique d'autres ne l'ayent pas bien connu. Theodemir Roi des Goths en Espagne, s'étant converti de l'Arianisme, permit aux Prélats de tenir un Concile à Brague l'an 563. Il ne s'y trouva que huit Evêques, qui condamnérent les erreurs des Priscillianistes, en dix-sept Articles, & firent vingt deux Canons pour le réglement de la discipline Ecclésiastique. Ce fut du tems du Pape Jean III. On en assembla un en 572. sous Ariamire, le quel à dix Canons. Celui qu'on met le III. fut tenu l'an 675. pour le même sujet. Les Prélats avoient soin d'y faire de saints réglemens, & de rechercher tout ce qui pouvoit être de plus avantageux pour la discipline Ecclésiastique. *Baronius in Annal. Bernard de Brito Tom. II. Monarch. Lusit. Garsia Loaisa, Bini. Le P. Sirmond. Le P. Labbe, in edit. Concil.*

Bragance, ou Bergança, *Brigantia*, & *Brigantium*, Ville de Portugal avec titre de

de Duché. Quelques Auteurs la prennent pour la *Cæliobriga* des Anciens dans les Asturies, qui est plutôt Barcellos. Elle est située sur la petite Riviére de Sabor, dans la Province de Tras dos Montes, dans les Montagnes, près de la Ville de Miranda, & sous les confins de la Galice, & du Royaume de Lobie. Elle est capitale d'un Duché, où il y a près de 50. Bourgs qui en dépendent, & où l'on a trouvé des mines d'argent. Les Ducs de Bragance sortis des Rois de Portugal, faisoient leur séjour ordinaire à Villa-Viciosa, & ils avoient la prérogative, à l'exclusion des Grands d'Espagne de se pouvoir asseoir en public, sous le dais des Rois d'Espagne. Ils sont en possession de la Couronne depuis l'an 1640. Voici de quelle maniére ils descendent des Rois de Portugal. Alphonse de Portugal I. de ce nom, Duc de Bragance, Comte de Barcellos, & Seigneur de Guimaraens, étoit fils naturel de Jean I. de ce nom Roi de Portugal, qu'il avoit eu d'Agnès Pires. Il mourut l'an 1461. ayant eu de sa premiére femme Béatrix Pereira, fille & hérétiére d'Alvare Pereira, Connétablle de Portugal, Comte

Comte de Barcellos &c. Alphonse Comte d'Ourem, qui a fait la branche des Comtes de Vimiofo: Ferdinand I. qui suit, & Isabel mariée à Jean de Portugal son cousin. Alphonse prit une seconde alliance avec Constance de Norogne, fille d'Alphonse de Castille, dont il n'eut point d'enfans. Ferdinand I. Duc de Bragance, Marquis de Villa-Viciosa, Gouverneur de Ceuta, mourut en 1474. & fut enterré dans l'Eglise des Augustins de Villa-Viciosa, qu'il avoit fondée. Il eut de Jeanne de Castro son épouse, Ferdinand II. Jean Marquis de Montemajor, Connétable de Portugal, mort sans laisser des enfans d'Elizabeth de Norogne sa femme. Alvare Comte d'Olivença, tige des Marquis de Ferreira. Alphonse Comte de Faro, qui a fait la branche des Comtes d'Odemira. Catherine morte, étant promise avec Jean Coutinho, Comte de Marialva. Béatrix femme de Pierre de Méneses, Marquis de Villareal; & Guyomar, mariée à Henri de Méneses, Comte de Loullé. Ferdinand II. de ce nom encourut la disgrace du Roi Jean II. qui lui fit couper la tête à Evora le 21. Juin de l'an 1483. Il épousa en

en premiéres nôces Eléonor de Ménefes, fille de Pierre Comte de Villereal, & puis il prit une feconde alliance avec Ifabel, fille de Ferdinand de Portugal Duc de Vifeo, dont il eut Philippe mort fans pofterité. Jacques qui fuit. Denys tige des Comtes de Lemos. Alphonfe Commandeur de l'Ordre de Chrift, & deux filles mortes en jeuneffe. Jacques eut beaucoup de part à l'amitié du Roi Emanuel, qui le défigna en 1498. Roi de Portugal, s'il mouroit fans enfans, & lui donna en 1513. le commandement d'une Armée Navale, qu'il envoya en Afrique. Ce Duc époufa Eléonor de Gusman, fille de Jean Duc de Médina Sidonia, & d'Ifabel de Velafco, dont il eut Théodofe I. qui fuit, & Ifabel femme d'Edoüard de Portugal, Duc de Guimaraens. Il prit une feconde alliance avec Jeanne de Mendoza, fille de Diégo, Grand Alcaide de la Ville de Mouront, & de Béatrix Suares, qui le fit pere de huit enfans : fçavoir, Jacques mort jeune. Conftantin, Grand Chambellan du Roi Jean III. vint Ambaffadeur en France l'an 1449. fut Viceroi des Indes, & mourut fans laiffer pofterité de Marie, fille

fille de Jean de Mello, Marquis de Ferreira, & de Béatrix de Ménefes. Fulgence, Prieur de Guimaraens, laissa deux fils naturels. Theoton Archevêque d'Evora, mort à Valladolid l'an 1602. Jeanne femme de Bernardin de Cardennas, Duc de Maqueda, Viceroi de Navarre. Eugénie, mariée à François de Mello, Marquis de Ferreira. Marie, & Vincente, l'une Abbesse, & l'autre Religieuse à Villa-Viciosa. Théodose I. épousa en premiéres nôces Isabel, fille de Denys de Bragance, Comte de Lemos, dont il eut Jean I. qui suit, & puis il prit une seconde alliance avec Béatrix de Lancastre, fille de Louïs I. du nom, Grand Commendeur de l'Ordre d'Avis, & de Madelaine de Grenade, dont il laissa, Jacques, tué à la funeste bataille d'Alcacer en 1578. & Isabel femme de Michel de Ménefes, premier Duc de Caminha, morte sans enfans. Jean I. du nom, Duc de Bragance, Connétable de Portugal, s'accorda pour ses prétentions à la Couronne, avec Philippe II. Roi d'Espagne, qui le fit Chevalier de la Toison d'or en 1588. & il mourut l'année d'après, ayant eu de Catherine fille puînée d'Edoüard de

de Portugal, Duc de Guimaraens. Théodose II. qui suit. Edoüard tige des Comtes d'Oropesa. Alexandre Archevêque d'Evora. Philippe mort jeune. Marie promise au Duc de Parme; & Séraphine femme de Jean Fernandez Pacheco, Duc d'Escalone. Théodose II. Connétable de Portugal, mourut à Villaviciosa le 29. Novembre 1630. Les enfans qu'il eut d'Anne de Velasco, & de Giron, fille du Duc de Frias, Gouverneur de Milan, & de Marie Giron, sont Jean Roi de Portugal. Edoüard qui servit assez long-tems l'Empereur en Allemagne, où il fut arrêté l'an 1641. à Ratisbonne, & conduit au Château de Milan, où il mourut le 3. Septembre 1649. Alexandre mort en 1637. & Catherine morte jeune. Jean II. Duc de Bragance, & IV. de ce nom, Roi de Portugal, dit le Fortuné, fut mis sur le thrône en 1640.

## CHAPITRE XIII.

*Mémoires sur tous les Auteurs Portugais, & de ceux de toutes les Nations, qui ont écrit expressement du Royaume de Portugal, & de tous les Païs de son Domaine, avec la notice de la plûpart des Manuscripts & des Livres Anonymes, qui ont raport à la même Histoire du Portugal.*

*O Padre Antonio Vieyra.* Historia do Futuro. Lisboa Occidental. 1718. 4.

Sermoens. 14. Tom. Lisboa. Impressos nao' sey quantas vezes no anno de 1682. e nos seguintes. 4.

Os primeyros Tomos dos Sermoens forao' tradusidos em Latim, e impressos em Colonia Agrippina em 1641. 4.

Tambem ouvi que ha hum Traduçao' em Francez, que ainda nao' encontrey.

Compoz hum Tratado sobre o nascimento de huma Infante de Portugal, cujo titulo me nao' lembra.

Este Tratado foi traduzido em Francez com o titulo seguinte.

Discours de Conjouissanze sur la naissance

ſance de l'Infante de Portugal. à Paris. 1671. 4.

O Elogio do Padre Antonio Vieyra ſó ſe deve expreſſar pello aplauſo commum, e veneraçao' geral que à ſua peſſoa, e aos ſeus eſcritos ſe dà nao' ſo em Portugal, mas no mundo todo, onde tem parciaes fieis, deffenſores acerrimes, e amantes permanentes.

Os meſmos Judeos que habitao' em muy diverſas partes da Europa, publicao' mil louvores deſte varao' inſigne, tendo as ſuas obras por oraculo. Os Rabinos, e Pregadores Hebreos as eſtudao', as decorao', e as referem a cada paſſo ſempre com admiraçao'. O Pregador da Sinagoga da Haya, que he homem douto, repete nas converſaçoens' Sermoens' inteyros deſte Apoſtolico Catholico Romano Pregador. Eſta parte de elogio do Padre Antonio Vieyra ſe deve reputar por huma das mayores, e das melhores, pois que he feita pellos ſeus contrarios, aos quaes a differença da ley nao' pode fazer inimigos. O Padre Vieyra nao' lhe baſtou o ſeu incomparavel merecimento para deyxar de ſer incomparavelmente diſgraçado. O ſuceſſo, prizao',

e ſentença que teve, ſofreo, e ouvio na Inquiſiçao' de Portugal, prova muito bem que nao' ha ſublimidade de Spirito, força de engenho, ou grandeza de merecimento, que nos perſerve de hum decretado infeliz deſtino.

O Padre Vieyra foi cenſurado por huma Religioza douta, e extravagante, a reſpeito de hum Sermao', cuja contrariedade, intitulou ſua Autora, Criſis. Outra Religioza eſcreveo contra eſte Tratado em defeza do dito Padre, que tambem disgraçadamente cahio entre maos' de molheres. As ſuas obras manuſcriptas, que ſenao' conhecem fora de Portugal, he ſem razao' que eſtejao' ſepultadas em poder de quatro curioſos que as tem em Lisboa, e em outras partes do meſmo Reyno. Os meſmos curioſos ſabem, e confeſſao' que ſao' as mais engenhozas, as mais dignas, e as mais inſtructivas, e entao' porque negallas ao publico, e ao univerſal aplauzo com que ſerao' admiradas ſe ſederem ao prello'? Eu tenho algumas porem nem ſao' as principaes, nem as mais correctas. Se alcançaſe as que ſe achao' repartidas (porque nem todos tem todas) entre

entre as raridades do Excellentiſſimo Duque de Cadaval, do Excellentiſſimo, e Doutiſſimo Conde da Ericeyra, do Excellentiſſimo Marquez de Abrantes, e de outros muitos Senhores, e Particulares Portuguezes, entao' poderia entrar na goſtoza empreza de imprimillas, crendo que ſeria em honra da Naçao', prezentar à Univerſidade do Orbe as maravilhas de Spirito, os prodigios de ſubtileza, as perfeiçoens' de Rhetorica, os dons de clareſa, e as profundidades de ſabedoria, de hum varao' cujo ſpirito, ſubtileza, Rhetorica, clareza, e ſabedoria illuſtrou o mundo, ornando preciozamente, e eſpecialmente a noſſa Monarchia.

*Frey Joao' Francisco Abela.* Delle descrizione di Malta, Iſola nel mare Siciliano con le ſue antichita, ed altre notizie. Malta 1647. Fol. fig.

*Mr. Nicolas Perot S. d'Ablancourt.* Mémoires contenant l'Hiſtoire de Portugal, depuis le Traitté des Pyrinées de 1659. jusqu'à 1668. à la Haye. 1701. 12.

*Affonſo de Albuquerque.* Commentarios de Affonſo de Albuquerque, Governador da India, collegidos das proprias car-

tas por ſeu filho Affonſo de Albuquerque. Lisboa. 1557. fol.

Ha outa impreſſao' de 1576.

*Alfonſo de Ovalle.* Hiſtorica Relacion del Reyno de Chile. Roma. 1646. fol. fig.

*O Padre Affonſo da Coſta.* Methodo de bem viver, e Itinerario Chriſtao'. Lisboa. 1716. 8.

*O Padre Affonſo de Andrade.* Compoz a Vida de S. Gertrudes a Magna em Hespanhol, que foi traduzida em Portuguez por hum devoto, e impreſſa em Lisboa em 1708. 4.

*Fray Alfonſo de Benavides.* Memorial que Fray Juan de Santander preſenta a El Rey D. Phelipe IV. Madrid 1630. 4.

*Alonſo de Buena maiſon.* Piratas dela America. Colonia, 1681. 4. fig.

*Alonſo de Requena Aragon.* Venida del Apoſtol S. Pablo a Espana. Madrid. 1647. 4.

*O Padre Alonſo de Sandoval.* Hiſtoria de la Vida del Padre Franciſco Xavier, por el Padre Juan de Lucena. Sevilla, 1619. 4. Traduçao'.

Naturaleza politica ſagrada, coſtumbres y ritos de todos Ethiopes. Sevilla. 1627. 4.

Hiſto-

Historia de Ethiopia. Madrid. 1647. fol.

*Alonso de Ulloa.* L'Asia del Signore Giovanni di Barros, tradotta di lingua Portoghese. Venetia. 1561. 2. vol. 4.

Historia delle Indie Orientali scoperte, & conquistate da Portoghese, tradotta di Fernando Lopes di Castagneda. 2 vol. Venetia, 1578. 4.

*Agostinho de Carate.* Historia del descobrimiento y Conquista del Peru. Sevilla. 1577. fol. He de muita raridade este livro, o qual foi traduzido em Francez por hum Anonimo.

*Agostinho Barbosa.* Memorial a El Rey Phelipe IV. sobre la remuneracion de sus estudios. Madrid, 1640. 4.

Opera Omnia. 10 vol. Lugduni Bat. 1696. fol.

Ha estas mesmas obras em 20. vol. da impressao' de Veneza.

*Agostinho Davilla Padilla.* Historia de la fundacion, y discurso de la Provincia de Santiago de Mexico. Bruxellas, 1625. fol.

*Frey Agostinho da Victoria.* Translacion del Cuerpo de S. Juan de Dios. Madrid. 1667. 4.

*Frey Agostinho de S. Maria.* Adeodato Contemplativo, e Univerſidade da Oraçao'. Lisboa. 1713. 4.

Exemplo rariſſimo da Paciencia, e Vida de S. Liduvina. Lisboa. 1703. 4.

Hiſtoria do Convento de S. Monica de Goa. Lisboa. 1699. 4.

Hiſtoria da Vida da Madre Soror Brizida de S. Antonio. Lisboa. 1701. 4.

Roſas do Japao'. Lisboa. 1709. 4.

Santuario Marianno. 6 vol. Lisboa. I. e II. 1707. III. 1711. IV. 1712. V. e VI. 1716. 4.

Conheci muito bem eſte Autor, que tinha Cargo Superior na ſua Religiao' no Convento de N. Senhora da Boa Hora de Lisboa. Era ja velho quando ſahi de Portugal, e nao' ſey ſe vive preſentemente. Foy muy dado a obras eſpirituaes nao' ſo que compoz, mas que exercitava.

*Dom Agoſtinho Manoël de Vasconcellos.* Vida y acciones del Rey D. Juan Segundo de Portugal. Madrid. 1639. 4.

Vida de Dom Duarte de Menezes. Lisboa. 1627. 4.

Suceſſion del Rey Philippe II. en la Corona de Portugal. Madrid. 1639. 8.

A Vida del Rey D. Joaq' II, deſte Autor

tor foi traduzida em Francez por hum Anonimo.

*O Padre Alexandre de Gusmaõ*. Escolla de Bethlem. Evora. 1678. 4.

Historia do Predestinado, e Precito. Lisboa. 1682. 8.

*Frey Aleyxo de S. Antonio*. Philosophia Moral. Coimbra. 1640. 4.

*Pedro Aliaro*. Vide Livros Anonimos

*Leon Allatio*. Vide Echelense.

*Alvaro Perreyra de Vera*. Origem da Nobresa Politica. Lisboa. 1631. 4.

Ortographia, ou modo para escrever certo na lingoa Portugueza. Lisboa. 1631. 4.

*Amaro de Reboredo*. Porta de Lingoas. Lisboa. 1623. 4.

*O Padre Alvaro Semmedo*. Imperio de la China. Madrid. 1642. 4. Este livro foi publicado pór Manoel de Faria e Souza. Tambem foi traduzido em Francez por hum Anonimo, com o seguinte titulo. Histoire Universelle de la Chine. Paris. 1695. 4. Foy tradusido em Italiano com o seguinte titulo. Rellazione della Monarchia della China. Huma vez em Roma

em 1643. 4. Outra vez tambem em Roma em 1678. 2 Tom. 1 vol. 12.

*Alvaro Pires de Tavora.* Historia de Varoens' Illustres do appelido de Tavora. Paris. 1648. fol.

*Dom Frey Amador Arraez.* Dialogos. Coimbra. 1604. fol.

*Amaro Centeno.* Historia de las cosas del Oriente. Cordova. 1595. 4.

*Andre da Silva Mascarenhas.* A Destruiçao' de Hespanha. Lisboa. 1671. 4.

*Andre de Oviedo.* Vide Nicolâo Goding.

*Andre de Avellar.* Chronographia, ou Reportorio dos tempos. Lisboa. 1602. 4.

*Andre de Resende.* Andreæ Resendii Eborensis Opera. 2. Tom. 1. Vol. Coloniæ Agrippinæ 1600. 8.

Andreæ Resendii Antiquitates Lusitaniæ, & de Municipio Eborensi: accedunt Orationes, epistolæ historicæ & poëmata. Coloniæ Agrippinæ. 1600. 8.

*Andre Nunes da Silva.* Hecatombe Sacra, ou Sacrificio de Cem Victimas em Cem Sonetos a S. Caetano. Lisboa. 1686. 8.

Poesias Varias. Lisboa. 1671. 8.

*Andre de Evora.* Exempla Memorabilia cum Ethnicorum, tum Christianorum,

rum, e quibusque probatissimis Scriptoribus Selecta. Parisiis. 1596. 8.

*Andre Rodrigues de Mattos*. O Godfredo, ou Hyerusalem libertada, por Torcato Tasso. Lisboa. 1682. 4. Traducao'.

*Fray Angel Manrique*. Exequias, Tumulo, y Pompa funeral que la Universidad de Salamanca hizo en las honras de Phelipe III. Salamanca. 1621. 4.

*O Padre Angelo de S. Joseph*. Gasophilacium Linguæ Persarum, triplici Linguarum Clavi Italice, Lat. Gall. Amsterdam. 1684. fol.

*Thomas Angli*. Lituus Lusitanus Buccinæ Anglicanæ Thomæ Angli Canenti Occinens. Londres. 1654. 4.

*D. Anna de Castro Egas*. Eternidad del Rey D. Phelipe III. Madrid. 1629. 8.

*Frey Antonio de S Romao'*. Jornada y muerte del Rey D. Sebastian de Portugal. Valladolid. 1603. 4.

Historia general de la India Oriental sus descobrimientos y conquistas. Valladolid. 1603. fol.

*Dom Antonio Alvares da Cunha*. Escolla das Verdades aberta aos Principes, traduzida do Padre Luis Juglaris. Lisboa. 1671. 4. Esta obra he rara.

O-

Obelisco Portuguez. Lisboa. 1669. 4.

*Antonio de Villasboas e Sampayo.* Nobiliarchia Portugueza. Lisboa. 1676. 4.

*Antonio Pinto Pereyra.* Historia da India no tempo em que a governou D. Luis de Ataide. Coimbra. 1617. fol.

*Frey Antonio da Conceyçao'.* Clamores Evangelicos. Lisboa. 1698. 4.

*Antonio Pires da Silva.* Chronographia Medicinal das Caldas de Alafoens. Lisboa. 1696. 4.

*Frey Antonio Seyner.* Historia del Levantamiento de Portugal. Zaragoça. 1644. 4.

*Antonio Veloso de Lira.* Espelho de Lusitanos. Lisboa. 1643. 4.

*O Padre Antonio Maria Bonuci.* Epitome Chronologico, Genealogico, e Historico. Lisboa. 1706. 4.

*Antonio Figueyra Duram.* Opera Omnia. Lisbonæ. 1635. 8.

*Dom Antonio Peres de Rua.* Funeral hecho en Roma a la Memoria del Rey Phelipe IV. Roma. 1666. 4.

*Antonio Moniz de Carvalho.* Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla. Paris. 1644. 4.

*Frey*

*Frey Antonio do Rosario.* Feyra mystica de Lisboa. Lisboa. 1691. 4.

Frutas do Brasil. Lisboa. 1702. 4.

*Frey Antonio Correa.* Fama posthuma de Frey Antonio da Conceyçao'. Lisboa. 1658. 4.

*Antonio Rodrigues da Costa.* Embayxada do Conde de Villarmayor ao Eleytor Palatino. Lisboa. 1694. fol.

De Vita & rebus gestis Nonni Alvaresii Pireriæ, Lusitaniæ Comitis Stabilis. Ulyssipone. 1723. fol. Fizerao' se alguns' exemplares em papel grande que sao' fermozos.

*Antonio Duran.* Cercos de Moçambique deffendidos por D. Estevan de Ataide. Madrid. 1633. 4.

*O Padre Antonio Leyte.* Historia da Appariçao', e Milagres da Virgem da Lappa. Coimbra. 1639. 8.

*Frey Antonio das Chagas.* Cartas Spirituaes. 2 Vol. Lisboa. 1687. e 1701. 4.

Escolla de Penitencia. Lisboa. 1687. 4.

Obras Spirituaes. Lisboa. 1701. 4.

Sermoens' Genuinos, e Praticas Spirituaes. Lisboa. 1690. 4.

O Padre Antonio das Chagas, chamouse no Seculo, Antonio da Fonseca

Soa-

Soares. Entao' he que dando-ſe muito à Poeſia compoz admiraveis obras, de que ja ſe imprimirao' algumas. Tanto eſtas como as que ſe guardao' Manuſcriptas ſao' com razao' eſtimadas, porem o ſeu Poema Heroico a que chamou Filis, he obra que parece inimitavel, e creyo que nella ſe aventajou a todos os Poetas de Heſpanha. A ſuavidade, e elevaçao' deſta obra julgo que nao' tem ſemelhante. Quando ſe retirou do mundo fazendo-ſe Religiozo, cuidou em retirarnos todas as obras que tinha feito deſta qualidade. Algumas vemos por eſſa razao' imperfeitas, porem ellas ſao' taes, que em qualquer parte, ainda das mais troncadas, deſcobrem mil perfeiçoens'. O Padre Frey Antonio das Chagas foi Soldado, Politico, Sabio, Miſſionario, e Virtuoſo morrendo em opiniao' de Santidade. O Padre Manoel Godinho escreveo a ſua vida.

*Antonio da Silva de Brito.* O non plus ultra do Lunario, por Hyeronimo Cortez. Lisboa. 1703. 8. traduçao'.

*Antonio Alvares Soares.* Rimas Varias. Lisboa. 1628. 8.

*Antonio Gallo.* Regimiento militar. Lisboa. 4.

*Frey*

*Frey Antonio de Govea.* Jornada do Arcebispo de Goa Dom Frey Aleyxo de Menezes. Coimbra. 1606. fol. Este livro foi traduzido em Hespanhol pello Padre Francisco Munoz', e em Francez por hum Religiozo de S. Agostinho, que imprimio em Bruxellas no anno de 1609. com o seguinte titulo. Histoire Orientale des grands progrès de l'Eglise Catholique en la redution des anciens Chrétiens dits de S. Thomas.

Relaçao' das Guerras do Rey da Persia com o Gram Turco. Lisboa. 1611. 4.

*Antonio de Leon.* Epitome de la Bibliotheca Oriental y Occidental Nautica, y Geographica. Madrid. 1629. 4.

*Antonio Colmenero de Ledesma.* Curiozo tratado de la naturaloza, y calidad del Chocolate. Madrid. 1631. 4.

*Frey Antonio Freyre.* Primor, e honra da Vida Soldadesca no estado da India. Lisboa. 1630. 4.

*Antonio Pereyra Rego.* Instrucçao' da Cavallaria da Brida. Coimbra. 1679. 4.

*Dom Antonio de Solis.* Historia de la Conquista de Mexico, poblacion y progressos de la America Septentrional, conocida por el nombre de Nueva Espana'. Barcelona. 1711. fol. *An-*

*Antonio de Souza de Macedo.* Eva, e Ave: ou Maria triumphante. Lisboa. 1700. fol.

Flores de Hefpanha, Excellencias de Portugal. Lisboa. 1631. fol.

Dominio fobre a fortuna, e Tribunal da rafao'. Lisboa. 1682. 4.

Joao' Caramwel Lobkovitz convencido. Londres. 1642. 4.

Epitome Panegyrico de la Vida de S. Roza de S. Maria. Lisboa. 1670. 8.

Ulyffipo. Poema. Lisboa. 1640. 8.

Lufitania Liberata ab injufto Caftellanorum dominio. Londini. 1645. fol.

Harmonia politica dos Documentos divinos com as conveniencias de Eftado.

Exemplar de Principes no governo dos Reys de Portugal. Haya. 1651. 4.

Genealogia Regum Lufitaniæ. Londini. 1643. 4.

Exaqui o que defte Autor diz D. Francifco Manoël de Mello, nos feus Apologos Dialogaes. pag. 422. 438. e 439. A Harmonia politica de Antonio de Souza de Macedo he valente Baluarte, e Caftello oppofto às erroneas maximas de impios politicos. Se Antonio de Soufa de Macedo, nao' he entre os muitos

Autores

Autores que eſcreverao' no ſeu tempo das couzas de Portugal, o primeyro, he dos primeyros na erudiçao', zello, e liberdade. A ſua Harmonia politica he livro de boa erudiçao', e acertada doutrina.

*Antonio do Couto.* Gentio de Angolla inſtruido nos myſterios de noſſa Santa Fé, pello Padre Franciſco Pacconio, reduzido a Methodo pello Autor. Lisboa. 1642. 8.

*Antonio Tenreyro.* Itinerario da India à Portugal por terra. Coimbra. 1565. 8. Eſte livro he raro.

*Frey Antonio Lopes Cabral.* S. Joao' Baptiſta, por Joſeph Baptiſta. Lisboa. 1680. 8. Traduçao'.

*Antonio de Faria Barreyros.* Graças da Graça, diſcretas agudezas dos Santos, por Joſeph Boneta. Lisboa Occidental. 1718. 8. Traduçao'.

Vida de S. Anna por Frey Franciſco de Lizana. Lisboa. 1718. 8. Traduçao'.

*O Padre Antonio de Vaſconcellos.* Anacephalæoſes, id eſt ſumma capita Actorum Regum Luſitaniæ. Antverpiæ. 1621. 4. Eſta obra he de eſtimaçao', e de aplauſo. Começa a ſer rara.

*Antonio de Freytas Africano.* Primores Politicos. 1641. 4.

*O Padre Antonio Pereyra da Fonseca.* Poderes de Amor em geral, e horas de Converſaçao' particular. Lisboa. 1657. 4.

*Antonio Nunes da Veiga.* Perfeito Capitao'. Lisboa. 1709. 4.

*O Padre Antonio Franco.* Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Evora. Lisboa. 1714. fol.

Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Lisboa. Coimbra. 1717. fol.

Imagem da Virtude em o Noviciado da Companhia de Jezus de Coimbra. 2 Tom. I. Evora. II. Coimbra. 1719. fol.

*Frey Antonio de Almada.* Deſpozorios do Spirito celebrados entre o Divino Amante, e ſua amada Eſpoza Soror Marianna do Rozario. Lisboa. 1694. 4.

*O Padre Antonio Cordeyro.* Hiſtoria Inſulana das Ilhas a Portugal ſogeitas no Occèano Occidental. Lisboa Occidental. 1717. fol.

Loreto Luſitano. Lisboa Oriental. 1719. fol.

*Antonio Delicado.* Adagios Portuguezes reduzidos a Lugares Communs. Lisboa. 1651. 4.

O

*O Padre Antonio de Araujo.* Definiçoens Moraes, por Christovao' de Aguirre. Lisboa. 1679. 8. Traduçao'.

*Antonio de Castilho.* Commentario do Cerco de Goa, e Chaul no anno de 1570. 8. He rara esta obra.

*O Padre Antonio Vas de Souza,* Concelheyro Celestial. Lisboa. 1657. 8.

*Antonio de Pinho da Costa.* A Verdadeyra Nobreza. Lisboa. 1655. 8.

*Frey Antonio Pereyra de Lima.* Acciones de la Vida de Fray Luis Mendes de Vasconcellos. Lisboa. 1672. 8.

*O Padre Antonio Fernandes.* Vida da Santissima Virgem Maria Senhora Nossa. Goa. 1652. 4.

*Antonio Soares de Albergaria.* Tropheos Lusitanos. 1631. 4.

*Antonio Pereyra.* Tratado de Arithmetica, e Algebra. Lisboa. 1713. 4.

*Frey Antonio Rosado.* Tratados sobre os quatro Novissimos. Porto. 1622. fol.

Tratado Sobre a destruiçao' de Hyerusalem, lagrimas de Hyerimias, S. Pedro, e Magdalena, conversao' de Dimas, e condennaçao' de Judas. Porto. 1624. 4.

*Antonio Gomez da Matta, Correyo mor.*

 Testa-

Teſtamento. Lisboa. 1652. 4.

*Frey Antonio da Natividade.* Montes de Coroas de S. Agoſtinho. Lisboa. 1663. fol.

Sylva de Sufragios. Braga. 4.

*O Padre Antonio Pimenta.* Schiographia do Cometa de 1664. Lisboa. 1665. 4.

*Antonio Rodrigues Portugal.* Chronica chamada el Triunfo de los nueve mas preciados Varones de la Fama. Barcelona. 1586. fol. Traduçao'.

*Antonio Paez Viegas.* Principios del Reyno de Portugal con la Vida y hechos de D. Alonſo Henriques ſu primero Rey haſta ſu muerte en el ano' 1185. Lisboa. 1641. fol.

*Antonio Carvalho de Perada.* Dialogos ſobre a vida e morte de Bartholameu da Coſta, Thezoureyro mor da Se de Lisboa. Lisboa. 1611. 4.

Juſtifiçao' dos Portuguezes ſobre à acçao' de libertarem ſeu Reyno da obediencia de Caſtella. Lisboa. 1643. 4.

Arte de Reynar. Bucellas. fol.

Falla D. Francifco Manoel deſte Autor nos ſeus Apologos Dialogaes, e diz aſſim pag. 422. e 437.

A

A Arte de Reynar de Antonio Carvalho de Perada he Valente Baluarte, e Caſtello oppoſto às erroneas maximas de impios Politicos. O dito Antonio Carvalho de Perada chamou bem ao dito livro Arte de Reynar, porque ja algum ſabio diſſe, que a dominiçao' dos homens exercitada dos Principes, he a mais ſumma Arte das Artes, e a Sciencia das Sciencias.

*Frey Antonio Alvares.* Sylva Spiritual. Lisboa. 1594. 7. Tom. 4.

*Antonio Joao' de Frias.* Aureola dos Indios, e Nobiliarchia Bracmana. Lisboa. 1702. fol.

*Antonio de Herrera.* Cinco libros de la Hiſtoria de Portugal, y conquiſta de las Islas de los Açores en 1582. y 1583. Madrid. 1591. 4.

Hiſtoria de la guerra entre Turcos, y Perſianos. Madrid. 1588. 4. Traduçao'.

Hiſtoria del Rey D. Phelipe II. desde el ano' 1554. haſta el de 1570. 2. Tom. Valladolid. 1616. fol.

Hiſtoria general de los hechos de los Caſtellanos en las Islas, y tierra firme del mar Occeano en VIII. Decadas desde el ano' de 1492. haſta el de 1554. Madrid.

 1601.

1601. 4. Tom. fol. Todas as obras deste Autor saõ summamente estimadas, e muy aplaudidas em Portugal.

*Antonio Gomez de Oliveyra.* Idilios maritimos, y rimas varias. Lisboa. 1617. 8.

Dom Francisco Manoel de Mello fallou deste obra nos seus Apologos Dialogaes, e diz o seguinte a pag. 384. e 385.

Os Idilios Maritimos de Antonio Gomez de Oliveyra foraõ parto nascido de huma dor, como elle diz no Prologo, ao que alludindo hum doudo em Coimbra (dito o Doutor S. Martinho) topandose acazo com este Poeta lhe dava engraçadissima corrimaça dizendo-lhe. Velhaco, nunca has de parir sem dor como se foras molher? Elle foi o primeyro que trouxe a Portugal a cultura dos versos aureos. Gongora sendo soberbo, e desabrido assaz, respeitou notavelmente esta composiçaõ de Olivéyra havendo-lha communicado. Oliveyra foi homem estudioso, mas padeceo sua indigestaõ de Musa infelice, procedida da frialdade do genio. As suas obras imperfeitas, se acazo o naõ foraõ todas, he hum Poema heroico

roico Portuguez del Rey D. Joao' o I. que deyxou quasi no fim, e as Historias em prosa da Ilha Terceyra.

*Antonio Galvao' de Andrade.* Arte de Cavallaria. Lisboa. 1678. fol.

*O Padre Antonio Carvalho da Costa.* Corographia Portugueza, e descripçao' Topographica do Reyno de Portugal. 3. Tom. Lisboa. I. 1706. II. 1708. III. 1712. fol.

*Frey Antonio Brandao'.* Monarchia Lusitana. Tom. III. e IV. continuando o I. e II. de Frey Bernardo de Brito. Lisboa. 1632. fol.

*Antonio Velasco.* De Partitione, & Collatione. Conimbricæ. 1605. fol.

Decisiones. Francofurti. 1608. fol.

*O Padre D. Antonio Ardizone Spinola.* A figura do Peccador que fez Christo Senhor Nosso. Genova. 1684. 4.

*Dom Antonio de Fuertes y Biota.* Antimanifiesto, ò Verdadera declaracion del derecho de los Reyes de Castilla a Portugal. Brujas. 1643. 4.

*Frey Antonio da Purificaçao'.* Chronica dos Heremitas de S. Agostinho da Provincia de Portugal. 2. Tom. Lisboa. I. 1642. II. 1656. fol.

Antidoto Auguſtiniano. Coimbra. 1660. 4.

*Frey Antonio de la Calancha.* Chronica moralizada del Orden de S. Auguſtin en el Peru. Barcelona. 1638. fol.

*Frey Antonio de Eſcobar.* A Phenix de Portugal diſcurſada na vida da Rainha S. Izabel. Coimbra. 1680. 4.

El Heroe Poruguez. Vida de D. Nuno Alvares Pereyra, Condeſtable de Portugal. 1670. 8.

Recopilacion de la feliciſſima jornada que el Rey D. Phelipe II. hizo en la conquiſta de Portugal. Valencia. 1586. 4.

*Apolinario de Almada.* Deſpertador del alma al ſueno' de la Vida. Lisboa. 1695. 4.

*O Marquez de Arronches, Principe Seneſcal de Ligne.* Panegyrico al Rey N. Senor' Don Pedro II. Liboa. 1685. fol.

*Arthus G.* Hiſtoria Indiæ Orientalis. Coloniæ Agrippinæ. 1608. 8.

*Simao' Aſſemano.* Bibliotheca Orientalis Clementino Vaticana in qua Manuscriptos Syriacos, Arabos, Perſicos, Turcicos, Hebræos, Samaritanos, Armenicos, Æthiopicos &c. ex Oriente Con-

Conqueſtos, addita ſingulorum Autorum Vita. Romæ. 1719. 2. Tom. fol.

*Carp: Balbio.* Vide Jorge Spilbergio.

*O Padre Balthazar Telles.* Chronica da Companhia de Jezus da Provincia de Portugal. 2. Tom. Lisboa. I. 1645. II. 1647. fol.

Hiſtoria geral da Ethiopia abreviada da mesma Hiſtoria que compoz o Padre Manoel de Almeyda. Coimbra. 1660. fol.

*Frey Balthazar Limpo.* Doze fugas de David de ſeu inimigo Saul. Lisboa. 1642. fol.

*Balthazar Porreno'.* Dichos y hechos del Rey D. Phelipe II. Madrid. 1663. 8.

Ha outra impreſſao' de Sevilha de 1639. 8.

*O Padre Balthazar Guedes.* Breve epitome da Vida de S. Joao' de Deos. Coimbra. 1692. 8. Traduçao'.

*Monſr. de Balzac.* Ariſtipe, ou de la Cour. Leyde. 1658. 12.

Ha outra impreſſao' de Amſterdam de 1664. 12.

Eſta obra foi traduzida por Duarte Ribeiro de Macedo.

*Gaspar Barlæus.* Rerum per Octenium

in Brasilia, & alibi nuper gestarum historia. Amstelodami. 1647. fol. magno.

Deste livro ha outra impressao' com este titulo.

Casparis Barlæi Rerum per Octenium in Brasilia, & alibi nuper gestarum sub præfectum J. Mauritii Nassaviæ Comitis Historia. Clivis. 1660. 8.

*O Padre Bartholameu Pereyra.* Paciccidos. Conimbricæ. 1640. 8. Tenho visto tao' poucas vezes este livro que ojulgo raro.

*Bartholameu Garcia de Nodal.* Relacion del Viage qûe hizo el Autor al descobrimiento del estrecho nuevo de S. Vicente, y reconocimiento del de Magallanes. Madrid. 1621. 4.

*O Padre Bartholameu Guerreyro.* Glorioza Coroa de esforçados Religiozos da Companhia de Jezus mortos pella Fé nas conquistas do Reyno de Portugal. Lisboa. 1642. fol.

Jornada dos Vassallos de Portugal para recuperar a Bahia. Lisboa. 1625. 4.

*Barthelameu Leonardo de Argensola.* Conquista de las Islas Molucas. Bruxellas. 1607. fol.

*O Padre Bartholameu do Quintal.* Sermoens'.

moens'. 2. Tom. Lisboa. 1692. e 1694. 4.

Meditaçoens' da Infancia de Jezus Chriſto. Lisboa. 1682. 8.

Meditaçoens' da Payxao', e morte de Jezus Chriſto. Lisboa. 1685. 8.

Meditaçoens' da Reſurreyçao de Jezus Chriſto. Lisboa. 1683. 8.

Meditaçoens' das Domingas do anno. 3. Tom. Lisboa. 1695. 1696. 1699. 8.

*Bartholameu Pachao'*. Fabula dos Planetas. Lisboa. 1643. 8.

*Dom Frey Bartholamé de las Caſas.* Tratado comprobatorio del Imperio ſoberano que los Reyes de Caſtilla y Leon tienen ſobre las Indias. Sevilla. 1552. 4.

Iſtoria della deſcrizione dell' Indie Occidentali. 4.

Conquiſte dell' Indie Occidentali. Venetia. 1645. 4.

Narratio de Crudelitatibus Hiſpanorum in Indiis patratis ex relatione Barthol. Caſei in Latinum Verſa. Francfurti. 1508. 4. fig.

Hiſtoria della diſtruzione dell' Indie Occidentali in Spagnuolo ed in Italiano. Venezia. 1630. 4.

Dom

*Dom Basilio de Faria.* Vida de S. Bruno. Lisboa. 1649. 4.

*Baudoin.* Histoire de Malte avec les Statuts, & les Ordonnances du dit Ordre. Paris. 1629. fol. fig.

*Frey Belchior de S. Anna.* Chronica dos Carmelitas Descalços particular do Reyno de Portugal. Lisboa. 1657. fol. Esta Historia he continuada em segundo Tomo por Frey Joao' do Sacramento.

*Benito Caldera.* Los Lusiadas de Luis de Camoens' traduzidos. Alcala. 1580. 4.

*Bento Gil.* Da Excellencia da Oraçao' da Ave Maria. Lisboa. 1613. 8.

Tratado da Oraçao' da Salve Regina. Lisboa. 1617. 8.

*Bento de Castro.* Tratado de la Calumnia. Anvers. 1619. 8.

*Sebastianus Beretarius.* Josephi Anchietæ Societatis Jesu Sacerdotis in Brasilia defuncti Vita. Lugduni. 1617. 8.

*Bernal Dias de Castillo.* Historia de la Conquista de la nueva Espana'. 1631. fol.

*Bernaldim Ribeyro.* Historia de Menina, e Moça. Lisboa. 1559. 8.

Saudades. Lisboa. 1645. 8.

*Frey Bernardino de S. Antonio.* Summaria relaçao' da Vida, e morte de Frey Si-

Simao' de Roxas. Lisboa. 1625. 4.

*Bernardino Botelho de Oliveyra.* Escudo, Apologetico, Phisico, Optico: opposto a varias objeçoens'. Lisboa Occidental. 1720. 4.

*Antonio Ferreyra.* Poemas Lusitanos. Lisboa. 1598. 4.

D. Francisco Manoel de Mello louva estes Poemas dizendo o seguinte a pag. 343. dos Apologos Dialogaes.

A Antonio Ferreyra amanheceo a frase sublime primeyro que à mayor parte dos Poetas, porque em nenhum se achao' melhores arremeços.

*Frey Bernardo de Castelbranco.* Discursos Sacros. Roma. 1706. 4.

Tive boa amizade com este Autor o qual faleceo em 7. de Dezembro de 1725. dia em que chegando eu a Alcobaça, onde elle rezidia em qualidade de geral da Sagrada Religiao' de S. Bernardo, o achey morto de poucas horas. Era Fidalgo por nascimento, velho por idade, e sempre me pareceo vaidoso ou por genio, ou por estatuto Bernardo. Perlado muito bemquisto, e estimado.

*Antonio Henriques Gomez.* Academias Morales de las Musas. Bordeaux. 1642. 4.

El

El Siglo Pitagorico. Roan. 1644. 4.

La Torre de Babilonia. Roan. 1649. 4.

La culpa del primer Peregrino. Roan. 1644. 4.

Luis dado de Dios. Paris. 1645. 4.

Politica Angelica. Roan. 1647. 4.

Sanſon Naſareno. Poema Heroico. Roan. 1656. 4.

El Peregrino Paſtor. Bordeos. 1639. 4.

Antonio Henriques Gomez foi Politico contagioſo, e a ſua Politica que deſatentadamente chamou Angelica he de muy corrupta doutrina. Eſta obra ſe prohibio em Portugal. Barrabas eſpere as obras deſte Autor Portuguez enxertado em Monſieur, e Cavalleyro das Ordens del Rey, cômo elle com pouca Ordem ſe nos inculca. Para homem de tantas Ordens nao' ha peſſoa de mais dezordem. O que arreſoa, o que embrulha ſobre nada! he couza que faz nao' ſo perder o goſto, mas a paciencia, e logo nao' ha anno que nao' venha com hum parto, donde parece que perderao' ja ſua virtude os annos biſſextos. No ſeu Gregorio Gadana' o D. Pablos el Buscon

con de D. Francisco de Quevedo, ja Poeta, ja Satirico. Nao' faltao' peccados em todos os seus Escritos. Antonio Henriques Gomez, e Manoel Fernandes Villareal forao' dous Portuguezes enxertados em Gallos. Forao' homens' de muitos discursos, e engenho posto que Arcades ambos, como disse Virgilio, porque o primeyro que he Autor da Politica Angelica sobre ter engenho he desaproveitado, e fantastico como se ve nos mais livros que publicou, e senao' vejase na miscellanea do Siglo Pitagorico: eo segundo, que he Autor do Politico Christianissimo, cerra melhor a abobeda dos seus discursos, nao' sendo como alguns que cozem sem dar nô na linha, cujos arrezoados se se pucha por elles depois de feitos tudo fica descosido. O mesmo pouco mais, ou menos foi nó Luis a Deo dato de Antonio Henriques, o qual elle por força quiz fazer Samuel, sendo nao' so Christao' Velho, mas Christianissimo. *D. Francisco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes. pag.* 419. 443. *e* 444.

*Antonio de Mello da Fonseca.* Andidoto da Lingoa Portugueza. Amsterdam. 4.

Con-

Conheci em Lisboa este Autor, o qual era hum Estudantao' de ma figura. As da sua composicao' sao' mais agradaveis. Esta obra he engenhoza. Pretender a correcçao' da Lingoa Portugueza, foi hum assumpto de que ouvi sempre rir em Portugal. Se nessa materia senao' deve seguir tudo o que este Autor escreveo, muitas regras se podiao' tirar da sua invençao', para detestar algumas grosserias, que com pouco gosto conservamos no idioma Portuguez, as quaes com pouco trabalho!, e quasi sem differença sepodiao' limar. Quanto aos vocabulos que acabao' em *ao'* como Torrao', Trovao', Ladrao', sou bem contra elles, porque nao' acho impressao' que nao' duvide trabalhar nas memorias que escrevo em Portuguez por medo destes vocabulos, os quaes sendo somente uzados por nos outros nao' se achao' nas impressoens' estrangeyras os *Os* com til por sima. Podese aqui imprimir em Grego, Alemao', Olandez, Italiano, e Francez com muita facilidade, mas em Portuguezao': *Dificilem rem postulasti.*

*Frey Bernardino da Silva.* Deffensao' da

da Monarchia Lusitana. 2 Tom. I. Coimbra. 1620. II. Lisboa. 1627. 4.

*Bernardo de Cienfuegos*. Vida do Padre Gonçalo da Silveyra. Madrid. 1614. 4. Traduçao'.

*Frey Bernardo de Brito*. Monarchia Lusitana. 2. Tom. I. Alcobaça. 1597. II. Lisboa. 1609. fol.

Esta obra he seguida em III. e IV. Tomo por Frey Antonio Brandao', em V. e VI. por Frey Francisco Brandao', e em VII. por Frey Raphael de Jesus.

Chronica de Cister. Lisboa. 1602. fol.

Elogios dos Reys de Portugal. Lisboa. 1603. 4.

Este livro se reimprimio ha poucos annos em Lisboa na Officina Ferreyrianna, augmentado com os Elogios dos Reys D. Affonso VI. D. Pedro II. e D. Joao' V. N. Senhor. Creyo que forao' ordenados pello Conde da Ericeyra, a quem Miguel Lopes Ferreyra, Director da impressao' devia grandes finezas. Os retratos destes tres Monarcas forao' abertos em Hollanda por Pikart, e por ordem de meu Pae, porem a pequena somma que se destinou para a obra fez com

que sahisse semelhante à dos retratos dos mais Reys de Portugal que andao' nos ditos Elogios.

Este Religiozo Historiador se chamou Lizardo, quando Poeta.

*Frey Bernardo de Braga.* Primazia Monarquica de S. Bento. Ruam. 1662. 8.

*Bernardo Aldrete.* Varias antiguedades de España', Africa, y otras Provincias. Amberes. 1614. 4.

*D. Bernarda Ferreyra de la Cerda.* Soledades de Buçaco. Lisboa. 1634. 8.

*Bernier.* Voyage des Etats du Grand Mogol. 2 Tom. 8.

*Bertrami.* Comparatio Grammaticæ Hebraicæ, & Arabicæ. Genevæ. 1574. 4.

*Mr. Besson.* Abregé Géographique & Historique du Royaume de Portugal. Paris. 1704. 8.

*Hyeronimus Bezonius.* Crudelitates tum in Nigrittas servos suos, tum in Indos: Gallorum Piratarum de Hispanis toties reportata spolia: adventus Hispanorum in novam Indiæ Continentis Hispaniam. Francofurti. 1595. fol.

Tenho visto muy poucos Exemplares desta obra.

O

*O Doutor Joao' Baptista Birago.* Historia della dezunione del Regno di Portogallo della Corona di Castiglia. Amsterdam. 1646. 8.

Este livro foi impresso outra vez no anno de 1647.

Historia Africana della devisione del' Imperio degli Arabi, e del' Origine, e de i progressi della Monarchia de Mahometani distesa per l'Africa, e per le Spagna. Venezia. 1656. 4.

*O Conde Majolino Bisaccioni.* Historia delle guerre Civile d'Inghilterra, Catalogna, Portogallo, Palermo, &c. Venezia. 1655. 4.

*Pedro Bizarro.* Rerum Persicarum Historia, initia gentis, mores, instituta, resque gestas ab hæc usque tempora complectens. Francofurti. 1601. fol.

*Abraham Usque.* Juif Portugais, a traduit de l'Hébreu la fameuse Bible Espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553. & qui est dediée à René de France, Duchesse de Ferrare. Elle est mot pour mot sur le Texte Hébreu, ce que la rend très-obscure parce que les mots n'en sont pas toûjours purement Espag-

 nols,

nols, mais d'un certain langage Espagnol, qui n'est en usage que dans les Synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630. qui est d'un beau caractére, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiére édition, qui approche du Gothique, est beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'on voit, sur tout dans cette premiére édition, un assés grand nombre d'étoiles marquées sur de certains mots, qui designent que ces mots ne s'entendent point dans la Langue Hébraïque, & qu'on les peut expliquer en différens sens. Ceux qui ont fait imprimer pour la seconde fois cette Bible Espagnole en 1630. ont retranché une partie de ces étoiles. *R. Simon Hist. Critique, l. V. c.* 19.

*Gabriel da Costa.* Professeur, & Chanoine de Coimbre en Portugal, où il naquit dans le Bourg de Torres Vedras. Ses parens étoient pauvres des biens de la fortune, il fut riche de ceux de l'esprit. Gabriel da Costa s'avança dans l'Université de Coimbre, & ensuite il y fut Professeur en Théologie à la place de

Louïs

Louïs de Sotomayor, que ſon grand âge obligea de chercher le repos. Quelque-tems après il eut une Chanoinie. Il mourut en 1616. dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à publier ſes Ouvrages, qui contiennent des Commentaires ſur le XLIX. Chapitre de la Généſe, ſur Ruth, ſur les Lamentations de Jéremie, ſur Jonas, & ſur Malachie. On les fit imprimer à Lyon en 1641. *Nicolas Antonio Biblioth. Hiſpan.*

*Joao' Soarez de Alarcao'*, Portugais, & un autre de ce nom, Comte de Torres-vedras auſſi Portugais, ont écrit quelques Ouvrages. Ce qu'on pourra voir dans la Bibliothéque d'Eſpagne de Nicolas Antonio, où il parle de quelques autres Ecrivains de ce nom. *Moreri Dict.*

*Bartholameu Frias e Albornoz*, Juriſconſulte & Portugais, étoit de Talega. Il a vécu dans le XVI. Siécle. On l'envoya dans le Mexique, ou il enſeigna le Droit avec réputation. Diégo Covarruvias avoit été ſon Profeſſeur. Albornoz lui dédia en 1573. un Ouvrage qu'il avoit compoſé en Eſpagnol intitulé: Arte de los Contratos. C'eſt un Volume in Folio imprimé à Valence, dont Ignace Lopez

de Salcéda, Professeur du Droit Canon en l'Université d'Alcala, & d'autres ont parlé avec peu d'estime. Albornoz composa un autre Traitté sur le titre de la Conversion, y Debelacion de las Indias. Il y parle avec trop de franchise, & c'est ce qui ne plût pas à tout le monde. *Andre Schotus, & Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. Augustin Davila Padilla, Hist. Mexic. Ordin. Præd. Lib. I. c.* 103.

*Manoel de Almeida*, Jésuite, étoit de Viseo, ou Viseu, Ville de Portugal. Il a travaillé durant plus de quarante ans dans les Missions des Indes Orientales, & d'Ethiopie, & son mérite lui acquit parmi les siens les emplois les plus considérables, & les plus importans. Il mourut à Goa le 10. Mai de l'an 1646. On lui attribuë un Ouvrage des erreurs des Abissins: une Relation d'Ethiopie: une Histoire du même païs: & une Apologie contre celle du P. Louïs Urreta Dominicain, sous ce titre: Apologia contra o Padre Fr. Luis de Urreta da Ordem dos Pregadores, author da historia de Ethiopia. *Alegambe, Bibl. Script. Soc. I. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp. in append.*

*Bal-*

*Balthasar Alvarez*, Jésuite de Portugal, professa la Théologie à Evora, & il mourut à Coimbre l'an 1628. Nous avons de lui : Index expurgatorius Librorum ab exorto Luthero. *Ribadeneira*, & *Alegambe*, *Bibl. S. I.* *Nicolas Antonio Bibl. Hisp.*

*François Alvarez*, Prêtre Portugais, & Aumonier d'Emanuel Roi de Portugal. Ce Prince l'envoya Ambassadeur à David Roi d'Ethiopie, ou il passa cinq, ou six ans parmi les Abissins. Il y menagea les affaires de l'Eglise, & les intérêts du Roi de Portugal. Jean III. qui avoit succedé à son Pére Emanuël, en parut satisfait ; & depuis, les Abissins envoyérent des Ambassadeurs au Pape Clément VII. pour se soûmettre au S. Siége. François Alvarez publia en Portugais une Relation d'Ethiopie, intitulée : Verdadeira informaçao' du Preste Joao' das Indias, em que se contao' todos os sitios das terras, e dos tratos, e Commercio dellas, &c. Cet Ouvrage fut traduit en Latin, & en François, & l'Auteur, au sentiment de Bodin, est celui qui avoit écrit, avec plus de fidélité des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut après l'an

 1540.

1540. qu'on publia à Lisbonne sa Rélation d'Ethiopie. *Bodin. in Met. Hist.*

*François Alvares de Ribera* à écrit un Traitté pour la succession au Royaume de Portugal. *Moreri Dict.*

*Amatus de Portugal.* Excellent Médécin, a vêcu vers l'an 1550. Son véritable nom étoit Jean Rodriguez de Castelbranco, c'est-à-dire, de Château-blanc. C'étoit le lieu de sa naissance. Il étudia à Salamanque, & il acquit la réputation d'un des plus habiles Médécins de son tems. Il voyagea en France, dans le Païs-bas, & en Italie, où il enseigna à Ferrare. Le Roi de Pologne, & la République de Raguse voulurent l'attirer dans leurs Etats. Il le réfusa pour aller à Thessalonique, où il se fit Juif. Ce fut alors qu'il se contenta du nom d'Amatus Lusitanus. Il a écrit divers excellens ouvrages, des Commentaires sur Dioscoride. Curationum Medicinalium Centuriæ VII. Commentaria in Avicennam. &c. *Justus in Chron. Medic. Castellan. in vit. Medic. Van der Linden de Script. Medic. Nicolas Antonio Bibl.*

*Pierre Teyxeyra.* Nous avons une excellente Rélation du Fleuve des Amazones

nes composée par cet Auteur Portugais. Il eut la curiosité d'ensuivre le cours, & il y employa dix mois de l'année 1639. *Moreri Dict.*

*Amedée.* Religieux Portugais de l'Ordre de Saint François, vivoit dans le XV. Siécle. On dit qu'il étoit de la famille des Comtes de Villareal. Il accompagna Eléonor de Portugal, fille du Roi Edoüard, qui vint épouser l'Empereur Frédéric IV. Celui-ci fut couronné en 1452. à Rome avec l'Impératrice. Amedée s'étant arrêté en cette Ville, y publia des Révélations sous le nom d'Apocalypse, qui firent du bruit dans le XV. Siécle. On dit même qu'ayant été amoureux d'Eléonor, lors qu'elle n'étoit qu'Infante de Portugal, il voulut avoir le plaisir de la voir autant de tems qu'il lui feroit possible, mais qu'après le mariage de cette Princesse, il se fit Cordelier Quelques Auteurs lui ont attribué les Homelies, qui sont du B. Amedée de Lausanne. Il mourut à Milan le 10. Août 1682. *Marc de Lisbonne Hist. Seraph. P. III. Lib. C.* 10. *Bzovius*, & *Sponde A. C.* 1471. &c.

*Livres Manuscripts.*

EL falso Rey de Portugal, y embustes del Frayle. fol. Da minha Livraria.

Processo Criminal contra Antonio Peres. fol. Da minha Livraria.

Roteyro da India para Malaca. fol. Da minha Livraria.

Breve Compendio y Elogio de la vida del Rey Phelipe II. 4. Da minha Livraria.

Govierno de Phelipe III. Rey de España'. 4. Da minha Livraria.

Discurso sobre la sucession al Reyno de Portugal siendo vivo El Rey D. Henrique. 4. Da minha Livraria.

Instrucion que Phelipe II. embiò al Duque de Alcala passando de Virey de Barcelona a Napoles. 4. Da minha Livraria.

Relacion de lo sucedido en la Venida de la Armada de Inglaterra a Portugal año' 1589. 4. Da minha Livraria.

Victorias de Duarte Pacheco. Poema. 4. Da minha Livraria.

Auto de huma informaçao' sobre o Apostolo

postolo S. Thome. 8. Da minha Livraria.

Commentarios de D. Garcia da Silva de la Embaxada que de parte del Rey de Espana' Phelipe III. hiso al Rey de Persia. 1618. fol. Da minha Livraria.

Historia del Caso sucedido en Madrigal ano' 1575. 4. Da minha Livraria.

Memorias para a Historia Genealogica das Cazas illustres do Reyno de Portugal no anno de 1680. 8.

O mesmo Livro em Lingoa Franceza, porem augmentado com muitas, e particulares circunstancias.

Estes dous Manuscriptos que se conservao' em Amsterdam na Familia de Nunes da Costa, Judeos Portuguezes, mostrao', e declarao' os deffeitos das Cazas mais graves, e mais illustres do Reyno de Portugal, assim em materia de Nobreza, como de Sangue. Provao' o principio, e origem desses deffeitos, e demostrao' com clareza as familias que sao' izentas delles. Sao' Tratados verdadeyramente raros. A pouca noticia que tenho de Genealogias (aplicaçao' a que nunca se inclinou o meu natural) me faz ignorar a verdade, ou a falsidade dos di-

ditos Tratados. Basta dizer que sao' muy particulares.

Memorial sobre el Conde Duque. 4. Da minha Livraria.

Poesias varias de diversos Autores Portuguezes. Da minha Livraria.

Obras de Francisco de Sa de Miranda que nunca forao' impressas. Da minha Livraria.

Addicion a la Historia de D. Alonso Henriques. (De quo multis agitur in Chron. Henrici III.) Tratase en el de Su Genealogia, descendencia, y otròs Henriques en Espana'. Auctores Anonymi. Este Manuscripto se achava na Bibliotheca de Jacob Krys.

Notitia Historico-Geographica Marchionatuum, Comitatuum, Baronatuum &c. Regnorum Hispaniæ, ac Portugalliæ. Scriptum est recentissimum lingua Hispanica, & ordine alphabetico compositum. In margine passim Insignia, aut alia notata Genealogica sunt adjecta. Este Manuscripto se vendeo na Haya no anno de 1727. na Bibliotheca Krysiana.

Historia de Granada, y de la Guerra que El Rey Catholico de Espana' D. Phelippe

lippe II. tuvo en este Reyno contra los Rebeldes. fol. Vendeose na mesma Bibliotheca.

Description Geographica de las Costas, e Islas Australes, y Orientales de la America: del Estrecho de Magallanes, delos passages del Mar de Brovers, de las Costas del Mar del Norte, y del Mar del Sul, por D. Francisco de Seyxas y Lobera. fol. Achavase na mesma Bibliotheca.

Linages illustres del Reyno de Portugal, y Genealogia dos Reys delle. Auctoris nulla fit mentio, quem tamen initio seculi superioris opus hoc conscripsisse, indicia adsunt satis manifesta. Juncta sunt eidem Tractatus minores Statum Regnorum Hisp. ac Portugal illustrantes. Memoria dos Arcebispados, Obispados, y Condestables de Portugal; dos Visoreys, y Governadores da India. fol. Este Manuscripto se vendeo na dita Bibliotheca.

Indice, y descripcion de las sagradas Reliquias que El Rey D. Philippe IV. tiene y venera en su Relicario de Palacio. Da mesma Bibliotheca.

Stabilimentarium Rhodiorum Militum Sa-

Sacrum Ordinis S. Joannis Hyerusolymitani. 3 Tom. 1 vol. fol. Este Manuscripto se vendeo em Hollanda na Bibliotheca do Marquez de S. Phelipe.

Itinerario ò vero descrizione di Portogallo, e Historia di quel Regno. 1577. fol. Da mesma Bibliotheca.

Relazione dello Scacciamento de i RR. PP. Giesuiti dell' Isola di Malta. 4. Da mesma Bibliotheca.

## *Livres Anonymes.*

ALlegaçoens' de Direyto que se offerecerao' a El Rey D. Henrique por parte da Senhora D. Catherina Duquesa de Bragança. Almeyrim. 1580. fol.

Cartas que os Padres da Companhia escreverao' do Japao', e China. 2 Tom. 1 vol. Evora. 1598. fol.

Capitulos de Cortes, e Leys que sobre alguns delles se fizerao' publicados em Lisboa a 29. de Novembro de 1538. fol.

Chronica do Condestavel Nuno Alvares Pereyra. Lisboa. 1623. fol.

Chronica do Condestavel de Portugal Nuno Alvares Pereyra. Lisboa. 1526. fol.

Chro-

Chronica del Rey D. Joaõ I. D. Duarte, e D. Affonſo V. Lisboa. 1643. fol.

Chronica do Emperador Clarimundo. Lisboa. 1601. fol.

Noticias da miſſaõ da Cochinchina. Lisboa. 1700. fol.

O Livro da Oraçaõ commum, e adminiſtraçaõ dos Sacramentos. Oxford. 1695. fol. Eſte livro he rariſſimo na Europa, porque quaſi toda a impreſſaõ foi mandada de Inglaterra para as Indias.

Relaçaõ da viagem de Andre de Mello de Caſtro à Corte de Roma por Inviado Extraordinario. Paris. 1709. fol.

Syſtema, ou Colleçaõ dos Regimentos Reaes. Lisboa. 1718. fol.

Academias dos ſingulares de Lisboa. 2. Tom. Lisboa. 1692. e 1698. 4.

Acroamas Panegyricos com que a Cathedral de Coimbra recebeo a reliquia de S. Thomas de Villa-nova. Coimbra. 1690. 4.

Aplauzos Academicos, e relaçaõ da victoria do Ameyxial. Amſterdam. 1673. 4.

Aplauzos da Univerſidade de Coimbra

bra a El Rey D. Joao' IV. Coimbra. 1641. 4.

A' Santidade do Monarca Ecclesiastico Innocencio X. expoem Portugal as cauzas do seu sentimento, e de suas esperanças. Lisboa. 1646. 4.

Apologetico contra el tyrano, y rebelde Verganza, y Conjurados Arçobispo de Lisboa y sus parciales, en respuesta à los doze fundamentos del Padre Mascarenhas. Zaragoça. 1642.

Memorias funebres na morte de D. Maria de Ataide. Lisboa. 1650. 4.

Panegyrico funeral nas Exequias de Frey Phelipe de Tavora e Noronha, Ballio de Leça. Lisboa. 1716. 4.

Proclamation Catholica à Phelipe el Grande. 1640. 4.

Relaçao' das festas que fez a Companhia de Jezus na Canonizaçao' de S. Ignacio, e de S. Francisco Xavier. Lisboa. 1623. 4.

Relacion de las Exequias que en la muerte de Phelipe IV. hizo la Universidad de Oviedo. Madrid. 1666. 4.

*F I N.*

T 1585